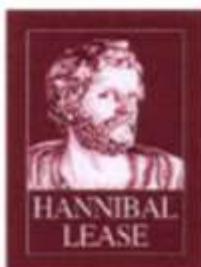


# HANNIBAL LEASE



Société anonyme au capital de 28 700 000 dinars divisé en 5 740 000 actions de valeur nominale 5 dinars entièrement libérées.

Registre de Commerce : 8138962001

Siège Social : Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki – Les Berges du Lac- 1053 Tunis

Tél : 71 139 400 Fax : 71 139 460

E-mail : commercial@hannibalease.com.tn

Hannibal Lease est notée BB (tun) à long terme avec perspective stable et B (tun) à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings le 26 Juillet 2017

## DOCUMENT DE REFERENCE « HL 2017 »

Ce document de référence a été enregistré par le Conseil du Marché Financier le 03 AOÛT 2017 sous le n° 17-003/ donnée en application de l'article 14 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne. Il devra être actualisé régulièrement par les informations périodiques, permanentes et occasionnelles. Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est accompagné par une note d'opération visée par le Conseil du Marché Financier. Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Cet enregistrement effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée sur la situation de la société n'implique par l'authentification des éléments comptables et financiers présentés.

### Responsable de l'Information

#### M Foued BOUAZRA

Chef de département Contrôle de Gestion et Surveillance des Risques de Hannibal Lease

Tél. : 71 139 400

Fax : 71 139 460

### Intermédiaire en Bourse chargé de l'élaboration du document de référence



Green Center- Bloc C 2<sup>ème</sup> étage,

Rue du Lac Constance – Les Berges du Lac

Tél : 71 137 600 – Fax : 71 962 364

E-mail: macsa@macsa.com.tn

Site web: [www.macsa.com.tn](http://www.macsa.com.tn)

Le présent document de référence est mis à la disposition du public sans frais auprès de la société Hannibal Lease, Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki, les Berges du Lac, de MAC SA – Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, sur le site internet du CMF : [www.cmf.tn](http://www.cmf.tn) et sur le site de MAC SA : [www.macsa.com.tn](http://www.macsa.com.tn).



Août 2017

## Table des matières

Présentation résumée de la société.....	6
Chapitre 1 - Responsable du document de référence et responsables du contrôle des comptes .....	8
1-1 Responsable du document de référence.....	8
1-2 Attestation du responsable du document de référence .....	8
1-3 Responsables du contrôle des comptes .....	8
1-4 Attestation des commissaires aux comptes .....	12
1-5 Attestation de l'intermédiaire en Bourse chargé de l'élaboration du document de référence.....	13
1-6 Responsable de l'information.....	13
Chapitre 2 - Renseignements de caractère général concernant l'émetteur et son capital .....	14
2.1. Renseignements de caractère général concernant Hannibal Lease .....	14
2.1.1. Dénomination et siège social.....	14
2.1.2. Forme juridique et législation particulière .....	14
2.1.3. Date de constitution et durée.....	14
2.1.8. Régime fiscal .....	14
2.1.9. Matricule fiscal.....	14
2.1.10. Capital social .....	15
2.1.11. Lieu où peuvent être consultés les documents de la société .....	15
2.1.12. Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, les obligataires, le CMF, la BVMT et Tunisie Clearing.....	15
2.1.13. Clauses statutaires particulières .....	15
2.2. Renseignements de caractère général concernant le capital de la société.....	19
2.3. Evolution du capital social .....	20
2.4. Répartition du capital social et des droits de vote au 30/04/2017 .....	21
2.4.1. Structure du capital au 30/04/2017.....	21
2.5. Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital social et des droits de vote au 30/04/2017.....	21
2.6. Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 30/04/2017 .....	22
2.7. Présentation générale du Groupe Hannibal Lease au 31/12/2016 .....	22
2.8. Schéma financier du Groupe Hannibal Lease au 31/12/2016 .....	23
2.9. Tableau de participation entre les sociétés du Groupe Hannibal Lease au 31/12/2016.....	23
2.10. Evènements récents modifiant le schéma financier du Groupe Hannibal Lease entre le 31/12/2016 et la date de l'élaboration du document de référence .....	23
2.11. Chiffres clés des sociétés du Groupe Hannibal Lease au 31/12/2016.....	24
2.12. Les engagements financiers des sociétés du Groupe Hannibal Lease au 31/12/2016.....	24
2.13. Politique actuelle et future de financement inter-sociétés du Groupe Hannibal Lease .....	24
2.14. Relation de Hannibal Lease avec les sociétés du Groupe au 31/12/2016.....	24
2.15. Relations commerciales entre Hannibal Lease et les sociétés du Groupe durant l'exercice 2016 :....	26
2.16. Relations de Hannibal Lease avec les autres parties liées au 31/12/2016 .....	27
2.17. Dividendes .....	32
2.18. Marché des titres de l'émetteur.....	33

2.19. Notation de la société.....	33
Chapitre 3- Renseignements concernant l'activité de l'émetteur et son évolution .....	37
3.1. Présentation de la société .....	37
3.2. Activité de la société au 31/12/2016.....	37
3.2.1. Evolution des approbations .....	37
3.2.2. Evolution des mises en forces.....	38
3.2.3. Evolution de l'encours financier .....	39
3.3. Activité de la société au 30/06/2017.....	41
3.3.1. Evolution des approbations .....	41
3.3.2. Evolution des mises en forces.....	42
3.3.3. Evolution de l'encours financier .....	43
3.4. Indicateurs d'activité au 30/06/2017 .....	44
3.5. Organisation de la société .....	45
3.6. Système d'information .....	48
3.7. Facteurs de risque et nature spéculative de l'activité.....	49
3.8. Dépendance de l'émetteur.....	51
3.9. Litige ou arbitrage.....	52
3.10. Politique sociale et effectif .....	52
3.11. Analyse SWOT.....	53
3.12. Politique d'investissement .....	54
Chapitre 4- Patrimoine, Situation financière, Résultat .....	55
4.1 Patrimoine de la société au 31 décembre 2016 .....	55
4.1.1 Créances sur la clientèle, opération de leasing .....	55
4.1.2 Portefeuille titres de placement .....	55
4.1.3 Portefeuille d'investissement .....	56
4.1.4 Immobilisation corporelles et incorporelles au 31 décembre 2016 .....	58
4.2. Les principales acquisitions et cessions d'immobilisations financières postérieurement au 31 décembre 2016 .....	58
4.3. Les principales acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles postérieurement au 31 décembre 2016 .....	59
4.4. Etats financiers individuels comparés arrêtés au 31 décembre .....	60
4.4.1. Bilans individuels comparés au 31 décembre.....	60
4.4.2. Etat des engagements hors bilan au 31 décembre.....	61
4.4.3. Etats de résultat comparés au 31 décembre .....	62
4.4.4. Etats de flux de trésorerie comparés au 31 décembre.....	63
4.4.5. Schéma des Soldes Intermédiaires de Gestion comparés au 31 décembre .....	64
4.4.6. Notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2016 .....	65
4.4.7. Notes complémentaires relatives aux états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2016	103
4.4.8. Notes explicatives relatives aux états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2016....	105
4.4.9. Notes rectificatives relatives aux états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2016..	106

4.4.10.	Rapport Général des Co-commissaires aux comptes sur les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2016.....	107
4.4.11.	Rapport Spécial des Co-commissaires aux comptes sur les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2016.....	110
4.4.	Engagements financiers au 31 décembre 2016.....	114
4.5.	Encours des emprunts émis par Hannibal Lease au 31 décembre 2016 .....	115
4.6.	Structure des souscripteurs à l’Emprunt Obligataire « HL 2017-1 » .....	118
4.7.	Soldes intermédiaires de gestion comparés au 31 décembre.....	119
4.8.	Tableau de mouvement des capitaux propres .....	120
4.9.	Affectation des résultats des trois derniers exercices.....	121
4.10.	Evolution du revenu de leasing et du résultat d’exploitation .....	121
4.11.	Evolution du résultat net .....	121
4.12.	Evolution de la marge brute d’autofinancement .....	121
4.13.	Evolution des dividendes.....	121
4.14.	Indicateurs de gestion et ratios .....	122
4.15.	Etats financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2016 .....	123
4.16.	Comportement boursier de l’action Hannibal Lease du 01/01/2017 au 04/07/2017 .....	166
	Chapitre 5 : Organes d’Administration, de Direction et de Contrôle des Comptes .....	167
5.1	Conseil d’Administration .....	167
5.1.1	Membres des organes d’administration.....	167
5.1.2	Fonctions des membres et des organes d’administration et de direction dans la société.....	167
5.1.3	Principales activités exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années par les membres des organes d’administration et de direction .....	168
5.1.4	Mandats des membres des organes d’administration et de direction les plus significatifs dans d’autres sociétés.....	168
5.1.5	Fonctions des représentants permanents des personnes morales administrateurs dans la société qu’ils représentent .....	168
5.2	Intérêts des dirigeants dans la société pour l’exercice 2016.....	169
5.2.1	Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d’administration et de direction au titre de l’exercice 2016.....	169
5.2.2	Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d’administration et de direction au 31/12/2016.....	169
5.3.	Contrôle.....	169
5.4.	Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres des organes d’administration et de direction ainsi qu’avec un candidat à un poste de membre du Conseil d’Administration ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital.....	169
5.4. 1.	Prêts octroyés et crédits reçus .....	169
5.4.2.	Apport en capital .....	170

5.4.3. Dividendes et autres rémunérations distribuées par Hannibal Lease et encaissés par les autres parties liées en DT .....	170
Chapitre 6 – Renseignements concernant l'évolution récente et les perspectives d'avenir .....	171
6.1 Evolution récente et orientation stratégique .....	171
6.1.1 Evolution récente.....	171
6.1.2 Orientation stratégique .....	171
6.2 Perspectives d'avenir.....	173
6.2.1 Analyse des écarts enregistrés et des modifications effectuées par rapport aux prévisions relatives à l'exercice 2016 .....	173
6.2.2 Les prévisions sur la période (2017-2021) .....	176
6.2.2.1 Hypothèses du compte de résultat prévisionnel .....	176
6.2.2.2 Hypothèses du bilan prévisionnel.....	183
6.2.3 Les états financiers prévisionnels .....	185
6.2.4 Ratios prévisionnels .....	188
188	
6.2.5 Marge brute d'autofinancement prévisionnel.....	189
6.2.6 Encours émis par Hannibal Lease .....	189
6.2.7 Avis des Commissaires Aux Comptes sur les états financiers prévisionnels pour la période ... (2017-2021) .....	190

## Présentation résumée de la société

Hannibal Lease est une société anonyme au capital de 28 700 000 Dinars créée en 2001.

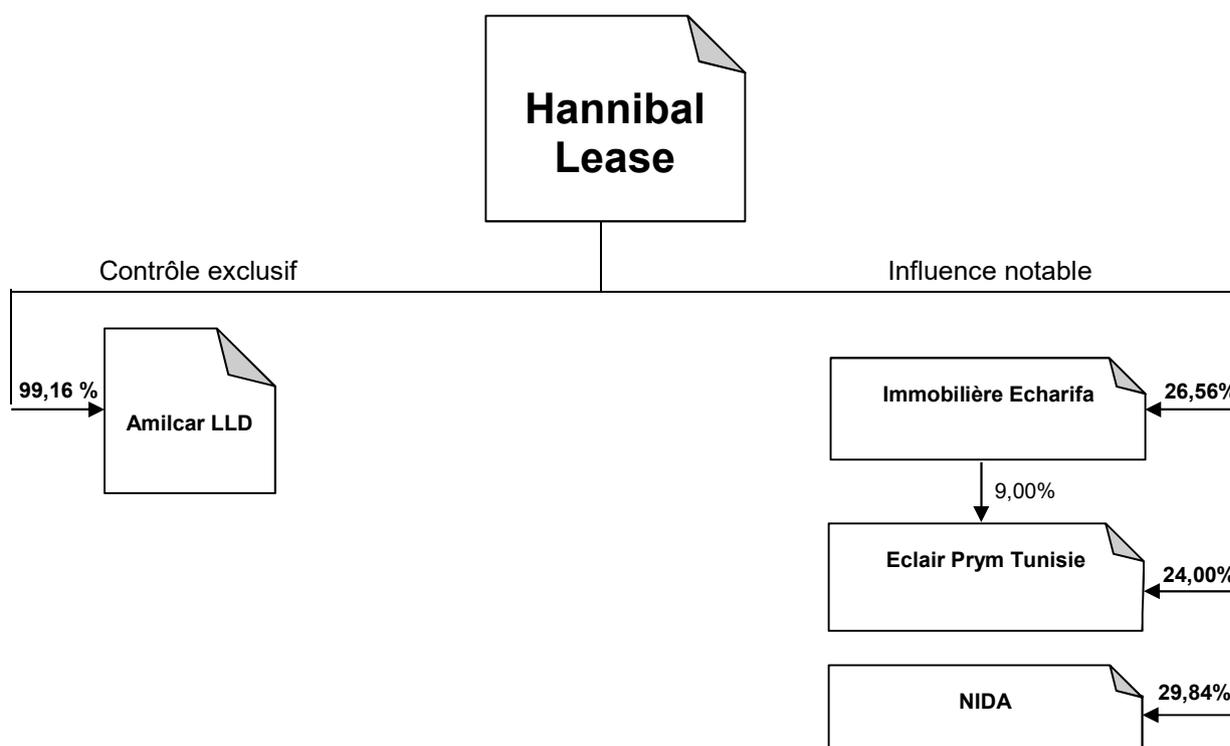
Elle a pour objet le financement des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage industriel ou professionnel dans les différents secteurs économiques. Toutefois, son activité est orientée principalement vers les véhicules de tourisme, les véhicules utilitaires et les poids lourds.

La société Hannibal Lease est détenue à hauteur de 41,18% par le Groupe DJILANI. Les sociétés du Groupe qui détiennent une part du capital de HL sont : PATERSON DISTRIBUTION S.A (0,034%), CONFECTION RAS JEBEL S.A (0,014%), LA GENERALE DISTRIBUTION (0,00068%), FINANCIERE TUNISIENNE (17,88%) ET INVESTMENT TRUST TUNISIA (21,62%). L'actionnaire de référence est suivi par La United Gulf Bank et la CTAMA qui détiennent respectivement 11,5% et 9.997% du capital. D'autres institutionnels détiennent environ 13,16%, à savoir Al Mal Investment Company détenant 4,09%, la MAE détenant 5,45% et l'Amen Bank qui détient 3,62% du capital. Ces actionnaires détiennent au total 76,21% du capital de « Hannibal Lease » et peuvent être considérés comme le noyau dur constituant le capital de la société.

Hannibal Lease était à la tête d'un Groupe composé au 31/12/2016 de :

- La société Amilcar LLD détenue à hauteur de (99,16%) : ayant pour activité la location longue durée de voitures ;
- La société Immobilière ECHARIFA détenue à hauteur de (26,56%) : ayant pour activité la promotion immobilière ;
- La société Eclair PRYM détenue à hauteur de (24%) : ayant pour activité la fabrication de fermetures à glissières ; et
- La société NIDA détenue à hauteur de (29,84%) : ayant pour activité la location de bureaux et d'open spaces, infrastructures Télécom, services d'infrastructure, d'assistance et d'accompagnement à l'entreprise, aux entreprises Offshore).

L'organigramme du groupe au 31/12/2016 se présente comme suit :



Depuis l'exercice 2013, Hannibal Lease a commencé à établir des états financiers consolidés.

En 2016, Hannibal Lease a continué à surperformer le secteur de leasing, avec une croissance des Approbations de 40,2% à 524,2 MDT, des Mises en Force de 42% à 388,2 MDT et de l'Encours de 34,7% à 574,5 MDT. Au terme de cet exercice, Hannibal Lease s'est classée au second rang en termes de parts de marchés Approbations et Mises en Force.

Le produit net de leasing de Hannibal Lease s'est élevé à 21,9 MDT en 2016 soit une croissance de 33,9% et son résultat net s'est établi à 7,1 MDT soit en hausse de 52,5%. La qualité d'actifs d'Hannibal Lease a continué à s'améliorer en 2016, avec un taux de créances classées de 4,68% et un taux de couverture de 71,37%.

Actuellement, le secteur du leasing compte 8 sociétés dont 7 cotées sur le marché principal de la Bourse de Tunis.

**Le 26 Juillet 2017**, l'agence de notation Fitch Ratings a confirmé la note de « Hannibal Lease », à savoir **BB (tun)** à long terme avec perspective stable, et **B (tun)** à court terme.

**BB+, BB, BB- (long terme)** : Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts reste sensible à l'évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières. Les signes « + » et « - » peuvent être utilisés pour marquer des nuances de qualité.

**B (court terme)** : Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure est très sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières.

# Chapitre 1 - Responsable du document de référence et responsables du contrôle des comptes

## 1-1 Responsable du document de référence

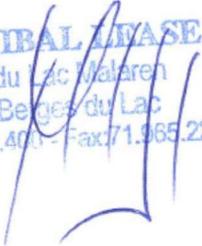
**Monsieur Mohamed-Hechmi DJILANI**  
Directeur Général de Hannibal Lease

## 1-2 Attestation du responsable du document de référence

« A notre connaissance, les données du présent document de référence sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de l'émetteur. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée. »

**Monsieur Mohamed-Hechmi DJILANI**  
Directeur Général de Hannibal Lease

**HANNIBAL LEASE**  
Rue du Lac Malaren  
Les Berges du Lac  
Tél: 71.139.400 - Fax: 71.965.222



## 1-3 Responsables du contrôle des comptes

- **Etats financiers individuels relatifs à l'exercice 2014, 2015 et 2016 :**
  - Cabinet M.S. LOUZIR, membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited, membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Monsieur Mohamed LOUZIR, Adresse : Immeuble SOLARIS, 4<sup>ème</sup> étage – App 1 & 2, Rue du Lac d'Annecy 1053, Les berges du Lac – Tunis.
  - FINOR, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Mr. Mustapha MEDHIOUB, Adresse : Immeuble International City Center – Tour des bureaux Centre Urbain Nord – 1082 – Tunis.
- **Etats financiers consolidés relatifs à l'exercice 2015 et 2016 :**
  - Cabinet M.S. LOUZIR, membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited, membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Monsieur Mohamed LOUZIR, Adresse : Immeuble SOLARIS, 4<sup>ème</sup> étage – App 1 & 2, Rue du Lac d'Annecy 1053, Les berges du Lac – Tunis.
  - FINOR, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Mr. Mustapha MEDHIOUB, Adresse : Immeuble International City Center – Tour des bureaux Centre Urbain Nord – 1082 – Tunis.



#### **Extrait de l'opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2014**

Les états financiers relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2014 ont fait l'objet d'un audit effectué par le Cabinet M.S. LOUZIR représenté par Monsieur Mohamed LOUZIR et le Cabinet FINOR représenté par Monsieur Mustapha MEDHIOUB selon les normes de la profession applicables en Tunisie.

Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante :

##### I-Opinion :

« A notre avis, les états financiers de la société « HANNIBAL LEASE » sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2014, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. »

##### II-Vérifications et informations spécifiques :

« Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société eu égard à la réglementation en vigueur. »

#### **Extrait de l'avis sur les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2014**

Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2014 ont fait l'objet d'un audit effectué par le Cabinet M.S. LOUZIR représenté par Monsieur Mohamed LOUZIR et le Cabinet FINOR représenté par Monsieur Mustapha MEDHIOUB selon les normes de la profession applicables en Tunisie.

Les commissaires aux comptes ont émis l'avis suivant :

##### I-Opinion :

« A notre avis, les états financiers consolidés de la société « HANNIBAL LEASE » sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 décembre 2014, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. »

##### II-Vérifications et informations spécifiques :

« Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice 2014. »

#### **Extrait de l'opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2015**

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2015 ont fait l'objet d'un audit effectué par le Cabinet FINOR représentée par Mr. Mustapha MEDHIOUB et le Cabinet MS LOUZIR représenté par Monsieur Mohamed LOUZIR selon les normes professionnelles applicables en Tunisie.

#### I-Opinion :

« A notre avis, les états financiers de la société « HANNIBAL LEASE » sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2015, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. »

#### II-Vérifications et informations spécifiques :

« Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société eu égard à la réglementation en vigueur.

Par ailleurs et au cours de l'accomplissement de notre mission, nous avons pris connaissance des infractions commises par le coursier de l'agence de Sfax. La société « HANNIBAL LEASE » a déposé une plainte auprès du procureur de la République du tribunal de première instance de Tunis, le 8 janvier 2016 sous le numéro 7000959/2016.

En application des dispositions de l'article 270 du code des sociétés commerciales et du paragraphe 36 de la norme 10 de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, nous avons révélé ces faits délictueux au procureur de la République du tribunal de première instance de Tunis, par lettre en date du 25 avril 2016.

L'incidence desdites infractions s'élevant à 143 KDT et a été constatée en charges durant les exercices 2013-2015. »

#### **Extrait de l'avis sur les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2015**

Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2015 ont fait l'objet d'un audit effectué par le Cabinet M.S. LOUZIR représenté par Monsieur Mohamed LOUZIR et le Cabinet FINOR représenté par Monsieur Mustapha MEDHIOUB selon les normes de la profession applicables en Tunisie.

Les commissaires aux comptes ont émis l'avis suivant :

#### I-Opinion :

« A notre avis, les états financiers consolidés de la société « HANNIBAL LEASE » sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 décembre 2015, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. »

#### II-Vérifications et informations spécifiques :

« Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice 2015. »

## **Extrait de l'opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2016**

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2016 ont fait l'objet d'un audit effectué par le Cabinet FINOR représentée par Mr. Mustapha MEDHIOUB et le Cabinet MS LOUZIR représenté par Monsieur Mohamed LOUZIR selon les normes professionnelles applicables en Tunisie.

Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante :

### I-Opinion :

« A notre avis, les états financiers de la société « HANNIBAL LEASE » sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2016, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. »

### II-Paragraphe d'observation :

« Nous attirons votre attention sur la note aux états financiers n° 3-4 dont le contenu indique que la société a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2015.

Une première notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en décembre 2016 et la société a formulé, en janvier 2017, son opposition quant aux résultats de la vérification fiscale et a présenté ses observations et arguments justifiant la régularité de sa situation fiscale et la sincérité de ses déclarations, néanmoins l'administration n'a pas retenu toutes les observations et arguments présentés par la société.

La société a reformulé son opposition quant à la réponse de l'administration fiscale, en mars 2017.

A ce titre, et compte tenu de l'effet des corrections symétriques qui en découlent, la société a constitué les provisions requises permettant de couvrir les risques rattachés à ces redressements et ce, pour un montant de 415.000 DT.

Notre opinion ne comporte pas une réserve concernant cette question. »

### III-Vérifications et informations spécifiques :

« Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société eu égard à la réglementation en vigueur. »

## **Extrait de l'avis sur les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2016**

Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2016 ont fait l'objet d'un audit effectué par le Cabinet M.S. LOUZIR représenté par Monsieur Mohamed LOUZIR et le Cabinet FINOR représenté par Monsieur Mustapha MEDHIOUB selon les normes de la profession applicables en Tunisie.

Les commissaires aux comptes ont émis l'avis suivant :

#### I-Opinion :

« A notre avis, les états financiers consolidés de la société « HANNIBAL LEASE » sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 décembre 2016, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. »

#### II-Paragraphe d'observation :

« Nous attirons votre attention sur la note aux états financiers n° 4-4 dont le contenu indique que la société Hannibal Lease a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2015.

Une première notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en décembre 2016 et la société a formulé, en janvier 2017, son opposition quant aux résultats de la vérification fiscale et a présenté ses observations et arguments justifiant la régularité de sa situation fiscale et la sincérité de ses déclarations, néanmoins l'administration n'a pas retenu toutes les observations et arguments présentés par la société.

La société a reformulé son opposition quant à la réponse de l'administration fiscale en mars 2017.

A ce titre, et compte tenu de l'effet des corrections symétriques qui en découlent, la société a constitué les provisions requises permettant de couvrir les risques rattachés à ces redressements et ce, pour un montant de 415.000 DT.

Notre opinion ne comporte pas une réserve concernant cette question. »

#### III-Vérifications et informations spécifiques :

« Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice 2016. »

#### **1-4 Attestation des commissaires aux comptes**

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent document de référence en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées. »

#### **Attestation des commissaires aux comptes**

#### **Les Commissaires aux Comptes**

**Cabinet MS LOUZIR – Membre de Deloitte**  
**Touche Tohmatsu Limited**  
**Mohamed LOUZIR**

**CABINET MS LOUZIR**  
mmeuble SOLARIS 4ème étage Appt 1 &  
1053 Les Berges du Lac  
Tél: 71.862.430 - 71.862.480  
Fax: 71.862.430  
MF: 587570N/A/M/000

**FINOR**

**Mustapha MÉDHIQUB**

**FINOR**  
Société d'Expertise Comptable  
Inscrite au Tableau de l'Ordre  
International City Center - Tour des Bureaux  
Centre Urbain Nord de Tunis  
Tél. (L.G) 70.728.450 - Fax: 70.728.405



**1-5 Attestation de l'intermédiaire en Bourse chargé de l'élaboration du document de référence**

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité du document de référence ».

**MAC SA**

**Le Directeur Général Adjoint**

**M Mourad BEN CHAABENE**



**1-6 Responsable de l'information**

**M Foued BOUZRA**

**Chef de département Contrôle de Gestion et Surveillance des Risques de Hannibal Lease**

**Tél. : 71 139 400**

**Fax : 71 139 460**



03 AOUT 2017



## Chapitre 2 - Renseignements de caractère général concernant l'émetteur et son capital

### 2.1. Renseignements de caractère général concernant Hannibal Lease

#### 2.1.1. Dénomination et siège social

**Dénomination sociale** : Hannibal Lease S.A.  
**Siège social** : Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki – Les Berges du Lac – 1053 Tunis  
**Téléphone** : 71 139 400  
**Fax** : 71 139 460  
**Email** : commercial@hannibalease.com.tn  
**Site Web** : www.hannibalease.com.tn

#### 2.1.2. Forme juridique et législation particulière

**Forme juridique** : Société Anonyme

**Législation particulière applicable** : Hannibal Lease, est une société anonyme régie par la loi 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers. Elle est également régie par les dispositions de la loi de finance n°2007-70 du 27 décembre 2007 relative à l'année 2008 qui a abrogé et modifié les anciennes dispositions relatives au leasing telles qu'instituées par la loi n°94 – 89 et 94-90 du 26 juillet 1994 relatives au leasing.

#### 2.1.3. Date de constitution et durée

**Date de constitution** : 11/07/2001  
**Durée** : 99 ans

#### 2.1.4. Objet social (Article 2 des statuts)

La société a pour objet d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, agricole, commercial et de service. Elle peut également effectuer toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.

**2.1.5. Registre de commerce** : B138962001

**2.1.6. Exercice social** : Du 1er Janvier au 31 Décembre

**2.1.7. Nationalité** : Tunisienne

#### 2.1.8. Régime fiscal

Droit commun régissant la fiscalité des sociétés de leasing et particulièrement les lois 94-89 et 94-90 du 26 Juillet 1994 portant dispositions fiscales relatives au leasing, la loi n°2000-98 du 25 Décembre 2000 portant loi de finances pour l'année 2001 et notifiant la déduction des amortissements financiers en remplacement des amortissements ordinaires par les sociétés de leasing, ainsi que la loi n°2007-70 du 27 Décembre 2007 portant loi de finances pour l'année 2008 et notifiant la suppression de la déduction des amortissements financiers pour les entreprises exerçant l'activité de leasing pour les contrats conclus à partir du premier Janvier 2008.

Par ailleurs la société bénéficie, en vertu de la loi n ° 2010-29 du 07 Juillet 2010, relative à l'encouragement des entreprises à l'admission de leurs actions à la Bourse au taux réduit de 20% sur une durée de cinq ans à partir de l'année 2013.

#### 2.1.9. Matricule fiscal

766 895 FAM 000

### **2.1.10. Capital social**

Le capital social de Hannibal Lease s'élève à 28 700 000 de dinars divisé en 5 740 000 d'actions de nominal 5<sup>e</sup> dinars chacune entièrement libérées.

### **2.1.11. Lieu où peuvent être consultés les documents de la société**

Siège de la société : Rue du Lac Malaren – Imm. Triki – Les Berges du Lac – 1053 Tunis.

### **2.1.12. Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, les obligataires, le CMF, la BVMT et Tunisie Clearing**

Mr Foued BOUAZRA,  
Chef de Département Contrôle de Gestion et Surveillance des Risques de Hannibal Lease  
Tél. : 71 139 400  
Fax : 71 139 460

### **2.1.13. Clauses statutaires particulières**

#### **Cession et transmission des actions (Article 10 des statuts)**

Les actions sont librement négociables.

Les actions ne sont négociables qu'après l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés. En cas d'augmentation de capital, les actions sont négociables dès la réalisation définitive de celle-ci. Après la dissolution de la société, elles demeurent négociables jusqu'à la clôture de la liquidation.

#### **Individualité des actions –nue propriété –usufruit (Article 12 des statuts) – modifié par l'AGE du 1<sup>er</sup> Juin 2016**

- I. Les actions sont indivisibles à l'égard de la société  
  
Les propriétaires indivis d'actions sont tenus de se faire représenter auprès de la société par un seul d'entre eux, considéré comme seul propriétaire ou par un mandataire unique ; en cas de désaccord, le mandataire unique peut être désigné en justice à la demande du copropriétaire le plus diligent.
- II. Les usufruitiers et nus-propriétaires doivent également se faire représenter par l'un d'entre eux, à défaut de convention contraire, l'usufruitier représente valablement le nu-propriétaire quelque soit la décision à prendre

#### **Assemblées générales (Article 21 des statuts) – modifié par l'AGE du 1<sup>er</sup> Juin 2016**

Les décisions collectives des actionnaires sont prises en assemblées générales, lesquelles sont qualifiées d'ordinaires, d'extraordinaires mixtes ou de spéciales selon la nature des décisions qu'elles sont appelées à prendre.

Les assemblées générales appelées à délibérer sur la vérification des apports, sur la nomination du premier conseil d'administration, sur la sincérité de la déclaration faite par le ou les fondateurs, sur les avantages particuliers, sont qualifiées d'assemblées générales constitutives.

Les assemblées spéciales réunissent les titulaires d'actions d'une catégorie déterminée pour statuer sur toute modification des droits des actions de cette catégorie. Ces assemblées sont convoquées et délibèrent selon les conditions qui lui sont propres et qui sont prévues par l'article 354 et suivant du Code des Sociétés Commerciales

Toute assemblée générale régulièrement constituée représente l'universalité des actionnaires. Les délibérations des assemblées générales obligent tous les actionnaires, même absents.

---

\* Réduction de la valeur nominale de 10 DT à 5 DT décidée par l'AGE du 16/07/2012.

### **Accès aux assemblées – Pouvoirs (Article 24 des statuts) – modifié par l'AGE du 1<sup>er</sup> Juin 2016**

- I. Tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées générales ordinaires et de participer aux délibérations, personnellement ou par mandataire, tant qu'il possède au moins dix (10) actions.

Plusieurs actionnaires peuvent se réunir pour atteindre le minimum prévu par les statuts et se faire représenter par l'un d'eux.

Le droit de participer à l'assemblée est subordonné à l'inscription des actions dans les registres de la société huit (8) jours au moins avant l'assemblée.

- II. Tout actionnaire peut se faire représenter par une personne de son choix. A cet effet, le mandataire doit justifier de son mandat.

Les représentants légaux d'actionnaires juridiquement incapables et les personnes physiques représentant des personnes morales actionnaires prennent part aux assemblées, qu'ils soient ou non personnellement actionnaires.

- III. Tout actionnaire peut voter par correspondance au moyen d'un formulaire établi et adressé à la société dans les conditions fixées par la loi. Le formulaire doit parvenir à la société un jour avant la date de la réunion de l'assemblée.

### **Feuille de présence – Bureau – Procès verbaux (Article 25 des statuts) – modifié par l'AGE du 1<sup>er</sup> Juin 2016**

- I. A chaque Assemblée est tenue une feuille de présence contenant les indications prescrites par la loi. Cette feuille de présence, dûment émargée par les actionnaires présents et les mandataires et à laquelle sont annexés les pouvoirs donnés à chaque mandataire, et le cas échéant les formulaires de vote par correspondance, sont certifiées exactes par le bureau de l'Assemblée.

- II. Les Assemblées sont présidées par le Président du Conseil d'Administration, ou en son absence, par un vice-président ou par un administrateur spécialement délégué à effet par le conseil.

Si l'Assemblée est convoquée par l'un ou les Commissaires aux Comptes, l'Assemblée est présidée par l'un d'eux. Dans tous les cas, à défaut de la personne habilitée ou désignée pour présider l'Assemblée, celle-ci élit son président.

Le Président de l'Assemblée Générale est assisté de deux scrutateurs, et d'un secrétaire, désignés par les actionnaires présents. Ils forment le bureau de l'Assemblée.

Les membres du bureau ont pour mission de vérifier, certifier et signer la feuille de présence, de veiller à la bonne tenue des débats, de régler les incidents de séance, de contrôler les votes émis, et d'en assurer la régularité et de veiller à l'établissement du procès verbal.

- III. Les procès-verbaux sont dressés et les copies ou extraits des délibérations sont délivrées et certifiées conformément à la loi.

### **Quorum – Vote – Nombre de voix (Article 26 des statuts)**

- I. Dans les assemblées générales ordinaires et extraordinaires, le quorum est calculé sur l'ensemble des actions composant le capital social et, dans les assemblées spéciales, sur l'ensemble des actions de la catégorie intéressée, déduction faite des actions privées du droit de vote en vertu des dispositions de la loi.

- II. En cas de vote par correspondance, le quorum est calculé compte tenu des actions des actionnaires ayant adressé leur formulaire dans le délai prescrit, lorsque l'assemblée est appelée à voter sur des résolutions inscrites à l'ordre du jour ou sur une proposition ayant pour objet ou pour effet d'amender ou de rendre inopérante, en tout ou en partie, une résolution figurant à

l'ordre du jour. En revanche, ces actions ne sont pas prises en compte lorsque l'assemblée est appelée à délibérer sur une question soulevée en séance.

- III. II. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. Chaque action de capital ou de jouissance donne droit à une voix au moins.
- IV. III. Au cas où des actions seraient nanties, le droit de vote est exercé par le propriétaire des titres. A cet effet, le créancier gagiste dépose, à la demande de son débiteur, les actions qu'il détient en gage, sous la forme et dans le délai indiqué dans la convocation.
- V. La société émettrice ne peut valablement voter avec des actions par elle souscrites, ou acquises ou prises en gage ; il n'est pas tenu compte de ces actions pour le calcul du quorum.
- VI. VI. Le vote a lieu et les suffrages sont exprimés, à main levée, ou par assis et levés, ou par appel nominal, selon ce qu'en décide le bureau de l'assemblée.

#### **Assemblée Générale Ordinaire (Article 27 des statuts)**

I. L'assemblée générale ordinaire est celle qui est appelée à prendre toutes décisions qui ne modifient pas les statuts.

Elle est réunie au moins une fois l'an dans les six mois de la clôture de l'exercice, pour statuer sur les comptes de l'exercice social précédent.

Elle a, entre autres pouvoirs, les suivants :

- discuter, approuver, redresser ou rejeter les états financiers ; toute délibération portant approbation des états financiers étant nulle si elle n'est pas précédée par la présentation des rapports du ou des commissaires aux comptes ;
- statuer sur la répartition et l'affectation du résultat en se conformant aux dispositions statutaires ;
- nommer et révoquer les administrateurs ;
- nommer le ou les commissaires aux comptes titulaires et suppléants ;
- approuver ou rejeter les nominations d'administrateurs faites à titre provisoire par le conseil d'administration ;
- fixer le montant des jetons de présence alloués au conseil d'administration ;
- statuer sur le rapport spécial des commissaires aux comptes concernant les conventions soumises à l'autorisation préalable du conseil d'administration ;
- autoriser les émissions d'obligations ordinaires; ainsi que la constitution des sûretés réelles qui pourraient leur être conférées ;
- autoriser les émissions de titres participatifs.

II. L'assemblée générale ne délibère valablement sur première convocation que si les actionnaires présents ou représentés ou ayant voté par correspondance détiennent le tiers au moins des actions conférant à leur titulaire le droit de vote.

Sur deuxième convocation, aucun quorum n'est requis.

Elle statue à la majorité des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés, y compris les actionnaires ayant voté par correspondance, dans le délai prescrit sous réserve des limitations et précisions mentionnées à l'article 26 ci-dessus.

### **Assemblée Générale Extraordinaire (Article 28 des statuts)**

I. L'assemblée générale extraordinaire est seule habilitée à modifier les statuts dans toutes leurs dispositions. Elle ne peut, à cet effet, augmenter les engagements des actionnaires, sous réserve des opérations résultant d'un regroupement d'actions régulièrement décidé et effectué.

Toutefois, les statuts peuvent être modifiés par le Président Directeur Général lorsque cette modification est effectuée en application de dispositions légales ou réglementaires qui la prescrivent. Les statuts sont soumis, dans leur version modifiée, à l'approbation de la première assemblée générale suivante.

II. L'assemblée générale extraordinaire ne délibère valablement que si les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent au moins sur première convocation, la moitié et, sur deuxième convocation, le tiers du capital.

A défaut de ce dernier quorum, la deuxième assemblée peut être prorogée à une date postérieure de deux mois au plus à celle à laquelle elle avait été convoquée.

Elle statue à la majorité des deux tiers des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés y compris les actionnaires ayant voté par correspondance, dans le délai prescrit sous réserve des limitations et précisions mentionnées à l'article 26.

III. Dans les assemblées générales extraordinaires appelées à délibérer sur l'approbation d'un apport en nature ou l'octroi d'un avantage particulier, l'apporteur ou le bénéficiaire dont les actions sont privées du droit de vote, n'a voix délibérative, ni pour lui-même ni comme mandataire.

IV. S'il existe plusieurs catégories d'actions, aucune modification ne peut être faite aux droits des actions d'une de ces catégories sans vote conforme d'une assemblée générale extraordinaire ouverte à tous les actionnaires et, en outre, sans vote également conforme d'une assemblée spéciale ouverte aux seuls propriétaires, des actions de la catégorie intéressée.

Les assemblées spéciales sont convoquées et délibèrent dans les mêmes conditions que l'assemblée générale extraordinaire sous réserve des dispositions particulières applicables aux assemblées de titulaires d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote.

### **Fixation - Affectation et répartition du résultat (Article 32 des statuts)**

Le compte de résultat qui récapitule les produits et charges de l'exercice fait apparaître par différence, après déduction des amortissements et des provisions, le bénéfice ou la perte de l'exercice.

La part de chaque actionnaire dans les bénéfices est déterminée proportionnellement à sa participation dans le capital social.

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs et ce, après déduction de ce qui suit :

- Une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ladite réserve atteint le dixième du capital social ;
- La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés ;
- Les réserves et fonds que l'assemblée générale juge utile de constituer.

L'assemblée générale peut, en outre, décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition, en indiquant expressément les postes de réserve sur lesquels les prélèvements sont effectués.

Aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres sont ou deviendraient à la suite de celle-ci, inférieurs au montant du capital augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer.

La perte, s'il en existe, est après l'approbation des comptes par l'assemblée générale, reportée à nouveau, pour être imputée sur les bénéfices des exercices ultérieurs jusqu'à extinction.

### **Mise en paiement des dividendes (Article 33 des statuts) – modifié par l'AGE du 1<sup>er</sup> Juin 2016**

Les modalités de mise en paiement des dividendes en numéraire sont fixées par l'Assemblée Générale.

La mise en paiement des dividendes décidée doit avoir lieu dans un délai maximum de trois mois à partir de la décision de l'Assemblée Générale.

Aucune répétition de dividende ne peut être exigée des actionnaires, sauf lorsque la distribution a été effectuée en violation des dispositions légales ou que la société établit que les bénéficiaires avaient connaissance du caractère irrégulier de cette distribution au moment de celle-ci ou ne pouvaient l'ignorer compte tenu des circonstances.

L'action en répétition des dividendes fictifs se prescrit par cinq années à partir de la date de la distribution. Elle se prescrit dans tous les cas par dix ans à partir de la date de décision de distribution.

Ce délai est relevé à quinze ans pour les actions en restitution intentées contre les dirigeants responsables de la décision de distribution des dividendes fictifs.

L'action en paiement des dividendes se prescrit par cinq ans à partir de la date de la tenue de l'Assemblée Générale qui a décidé la distribution.

### **2.2. Renseignements de caractère général concernant le capital de la société**

<b>Capital social</b>	: 28 700 000 dinars
<b>Nombre d'actions</b>	: 5 740 000 actions
<b>Nominal</b>	: 5 dinars <sup>†</sup>
<b>Forme des actions</b>	: Nominative
<b>Libération</b>	: Intégrale
<b>Catégorie</b>	: Ordinaire
<b>Jouissance</b>	: 1 <sup>er</sup> Janvier 2013

---

<sup>†</sup>Réduction de la valeur nominale de 10 DT à 5 DT décidée par l'AGE du 16/07/2012.

### 2.3. Evolution du capital social

Organe de décision	Nature de l'Opération	Evolution du capital		Capital souscrit		Montant libéré		Capital libéré		Valeur nominale en dinars
		Montant en dinars	Nombre d'actions	Montant en dinars	Nombre d'actions	Montant en dinars	Nombre d'actions	Montant en dinars	Nombre d'actions	
AGC du 11/07/2001	Capital initial	5 000 000	500 000	5 000 000	500 000	3 125 000	312 500	3 125 000	312 500	10
		-	-	-	-	1 087 500 <sup>(1)</sup>	108 750	4 212 500	421 250	10
		-	-	-	-	93750 <sup>(2)</sup>	9 375	4 306 250	430 625	10
		-	-	-	-	168750 <sup>(3)</sup>	16 875	4 475 000	447 500	10
		-	-	-	-	356250 <sup>(4)</sup>	35 625	4 831 250	483 125	10
AGE du 01/11/2005	Réduction du capital	-168 750 <sup>(5)</sup>	-16 875					4 831 250	483 125	10
AGE du 01/11/2005	Augmentation du capital en numéraire	5 168 750	516 875	5 168750 <sup>(6)</sup>	516 875	3 168 750	316 875	8 000 000	800 000	10
		-	-	-	-	2000000 <sup>(7)</sup>	200 000	10 000 000	1 000 000	10
AGE du 24/06/2008	Augmentation du capital en numéraire	10 000 000	1 000 000	10 000 000	1 000 000	10 000 000	1 000 000	20 000 000	2 000 000	10
AGE du 16/07/2012	Réduction de la valeur nominale de 10 DT à 5 DT	-	-			-	-	20 000 000	4 000 000	5
AGE du 17/04/2013	Augmentation du capital en numéraire par appel public à l'épargne	8 700 000	1 740 000	-	-			28 700 000	5 740 000	5

(1) libéré en 2002

(2) libéré en 2003

(3) libéré en 2004

(7) libéré en juillet 2007

(4) libéré en 2005 (avant l'AGE du 01/11/2005)

(5) correspondant à la partie non libérée du capital initial

(6) libéré à concurrence de 61,3% au moment de la souscription

## 2.4. Répartition du capital social et des droits de vote au 30/04/2017

### 2.4.1. Structure du capital au 30/04/2017

Actionnaires	Nombre d'actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en Dinars	% du capital et des droits de vote
<b>Actionnaires Tunisiens</b>	<b>486</b>	<b>4 619 624</b>	<b>23 098 120</b>	<b>80,48%</b>
<b>Personnes Morales</b>	<b>45</b>	<b>3 983 057</b>	<b>19 915 285</b>	<b>69,39%</b>
Ayant 3% et plus	5	3 342 876	16 714 380	58,24%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	9	542 556	2 712 780	9,45%
Public ayant au maximum 0,5%	31	97 625	488 125	1,70%
<b>Personnes Physiques</b>	<b>441</b>	<b>636 567</b>	<b>3 182 835</b>	<b>11,09%</b>
Ayant 3% et plus	0	0	0	0
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	4	317 730	1 588 650	5,54%
Public ayant au maximum 0,5%	437	318 837	1 594 185	5,55%
<b>Actionnaires Etrangers</b>	<b>5</b>	<b>1 055 375</b>	<b>5 276 875</b>	<b>18,39%</b>
<b>Personnes Morales</b>	<b>5</b>	<b>1 055 375</b>	<b>5 276 875</b>	<b>18,39%</b>
Ayant 3% et plus	2	874 750	4 373 750	15,24%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	1	160 000	800 000	2,79%
Public ayant au maximum 0,5%	2	20 625	103 125	0,36%
<b>Personnes Physiques</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Ayant 3% et plus	-	-	-	-
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	-	-	-	-
Public ayant au maximum 0,5%	-	-	-	-
<b>Total Actions en Circulation</b>	<b>491</b>	<b>5 674 999</b>	<b>28 374 995</b>	<b>98,87%</b>
<b>Actions Propres</b>	<b>1</b>	<b>65 001</b>	<b>325 005</b>	<b>1,13%</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>492</b>	<b>5 740 000</b>	<b>28 700 000</b>	<b>100,00%</b>

## 2.5. Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital social et des droits de vote au 30/04/2017

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	% du capital et des droits de vote
Investment Trust Tunisia S.A.	1 222 206	6 111 030	21,29%
Financière Tunisienne S.A.	1 026 250	5 131 250	17,88%
United Gulf Bank	640 000	3 200 000	11,15%
CTAMA	573 983	2 869 915	10,00%
Al Mal Investment Company	234 750	1 173 750	4,09%
MAE	312 889	1 564 445	5,45%
Amen Bank	207 548	1 037 740	3,62%
<b>TOTAL</b>	<b>4 217 626</b>	<b>21 088 130</b>	<b>73,48%</b>

## 2.6. Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 30/04/2017

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	% du capital et des droits de vote
Investment Trust Tunisia S.A.	1 222 206	6 111 030	21,29%
Financière Tunisienne S.A.	1 026 250	5 131 250	17,88%
United Gulf Bank	640 000	3 200 000	11,15%
MAE	312 889	1 564 445	5,45%
Tunis International Bank TIB	160 000	800 000	2,79%
YKH Holding	0	0	0,00%
M. Hedi Djilani	20 042	100 210	0,35%
M. Mohamed Hechmi Djilani	14 385	71 925	0,25%
M. Abderrazak Ben Ammar	10 000	50 000	0,17%
M. Zouheir Besbes	1435	7 175	0,03%
M. Ridha Ayed	0	0	0,00%
M. Youssef IDANI	0	0	0,00%
M. Rafik Moalla	18 537	92 685	0,32%
<b>TOTAL</b>	<b>3 425 744</b>	<b>17 128 720</b>	<b>59,68%</b>

### 2.6.1. Nombre d'actionnaires

Au 30/04/2017, le capital de Hannibal Lease est réparti entre 492 actionnaires dont :

- 51 actionnaires personnes morales ;
- 441 actionnaires personnes physiques.

## 2.7. Présentation générale du Groupe Hannibal Lease au 31/12/2016

### ➤ Hannibal Lease

La société Hannibal Lease a été créée en 2001 ayant pour objet principal le financement par le crédit-bail de biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, agricole, commercial et de service.

Le capital social actuel de Hannibal Lease s'élève à 28 700 000 dinars composé de 5 740 000 actions d'une valeur nominale de 5 dinars. Les titres de la société sont admis en Bourse depuis Juillet 2013.

En 2016, son Produit Net de Leasing a été de 22,5 MDT dégageant un bénéfice de 7,1 MDT.

### ➤ Amilcar LLD

La société Amilcar LLD est une société anonyme, créée en 2009 et ayant pour objet principal la location courte et longue durée de voitures.

Le capital social actuel de Amilcar LLD s'élève à 1 250 000 dinars et détenue à hauteur de 99,16% par Hannibal Lease.

En 2016, la société a enregistré un chiffre d'affaires de 3,3 MDT dégageant un bénéfice de 0,42MDT.

### ➤ Immobilière ECHARIFA

La société Immobilière ECHARIFA est une société anonyme, créée en 1994 et ayant pour objet principal la promotion immobilière.

Le capital social actuel d'immobilière ECHARIFA s'élève à 8 700 000 dinars et détenue à hauteur de 26,56% par HL.

En 2016, la société a enregistré un chiffre d'affaires nul et a dégagé un résultat net de 0,31MDT.

### ➤ Eclair PRYM

La société Eclair PRYM est une société à responsabilité limitée (SARL), créée en 2001 et ayant pour objet principal la fabrication de fermetures à glissières de tout genres.

Le capital social actuel de Eclair PRYM s'élève à 2 500 000 Dinars et détenue à hauteur de 24% par HL.

En 2016, la société a enregistré un chiffre d'affaires de 8,4 MDT dégageant un résultat après modification comptable de 0,32 MDT.

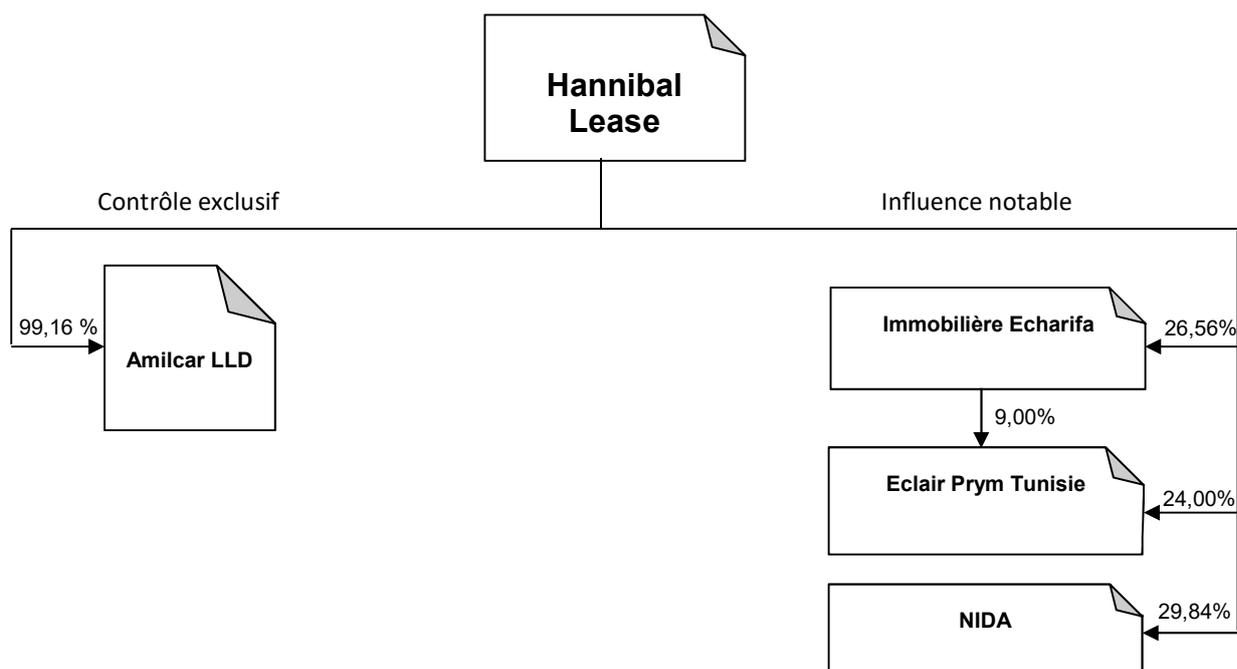
➤ **Société NIDA**

La société NIDA est une société à responsabilité limitée (SARL), créée en 2007 et ayant pour objet principal la location de bureaux et d'open spaces, infrastructures Télécom, services d'infrastructure, d'assistance et d'accompagnement à l'entreprise, aux entreprises Off Shore).

Le capital social actuel de NIDA s'élève à 13 200 000 Dinars et détenue à hauteur de 29,84% par HL.

En 2016, la société a enregistré un chiffre d'affaires de 2,9 MDT dégageant un bénéfice de 0,53 MDT.

**2.8. Schéma financier du Groupe Hannibal Lease au 31/12/2016**



**2.9. Tableau de participation entre les sociétés du Groupe Hannibal Lease au 31/12/2016**

	Hannibal Lease	Amilcar LLD (*)	Immobilière ECHARIFA (*)	Eclair PRYM (*)	Société NIDA
Hannibal Lease		99,16%	26,56%	24,00%	29,84%
Amilcar LLD					
Immobilière ECHARIFA				9,00%	
Eclair PRYM					
Société NIDA					

**2.10. Evènements récents modifiant le schéma financier du Groupe Hannibal Lease entre le 31/12/2016 et la date de l'élaboration du document de référence**

Néant.

(\*) Aux termes de l'article 75 de la loi 2016-48 du 11 juillet 2016, relative aux établissements de crédits « La banque ou l'établissement financier ne peut détenir directement ou indirectement plus de 20% des droits de vote ou du capital d'une même entreprise. Toutefois, la banque ou l'établissement financier peut, à titre temporaire, dépasser ce pourcentage lorsque la participation est faite en vue de permettre le recouvrement de ses créances.

Toutefois, la société Hannibal Lease détient 99,16% du capital de la société AMILCAR LLD, 26,56% dans la société Echarifa SA et 24% dans la société Eclair Prym SA, ce qui est non-conforme aux dispositions réglementaires en vigueur.

## 2.11. Chiffres clés des sociétés du Groupe Hannibal Lease au 31/12/2016

En dinars	Hannibal Lease	Amilcar LLD	Immobilière ECHARIFA	Eclair PRYM	Société NIDA
Capitaux propres	54 087 039	963 430	10 800 074	4 592 595	15 490 776
Produits d'exploitation	21 983 800	3297303	0	8 448 891	2 985 983
Résultat d'exploitation	9 807 564	887 071	-168 257	539 890	920 398
Résultat net après modifications comptables	7 068 169	425 419	314 117	327 149	529 846
Total Passifs	577 108 661	5 514 258	426 970	3 840 152	11 297 620
Charges financières nettes	30 433 146	466 258	13 332	102 707	207 972
Dividendes distribués 2016	3 157 000	0	609 000	0	0

## 2.12. Les engagements financiers des sociétés du Groupe Hannibal Lease au 31/12/2016

En dinars	Hannibal Lease	Amilcar LLD	Immobilière ECHARIFA	Eclair PRYM	Société NIDA	Total
Billets de trésorerie	-	-	-	-	-	0
Certificats de dépôt	46 500 000	-	-	-	-	46 500 000
Certificats de Leasing	52 000 000	-	-	-	-	52 000 000
Découvert	11 722 960	9 000	-	-	-	11 731 960
Emprunts obligataires	210 145 000	-	-	-	-	210 145 000
Crédits bancaires extérieurs	28 639 546	-	-	-	-	28 639 546
Crédits bancaires locaux	141 054 211	-	-	900 000	8 216 998	150 269 949
Crédits leasing	-	5 231 865	-	379 764	95 894	5 707 523
Comptes Courants Associés	-	100 000	-	600 000	-	700 000
<b>Total</b>	<b>490 061 717</b>	<b>5 340 865</b>	<b>0</b>	<b>1 879 764</b>	<b>8 312 892</b>	<b>505 693 978</b>

## 2.13. Politique actuelle et future de financement inter-sociétés du Groupe Hannibal Lease

En cas de besoin de liquidité, Hannibal Lease pourra faire appel aux entités du groupe pour des éventuelles émissions de billets de trésorerie.

## 2.14. Relation de Hannibal Lease avec les sociétés du Groupe au 31/12/2016

### 2.14.1. Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du Groupe

#### ▪ Prêts octroyés

1) Le conseil d'administration, réuni le 29 juillet 2015, a autorisé une avance en compte courant, d'un montant de 100.000 DT, accordée à la société « Amilcar LLD », dans laquelle Hannibal Lease détient 99,16% du capital. Ladite avance est rémunérée au taux de 8 % l'an.

Le produit constaté à ce titre, en 2016, s'élève à 8 000 dinars.

#### ▪ Crédits reçus

1) HL a réalisé, en 2015, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière ECHARIFA dans laquelle elle détient 26,56% du capital, pour un montant global de 4.000.000 DT, durant la période allant du 9 décembre 2015 au 28 janvier 2016, au taux facial de 7,25%

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2016 s'élève à 18.016 DT.

2) HL a réalisé, en 2016, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière ECHARIFA dans laquelle elle détient 26,56% du capital, pour un montant global de 82.500.000 DT, durant la période allant du 8 janvier 2016 au 22 janvier 2017, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2016, s'élève à 473.625 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2016, à 6.000.000 DT.

2) HL a réalisé, en 2016, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société NIDA dans laquelle elle détient 29,84% du capital, pour un montant global de 3.000.000 DT, durant la période allant du 16 juin 2016 au 14 septembre 2016, au taux facial de 6,75%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2016, s'élève à 16.781 DT.

#### **2.14.2. Les créances et les dettes commerciales avec les sociétés du groupe**

##### AMILCA LLD

Au cours de l'exercice 2016, HL a mis en force 42 contrats au profit de la société « Amilcar LLD », dans laquelle elle détient directement 99,16 % du capital, pour une valeur totale de 2 886 098 dinars.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 8 316 152 dinars.

La marge brute réalisée en 2016 sur ces contrats s'élève à 459 801 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2016, à 5 231 865 dinars.

##### NIDA SA

Au cours de l'exercice 2016, HL a mis en force un contrat au profit de la société « NIDA SA », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur de 158 673 dinars.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 290 141 dinars.

La marge brute réalisée en 2016 sur ces contrats s'élève à 2 562 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2016, à 81 268 dinars.

##### ECLAIR PRYM TUNISIE

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « ECLAIR PRYM TUNISIE », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 633 541 dinars

La marge brute réalisée en 2016 sur ces contrats s'élève à 45 944 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2016, à 379 764 dinars.

#### **2.14.3. Les apports en capitaux avec les sociétés du groupe**

**Reçus** : Néant

**Donnés** : Néant

#### **2.14.4. Dividendes et autres rémunérations encaissés par Hannibal Lease en 2016 et distribués par les autres sociétés du Groupe au titre de l'exercice 2015**

Néant.

#### **2.14.5. Dividendes et autres rémunérations distribués par Hannibal Lease en 2016 au titre de l'exercice 2015**

Néant.

#### **2.14.6. Garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues des sociétés du groupe**

##### **1) Garanties, sûretés réelles**

- **Données** : Néant

- **Reçues :** Néant

## 2) Les cautions

- **Données :** Néant
- **Reçues :** Néant

## 2.15. Relations commerciales entre Hannibal Lease et les sociétés du Groupe durant l'exercice 2016 :

### 2.15.1. Le chiffre d'affaires réalisé par Hannibal Lease avec les autres sociétés du groupe

#### 1) Encaissé :

##### AMILCA LLD

Au cours de l'exercice 2016, HL a mis en force 42 contrats au profit de la société « Amilcar LLD », dans laquelle elle détient directement 99,16 % du capital, pour une valeur totale de 2 886 098 dinars.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 8 316 152 dinars.

La marge brute réalisée en 2016 sur ces contrats s'élève à 459 801 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2016, à 5 231 865 dinars.

##### NIDA SA

Au cours de l'exercice 2016, HL a mis en force un contrat au profit de la société « NIDA SA », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur de 158 673 dinars.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 290 141 dinars.

La marge brute réalisée en 2016 sur ces contrats s'élève à 2 562 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2016, à 81 268 dinars.

##### ECLAIR PRYM TUNISIE

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « ECLAIR PRYM TUNISIE », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 633 541 dinars

La marge brute réalisée en 2016 sur ces contrats s'élève à 45 944 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2016, à 379 764 dinars.

#### 2) Décaissé : Néant

### 2.15.2. Les achats ou ventes d'immobilisations corporelles, incorporelles, financières ou autres éléments d'actifs avec les sociétés du groupe :

Néant.

### 2.15.3. Les prestations de service reçues ou données avec les sociétés du groupe :

Néant.

### 2.15.4. Les contrats de gestion

Néant.

### 2.15.5. Les contrats de location

Amilcar Location Longue Durée a conclu avec Hannibal Lease un contrat de location de voitures. Les voitures mises à la disposition de Hannibal Lease à fin 2016 sont au nombre de 10.

Les charges supportées au titre de l'année 2016 s'élèvent à 150 333 DT.

### 2.15.6. Les fonds gérés

Néant.

## **2.16. Relations de Hannibal Lease avec les autres parties liées au 31/12/2016**

### **2.16.1. Prêts octroyés et crédits reçus autres que les sociétés du groupe**

#### **Prêts octroyés**

Néant.

#### **Crédits reçus**

1- HL a réalisé, en 2015, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière AL KADIRIA dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 2.500.000 DT, durant la période allant du 21 décembre 2015 au 22 janvier 2016, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2016, s'élève à 9.709 DT

2- HL a réalisé, en 2016, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière AL KADRIA dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 23.000.000 DT, durant la période allant du 20 janvier 2016 au 14 janvier 2017, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2016, s'élève à 135.521 DT

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2016, à 1.000.000 DT.

3- HL a réalisé, en 2015, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Mr Abdelkader ESSEGHAIER, administrateur de HL, pour un montant global de 2.500.000 DT, durant la période allant du 21 décembre 2015 au 28 janvier 2016, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2016, s'élève à 10.309 DT.

4- HL a réalisé, en 2016, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Mr Abdelkader ESSEGHAIER, administrateur de HL, pour un montant global de 34.000.000 DT, durant la période allant du 20 janvier 2016 au 22 janvier 2017, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2016, s'élève à 195.776 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2016, à 3.000.000 DT.

5- HL a réalisé, en 2015, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 1.000.000 DT, durant la période allant du 20 décembre 2015 au 25 janvier 2016, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2016, s'élève à 4.204 DT.

6- HL a réalisé, en 2016, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 12.000.000 DT, durant la période allant du 19 janvier 2016 au 19 janvier 2017, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2016, s'élève à 69.062 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2016, à 1.000.000 DT.

7- HL a réalisé, en 2015, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société LES BATIMENTS MODERNES dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 1.000.000 DT, durant la période allant du 23 décembre 2015 au 22 janvier 2016, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2016, s'élève à 4.204 DT.

8- HL a réalisé, en 2016, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société LES BATIMENTS MODERNES dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 9.000.000 DT, durant la période allant du 22 janvier 2016 au 22 janvier 2017, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2016, s'élève à 49.845 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2016, à 1.000.000 DT.

9- HL a réalisé, en 2015, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société PRYM FASHION TUNISIE dans laquelle elle a des dirigeants en communs, pour un montant global de 500.000 DT, durant la période allant du 20 décembre 2015 au 19 janvier 2016, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2016, s'élève à 1.802 DT.

10- HL a réalisé, en 2016, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société PRYM FASHION TUNISIE dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 6.000.000 DT, durant la période allant du 19 janvier 2016 au 13 janvier 2017, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2016, s'élève à 34.832 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2016, à 500.000 DT.

#### **2.16.2. Créances et dettes commerciales autres que les sociétés du Groupe**

##### Cellcom

Au cours de l'exercice 2016, HL a mis en force 2 contrats au profit de la société « Cellcom », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur de 123 788 dinars.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 428 391 dinars.

La marge brute réalisée en 2016 sur ces contrats s'élève à 19 220 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2016, à 168 817 dinars.

##### AL ATABA Immobilière

Au cours de l'exercice 2016, HL a mis en force un contrat au profit de la société «AL ATABA Immobilière », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur de 90 015 dinars.

La marge brute réalisée en 2016 sur ce contrat s'élève à 1 469 dinars.

L'encours financier de ce contrat s'élève, au 31 décembre 2016, à 45457 dinars.

##### Société Financière Tunisienne

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la Société Financière Tunisienne, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, porte sur un montant de 300 000 dinars.

La marge brute réalisée en 2016 sur ce contrat s'élève à 26 019 dinars.

Au 31 décembre 2016, l'encours financier de ce contrat s'élève à 191 899 dinars.

#### MANUFACTURING INTLE COMPAGNY « MIC »

Au cours de l'exercice 2016, HL a mis en force 3 contrats au profit de la société « MANUFACTURING INTLE COMPAGNY (MIC) », dans laquelle elle a des administrateurs en commun, pour une valeur de 66 154 dinars.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 228 002 dinars.

La marge brute réalisée en 2016 sur ces contrats s'élève à 14 825 dinars.

Au 31 décembre 2016, l'encours financier de ces contrats s'élève à 143 055 dinars.

#### STE PRYM FASHION TUNISIE

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société PRYM FASHION TUNISIE, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 29 008 dinars.

La marge brute réalisée en 2016 sur ces contrats s'élève à 1 486 dinars.

Au 31 décembre 2016, l'encours financier de ces contrats s'élève à 8 991 dinars.

#### STE HMILA POUR LE COMMERCE ET INDUSTRIE

Au cours de l'exercice 2016, HL a mis en force 2 contrats au profit de la société HMILA POUR LE COMMERCE ET INDUSTRIE, dans laquelle elle a des administrateurs en commun, pour une valeur de 116 028 dinars.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 281 260 dinars.

La marge brute réalisée en 2016 sur ces contrats s'élève à 3 451 dinars.

Au 31 décembre 2016, l'encours financier de ces contrats s'élève à 113 996 dinars.

#### STE Y K H CONSULTING

Au cours de l'exercice 2016, HL a mis en force un contrat au profit de la société YKH CONSULTING, dans laquelle elle a des administrateurs en commun, pour une valeur de 82 194 dinars.

La marge brute réalisée en 2016 sur ce contrat s'élève à 2 389 dinars.

Au 31 décembre 2016, l'encours financier de ce contrat s'élève à 77 786 dinars.

#### STE YKH IMMOBILIERE

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société YKH IMMOBILIERE, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 69 933 dinars.

La marge brute réalisée en 2016 sur ces contrats s'élève à 2 316 dinars.

Au 31 décembre 2016, l'encours financier de ces contrats s'élève à 14 252 dinars.

#### STE HERMES CONSEIL

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « HERMES CONSEIL », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 102 681 dinars.

La marge brute réalisée en 2016 sur ces contrats s'élève à 682 dinars.

Au 31 décembre 2016, l'encours financier de ces contrats s'élève à 2 dinars.

### **2.16.3. Les apports en capitaux en 2016 autres que les sociétés du groupe**

Néant.

#### 2.16.4. Les dividendes encaissés par Hannibal Lease et distribués par les autres parties liées autres que les sociétés du Groupe

Néant.

#### 2.16.5. Les dividendes décaissés par Hannibal Lease et distribués par les parties liées autres que les sociétés du Groupe

Actionnaires	Dividende par action 2016	Nombre d'actions	Dividendes 2016
Investment Trust Tunisia S.A.	0,55	1 222 206	672 213
Financière Tunisienne S.A.	0,55	1 026 250	564 438
United Gulf Bank	0,55	640 000	352 000
Tunis International Bank TIB	0,55	160 000	88 000
YKH Holding	0,55	0	0
Mutuelle Assurance de l'Enseignement	0,55	312 889	172 089
M Hédi Djilani	0,55	20 042	11 023
M Abderrazak Ben Ammar	0,55	10 000	5 500
M Mohamed-Hechmi Djilani	0,55	14 385	7 912
M Zouhaier BESBES	0,55	1 435	789
M. Ridha Ayed	0,55	0	0
M. Youssef IDANI	0,55	0	0
M Rafik MOALLA	0,55	18 537	10 195
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>3 425 744</b>	<b>1 884 159</b>

#### 2.16.6. Garanties et suretés

##### Reçues

Néant.

##### Données

Néant.

#### 2.16.7. Transferts de ressources

Néant.

#### 2.16.8. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- Le conseil d'administration réuni le 27 Mai 2015, a nommé Mr Mohamed Hechmi DJILANI en qualité de Président Directeur Général de la société. Sa rémunération a été fixée par les comités de rémunération du 1<sup>er</sup> juin 2015 et du 1<sup>er</sup> juillet 2016. Cette rémunération est composée de salaires, de la prise en charge de la cotisation sociale, de l'assurance groupe et d'autres avantages sous forme d'une voiture de direction et la prise en charge des frais y afférents, ainsi que toutes les charges de représentation liées à sa fonction.

- Le conseil d'administration réuni le 27 Mai 2015 a nommé Mr Rafik MOALLA en qualité de Directeur Général Adjoint. Sa rémunération a été fixée par les comités de rémunération du 1<sup>er</sup> juin 2015 et du 1<sup>er</sup> juillet 2016. Cette rémunération est composée de salaires et d'une prime de bilan s'il y a lieu ainsi que la prise en charge de la cotisation sociale et de l'assurance groupe. Il bénéficie en outre d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents et d'une indemnité de départ à la retraite fixée à six salaires bruts à l'instar de tout le personnel ainsi que la prise en charge de toutes les charges de représentation liées à sa fonction.

- Les membres du conseil d'administration ainsi que les membres des comités issus du conseil sont rémunérés, au titre de 2016, par des jetons de présence et des rémunérations, approuvées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 1<sup>er</sup> juin 2016.

Les obligations et engagements de la société Hannibal Lease envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2016, sont détaillés au niveau du tableau ci-après :

	PDG		DGA		Membres du CA, du CPAI et du comité des Risques	
	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2016	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2016	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2016
<b>Avantages à court terme</b>	<b>277 027</b>	<b>1 629</b>	<b>289 691</b>	<b>62 413</b>	<b>112 500</b>	<b>112 500</b>
Rémunérations brutes	265 000	-	225 000	40 000	-	-
Charges sociales	6 976	1 629	57 254	22 413	-	-
Assurances	5 050	-	7 437	-	-	-
Jetons de présence et autres	-	-	-	-	112 500	112 500
<b>Avantages postérieurs à l'emploi (1)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>12 004</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
	<b>277 027</b>	<b>1 629</b>	<b>301 695</b>	<b>62 413</b>	<b>112 500</b>	<b>112 500</b>

(1) Le directeur général adjoint bénéficie, en cas de départ à la retraite et à l'instar de tout le personnel, d'une indemnité équivalente à 6 mois de salaires conformément à la convention sectorielle. Cet engagement est couvert par une police d'assurance.

Par ailleurs, Monsieur Rafik MOALLA assure la fonction de Président Directeur Général de la filiale « Amilcar Location Longue Durée », qui lui sert à ce titre une rémunération brute annuelle de 24.000 DT.

## 2.16.9. Relations commerciales

### 2.16.8.1 Le chiffre d'affaires réalisé par Hannibal Lease avec les autres parties liées

#### 1) Encaissé :

1- Au cours de l'exercice 2016, HL a mis en force 2 contrats au profit de la société « **Cellcom** », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur de 123 788 dinars.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 428 391 dinars.

La marge brute réalisée en 2016 sur ces contrats s'élève à 19 220 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2016, à 168 817 dinars.

2- Au cours de l'exercice 2016, HL a mis en force un contrat au profit de la société « **AL ATABA Immobilière** », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur de 90 015 dinars.

La marge brute réalisée en 2016 sur ce contrat s'élève à 1 469 dinars.

L'encours financier de ce contrat s'élève, au 31 décembre 2016, à 45 457 dinars.

3- Le contrat mis en force antérieurement au profit de la **Société Financière Tunisienne**, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, porte sur un montant de 300 000 dinars.

La marge brute réalisée en 2016 sur ce contrat s'élève à 26 019 dinars.

Au 31 décembre 2016, l'encours financier de ce contrat s'élève à 191 899 dinars.

4- Au cours de l'exercice 2016, HL a mis en force 3 contrats au profit de la société « **MANUFACTURING INTLE COMPAGNY (MIC)** », dans laquelle elle a des administrateurs en commun, pour une valeur de 66 154 dinars.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 228 002 dinars.

La marge brute réalisée en 2016 sur ces contrats s'élève à 14 825 dinars.

Au 31 décembre 2016, l'encours financier de ces contrats s'élève à 143 055 dinars.

5- Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société **PRYM FASHION TUNISIE**, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 29 008 dinars.

La marge brute réalisée en 2016 sur ces contrats s'élève à 1 486 dinars.

Au 31 décembre 2016, l'encours financier de ces contrats s'élève à 8 991 dinars.

6- Au cours de l'exercice 2016, HL a mis en force 2 contrats au profit de la société **HMILA POUR LE COMMERCE ET INDUSTRIE**, dans laquelle elle a des administrateurs en commun, pour une valeur de 116 028 dinars.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 281 260 dinars.

La marge brute réalisée en 2016 sur ces contrats s'élève à 3 451 dinars.

Au 31 décembre 2016, l'encours financier de ces contrats s'élève à 113 996 dinars.

7- Au cours de l'exercice 2016, HL a mis en force un contrat au profit de la société **YKH CONSULTING**, dans laquelle elle a des administrateurs en commun, pour une valeur de 82 194 dinars.

La marge brute réalisée en 2016 sur ce contrat s'élève à 2 389 dinars.

Au 31 décembre 2016, l'encours financier de ce contrat s'élève à 77 786 dinars.

8- Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société **YKH IMMOBILIERE**, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 69 933 dinars.

La marge brute réalisée en 2016 sur ces contrats s'élève à 2 316 dinars.

Au 31 décembre 2016, l'encours financier de ces contrats s'élève à 14 252 dinars.

9- Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « **HERMES CONSEIL** », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 102 681 dinars.

La marge brute réalisée en 2016 sur ces contrats s'élève à 682 dinars.

Au 31 décembre 2016, l'encours financier de ces contrats s'élève à 2 dinars.

1- **Décaissé** : Néant

#### **2.16.8.2 Cessions et acquisitions d'immobilisations corporelles, incorporelles, financières ou autres éléments d'actifs avec les autres parties liées :**

Néant.

##### **2.16.10. Prestations de services reçus ou données**

- **Données** : Néant
- **Reçues** :

Le conseil d'administration réuni le 26 avril 2016, a autorisé la convention d'assistance et de conseil conclue avec la société « HERMES CONSEIL » dirigée par Mr Abderrazak BEN AMMAR, administrateur de Hannibal Lease. Le niveau de rémunération annuelle rattachée à cette convention est plafonné à 50 000 dinars toutes taxes comprises.

La rémunération de cette société s'est élevée en 2016 à 29 040 dinars hors taxes, soit 32 525 dinars toutes taxes comprises.

##### **2.16.11. Contrat de location**

Néant.

#### **2.17. Dividendes**

Désignation	2016	2015	2014
Résultat Net	7 068 169	4 635 703	3 125 350
Montant global des dividendes	3 157 000	2 353 400	2 009 000
Capital social	28 700 000	28 700 000	28 700 000
Nombre d'actions	5 740 000	5 740 000	5 740 000
Dividende par action	0,550	0,410	0,350
Date de mise en paiement	15/06/2017	24/06/2016	25/06/2015

## 2.18. Marché des titres de l'émetteur

Les titres de capital de Hannibal Lease sont négociés au marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Les titres de créance de Hannibal Lease sont négociés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Il existe à fin Juillet 2017, dix emprunts obligataires en cours émis par l'émetteur qui sont cotés sur le marché obligataire.

- HL 2012/1 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 6,75% et/ou TMM+2% ;
- HL 2013/1 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 6,9% et/ou TMM+1,9% ;
- HL 2013/2 : Catégorie A : pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,2% et/ou TMM+2,2%  
Catégorie B : pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,35% ;
- HL 2014/1 : Catégorie A : pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,65% et/ou TMM+2,3%  
Catégorie B : pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,8% ;
- HL 2015/1 : Catégorie A : pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,7% et/ou TMM+2,3%  
Catégorie B : pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,85% ;
- HL 2015/1 subordonné : Catégorie A : pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,72% et/ou TMM+2,4%  
Catégorie B : pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,92% ;
- HL 2015/2 : Catégorie A : pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,65% et/ou TMM+2,35%  
Catégorie B : pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,85% ;
- HL 2016/1 : Pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,65% et/ou TMM+2,45% ;
- HL 2016/2 : Catégorie A : pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,65% et/ou TMM+2,35%  
Catégorie B : pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,85% ;
- HL 2017/1 : Catégorie A : pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,65% et/ou TMM+2,35%  
Catégorie B : pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,85%.

## 2.19. Notation de la société

Le 26 Juillet 2017, l'agence de notation Fitch Ratings a confirmé la note de « Hannibal Lease » à **BB (tun)** à long terme avec perspective stable, et **B (tun)** à court terme.

**BB+, BB, BB- (long terme)** : Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts reste sensible à l'évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières. Les signes « + » et « - » peuvent être utilisés pour marquer des nuances de qualité.

**B (court terme)** : Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure est très sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières.

## **LETTRE DE NOTATION**

Paris, le 26 Juillet 2017

Fitch ("Fitch") (voir définition ci-dessous) vérifie les notes suivantes :

Société	: Hannibal Lease S.A.
Note Nationale Long-Terme	: BB(tun)
Perspective	: Stable
Note Nationale Court-Terme	: B(tun)

Ces notes sont publiées et mises à jour sur le site web public de Fitch : [www.fitchratings.com](http://www.fitchratings.com)

Les notes attribuées par Fitch reposent sur les documents et informations fournis par l'émetteur et les tiers, sous réserve de la réception des documents définitifs de l'émission de titres. Pour établir et assurer le suivi de ses notes, Fitch s'appuie sur les informations factuelles qu'elle reçoit des émetteurs et des garants, ainsi que de toute autre source qu'elle juge crédible. Fitch procède à un examen raisonnable des informations factuelles qu'elle utilise, conformément à sa méthodologie de notation, et vérifie de manière raisonnable ces informations auprès de sources indépendantes, dans la mesure où de telles sources existent pour un titre donné ou une juridiction précise.

La nature de l'examen factuel de Fitch et l'ampleur des vérifications obtenues auprès de tiers varient en fonction du titre noté et de son émetteur, et d'un ensemble d'autres facteurs tels que les obligations et pratiques en vigueur dans la juridiction dans laquelle le titre noté est offert et vendu et/ou dans laquelle l'émetteur est domicilié, la disponibilité et la nature des informations publiques existantes, l'accès à l'équipe dirigeante de l'émetteur et ses conseillers, la disponibilité des vérifications déjà effectuées par des tiers, telles que rapports d'audit, lettres de procédures convenues, évaluations, rapports actuariels, rapports d'ingénierie, avis juridiques et autres rapports fournis par des tiers, et la disponibilité de sources de vérification par des tiers indépendantes et compétentes, pour le titre spécifique ou dans la juridiction spécifique de l'émetteur.

Les utilisateurs des notes de Fitch doivent comprendre que ni une enquête approfondie sur les points de fait, ni un contrôle effectué par des tiers ne peuvent garantir que toutes les informations sur lesquelles Fitch se fonde pour établir sa notation seront précises et complètes. En fin de compte, l'émetteur et ses conseillers assument la responsabilité de l'exactitude des informations qu'ils fournissent à Fitch et au marché en transmettant leurs documents et autres rapports. Pour émettre ses notes, Fitch doit s'appuyer sur le travail des experts, notamment des auditeurs indépendants pour les états financiers, et des avocats pour les aspects juridiques et fiscaux. Par ailleurs, les notes sont par nature prévisionnelles et intègrent des hypothèses et des pronostics sur des événements futurs, par nature impossibles à vérifier en tant que faits. En conséquence, malgré les vérifications menées sur

les faits existants, les notes peuvent être affectées par des événements futurs ou des conditions qui n'étaient pas attendus au moment de leur émission ou de leur confirmation.

Fitch s'emploie à continuellement améliorer ses critères et méthodologies de notation, des mises à jour périodiques sont ainsi effectuées sur son site web des descriptions des critères et méthodologies applicables aux différents types de titres. Les critères et méthodologies utilisées pour déterminer une action sur une note sont ceux en vigueur au moment où cette action sur la note est réalisée, soit à la date du commentaire de Fitch de cette action sur la note. Chaque commentaire d'action sur une note fournit des informations sur les critères et méthodologies utilisés pour aboutir à la note considérée, ces critères et méthodologies pouvant éventuellement différer des critères et méthodologies généraux applicables à ce type de titre tel qu'apparaissant sur le site web à ce moment. Pour cette raison, vous êtes invités à toujours consulter le commentaire de l'action sur une note pour être précisément informés des fondements de cette note.

Les notes sont fondées sur des méthodes et des critères établis, soumis par Fitch à des évaluations et des mises à jour permanentes. Dans ce contexte, les notes sont le fruit d'un travail collectif de Fitch et aucun individu ni groupe d'individus ne saurait en être tenu pour seul responsable. Tous les auteurs des rapports de Fitch sont collectifs. Les individus identifiés dans un rapport de Fitch ont contribué aux opinions qu'il contient, mais sans en être les seuls responsables. Ils ne sont nommés qu'à des fins de contact.

En aucune façon les notes ne peuvent être assimilées à une recommandation ou une suggestion directe ou indirecte d'acheter, de vendre, de réaliser ou de conserver tout investissement, prêt ou titre ; de même, elles ne recommandent pas, ni ne suggèrent, la mise en place d'une stratégie d'investissement à l'égard de tout investissement, prêt, titre, ou tout émetteur. Les notes n'expriment aucun avis sur l'adéquation du prix du marché, la pertinence de tout investissement, prêt ou titre pour un investisseur particulier (incluant, sans limitation, tout traitement comptable et/ou réglementaire) ou la fiscalité (exonération ou imposition) des paiements réalisés au titre de tout investissement, prêt ou titre. Fitch n'est pas votre conseiller et ne vous fournit, ni ne fournit à aucun tiers, aucun conseil financier ni services juridiques, d'audit, comptables, d'expertise, d'évaluation ou actuariels. En aucun cas une confirmation de note ne saurait se substituer à de tels conseils ou services.

Fitch ne consent pas à ce que ses notations figurent dans tout document d'offre dès lors que son consentement pour ce faire serait requis par les lois applicables, que ce soit aux États-Unis, au Royaume-Uni ou dans tout autre pays. Pour lever toute ambiguïté, en l'absence de toute loi ou réglementation exigeant le consentement de Fitch pour faire figurer les notations de Fitch dans un document d'offre donné dans un pays donné, Fitch ne s'oppose pas à ce que ses notations figurent dans ledit document d'offre dans ledit pays. Fitch fait observer qu'il vous incombe d'établir quelles sont les exigences légales et réglementaires de tout pays donné. Fitch ne consent pas à ce qu'un quelconque document écrit communiquant sa notation figure dans un document d'offre, à moins que cela ne soit requis par une loi ou réglementation applicable dans la juridiction où la notation a eu lieu. Vous reconnaissez que Fitch n'a pas consenti ni ne consentira à être désignée « expert » dans le cadre de toute déclaration d'enregistrement (registration statement) ou autre document déposé au titre des lois sur les valeurs mobilières aux États-Unis, au Royaume-Uni ou autres lois applicables sur les valeurs mobilières, y compris, sans que cela ne soit limitatif, l'article 7 de la loi

# FitchRatings

américaine de 1933 sur les valeurs mobilières (Securities Act), telle qu'amendée. Fitch n'a pas la qualité de « souscripteur » (underwriter) ou « vendeur » (seller), tels que ces termes sont définis par les lois applicables sur les valeurs mobilières ou autres directives, règles ou recommandations réglementaires, y compris, sans que cela ne soit limitatif, les articles 11 et 12(a)(2) de la loi américaine de 1933 sur les valeurs mobilières (Securities Act), telle qu'amendée, et Fitch n'a pas non plus rempli les fonctions ou effectué les tâches associées à un « souscripteur » ou un « vendeur ».

Rien dans la présente lettre ne vise à créer une relation fiduciaire entre Fitch et vous, ou entre Fitch et tout utilisateur de ses notes, et elle ne saurait être interprétée dans ce sens.

Fitch demande à l'émetteur et aux autres parties de lui communiquer rapidement toute information susceptible d'affecter les notes, afin que ces dernières demeurent appropriées. Les notes peuvent être relevées, abaissées, supprimées ou placées sous surveillance suite à une modification des informations, la survenue de nouvelles informations, un changement dans leur exactitude ou leur inadéquation, ou pour toute autre raison jugée suffisante par Fitch.

Dans cette lettre, « Fitch » désigne Fitch Ratings, Inc. et Fitch Ratings Ltd et toute filiale de celles-ci, ainsi que leurs ayants droit.

Sincères salutations,



Eric Dupont  
Senior Director

## Chapitre 3- Renseignements concernant l'activité de l'émetteur et son évolution

### 3.1. Présentation de la société

Hannibal Lease est une société anonyme au capital de 28 700 000 Dinars créée en 2001.

Elle a pour objet le financement des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage industriel ou professionnel dans les différents secteurs économiques. Toutefois, son activité est orientée principalement vers les véhicules de tourisme, les véhicules utilitaires et les poids lourds.

L'année 2013 a été marquée par l'introduction de la société HL sur le marché principal de la Bourse de Tunis à travers une augmentation de capital en numéraire de 1 740 000 actions nouvelles d'une valeur nominale de cinq dinars chacune, représentant 30,31% du capital après la réalisation de ladite augmentation et ce faisant passer le capital de la société de 20 000 000 dinars à 28 700 000 dinars.

### 3.2. Activité de la société au 31/12/2016

Durant l'exercice 2016, la part de marché de Hannibal Lease dans le total des approbations du secteur a progressé à 21,7% contre 17,3% par rapport à la même période en 2015. En effet, Hannibal Lease affiche au 31/12/2016 une progression de 40,2% des approbations par rapport à la même période de 2015 atteignant un montant de 524,2 MDT contre 373,9 MDT au 31/12/2015.

Les mises en force ont suivi l'évolution globale du marché avec une amélioration de la part de marché de Hannibal Lease aux alentours de 20,8% (contre 15,8% au 31/12/2015). La progression des Mises en Force sont passés de 273,3 MDT au 31/12/2015 à 388,2 MDT au 31/12/2016, soit une progression de 42%.

L'encours financier de Hannibal Lease au 31/12/2016 représente 17,2% de l'encours du secteur alors qu'il représentait 13,5% à la même date en 2015.

Les encours sont passés de 426,5 MDT au 31/12/2015 à 574,5 MDT au 31/12/2016, soit une progression de 34,7%.

#### Situation de « Hannibal Lease » par rapport au secteur du Leasing au 31/12/2016

	Secteur en MDT**			HL en MDT			Part de Hannibal Lease (%)		
	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2016*	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014
Approbations	2 417,8	2 162,3	1 963,0	524,2	373,9	306,3	21,7%	17,3%	15,6%
Mises en Forces	1 862,3	1 729,4	1 606,3	388,2	273,3	234,1	20,8%	15,8%	14,6%
Encours financier	3 339,3	3 167,3	2 870,7	574,5	426,5	352,8	17,2%	13,5%	12,3%

\*Chiffres audités

\*\*Source : CIL

#### 3.2.1. Evolution des approbations

Le montant des approbations s'élève au 31/12/2016 à 524,2 MDT contre 373,9 MDT au 31/12/2015, soit une croissance de 40,2%.

Le nombre de dossiers approuvés est passé de 6 112 pendant 2015 à 7 563 en 2016, soit une hausse de 23,7%, le montant moyen d'approbations est en hausse de 13,1% au 31/12/2016 atteignant 0,069 MDT contre 0,061 au 31/12/2015.

#### Nombre des approbations

	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	Variation 2016/2015
Nombre d'approbations	7 563	6 112	5 022	23,7%
Montant (MD)	524,2	373,9	306,3	40,2%
<b>Montant Moyen des approbations (MD)</b>	<b>0,069</b>	<b>0,061</b>	<b>0,061</b>	<b>13,1%</b>

### Répartition sectorielle des approbations

En MDT

Répartition par secteur	Au 31/12/2016*			Au 31/12/2015			Au 31/12/2014			Variation 2016/2015
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Agriculture	1 745	65,0	12,4%	1 352	52,1	13,9%	970	39,3	12,8%	24,8%
BTP	930	142,3	27,1%	583	65	17,4%	483	34,5	11,3%	118,9%
Industrie	558	51,5	9,8%	477	36,1	9,7%	416	42,1	13,7%	42,6%
Tourisme	596	49,7	9,5%	551	45,7	12,2%	526	38,6	12,6%	8,8%
Services	3 734	215,7	41,1%	3 149	175	46,8%	2 627	151,8	49,6%	23,2%
<b>Approbations totales</b>	<b>7 563</b>	<b>524,2</b>	<b>100,0%</b>	<b>6 112</b>	<b>373,9</b>	<b>100,0%</b>	<b>5 022</b>	<b>306,3</b>	<b>100,0%</b>	<b>40,2%</b>

\*Chiffres audités

### Répartition des approbations par type d'équipement

En MDT

Répartition par type d'équipement	Au 31/12/2016*			Au 31/12/2015			Au 31/12/2014			Variation 2016/2015
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Véhicule Tourisme	3 595	168,7	32,2%	2 963	140,9	37,7%	2 230	106,9	34,9%	19,7%
Véhicule Utilitaire	2 391	90,2	17,2%	2 017	72,2	19,3%	1 683	58,6	19,1%	24,9%
Véhicule Lourd	1036	168,9	32,2%	732	90,8	24,3%	711	89	29,1%	86,0%
Matériel Spécifique	484	71,9	13,7%	342	40,3	10,8%	347	34,7	11,3%	78,5%
Immobilier	57	24,6	4,7%	58	29,7	7,9%	51	17,1	5,6%	-17,3%
<b>Approbations totales</b>	<b>7 563</b>	<b>524,2</b>	<b>100,0%</b>	<b>6 112</b>	<b>373,9</b>	<b>100,0%</b>	<b>5 022</b>	<b>306,3</b>	<b>100,0%</b>	<b>40,2%</b>

\*Chiffres audités

### 3.2.2. Evolution des mises en forces

Les mises en forces totales sont passées de 273,3 MDT au 31/12/2015 à 388,2 MDT au 31/12/2016, soit une amélioration de 42%. Le nombre de dossiers est passé de 4 770 dossiers en 2015 à 5 961 pour la même période de 2016 enregistrant ainsi une hausse de 25%. En ce qui concerne le montant moyen par dossier, Hannibal Lease a enregistré une hausse de 14% le faisant passer de 0,057 MDT au 31/12/2015 à 0,065 au 31/12/2016.

#### Nombre de contrats mis en force

	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	Variation 2016/2015
Nombre de mises en force	5 961	4 770	4 045	25,0%
Montant (MD)	388,2	273,3	234,1	42,0%
<b>Montant Moyen par contrat (MD)</b>	<b>0,065</b>	<b>0,057</b>	<b>0,058</b>	<b>14,0%</b>

### Répartition sectorielle des mises en force

En MDT

Répartition par secteur	Au 31/12/2016*			Au 31/12/2015			Au 31/12/2014			Variation 2016/2015
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Agriculture	1 401	51,9	13,4%	1 060	39	14,3%	790	30,7	13,1%	33,1%
BTP	710	97,9	25,2%	438	46,3	17,0%	374	25,4	10,9%	111,4%
Industrie	458	39,1	10,1%	367	24,8	9,1%	342	33,1	14,1%	57,7%
Tourisme	487	37,4	9,6%	493	37,3	13,6%	462	32,9	14,1%	0,3%
Services	2 905	161,9	41,7%	2 412	126	46,1%	2 077	112	47,8%	28,5%
<b>Mises en force totales</b>	<b>5 961</b>	<b>388,2</b>	<b>100,0%</b>	<b>4 770</b>	<b>273,3</b>	<b>100,0%</b>	<b>4 045</b>	<b>234,1</b>	<b>100,0%</b>	<b>42,0%</b>

\*Chiffres audités

### Répartition des mises en force par type d'équipement

En MDT

Répartition par type d'équipement	Au 31/12/2016*			Au 31/12/2015			Au 31/12/2014			Variation 2016/2015
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Véhicule Tourisme	2 886	134,1	34,5%	2 427	114,1	41,7%	1 890	89,9	38,4%	17,5%
Véhicule Utilitaire	1 854	72,1	18,6%	1 518	54,4	19,9%	1 332	47,3	20,2%	32,6%
Véhicule Lourd	782	120,3	31,0%	510	61,1	22,4%	511	61,1	26,1%	96,9%
Matériel Spécifique	400	49,5	12,7%	289	28,9	10,6%	280	26,7	11,4%	71,2%
Immobilier	39	12,2	3,1%	26	14,8	5,4%	32	9,2	3,9%	-17,8%
<b>Mises en force totales</b>	<b>5 961</b>	<b>388,2</b>	<b>100,0%</b>	<b>4 770</b>	<b>273,3</b>	<b>100,0%</b>	<b>4 045</b>	<b>234,1</b>	<b>100,0%</b>	<b>42,0%</b>

\*Chiffres audités

### 3.2.3. Evolution de l'encours financier

Au 31/12/2016, les encours financiers de la société ont atteint 574,5 MDT contre 426,5 MDT au 31/12/2015, soit une évolution de 34,7%. Le nombre de contrat a atteint 16 654 contrats, soit une hausse de 23,5% par rapport à 2015. Toutefois, le montant moyen par contrat a atteint 0,034 MDT au 31/12/2016, en réalisant un progrès de 6,3% par rapport à la même période en 2015.

#### Nombre de contrats en-cours

	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	Variation 2016/2015
Nombre de contrats encours	16 654	13 487	11 320	23,5%
Montant (MD)	574,5	426,5	352,8	34,7%
<b>Montant Moyen par contrat (MD)</b>	<b>0,034</b>	<b>0,032</b>	<b>0,031</b>	<b>6,3%</b>

### Répartition sectorielle de l'encours financier

En MDT

Répartition par secteur	Au 31/12/2016*			Au 31/12/2015			Au 31/12/2014			Variation 2016/2015
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Agriculture	3 644	72,4	12,6%	2 694	52,3	12,3%	2 056	37,6	10,7%	38,4%
BTP	1 702	122,8	21,4%	1 217	67,8	15,9%	1 019	52,3	14,8%	81,1%
Industrie	1 347	59,2	10,3%	1 165	44,8	10,5%	1 063	40,5	11,5%	32,1%
Tourisme	1 415	53,2	9,3%	1 310	48,1	11,3%	1 163	40,9	11,6%	10,6%
Services	8 546	266,9	46,5%	7 101	213,5	50,1%	6 019	181,5	51,5%	25,0%
<b>Encours total</b>	<b>16 654</b>	<b>574,5</b>	<b>100,0%</b>	<b>13 487</b>	<b>426,5</b>	<b>100,0%</b>	<b>11 320</b>	<b>352,8</b>	<b>100,0%</b>	<b>34,7%</b>

\*Chiffres audités

### Répartition de l'encours financier par type d'équipement

En MDT

Répartition par type d'équipement	Au 31/12/2016*			Au 31/12/2015			Au 31/12/2014			Variation 2016/2015
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Véhicule Tourisme	7 776	194,9	33,9%	6 230	154,9	36,3%	4 985	120,4	34,1%	25,8%
Véhicule Utilitaire	5 411	106,8	18,6%	4 361	82,1	19,2%	3 630	66,8	18,9%	30,1%
Véhicule Lourd	2 157	165,8	28,9%	1 794	109,4	25,7%	1 693	99,3	28,1%	51,6%
Matériel Spécifique	1 160	72,2	12,6%	972	49	11,5%	889	42,7	12,1%	47,3%
Immobilier	150	34,8	6,1%	130	31	7,3%	123	23,6	6,7%	12,3%
<b>Encours total</b>	<b>16 654</b>	<b>574,5</b>	<b>100,0%</b>	<b>13 487</b>	<b>426,5</b>	<b>100,0%</b>	<b>11 320</b>	<b>352,8</b>	<b>100,0%</b>	<b>34,7%</b>

\*Chiffres audités

**Evolution des engagements de la société sur la clientèle au cours des trois derniers exercices**

	<b>31/12/2016</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
<b>Créances courantes (classe 0 et 1) (Bilan et Hors Bilan)</b>	<b>620 428 625</b>	<b>458 392 489</b>	<b>363 265 437</b>
<b>Créances classées</b>	<b>30 485 830*</b>	<b>25 656 457</b>	<b>23 753 576</b>
Classe 2	2 409 360	1 478 208	1 005 979
Classe 3	2 331 720	1 072 425	1 248 549
Classe 4	25 744 750	23 105 824	21 499 048
<b>Total Engagements (Bilan et Hors Bilan)</b>	<b>650 914 455*</b>	<b>484 048 946</b>	<b>387 019 013</b>
<b>Provisions et Agios réservés sur créances classées</b>	<b>21 757 171</b>	<b>19 177 183</b>	<b>16 816 292</b>
Provisions affectées	20 335 791	18 073 363	15 795 064
Produits réservés	1 421 380	1 103 820	1 021 228
<b>Ratio des créances classées</b>	<b>4,68%</b>	<b>5,30%</b>	<b>6,14%</b>
<b>Ratio de couverture des créances classées (le cumul des produits réservés et des provisions sur créances classées)</b>	<b>71,37%</b>	<b>74,75%</b>	<b>70,79%</b>

\* Les chiffres relatifs au 31/12/2016 sont des chiffres audités et différents des chiffres publiés au niveau des indicateurs d'activité de Hannibal Lease au 31/12/2016.

### 3.3. Activité de la société au 30/06/2017

Hannibal Lease affiche au 30/06/2017 une progression de 41,1% des approbations par rapport à la même période de 2016 atteignant un montant de 361,7 MDT contre 258,1 MDT au 30/06/2016.

La progression des Mises en Force sont passés de 192,4 MDT au 30/06/2016 à 263,4 MDT au 30/06/2017, soit une progression de 36,9%.

Les encours sont passés de 507,3 MDT au 30/06/2016 à 686,7 MDT au 30/06/2017, soit une progression de 35,4%.

#### Situation de « Hannibal Lease » par rapport au secteur du Leasing au 30/06/2017

	Secteur en MDT (*)			HL en MDT			Part de Hannibal Lease (%)		
	30/06/2017(**)	30/06/2016	31/12/2016	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Approbations	1 569,9	1 234,4	2 417,8	361,7	258,1	524,2	23,0%	20,9%	21,7%
Mises en Forces	1 214,2	913,2	1 862,3	263,4	192,4	388,2	21,7%	21,1%	20,8%
Encours financier	3 699,0	3 141,9	3 339,3	686,7	507,3	574,5	18,6%	16,1%	17,2%

\* Source : CIL

\*\* : Chiffres non audités

#### 3.3.1. Evolution des approbations

Le montant des approbations s'élève au 30/06/2017 à 361,7 MDT contre 258,1 MDT au 30/06/2016, soit une croissance de 40,1%.

Le nombre de dossiers approuvés est passé de 3 796 au deuxième trimestre 2016 à 4 297 pour la même période en 2017, soit une hausse de 13,2%.

Le montant moyen d'approbations est en hausse de 23,5% atteignant 0,084 MDT au 30/06/2017 contre 0,068 au 30/06/2016.

#### Nombre des approbations

	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016	Variation 2T 2017/2016
Nombre d'approbations	4 297	3 796	7 563	13,2%
Montant (MD)	361,7	258,1	524,2	40,1%
<b>Montant Moyen des approbations (MD)</b>	<b>0,084</b>	<b>0,068</b>	<b>0,069</b>	<b>23,5%</b>

#### Répartition sectorielle des approbations

En MDT

Répartition par secteur	Au 30/06/2017			Au 30/06/2016			Au 31/12/2016			Variation 2T 2017/2016
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Agriculture	854	34,1	9,4%	871	31,1	12,0%	1 745	65	12,4%	9,6%
BTP	517	81,6	22,6%	467	73,4	28,4%	930	142,3	27,1%	11,2%
Industrie	338	53,5	14,8%	288	28,8	11,2%	558	51,5	9,8%	85,8%
Tourisme	445	44,5	12,3%	334	29,2	11,3%	596	49,7	9,5%	52,4%
Services	2 143	148	40,9%	1 836	95,6	37,0%	3 734	215,7	41,1%	54,8%
<b>Approbations totales</b>	<b>4 297</b>	<b>361,7</b>	<b>100,0%</b>	<b>3 796</b>	<b>258,1</b>	<b>100,0%</b>	<b>7 563</b>	<b>524,2</b>	<b>100,0%</b>	<b>40,1%</b>

### Répartition des approbations par type d'équipement

En MDT

Répartition par type d'équipement	Au 30/06/2017			Au 30/06/2016			Au 31/12/2016			Variation 2T 2017/2016
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Véhicule Tourisme	2 017	113,3	31,3%	1 840	87,6	33,9%	3 595	168,7	32,2%	29,3%
Véhicule Utilitaire	1 280	53,4	14,8%	1 161	42,9	16,6%	2 391	90,2	17,2%	24,5%
Véhicule Lourd	648	107,9	29,8%	517	81,1	31,4%	1 036	168,9	32,2%	33,0%
Matériel Spécifique	325	68,6	19,0%	243	36,1	14,0%	484	71,9	13,7%	90,0%
Immobilier	27	18,5	5,1%	35	10,4	4,0%	57	24,6	4,7%	77,9%
<b>Approbations totales</b>	<b>4 297</b>	<b>361,7</b>	<b>100,0%</b>	<b>3 796</b>	<b>258,1</b>	<b>100,0%</b>	<b>7 563</b>	<b>524,2</b>	<b>100,0%</b>	<b>40,1%</b>

### 3.3.2. Evolution des mises en forces

La progression des Mises en Force sont passés de 192,4 MDT au 30/06/2016 à 263,4 MDT au 30/06/2017, soit une progression de 36,9%.

Le nombre de dossiers est passé de 2 982 dossiers au 30/06/2016 à 3 352 pour la même période de 2017 enregistrant ainsi une hausse de 12,4%. En ce qui concerne le montant moyen par dossier, Hannibal Lease a enregistré une hausse de 21,5% le faisant passer de 0,065 MDT au 30/06/2016 à 0,079 au 30/06/2017.

#### Nombre de contrats mis en force

	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016	Variation 2T 2017/2016
Nombre de mises en force	3 352	2 982	5 961	12,4%
Montant (MD)	263,4	192,4	388,2	36,9%
<b>Montant Moyen par contrat (MD)</b>	<b>0,079</b>	<b>0,065</b>	<b>0,065</b>	<b>21,5%</b>

### Répartition sectorielle des mises en force

En MDT

Répartition par secteur	Au 30/06/2017			Au 30/06/2016			Au 31/12/2016			Variation 2T 2017/2016
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Agriculture	673	26,5	10,1%	691	24,4	12,7%	1 401	51,9	13,4%	8,6%
BTP	410	66,8	25,4%	356	51,6	26,8%	710	97,9	25,2%	29,5%
Industrie	262	26,6	10,1%	240	19,8	10,3%	458	39,1	10,1%	34,3%
Tourisme	378	34,1	12,9%	262	22,2	11,5%	487	37,4	9,6%	53,6%
Services	1 629	109,4	41,5%	1 433	74,4	38,7%	2 905	161,9	41,7%	47,0%
<b>Mises en force totales</b>	<b>3 352</b>	<b>263,4</b>	<b>100,0%</b>	<b>2 982</b>	<b>192,4</b>	<b>100,0%</b>	<b>5 961</b>	<b>388,2</b>	<b>100,0%</b>	<b>36,9%</b>

### Répartition des mises en force par type d'équipement

En MDT

Répartition par type d'équipement	Au 30/06/2017			Au 30/06/2016			Au 31/12/2016			Variation 2T 2017/2016
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Véhicule Tourisme	1 593	90,3	34,3%	1 476	69,7	36,2%	2 886	134,1	34,5%	29,6%
Véhicule Utilitaire	333	52	19,7%	892	33,3	17,3%	1 854	72,1	18,6%	56,2%
Véhicule Lourd	1 187	68,5	26,0%	399	59,1	30,7%	782	120,3	31,0%	15,9%
Matériel Spécifique	216	34,7	13,2%	188	22,4	11,6%	400	49,5	12,8%	54,9%
Immobilier	23	17,9	6,8%	27	7,9	4,1%	39	12,2	3,1%	126,6%
<b>Mises en force totales</b>	<b>3 352</b>	<b>263,4</b>	<b>100,0%</b>	<b>2 982</b>	<b>192,4</b>	<b>100,0%</b>	<b>5 961</b>	<b>388,2</b>	<b>100,0%</b>	<b>36,9%</b>

### 3.3.3. Evolution de l'encours financier

Les encours sont passés de 507,3 MDT au 30/06/2016 à 686,7 MDT au 30/06/2017, soit une progression de 35,4%.

Le nombre de contrat a atteint 18 311 contrats, soit une hausse de 21,9% par rapport à 2016. Toutefois, le montant moyen par contrat a atteint 0,038 MDT au 30/06/2017, réalisant un progrès de 11,7% par rapport à la même période en 2016.

#### Nombre de contrats en-cours

	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016	Variation 2T 2017/2016
Nombre de contrats encours	18 311	15 024	16 654	21,9%
Montant (MD)	686,7	507,3	574,5	35,4%
<b>Montant Moyen par contrat (MD)</b>	<b>0,038</b>	<b>0,034</b>	<b>0,034</b>	<b>11,7%</b>

#### Répartition sectorielle de l'encours financier

Répartition par secteur	Au 30/06/2017			Au 30/06/2016			Au 31/12/2016			Variation 2T 2017/2016
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Agriculture	4 052	80,1	11,7%	3 159	61,9	12,2%	3 644	72,4	12,6%	29,4%
BTP	1 967	158,8	23,1%	1 460	99,1	19,5%	1 702	122,8	21,4%	60,2%
Industrie	1 437	69,4	10,1%	1 244	52,7	10,4%	1 347	59,2	10,3%	31,7%
Tourisme	1 587	68,6	10,0%	1 383	55,0	10,8%	1 415	53,2	9,3%	24,7%
Services	9 268	309,8	45,1%	7 778	238,6	47,0%	8 546	266,9	46,5%	29,8%
<b>Encours total</b>	<b>18 311</b>	<b>686,7</b>	<b>100,0%</b>	<b>15 024</b>	<b>507,3</b>	<b>100,0%</b>	<b>16 654</b>	<b>574,5</b>	<b>100,0%</b>	<b>35,4%</b>

#### Répartition de l'encours financier par type d'équipement

En MDT

Répartition par type d'équipement	Au 30/06/2017			Au 30/06/2016			Au 31/12/2016			Variation 2T 2017/2016
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Véhicule Tourisme	8 517	228	33,2%	7 028	180,4	35,6%	7 776	194,9	33,9%	26,4%
Véhicule Utilitaire	5 959	122	17,8%	4 815	94,7	18,7%	5 411	106,8	18,6%	28,8%
Véhicule Lourd	2 424	200,3	29,2%	1 980	138,0	27,2%	2 157	165,8	28,9%	45,1%
Matériel Spécifique	1 252	89	13,0%	1 049	59,2	11,7%	1 160	72,2	12,6%	50,3%
Immobilier	159	47,4	6,9%	152	35,0	6,9%	150	34,8	6,1%	35,4%
<b>Encours total</b>	<b>18 311</b>	<b>686,7</b>	<b>100,0%</b>	<b>15 024</b>	<b>507,3</b>	<b>100,0%</b>	<b>16 654</b>	<b>574,5</b>	<b>100,0%</b>	<b>35,4%</b>

### 3.4. Indicateurs d'activité au 30/06/2017

INDICATEURS	Deuxième Trimestre			Cumul			Exercice 2016*
	30/06/2017**	30/06/2016*	Variation	30/06/2017**	30/06/2016*	Variation	
Agriculture	14 196	17 531	-19,02%	34 102	31 141	9,51%	65 008
BTP	38 540	38 610	-0,18%	81 629	73 394	11,22%	142 318
Industrie	31 669	16 401	93,09%	53 462	28 751	85,95%	51 473
Tourisme	24 057	19 519	23,25%	44 522	29 217	52,38%	49 735
Services	16 420	13 267	23,77%	41 457	27 906	48,56%	61 608
Commerce	35 232	24 599	43,22%	69 911	47 098	48,44%	102 310
Transport	12 014	12 055	-0,34%	36 608	20 635	77,41%	51 761
<b>Montant des Approbations</b>	<b>172 128</b>	<b>141 982</b>	<b>21,23%</b>	<b>361 691</b>	<b>258 142</b>	<b>40,11%</b>	<b>524 214</b>
Agriculture	12 489	15 077	-17,17%	26 479	24 406	8,49%	51 911
BTP	29 401	27 910	5,34%	66 735	51 609	29,31%	97 923
Industrie	15 393	10 017	53,67%	26 626	19 851	34,13%	39 112
Tourisme	21 645	16 917	27,95%	34 132	22 193	53,80%	37 350
Services	13 007	11 731	10,88%	31 762	21 566	47,28%	46 061
Commerce	29 278	19 692	48,68%	54 796	36 533	49,99%	76 240
Transport	12 435	9 681	28,45%	22 839	16 277	40,32%	39 563
<b>Montant des Mises en Force</b>	<b>133 647</b>	<b>111 024</b>	<b>20,38%</b>	<b>263 370</b>	<b>192 434</b>	<b>36,86%</b>	<b>388 160</b>
<b>Encours Financiers</b>	-	-	-	<b>686 717</b>	<b>507 255</b>	<b>35,38%</b>	<b>574 517</b>
<b>Total des Engagements</b>	-	-	-	<b>765 028</b>	<b>573 458</b>	<b>33,41%</b>	<b>650 914</b>
<b>Total des Engagements Classées</b>	-	-	-	<b>36 607</b>	<b>33 503</b>	<b>9,26%</b>	<b>30 486</b>
<b>Taux de créances classées</b>	-	-	-	<b>4,79%</b>	<b>5,84%</b>	-	<b>4,68%</b>
<b>Revenus Bruts de Leasing</b>	91 917	68 260	34,66%	175 365	129 234	35,70%	283 601
<b>Revenus Nets de Leasing</b>	17 289	12 394	39,49%	32 122	23 605	36,08%	51 826
<b>Produits Nets de Leasing</b>	6 818	5 833	16,89%	12 413	10 039	23,65%	21 984
<b>Total Charges d'exploitation</b>	2 920	2 246	30,01%	5 365	4 218	27,19%	9 267
<b>Structure des Ressources</b>	-	-	-	<b>564 347</b>	<b>417 304</b>	<b>35,24%</b>	<b>478 339</b>
Emprunts Obligataires	-	-	-	229 906	178 688	28,66%	210 145
Autres Emprunts	-	-	-	334 441	238 616	40,16%	268 194
<b>Trésorerie Nette</b>	-	-	-	<b>(16 476)</b>	<b>13 553</b>	<b>-221,57%</b>	<b>2 708</b>
<b>Capitaux Propres</b>	-	-	-	<b>50 767</b>	<b>47 363</b>	<b>7,19%</b>	<b>50 930</b>

(\*) Chiffres définitifs et audités

(\*\*) Chiffres non audités

Revenus Nets de Leasing : Intérêts sur créances de leasing + autres produits d'exploitation

Produits Nets de Leasing : Revenus nets de leasing + Autres produits d'exploitation + Produits des placements - Charges Financières

Charges d'exploitation : Charges de personnel + Dotations aux amortissements + Autres charges d'exploitation

Les Capitaux Propres au 31 décembre 2016 sont déterminés après affectation du résultat de 2016.

Les Capitaux Propres au 30 Juin 2017 sont déterminés compte non tenu du résultat de la période diminués du solde des actions propres.

#### Faits Saillants :

- Les mises en force ont augmenté de 36,86% comparées à la même période de 2016 ;
- Les Produits Nets de Leasing ont augmenté de 23,65% ;
- Le Taux de créances classées a connu une amélioration pour passer de 5,84% à 4,79% comparés à la même période de 2016.

### **3.5. Organisation de la société**

#### **3.5.1. L'organigramme de Hannibal Lease**

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 17/05/2017 a approuvé le changement du mode de gouvernance de l'établissement afin de se conformer à la loi bancaire 2016-48 relative aux Banques et aux Etablissements de crédit et a décidé de séparer les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général.

Le Conseil d'Administration a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société, faire et autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet social et à son Administration. Sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires, au Conseil d'Administration et au Président, le Directeur Général assume, sous sa responsabilité, la direction de la société moyennant une délégation de pouvoirs accordés par le conseil.

Lors de la réunion du Conseil d'Administration à la date du **17/05/2017**, un nouvel organigramme a été approuvé, structuré autour de quatre principales directions à savoir :

- La Direction centrale d'exploitation : elle englobe la direction Réseau, la direction Etudes et Analyses et la direction des Engagements ;
- La Direction Juridique, Recouvrement et Contentieux ;
- La Direction Administrative Comptable ; et
- La Direction financière.

#### **Fonctionnement**

Le Conseil d'administration est assisté par 3 comités :

- Comité permanent d'audit interne
- Comité de risques
- Comité de Nominations et Rémunérations

#### Le comité permanent d'audit interne

Il est présidé par un administrateur indépendant qui est chargé, conformément à la réglementation bancaire, de procéder à la vérification de la clarté des informations fournies et l'appréciation de la cohérence des systèmes de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques. Il a la charge d'examiner les insuffisances du fonctionnement du système de contrôle interne relevées par les différentes structures et l'adoption de mesures correctrices.

Il est composé de quatre (4) membres désignés lors de la réunion du Conseil d'Administration du **27/05/2015**. Les membres de ce comité sont :

- M. Ridha AYED<sup>‡</sup> (Président);
- La Financière Tunisienne représentée par M. Abdelkader ESSAGHAIER ; et
- M. Zouheir BESBES.

Il est à préciser que sur proposition des membres du comité Permanent d'Audit Interne, le Conseil d'Administration du 08/03/2017 a nommé Monsieur Hamza ZHIYOU en tant que responsable de la cellule d'Audit Interne.

#### Comité des risques

Conformément à la circulaire 2011-06, le Conseil d'Administration a constitué un comité des risques, Il est présidé par un administrateur indépendant qui est chargé, conformément à la réglementation bancaire, d'aider le conseil d'administration de s'acquitter de ses responsabilités relatives à la gestion et à la surveillance des risques et au respect de la réglementation et des politiques arrêtés en la matière.

Il est composé de quatre (4) membres désignés lors de la réunion du conseil d'administration du **27/05/2015**. Les membres de ce comité sont :

- M. Youssef IDANI<sup>§</sup> (Président du comité) ;

---

<sup>‡</sup> Nommé, en tant qu'administrateur indépendant, par l'AGO du 09/06/2014 et remplaçant Mme Jihene Ben FADHEL pour le reste de la durée de son mandat à partir du 01/01/2014

<sup>§</sup> Nommé par l'AGO du 09/06/2014, en tant qu'administrateur indépendant et remplaçant Mr Salah RIAHI pour le reste de la durée de son mandat à partir du 01/01/2014

- Investment Trust Tunisia SA représentée par M Hatem BEN AMEUR ;
- La Mutuelle Assurances de l'Enseignement MAE représentée par Mme Myriam BEN ABDENNEBI ; et
- United Gulf Bank « UGB » représentée par M. Mohamed Salah FRAD.

Il est à préciser que sur proposition des membres du comité des Risques, le Conseil d'Administration du 08/03/2017 a nommé Monsieur Foued BOUAZRA en tant que responsable de la cellule de surveillance et le suivi des risques.

#### Comité de Stratégie, des Nominations et des Rémunérations

La principale attribution de ce comité est l'assistance du Conseil d'administration de la conception et du suivi des politiques :

- de nomination et de rémunération,
- de remplacement des dirigeants et des cadres supérieurs et de recrutement,
- de gestion des situations de conflits d'intérêts.

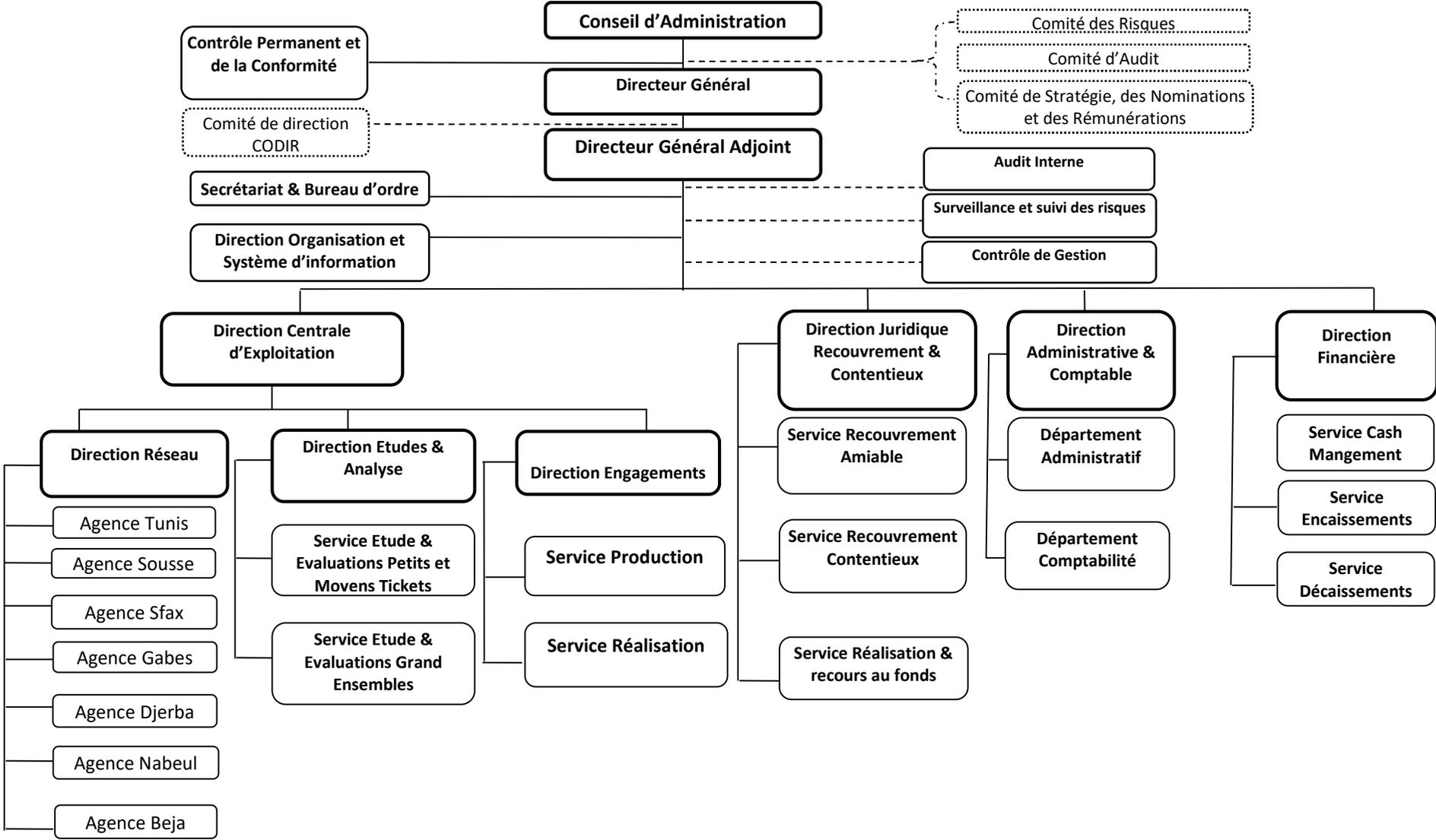
Ce comité est composé de deux **(3)** administrateurs désignés lors de la réunion du conseil d'administration du **08/03/2017**. Les membres de ce comité sont :

- M. Hédi DJILANI ;
- M. Zouheir BESBES ; et
- M. Abderrazak BEN AMMAR.

#### Responsable de contrôle conformité :

Le Responsable Contrôle Conformité est hiérarchiquement rattaché au Conseil d'Administration. Monsieur Mohamed MESSAOUDI a été nommé par le Conseil d'Administration du **08/03/2017** comme responsable de contrôle conformité et du contrôle permanent.

L'organigramme fonctionnel actuel de « Hannibal Lease » arrêté le 17/05/2017, se présente comme suit :



### 3.5.2. Contrôle Interne

Le système de contrôle interne de Hannibal Lease est mis en œuvre conformément à la réglementation bancaire et aux principes de gouvernance définis par le Conseil d'Administration. La Direction Générale définit la structure organisationnelle et répartit les responsabilités et les moyens de manière optimale afin d'assurer une meilleure couverture des risques, leur évaluation exhaustive et leur gestion.

Trois niveaux sont définis au sein du système de contrôle de la société Hannibal Lease à savoir :

- Premier niveau : Ce contrôle généralement appelé « autocontrôle », réalisé préalablement ou en cours d'exécution des opérations, est exercé par chaque intervenant dans le cadre des actes qu'il exécute dans sa fonction. Ce niveau de contrôle est repris dans les procédures internes et fait l'objet d'une matérialisation (sur le système d'information ou manuellement via des check-lists ou des visas).
- Deuxième niveau : Ce contrôle est effectué par la hiérarchie et couvre les processus fonctionnels (approbation, production, engagements, paiement, comptabilité, etc.) et par le responsable de la conformité lorsqu'il s'agit de l'application des textes réglementaires.
- Troisième niveau : C'est le contrôle périodique réalisé par les structures de contrôle mises en place au sein de l'organisation et qui rendent compte, aussi bien, à la direction générale qu'au Conseil d'Administration. C'est le cas de l'audit interne qui agit conformément à un programme approuvé annuellement par le comité d'audit ou encore du comité des risques qui surveille, mesure et évalue le degré d'exposition de la société aux différents risques auxquels elle est exposée.

### 3.6. Système d'information

Le système d'information est l'ensemble des procédures et des ressources (matériels, logiciels, personnel, données et procédures) qui permettent de regrouper, de classer, de traiter et de diffuser l'information au sein d'un environnement donné.

Hannibal Lease s'est dotée d'une plateforme informatique à la pointe de la technologie permettant d'assurer des niveaux hauts de sécurité informatique et de continuité d'activité. Afin de sécuriser les connexions, des firewalls sont installés dans toutes les agences reliées au siège de la société. Pour assurer une haute disponibilité et un débit satisfaisant de la connexion, les sites distants sont tous reliés au siège via une connexion en fibre optique redondante.

Une politique de sauvegarde des données a été mise en place se basant sur un lecteur de bande et une baie de stockage. Les bandes sont quotidiennement récupérées et placées dans un lieu sûr afin de préserver l'intégrité du système d'information et permettre une reprise immédiate de l'activité et les serveurs sont répliqués auprès d'un Data Center distant.

Au cours de l'année 2016, Hannibal Lease a finalisé la mise à jour de son infrastructure réseau et de ses équipements basés sur les critères suivants :

- Une architecture pour les serveurs, intégrant les composants serveurs du système d'information, hautement disponible, évolutive et permettant une grande capacité à monter en charge pour accompagner la croissance d'Hannibal Lease,
- La restructuration de l'infrastructure informatique suivant les dernières pratiques recommandées les constructeurs et éditeurs (Hard & Soft),
- La stabilisation et la sécurisation du système,
- La migration de la solution de messagerie existante pour bénéficier des nouveautés de la dernière version Microsoft Exchange 2016 (partage et collaboration, clients et mobilité, haute disponibilité et résilience de site),
- La mise en place d'un plan de reprise après sinistre basé sur la portabilité des machines virtuelles,
- La mise en place d'une solution de supervision et de contrôle du site de secours d'Hannibal Lease.

En fait, la solution adoptée prévoit une infrastructure virtualisée avec une haute disponibilité et de très hautes performances, permettant de supporter tous les services et applications métiers de Hannibal Lease (service d'annuaire, service de partage de fichiers, messagerie, applications, progiciels et logiciels métiers, etc ...) tout en assurant une haute disponibilité et une reprise d'activité rapide en cas de problèmes.

La virtualisation permet :

- Une meilleure utilisation des serveurs physiques,
- La réduction des coûts,

- Une plus grande réactivité,
- Le « Green Computing»,
- La simplification du plan de reprise d'activité,
- La rationalisation.
- La réduction du câblage,
- La haute disponibilité : un élément crucial pour tout système d'information.

En outre, la nouvelle infrastructure logique est articulée autour d'un site principal et d'un site de secours.

Le site principal comprend :

- Un serveur d'infrastructure : élément clé dans l'infrastructure qui devra assurer l'authentification des utilisateurs via l'annuaire Active Directory 2012 r2, assurer les services réseaux centraux (DNS, DHCP,...),
- Un Cluster HYPER-V qui héberge les machines virtuelles suivantes : deuxième contrôleur de domaine, deuxième serveur de messagerie Exchange 2016, premier serveur de messagerie Exchange 2016, un serveur antivirus Trend Micro WFBS v9, un serveur de fichier pour le partage de données utilisateurs, un serveur de bases de données SQL de production, un serveur d'application métier (Prolease), un serveur de test de restauration,
- Une baie de disques SAS nécessaire pour implémenter le Cluster Hyper-V, et qui sera utilisée pour stocker l'ensemble des machines virtuelles,
- Un serveur de sauvegarde qui devra assurer la sauvegarde des données critiques suivantes : bases de données SQL, base d'échange, base d'annuaire, applications métiers, fichiers critiques, machines virtuelles critiques,
- Une baie de disques SATA : cette baie de disques sera utilisée comme support de sauvegarde à court terme, la politique de sauvegarde consiste à sauvegarder les données vers la baie de disques ensuite depuis la baie,
- Robot de sauvegarde : c'est un chargeur de bandes qui sera utilisé pour la sauvegarde à long terme.

Le site de secours comprend un serveur Hyper V qui héberge les machines virtuelles suivantes : troisième contrôleur de domaine, troisième serveur de messagerie Exchange 2016, Réplica du serveur de fichiers, Réplica du serveur de bases de données SQL de production, Réplica du serveur d'application métier (Prolease).

**Il est à signaler que l'examen du rapport de contrôle interne relatif à l'exercice 2016 a fait ressortir certaines insuffisances notamment :**

- **le manuel de procédures n'a pas été mis à jour depuis son instauration malgré le changement de l'organigramme, l'évolution de l'activité et l'obsolescence de certaines procédures ;**
- **La société ne dispose pas d'un système de notation interne tel que prévu par l'article 25 de la circulaire n° 2006-19, relative au contrôle interne des établissements de crédits et la circulaire 2016-06 du 11 Octobre 2016 relative au système de notation des contreparties ;**
- **Un manuel comptable non actualisé depuis son instauration en 2005 ;**
- **L'organisation actuelle de la société prévoit une structure chargée du contrôle de gestion. Toutefois cette fonction est marginalisée et les tâches relevant de cette organisation limitent à l'établissement des budgets et le responsable du contrôle de gestion cumule cette fonction avec celle de surveillance et de suivi des risques;**
- **L'organisation actuelle de la société n'a pas prévu la mise en place d'un comité de « Gestion Actifs/Passifs » (A.L.M).**

### **3.7. Facteurs de risque et nature spéculative de l'activité**

En tant qu'établissement financier, Hannibal Lease, est confrontée aux risques suivants :

#### **➤ Le risque de crédit :**

L'article 22 de la circulaire de la BCT n° 2006-19 le définit comme étant le risque encouru en cas de défaillance d'une contrepartie ou de contreparties considérées comme un même bénéficiaire au sens de la réglementation en vigueur.

Pour faire face à ce type de risque, la gestion au sein d'Hannibal Lease est axée sur les principes suivants :

- Analyse et décision, en s'appuyant sur la connaissance de ses clients,
- La gestion du risque de crédit tout au long du processus du financement (demande, étude, octroi, suivi et apurement) et à travers une centralisation du pouvoir de décision en matière d'approbation et d'octroi des crédits auprès des différents responsables et entités de financement et de crédit.

➤ **Le risque de marché :**

L'article 31 de la circulaire de la BCT n° 2006-19 définit le risque de marché, comme étant les risques de pertes qui peuvent résulter :

- des fluctuations des prix sur les titres de transaction et de placement tels que définis par les normes comptables et sur tout autre instrument financier prévu par la réglementation en vigueur.
- ou des positions susceptibles d'engendrer un risque de change, notamment les opérations de change au comptant ou à terme.

La société n'est pas exposée au risque de change, dans la mesure où ses avoirs et engagements sont contractés et libellés en Dinars tunisien.

➤ **Le risque global de taux d'intérêt :**

Selon l'article 31 de la circulaire de la BCT n° 2006-19, le risque global de taux se définit comme le risque encouru en cas de variation des taux d'intérêt, mesuré sur l'ensemble des opérations de bilan et de hors bilan.

Certaines ressources de la société sont indexées au taux du marché monétaire (TMM), ce qui engendre un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe.

Pour faire face à ce type de risque, des stress-test sont périodiquement effectués afin de déterminer l'impact de la variation du TMM sur le Produit net de leasing.

➤ **Le risque de liquidité :**

Selon l'article 38 de la circulaire de la BCT n° 2006-19, Le risque de liquidité se définit comme le risque pour l'établissement de crédit et la banque non résidente de ne pas pouvoir s'acquitter, dans des conditions normales, de leurs engagements à leur échéance.

Pour faire face à ce risque, Hannibal Lease dispose d'un processus rigoureux pour identifier, mesurer, surveiller et contrôler ledit risque. Ce processus comporte un mécanisme permettant une projection complète des flux de trésorerie en rapport avec les actifs, les passifs et les éléments de hors-bilan selon divers horizons temporels appropriés. La fonction trésorerie au sein de Hannibal Lease est centralisée au sein de la direction financière. Ceci est de nature à assurer :

- Une fluidité de traitement de l'information ayant trait à l'équilibre financier entre emplois et ressources ;
- Une gestion plus rigoureuse des actifs (créances matérialisées par des traites) de la société ;
- Un suivi permanent de l'encours des ressources et des charges leurs correspondantes et ce par l'utilisation de logiciels dédiés à la fonction trésorerie.

➤ **Risque de règlement :**

L'article 42 de la circulaire de la BCT n° 2006-19 le définit comme étant le risque de survenance, au cours du délai nécessaire pour le dénouement de l'opération de règlement, d'une défaillance ou de difficultés qui empêchent la contrepartie d'un établissement de crédit ou d'une banque non résidente de lui livrer les instruments financiers ou les fonds convenus, alors que ledit établissement de crédit ou ladite banque non résidente a déjà honoré ses engagements à l'égard de ladite contrepartie.

La direction financière à travers le service recouvrement se charge du suivi des impayés et des actions de recouvrement.

Les dossiers contentieux sont gérés par le service juridique et contentieux rattaché à la direction générale.

➤ **Risque opérationnel :**

L'article 45 de la circulaire de la BCT n° 2006-19 le définit comme étant le risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à la conception, à l'organisation et à la mise en œuvre des procédures, aux erreurs humaines ou techniques ainsi qu'aux événements extérieurs.

La maîtrise des risques opérationnels repose sur un dispositif de contrôle interne appliqué à l'ensemble des activités et sur le principe de la responsabilité des hiérarchies opérationnelles sur leurs risques. Par ailleurs, Hannibal Lease a mis en place un dispositif informatisé permettant le suivi des contrôles de premier et deuxième niveau par les responsables opérationnels.

La cellule du contrôle de la conformité et de l'audit interne disposent des habilitations leur permettant dans le cadre de leurs missions, d'accéder aux informations relatives à ces contrôles.

Enfin, Hannibal Lease a achevé une mission pour la mise en place d'un plan de continuité d'activité ainsi qu'un système de gestion de la sécurité de l'information.

### **3.8. Dépendance de l'émetteur**

La dépendance de Hannibal Lease s'apprécie principalement par le degré de respect des règles prudentielles prévues par la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17/12/1991 telle que modifiée par la circulaire n°99-04 du 19/03/1999 et la circulaire n°2001-12 du 04/05/2001 et complétée par la circulaire 2012-09 du 29/06/2012.

#### **- Application de l'article 1 :**

##### **Risques encourus supérieurs à 5% des fonds propres nets**

Conformément à l'article 1<sup>er</sup> de la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par la circulaire n°99-04 du 19 mars 1999 et la circulaire n°2001-12 du 04 mai 2001 et complétée par la circulaire 2012-09 du 23/06/2012, le montant total des risques encourus ne doit pas excéder :

- 3 fois les fonds propres nets de l'établissement financier, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 5% ou plus desdits fonds propres nets.

Le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs pour chacun d'entre eux à 5% des fonds propres s'élève à : **DT : 45 688 061 DT (A)**

Le montant des fonds propres nets s'élève à **DT : 75 924 920 DT (C)**

$$(A) / (C) = 0,60 \text{ Inférieur à } 3$$

##### **Risques encourus supérieurs à 15% des fonds propres nets**

- 1,5 fois les fonds propres nets de l'établissement financier, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 15 % ou plus desdits fonds propres nets.

Le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs pour chacun d'entre eux à 15% des fonds propres s'élève à : **Néant**

**L'article 1 est donc respecté.**

#### **- Application de l'article 2 :**

##### **Risques encourus sur un même bénéficiaire**

Les risques encourus sur un même bénéficiaire, au sens de l'article 2 de la circulaire de la BCT n°91-24 telle que modifiée par la circulaire n°99-04, ne doivent pas excéder 25% des fonds propres nets.

Il n'existe pas de clients de Hannibal Lease dont les risques sont supérieurs ou égaux à 25% des fonds propres.

**L'article 2 est respecté.**

#### **- Application de l'article 3 :**

##### **Risques encourus avec les personnes ayant des liens avec l'établissement de crédit au sens de l'article 23 de la loi 2001-65**

Conformément à l'article 3 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents, le montant total des risques encourus sur les personnes ayant des liens avec l'établissement de crédit au sens de l'article 23 de la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001, ne doit pas excéder une seule fois les fonds propres nets.

Le montant total des risques encourus sur les personnes ayant des liens avec l'établissement de crédit au sens de l'article 23 de la loi n°2001-65 du juillet 2011 s'élève à : **15 925 990 DT (A)**

Le montant des fonds propres nets s'élève à DT : **75 924 920 DT (B)**

$$(A) / (B) = 0,2079 \text{ Inférieur à } 1$$

**L'article 3 est respecté.**

- **Application de l'article 4 :**

**Couverture des risques encourus pondérés par les fonds propres nets**

Conformément à l'article 4 de la circulaire BCT n°91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, les fonds propres nets de l'établissement financier doivent représenter en permanence au moins 10% du total des risques encourus pondérés.

De même, les fonds propres nets de base ne peuvent être inférieurs à 7% des risques encourus.

Le montant des fonds propres nets de la société s'élève au 31 décembre 2016 à : : **75 924 920 DT (A)**

Le montant des fonds propres nets de base de la société s'élève au 31 décembre 2016 à : : **49 427 927 DT (B)**

Le montant des risques encourus pondérés, tels qu'il ressort de l'application de l'article 6 de la circulaire s'élève à : : **669 732 517 DT (C)**

$$(A) / (C) = 11,34\%$$

$$(B) / (C) = 7,38\%$$

**L'article 4 est respecté.**

### **3.9. Litige ou arbitrage**

Aucun litige ou arbitrage, en dehors des affaires contentieuses relatives à l'activité courante de la société, n'est à signaler.

### **3.10. Politique sociale et effectif**

#### **Formation du personnel**

La politique de formation du personnel de Hannibal Lease tient compte de :

- La politique de gestion de carrière.
- La gestion des compétences.
- Le développement des connaissances dans les activités métiers.
- Le développement de compétences en nouvelles technologies.

En 2016, le personnel d'Hannibal Lease a participé à plusieurs séminaires de formation, organisés par l'APBT, par l'institut de la BCT et par des cabinets de formation privés. En outre, Hannibal Lease a pris en charge les frais de formation de deux cadres en MBA Gouvernance bancaire, Contrôle et Audit Interne auprès de l'ABF et un autre cadre en MBA en services financiers auprès de l'Institut de la Bourse de Tunis.

Par ailleurs, Hannibal Lease organise périodiquement des séances de formation en interne pour initier ses cadres et agents aux différentes problématiques liées au risque, contrôle et éthique professionnelle outre les formations destinées à développer les compétences métiers et les connaissances légales, réglementaires et technologique de l'ensemble du personnel.

#### **Avantages sociaux**

Le personnel d'Hannibal Lease bénéficie des avantages sociaux suivants :

- Assurance Groupe Maladie.
- Prime de scolarité.
- Prime pour mariage et de Aid El Kebir.
- Tickets Restaurant.
- Assurance départ à la retraite.

Par ailleurs, Hannibal Lease prend en charge plusieurs activités sportives et culturelles d'un grand nombre du personnel.

#### Effectif

L'effectif de « Hannibal Lease » est composé de 106 personnes au 31/12/2016, avec un taux d'encadrement de 65,1%.

	2014	2015	2016
Cadres	71	75	69
Maîtrises	8	7	16
Exécutions	13	13	21
<b>Total</b>	<b>92</b>	<b>95</b>	<b>106</b>

#### 3.11. Analyse SWOT

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Elle occupe la 2<sup>ème</sup> place en termes de mises en forces et la 2<sup>ème</sup> place en termes d'approbations ;</li> <li>✓ Elle dispose d'un système d'information satisfaisant ;</li> <li>✓ La société possède un taux d'encadrement assez élevé du personnel (65,1% en 2016).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Société ayant la notation la plus faible ;</li> <li>✓ N'étant pas adossée à un groupe bancaire, Hannibal Lease reste dépendante des marchés financiers pour son financement ;</li> <li>✓ Rentabilité faible comparativement au secteur.</li> </ul>
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Des projets d'infrastructure à moyen terme devant profiter au secteur de leasing ;</li> <li>✓ Développer son réseau d'agences et augmenter sa part de marché.</li> <li>✓ Développement sur le marché africain.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Concurrence de plus en plus rude sur le marché ;</li> <li>✓ Conjoncture économique morose.</li> </ul>

### 3.12. Politique d'investissement

La société Hannibal Lease prévoit un montant d'investissement sur la période du Business Plan de **10,7 MDT** réparti comme suit :

	2017P	2018P	2019P	2020P	2021P
<b>Siège Actuel + Agences</b>	<b>930 000</b>	<b>290 000</b>	<b>240 000</b>	<b>290 000</b>	<b>360 000</b>
Matériel de Transport	150 000	200 000	150 000	200 000	250 000
Matériel et Mobilier de Bureau	100 000	50 000	50 000	50 000	60 000
Immobilier	600 000				
Matériel Informatique	80 000	40 000	40 000	40 000	50 000
<b>Nouveau Siège (Coût Total Estimé 13,9 MDT)</b>	<b>5 102 913</b>	<b>3 000 000</b>	-	-	-
Terrain					
Constructions	5 102 913	2 500 000			
Matériel et Mobilier de Bureau		250 000			
Matériel de Sécurité		100 000			
Matériel Informatique		150 000			
<b>Nouvelle Agence Sfax (Coût Total Estimé 1 MDT)</b>	<b>500 000</b>	-	-	-	-
Immeuble					
Aménagement - Immeuble	375 000				
Matériel et Mobilier de Bureau	<b>75 000</b>				
Matériel de Sécurité	30 000				
Matériel Informatique	20 000				
<b>Total Général</b>	<b>6 532 913</b>	<b>3 290 000</b>	<b>240 000</b>	<b>290 000</b>	<b>360 000</b>

#### Investissements en immobilisations financières

Libération de la souscription au capital de Hannibal Lease Afrique (reportée à Septembre 2017) 6,8 MDT, et augmentation de capital prévue en 2019 d'un montant de 2,1 MDT.

Prise de participation pour dégrèvement fiscal : 2 MDT en 2018, 2,2 MDT en 2019, 2,3 MDT en 2020 et 2,5 en 2021.

## Chapitre 4- Patrimoine, Situation financière, Résultat

### 4.1 Patrimoine de la société au 31 décembre 2016

#### 4.1.1 Créances sur la clientèle, opération de leasing

En DT

	31-déc-16	31-déc-15	31-déc-14
<b>Créances sur contrats mis en force</b>	<b>595 774 724</b>	<b>444 691 410</b>	<b>367 431 906</b>
Encours financiers	574 517 361	426 462 064	352 808 106
Impayés	24 089 705	20 317 031	16 042 981
Intérêts échus différés	(2 883 079)	(2 153 794)	(1 694 907)
Valeurs à l'encaissement	50 736	66 110	275 726
<b>Créances sur contrats en instance de mise en force</b>	<b>7 353 950</b>	<b>4 823 562</b>	<b>1 968 838</b>
<b>Total brut des créances leasing</b>	<b>603 128 674</b>	<b>449 517 971</b>	<b>369 400 744</b>
<b>A déduire couverture</b>			
Provisions pour dépréciation des encours	(8 295 032)	(7 740 995)	(6 768 791)
Provisions pour dépréciation des impayés	(11 978 963)	(10 297 056)	(8 943 103)
Provisions collectives	(2 600 000)	(2 400 000)	(1 900 000)
Provisions additionnelles	(61 796)	(35 312)	(83 170)
Produits réservés	(1 421 380)	(1 103 820)	(1 021 228)
<b>Total net des créances leasing</b>	<b>578 771 502</b>	<b>427 937 789</b>	<b>350 684 452</b>

#### 4.1.2 Portefeuille titres de placement

	31-déc-16	31-déc-15	31-déc-14
– Actions cotées	1 590 343	1 656 321	1 380 321
– Titres SICAV	11 569	1 057 899	-
<b>Total brut</b>	<b>1 601 913</b>	<b>2 714 220</b>	<b>1 380 321</b>
– Provisions pour dépréciations des actions cotées	-315 380	-307 480	-123 538
<b>Total net</b>	<b>1 286 532</b>	<b>2 406 741</b>	<b>1 256 783</b>

Le portefeuille des actions cotées se présente comme suit :

Libellé	Nombre d'action Participation HL	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Total	Coût moyen de décembre	Provision	pourcentage de détention
CARTHAGE CEMENT	79 312	1,000	2,893	229 412	2,105	(62 461)	0,046%
SAH	23 550	1,000	6,494	152 923	13,451	-	0,064%
TUNIS RE	13 050	5,000	9,518	124 204	8,255	(16 476)	0,087%
Tawasool	272 728	1,000	1,100	300 001	0,545	(151 365)	0,253%
Délice Holding	35 276	10,000	13,723	484 095	15,455	-	0,064%
UADH	38 462	6,500	6,500	250 003	4,288	(85 078)	0,104%
ARTES	6 500	5,000	7,647	49 706	7,849	-	0,033%
Total				1 590 343		(315 380)	

#### 4.1.3 Portefeuille d'investissement

	<u>31-déc-16</u>	<u>31-déc-15</u>	<u>31-déc-14</u>
- Titres de participation	8 778 841	6 645 511	6 645 511
- Titres immobilisés	581 112	81 112	81 112
- Avances sur acquisitions de titres NIDA	-	586 666	
<u>Total</u>	<u>9 359 953</u>	<u>7 313 289</u>	<u>6 726 623</u>
A déduire :			
- Versements restant à effectuer sur titres	-	-	- 1 169 672
<u>Montant libéré</u>	<u>9 359 953</u>	<u>7 313 289</u>	<u>5 556 951</u>
A déduire :			
- Provisions pour dépréciation	-	-	-
<u>Montant net</u>	<u>9 359 953</u>	<u>7 313 289</u>	<u>5 556 951</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres de participation" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>	<u>Partie non libérée</u>
<u>Solde au 31 Décembre 2015</u>	6 645 511	6 645 511	-
Additions de la période			
- Société "NIDA"	2 133 330	2 133 330	
<u>Solde au 31 Décembre 2016</u>	<u>8 778 841</u>	<u>8 778 841</u>	-

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>	<u>Partie non libérée</u>
<u>Solde au 31 Décembre 2015</u>	81 112	81 112	-
Additions de la période			
- Fonds commun de placement MAC Horizon	500 000	500 000	
<u>Solde au 31 Décembre 2016</u>	<u>581 112</u>	<u>581 112</u>	-

Les titres de participation s'analysent au 31 Décembre 2016 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>% détention</u>	<u>Nombre d'actions ou parts sociales</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Date de souscription</u>
- Société Amilcar LLD	99,16%	12 395	100	1 239 500	2014
- Société immobilière ECHARIFA	26,56%	23 104	100	2 200 000 *	2010-2012
- Société NIDA	29,84%	3 939 342	1	4 739 341 **	2010-2013-2014-2016
- Société Eclair Prym	24,00%	6 000	100	600 000	2013
<u>Total</u>				<b>8 778 841</b>	

(\*) L'acquisition des 22.000 actions de la société immobilière ECHARIFA a été réalisée au prix de 100 dinars par action. Par ailleurs, cette dernière a réalisé une augmentation de capital par incorporation des réserves, la part de Hannibal Lease est de 1.104 actions gratuites.

(\*\*) L'acquisition des 3.939.342 actions de la société NIDA SA a été réalisée à raison de 2.606.011 actions au prix de 1 dinars par action et 1.333.331 actions au prix de 1.6 dinars par action.

Les titres immobilisés s'analysent au 31 Décembre 2016 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>% détention</u>	<u>Nombre d'actions ou parts sociales</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût unitaire d'acquisition</u>	<u>Montant Total</u>	<u>Date de souscription</u>
- Fonds commun de placement MAC Equilibre	1,57%	100	100,000	100,000	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Epargnant	0,18%	100	100,000	100,000	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Croissance	0,52%	108	100,000	102,889	11 112	2005-2008
- Fonds commun de placement MAC Horizon	4,23%	5 000	100,000	100,000	500 000	2016
- Les sables du centre	16,67%	500	100,000	100,000	50 000	2005
<u>Total</u>					<b>581 112</b>	

#### 4.1.4 Immobilisation corporelles et incorporelles au 31 décembre 2016

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Provisions pour dépréciation	Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transfert	Cessions et mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions et mise en rebut	Fin de période		
Logiciels	33,3%	320 622	105 338	25 888	-	451 849	297 526	39 691	-	337 217	-	114 632
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>		<b>320 622</b>	<b>105 338</b>	<b>25 888</b>	-	<b>451 849</b>	<b>297 526</b>	<b>39 691</b>	-	<b>337 217</b>	-	<b>114 632</b>
Terrain	-	5 670 140	-	-	-	5 670 140	-	-	-	-	-	5 670 140
Terrain hors exploitation	-	250 000	-	-	-	250 000	-	-	-	-	250 000	-
Immeubles	5,0%	2 630 526	-	-	-	2 630 526	661 255	131 526	-	792 782	-	1 837 744
Matériel de transport	20,0%	882 238	166 599	-	109 199	939 638	443 752	159 953	99 741	503 964	-	435 674
Equipements de bureau	10,0%	640 401	42 238	-	-	682 639	410 164	52 655	-	462 820	-	219 819
Matériel informatique	33,3%	407 285	95 169	-	-	502 454	324 947	63 418	-	388 365	-	114 089
Installations générales	10,0%	579 097	14 794	61 745	-	655 636	299 532	62 184	-	361 716	-	293 920
Autres matériels	10,0%	45 886	-	-	-	45 886	32 837	2 907	-	35 744	-	10 142
Immobilisations en cours		784 982	246 135	(87 633)	-	943 484	-	-	-	-	-	943 484
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		-	650 952	-	-	650 952	-	-	-	-	-	650 952
<b>Total des immobilisations corporelles</b>		<b>11 890 555</b>	<b>1 215 887</b>	<b>(25 888)</b>	<b>109 199</b>	<b>12 971 354</b>	<b>2 172 488</b>	<b>472 644</b>	<b>99 741</b>	<b>2 545 391</b>	<b>250 000</b>	<b>10 175 963</b>
<b>TOTAUX</b>		<b>12 211 177</b>	<b>1 321 225</b>	<b>-</b>	<b>109 199</b>	<b>13 423 203</b>	<b>2 470 015</b>	<b>512 335</b>	<b>99 741</b>	<b>2 882 608</b>	<b>250 000</b>	<b>10 290 595</b>

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

#### 4.2. Les principales acquisitions et cessions d'immobilisations financières postérieurement au 31 décembre 2016

Néant.

#### 4.3. Les principales acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles postérieurement au 31 décembre 2016

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES  
ARRETE AU 30 AVRIL 2017  
(Montants exprimés en dinars)

En DT

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Provisions pour dépréciation	Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transfert	Cessions et mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions et mise en rebut	Fin de période		
Logiciels	33,3%	451 849	9 000	-	-	460 849	337 217	16 702	-	353 919	-	106 930
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>		<b>451 849</b>	<b>9 000</b>	<b>0</b>	<b>-</b>	<b>460 849</b>	<b>337 217</b>	<b>16 702</b>	<b>-</b>	<b>353 919</b>	<b>-</b>	<b>106 930</b>
Terrain	-	5 670 140	-	-	-	5 670 140	-	-	-	-	-	5 670 140
Terrain hors exploitation	-	250 000	-	-	-	250 000	-	-	-	-	250 000	-
Immeubles	5,0%	2 630 526	-	-	-	2 630 526	792 782	43 241	-	836 023	-	1 794 503
Matériel de transport	20,0%	939 638	-	-	-	939 638	503 964	53 326	-	557 290	-	382 348
Equipements de bureau	10,0%	682 639	12 073	-	-	694 712	462 820	17 018	-	479 838	-	214 874
Matériel informatique	33,3%	502 454	10 715	-	-	513 169	388 365	22 493	-	410 858	-	102 311
Installations générales	10,0%	655 636	-	-	-	655 636	361 716	20 344	-	382 060	-	273 576
Autres matériels	10,0%	45 886	-	-	-	45 886	35 744	942	-	36 686	-	9 200
Immobilisations en cours		943 484	1 377 937	-	-	2 321 421	-	-	-	-	-	2 321 421
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		650 952	43 534	167 243	-	527 243	-	-	-	-	-	527 243
<b>Total des immobilisations corporelles</b>		<b>12 971 354</b>	<b>1 444 259</b>	<b>167 243</b>	<b>0</b>	<b>14 248 370</b>	<b>2 545 391</b>	<b>157 364</b>	<b>0</b>	<b>2 702 755</b>	<b>250 000</b>	<b>11 295 615</b>
<b>TOTAUX</b>		<b>13 423 203</b>	<b>1 453 259</b>	<b>167 243</b>	<b>0</b>	<b>14 709 219</b>	<b>2 882 608</b>	<b>174 066</b>	<b>0</b>	<b>3 056 674</b>	<b>250 000</b>	<b>11 402 545</b>

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

#### 4.4. Etats financiers individuels comparés arrêtés au 31 décembre

##### 4.4.1. Bilans individuels comparés au 31 décembre

En DT

		31-déc-16	31-déc-15	31-déc-14
<b>Actifs</b>	<b>Notes</b>			
Liquidités et équivalents de liquidités	4	14 431 009	7 240 908	3 506 061
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	5	578 771 502	427 937 789	350 684 452
Portefeuille -titres de placement	6	1 286 532	2 406 741	1 256 783
Portefeuille d'investissement	7	9 359 953	7 313 289	5 556 951
Valeurs Immobilisées	8	10 290 595	9 491 162	3 664 728
Autres actifs	9	17 056 109	5 949 830	2 894 116
<b>Total des actifs</b>		<b>631 195 700</b>	<b>460 339 719</b>	<b>367 563 091</b>
<b>Passifs</b>				
Concours bancaires	10	11 722 960	1 254 018	2 349 967
Dettes envers la clientèle	11	5 199 476	5 685 303	4 586 936
Emprunts et dettes rattachées	12	487 100 412	365 028 023	289 261 943
Fournisseurs et comptes rattachées	13	67 519 395	35 781 641	22 828 474
Autres passifs	14	5 566 418	2 822 545	2 605 124
<b>Total des passifs</b>		<b>577 108 661</b>	<b>410 571 529</b>	<b>321 632 443</b>
<b>Capitaux propres</b>				
<b>Capital social</b>		28 700 000	28 700 000	28 700 000
Réserves		5 041 480	4 663 524	4 390 508
Prime d'émission		8 830 000	8 830 000	8 830 000
Actions propres		-398 915	-1 292	-1 199 602
Résultats reportés		4 846 306	2 940 255	2 084 392
Résultats de l'exercice		7 068 169	4 635 703	3 125 350
<b>Total capitaux propres</b>	15	<b>54 087 039</b>	<b>49 768 190</b>	<b>45 930 648</b>
<b>Total capitaux propres et passifs</b>		<b>631 195 700</b>	<b>460 339 719</b>	<b>367 563 091</b>

#### 4.4.2. Etat des engagements hors bilan au 31 décembre

En DT

	<b>31 Décembre <u>2016</u></b>	<b>31 Décembre <u>2015</u></b>
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>124 288 424</b>	<b>89 232 704</b>
Engagements de Financement en Faveur de la Clientèle	50 146 914	38 125 594
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	74 141 510	51 107 110
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>1 269 917 906</b>	<b>875 331 580</b>
Cautions Reçues	482 579 060	273 601 046
Garanties Reçues	630 963	1 003 274
Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs	94 177 649	70 160 635
Valeurs des biens, objet de leasing	692 530 235	530 566 625
<b>ENGAGEMENTS RECIPROQUES</b>	<b>37 505</b>	<b>3 000 000</b>
Emprunts obtenus non encore encaissés	-	3 000 000
Effets escomptés sur la clientèle	37 505	-

## 4.4.3. Etats de résultat comparés au 31 décembre

En DT

		31-déc-16	31-déc-15	31-déc-14
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>Notes</b>			
Intérêts et produits assimilés de leasing	16	51 826 610	39 641 130	32 099 540
Intérêts et charges assimilées	17	-30 433 146	(23 671 235)	(19 066 695)
Produits des placements	18	561 512	421 147	161 482
Autres produits d'exploitation	19	28 825	27 452	26 145
<b>Produits nets</b>		<b>21 983 800</b>	<b>16 418 494</b>	<b>13 220 473</b>
<b>Charges d'exploitation</b>				
Charges de personnel	20	5 465 389	4 520 993	3 991 089
Dotations aux amortissements	21	512 335	575 730	608 286
Autre charges d'exploitation	22	3 288 798	2 646 892	2 639 352
<b>Total charges d'exploitation</b>		<b>9 266 522</b>	<b>7 743 615</b>	<b>7 238 727</b>
<b>Résultat d'exploitation avant provisions</b>		<b>12 717 278</b>	<b>8 674 879</b>	<b>5 981 745</b>
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	23	2 462 429	2 778 299	1 885 084
Dotations nettes aux autres provisions	24	447 285	224 834	168 888
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>9 807 564</b>	<b>5 671 746</b>	<b>3 927 774</b>
Autres pertes ordinaires	25	-15 366	(1 400)	(40 182)
Autres gains ordinaires	26	59 161	95 287	67 342
<b>Résultat des activités ordinaires avant impôt</b>		<b>9 851 359</b>	<b>5 765 633</b>	<b>3 954 934</b>
Impôts sur les bénéfices	27	-2 024 139	(1 129 930)	(829 584)
Contribution conjoncturelle	27	-759 052	-	-
<b>Résultat des activités ordinaires après impôt</b>		<b>7 068 169</b>	<b>4 635 703</b>	<b>3 125 350</b>
<b>Résultat par action</b>		<b>1,231</b>	<b>0,819</b>	<b>0,547</b>

## 4.4.4. Etats de flux de trésorerie comparés au 31 décembre

En DT

		31-déc-16	31-déc-15	31-déc-14
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>	<b>Notes</b>			
Encaissements reçus des clients	28	334 539 023	274 763 616	245 897 922
Décaissements pour financement de contrats de leasing	29	-411 149 263	-305 257 753	-267 351 139
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	30	-8 203 588	-7 913 076	-6 267 514
Intérêts payés	31	-27 791 865	-22 505 609	-17 278 404
Impôts et taxes payés	32	-1 737 614	-2 212 877	-891 264
Autres flux liés à l'exploitation	37	2 007 799	-1 416 947	238 681
<b>Flux de trésorerie provenant de (affecté à) l'exploitation</b>		<b>-112 335 509</b>	<b>-64 542 645</b>	<b>-45 651 717</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	33	-5 167 220	-2 436 227	-522 841
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	34	55 499	79 600	66 773
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	35	-2 046 664	-1 756 338	-1 987 861
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement</b>		<b>-7 158 385</b>	<b>-4 112 964</b>	<b>-2 443 929</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>				
Encaissements suite à la cession d'actions propres	15	258 491	1 720 132	-
Décaissements suite à la cession d'actions propres	15	-656 955	-509 293	-1 199 602
Dividendes et autres distributions	36	-2 350 854	-2 009 000	-1 722 000
Encaissements provenant des emprunts	12	671 000 000	596 250 000	461 280 000
Remboursements d'emprunts	12	-552 035 629	-521 965 433	-413 953 423
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement</b>		<b>116 215 053</b>	<b>73 486 406</b>	<b>44 404 975</b>
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>-3 278 841</b>	<b>4 830 796</b>	<b>-3 690 670</b>
Trésorerie au début de l'exercice	4 et 10	5 986 891	1 156 095	4 846 765
Trésorerie à la clôture de l'exercice	4 et 10	2 708 050	5 986 891	1 156 095

#### 4.4.5. Schéma des Soldes Intermédiaires de Gestion comparés au 31 décembre

En DT

PRODUITS			CHARGES			SOLDES		
	Décembre	Décembre		Décembre	Décembre		Décembre	Décembre
	2016	2015		2016	2015		2016	2015
Intérêts de leasing	49 446 765	37 553 640	Intérêts et charges assimilés	30 433 146	23 671 235			
Intérêts de retard	922 499	665 544						
Variation des produits réservés	(317 561)	(82 591)						
Produits accessoires	1 774 907	1 504 537						
Autres produits d'exploitation	28 825	27 452						
<u>Intérêts et produits assimilés de leasing</u>	<u>51 855 435</u>	<u>39 668 582</u>	<u>Total des intérêts et charges assimilés</u>	<u>30 433 146</u>	<u>23 671 235</u>	<u>Marge commerciale (PNB)</u>	<u>21 422 288</u>	<u>15 997 347</u>
Marge commerciale (PNB)	21 422 288	15 997 347	Autres charges d'exploitation	3 288 798	2 646 892			
Produits des placements	561 512	421 147	Charges de personnel	5 465 389	4 520 993			
<u>Sous total</u>	<u>21 983 800</u>	<u>16 418 494</u>	<u>Sous total</u>	<u>8 754 187</u>	<u>7 167 885</u>	<u>Excédent brut d'exploitation</u>	<u>13 229 613</u>	<u>9 250 608</u>
Excédent brut d'exploitation	13 229 613	9 250 608	Dotations aux amortissements et aux résorptions	512 335	575 730			
Reprises sur provisions :			Dotations aux provisions :					
- Suite au recouvrement des créances	1 093 001	919 941	- Pour dépréciation des créances	3 355 430	3 198 239			
- pour titres de participation	108 425	-	- Collectives	200 000	500 000			
Autres produits ordinaires	59 161	95 287	- Pour dépréciation des titres	116 325	183 942			
			- Pour risques et charges	389 375	-			
			- Pour autres actifs	50 010	40 892			
			Autres pertes ordinaires	15 366	1 400			
			Impôts sur les bénéfices	2 024 139	1 129 930			
			Contribution conjoncturelle	759 052	-			
<u>Sous total</u>	<u>14 490 200</u>	<u>10 265 836</u>	<u>Sous total</u>	<u>7 422 032</u>	<u>5 630 133</u>	<u>Résultat des activités ordinaires</u>	<u>7 068 169</u>	<u>4 635 703</u>
						<u>Résultat net</u>	<u>7 068 169</u>	<u>4 635 703</u>

#### **4.4.6. Notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2016**

##### **NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE**

###### ***1-1 Présentation générale***

La société Hannibal Lease est une société anonyme de droit tunisien constituée le 30 Juillet 2001 avec un capital initial de 5.000.000 Dinars divisé en 500.000 actions de 10 Dinars chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 1er novembre 2005 a décidé de réduire le capital d'un montant de 168.750 Dinars, correspondant à la partie non libérée à cette date, et ce pour le ramener de 5.000.000 Dinars à 4.831.250 Dinars, par l'annulation de 16.875 actions d'une valeur nominale de 10 Dinars.

Parallèlement, la même assemblée a décidé de porter le capital à 10.000.000 Dinars par l'émission et la création de 516.875 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, souscrites en numéraire et libérées à concurrence de 61,30 % lors de la souscription. Le reliquat a été libéré au cours du 2<sup>ème</sup> semestre 2007.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 24 juin 2008 a décidé de porter le capital de 10.000.000 Dinars à 20.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 d'actions nouvelles, au prix de 11 Dinars, correspondant à la valeur nominale de 10 Dinars, majoré d'une prime d'émission de 1 Dinar par action.

L'assemblée générale extraordinaire du 16 juillet 2012 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action pour la ramener de 10 Dinars à 5 Dinars et de porter ainsi, le nombre d'actions composant le capital social de 2.000.000 à 4.000.000 d'actions.

Enfin, l'assemblée générale extraordinaire du 17 avril 2013, a décidé l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres sur le marché principal de la cote de la Bourse des valeurs mobilières et d'augmenter le capital social de la société avec renonciation aux droits préférentiels de souscription au profit de nouveaux souscripteurs et ce, pour un montant de 8.700.000 dinars en numéraire pour le porter de 20.000.000 dinars à 28.700.000 dinars par l'émission de 1.740.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 5 dinars chacune.

Le prix d'émission a été fixé à 9,500 dinars l'action, soit 5 dinars de nominal et 4,500 dinars de prime d'émission, libéré intégralement lors de la souscription, avec jouissance à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Ainsi, le capital social s'élève au 31 décembre 2016, à 28.700.000 Dinars composé de 5.740.000 actions d'une valeur nominale de 5 Dinars libérée en totalité.

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, agricole, commercial et de service.

L'activité de la société est régie par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, ainsi que la loi n° 94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing.

###### ***1-2 Régime fiscal***

###### ***1-2-1 Impôt sur les sociétés :***

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt sur les sociétés dû est décompté au taux de 35% et ne peut être inférieur au minimum de 0,2% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

Toutefois et en vertu des dispositions de la loi n° 2010-29 du 7 juin 2010 relative à l'encouragement des entreprises à l'admission de leurs actions à la bourse, la société bénéficie de la réduction du taux d'imposition de 35% à 20% pendant une période de cinq ans à partir de l'année d'admission.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances 2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi des finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre de contrats de leasing à partir du 1er janvier 2008.

Par ailleurs, et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

#### *1-2-2 Taxe sur la valeur ajoutée :*

De par son statut d'établissement financier de leasing, Hannibal Lease est un assujetti total à la taxe sur la valeur ajoutée.

L'article 49 de la loi n°2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi des finances pour l'année 2008, a prévu que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations.

Il s'ensuit que l'assiette de la TVA comprend :

- Les montants relatifs aux loyers facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2007,
- Les montants relatifs au remboursement du coût d'acquisition des immobilisations ainsi que les intérêts facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus à partir du 1er janvier 2008.

Par ailleurs, l'article 50 de la même loi a prévu que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA grevant leurs achats d'équipements, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing, et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

Il s'ensuit que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA relative aux équipements, matériels et immeubles destinés à l'exploitation dans le cadre de contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

#### *1-2-3 Autres impôts et taxes :*

Hannibal Lease est essentiellement soumise aux autres taxes suivantes :

- La taxe sur les établissements industriels et commerciaux (T.C.L) au taux de 0,2% sur la base des loyers pour les contrats conclus avant 2008, et des marges pour les contrats conclus à partir de janvier 2008.
- La taxe de formation professionnelle calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.
- La contribution au FOPROLOS calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.

### **Note 2. Référentiel comptable**

Les états financiers d'Hannibal Lease, arrêtés au 31 décembre 2016, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le système comptable des entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par Hannibal Lease et les normes comptables tunisiennes n'est à souligner.

### **Note 3. Bases de mesure et principes comptables pertinents :**

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la Société pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

#### **3-1 Bases de mesure**

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept du capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

#### **3-2 Unité monétaire**

Les états financiers d'Hannibal Lease sont libellés en Dinar Tunisien.

#### **3-3 Sommaire des principales méthodes comptables**

##### *3-3-1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de leasing :*

Les contrats de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Ces contrats transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NC 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1<sup>er</sup> janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location, sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actuelle cumulée (a) des paiements minimaux au titre de la location et de (b) la valeur résiduelle non garantie égale à la somme (i) de la juste valeur de l'actif loué et (ii) des coûts directs initiaux de bailleur.

Pour le cas spécifique de Hannibal Lease :

- a) la valeur résiduelle non garantie est nulle ;
- b) les coûts directs initiaux (frais de dossier et enregistrement) sont supportés par le locataire à la signature du contrat.

Hannibal Lease vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net de la société. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice, sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

### *3-3-2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :*

Des dépréciations sont constituées sur les créances issues d'opérations de leasing dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du concours, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.

### *Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de leasing :*

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

- A- Actifs courants
- B1- Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2- Actifs incertains
- B3- Actifs préoccupants
- B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,

- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la société correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;
- Les dépôts de garantie ;
- Les hypothèques inscrites ;

La valeur du matériel donnée en leasing est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances, et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'appréciation de la valeur de réalisation attendue des biens en location sont les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

Pour certains contrats de leasing classés en actifs compromis, la valeur du bien est considérée nulle, tant que ledit bien n'a pas fait l'objet d'une évaluation individuelle circonstanciée tenant compte des possibilités réelles d'encaissement ou de récupération.

Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de leasing :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique " Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées" en tant que composante du coût du risque encouru par Hannibal Lease.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de leasing sont déduites des actifs correspondants.

L'exercice du jugement expérimenté de la Direction peut conduire la société à constater des provisions collectives additionnelles au titre d'un secteur économique ou d'une zone géographique affectés par des événements économiques exceptionnels ; tel peut être le cas lorsque les conséquences de ces événements n'ont pu être mesurées avec la précision nécessaire pour ajuster les paramètres servant à déterminer la provision collective sur les portefeuilles homogènes non spécifiquement dépréciés.

#### Provisions additionnelles :

En application des dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21 du 30 décembre 2013, il est constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe B4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe B4 est déterminée selon la formule suivante :  $A=N-M+1$  tel que :

- ✓ A : Ancienneté dans la classe B4 ;
- ✓ N : Année d'arrêté des états financiers ;
- ✓ M : Année de la dernière migration vers la classe B4.

#### *3-3-3 Revenus sur créances issues d'opérations de leasing :*

Antérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de leasing » au niveau de l'état de résultat. Pour corriger le solde du produit net de leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figuraient en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1<sup>er</sup> janvier 2008, de la norme NC 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée.

Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les pré-loyers correspondent aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains »

(classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

#### *3-3-4 Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :*

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres de placement) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

##### **- Placements à court terme**

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

##### **- Placements à long terme**

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.

- à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

#### - **Comptabilisation des revenus des placements**

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

#### *3-3-5 Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes*

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

#### *3-3-6 Immobilisations corporelles et incorporelles :*

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation et de formation.

Les immobilisations de la société sont linéairement amorties, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la société, converties en taux d'amortissement se présentent comme suit :

- Logiciels	33,3%
- Immeuble	5,0%
- Matériel de transport	20,0%
- Mobilier et matériel de bureau	10,0%
- Matériel informatique	33,3%
- Installations générales	10,0%
- Autres matériels	10,0%

#### *3-3-7 Créances et dettes libellées en monnaies étrangères :*

A la date de clôture les dettes et les créances en monnaies étrangères sont évaluées en utilisant le taux de change en vigueur à cette date. Les différences de change en résultant sont comptabilisées, conformément à la norme 15 relatives aux opérations en monnaie étrangères, dans les comptes de résultat de l'exercice

#### *3-3-8 Taxe sur la valeur ajoutée :*

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

### *3-3-9 Impôt sur les bénéfices :*

La charge d'impôt sur les bénéfices comptabilisée par la société correspond à celle exigible en vertu de l'application des règles de détermination du bénéfice imposable.

L'incidence des décalages temporels entre la valeur comptable des actifs et passifs de la société et leur base fiscale n'est pas ainsi, prise en compte.

### *3-3-10 Compensation des actifs et passifs d'impôt exigible :*

Bien que les actifs (acomptes provisionnels, retenues à la source et excédents d'impôt reportés) et passifs (impôt sur les sociétés dû) d'impôt exigible soient comptabilisés et évalués séparément, ils sont compensés au bilan en raison de l'existence d'un droit juridiquement exécutoire permettant une telle compensation qui est prévu par les dispositions de l'article 54 du code de l'IRPP et de l'IS.

## **3-4 Contrôle fiscal**

La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1<sup>er</sup> Janvier 2012 au 31 décembre 2015.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en Décembre 2016 et ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes pour un montant de 748.431 DT dont 262.537 DT de pénalités et de ramener le crédit de TVA constaté au 31 décembre 2015 de 2.795.985 DT à 2.176.671 DT.

Dans ce cadre et en application de l'article 44 du code des droits et des procédures fiscaux, la société a formulé, en Janvier 2017, son opposition quant aux résultats de la vérification fiscale et a présenté ses observations et arguments justifiant la régularité de sa situation fiscale et la sincérité de ses déclarations, néanmoins l'administration n'a pas retenu toutes les observations et arguments présentés par la société.

La société a reformulé son opposition quant à la réponse de l'administration fiscale, en mars 2017.

A ce titre, et compte tenu de l'effet des corrections symétriques qui en découlent, la société a constitué les provisions requises permettant de couvrir les risques rattachés à ces redressements et ce, pour un montant de 415.000 DT.

#### NOTE 4 : Liquidités et équivalents de liquidités

Ce poste se détaille comme suit :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Banques	14 429 802	7 240 094
- Caisses	1 208	814
<u>Total</u>	<u><b>14 431 009</b></u>	<u><b>7 240 908</b></u>

#### NOTE 5 : Créances sur la clientèle, opérations de leasing

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
<b>Créances sur contrats mis en force</b>	<b>595 774 724</b>	<b>444 691 410</b>
Encours financiers	574 517 361	426 462 064
Impayés	24 089 705	20 317 031
Intérêts échus différés	(2 883 079)	(2 153 794)
Valeurs à l'encaissement	50 736	66 110
<b>Créances sur contrats en instance de mise en force</b>	<b>7 353 950</b>	<b>4 823 562</b>
<b><u>Total brut des créances leasing</u></b>	<b><u>603 128 674</u></b>	<b><u>449 514 971</u></b>
<b><u>A déduire couverture</u></b>		
Provisions pour dépréciation des encours	(8 295 032)	(7 740 995)
Provisions pour dépréciation des impayés	(11 978 963)	(10 297 056)
Provisions collectives	(2 600 000)	(2 400 000)
Provisions additionnelles	(61 796)	(35 312)
Produits réservés	(1 421 380)	(1 103 820)
<b>Total net des créances leasing</b>	<b><u>578 771 502</u></b>	<b><u>427 937 789</u></b>

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing sont indiqués ci-après :

<b>Solde au 31 décembre 2015</b>	<b><u>431 285 625</u></b>
<u>Addition de la période</u>	
- Investissements	390 614 435
- Relocations	10 732 030
<u>Retraits de la période</u>	
- Remboursement du capital	(231 093 933)
- Relocations	(9 822 392)
- Cessions à la valeur résiduelle	(365 309)
- Cessions anticipées	(9 479 145)
<b><u>Solde au 31 décembre 2016</u></b>	<b><u>581 871 311</u></b>

## 5.1 Analyse par maturité

L'analyse de l'encours des contrats par maturité se présente comme suit :

		31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
- Créance à plus de cinq ans		5 877 882	5 850 120
- Créance à plus d'un an et moins de cinq ans		403 221 131	291 012 101
- Créance à moins d'un an		243 449 101	185 447 921
Paiement minimaux sur contrats actifs	(1)	<u>652 548 114</u>	<u>482 310 142</u>
- Revenus à plus de cinq ans		784 186	717 286
- Revenus à plus d'un an et moins de cinq ans		47 725 627	35 498 465
- Revenus à moins d'un an		45 667 836	33 944 883
Total des produits financiers non acquis	(2)	<u>94 177 649</u>	<u>70 160 635</u>
- Valeurs résiduelles	(3)	3 006 926	2 810 892
- Contrats suspendus	(4)	13 139 971	11 501 665
- Contrats en cours	(5)	7 353 950	4 823 562
<b><u>Encours financiers des contrats de leasing</u></b>	<b>(6)=(1)-(2)+(3)+(4)+(5)</b>	<b><u>581 871 311</u></b>	<b><u>431 285 625</u></b>

## 5.2 Analyse de l'encours par secteur d'activité et par type de matériel

### 5.2.1 Analyse par secteur d'activité

		31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
- Bâtiment et travaux publics		125 445 435	68 278 809
- Industrie		59 837 015	46 155 334
- Tourisme		54 339 878	48 146 056
- Commerce et services		269 248 114	215 290 977
- Agriculture		73 000 869	53 414 450
	<u>Total</u>	<b><u>581 871 311</u></b>	<b><u>431 285 625</u></b>

### 5.2.2 Analyse par type de matériel

		31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
- Equipements		81 356 645	49 004 845
- Matériel roulant		423 696 415	315 886 492
- Matériel spécifique		41 402 353	35 426 956
	<u>Sous Total</u>	<u>546 455 413</u>	<u>400 318 293</u>
- Immobilier		35 415 898	30 967 332
	<u>Total</u>	<b><u>581 871 311</u></b>	<b><u>431 285 625</u></b>

## 5.3 Impayés

L'analyse des impayés se présente comme suit :

		31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
<b><u>Clients ordinaires (1)</u></b>		<b>12 200 051</b>	<b>9 752 968</b>
Inférieur à 1 mois		5 640 104	4 414 502
Entre 1 à 3 mois		3 876 324	3 206 666
Entre 3 et 6 mois		786 231	808 254
Entre 6 mois et 1 année		732 912	365 010
Supérieur à 1 année		1 164 480	958 536
<b><u>Clients litigieux (2)</u></b>		<b>11 889 654</b>	<b>10 564 062</b>
	<b><u>Total (1)+(2)</u></b>	<b><u>24 089 705</u></b>	<b><u>20 317 030</u></b>

**Note 5 : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE (SUITE)**

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	
Encours financiers	479 281 469	79 489 917	1 746 142	1 252 901	12 746 932	574 517 361
Impayés	1 834 273	6 849 731	665 999	1 079 279	13 660 422	24 089 705
Contrats en instance de mise en force	7 210 704	143 246	-	-	-	7 353 950
<b>CREANCES LEASING</b>	<b>488 326 446</b>	<b>86 482 894</b>	<b>2 412 141</b>	<b>2 332 180</b>	<b>26 407 355</b>	<b>605 961 016</b>
Avances reçues (*)	(4 495 038)	(32 591)	(2 781)	(460)	(662 605)	(5 193 476)
<b>ENCOURS GLOBAL</b>	<b>483 831 408</b>	<b>86 450 303</b>	<b>2 409 360</b>	<b>2 331 720</b>	<b>25 744 750</b>	<b>600 767 541</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>48 525 724</b>	<b>1 621 191</b>	-	-	-	<b>50 146 914</b>
<b>TOTAL ENGAGEMENTS</b>	<b>532 357 132</b>	<b>88 071 494</b>	<b>2 409 360</b>	<b>2 331 720</b>	<b>25 744 750</b>	<b>650 914 455</b>
Produits réservés	-	-	(62 097)	(106 609)	(1 252 674)	(1 421 380)
Provisions sur encours financiers	-	-	-	(31 241)	(8 263 791)	(8 295 032)
Provisions sur impayés	-	-	(97 341)	(463 241)	(11 418 382)	(11 978 963)
Provisions additionnelles	-	-	-	-	(61 796)	(61 796)
<b>TOTAL DE LA COUVERTURE</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(159 438)</b>	<b>(601 091)</b>	<b>(20 996 643)</b>	<b>(21 757 172)</b>
<b>ENGAGEMENTS NETS</b>	<b>532 357 132</b>	<b>88 071 494</b>	<b>2 249 922</b>	<b>1 730 629</b>	<b>4 748 106</b>	<b>629 157 283</b>
<b>Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)</b>			<b>0,37%</b>	<b>0,36%</b>	<b>3,96%</b>	
			<b>4,68%</b>			
<b>Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) au 31 décembre 2015</b>			<b>5,30%</b>			
<b>Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés</b>			<b>6,62%</b>	<b>25,78%</b>	<b>81,56%</b>	
			<b>71,37%</b>			
<b>Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés au 31 décembre 2015</b>			<b>74,75%</b>			

(\*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

## NOTE 6 : Portefeuille-titres de placement

L'analyse du portefeuille-titres de placement se présente comme suit :

	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
- Actions cotées	1 590 343	1 656 321
- Titres SICAV	11 569	1 057 899
<b>Total brut</b>	<b>1 601 913</b>	<b>2 714 220</b>
- Provisions pour dépréciation des actions cotées	(315 380)	(307 480)
<b>Total net</b>	<b>1 286 532</b>	<b>2 406 741</b>

Le portefeuille des actions cotées se présente comme suit :

Libellé	Nombre d'action Participation HL	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Total	Coût moyen de décembre	Provision	pourcentage de détention
CARTHAGE CEMENT	79 312	1,000	2,893	229 412	2,105	(62 461)	0,046%
SAH	23 550	1,000	6,494	152 923	13,451	-	0,064%
TUNIS RE	13 050	5,000	9,518	124 204	8,255	(16 476)	0,087%
Tawasool	272 728	1,000	1,100	300 001	0,545	(151 365)	0,253%
Délice Holding	35 276	10,000	13,723	484 095	15,455	-	0,064%
UADH	38 462	6,500	6,500	250 003	4,288	(85 078)	0,104%
ARTES	6 500	5,000	7,647	49 706	7,849	-	0,033%
<b>Total</b>				<b>1 590 343</b>		<b>(315 380)</b>	

## NOTE 7 : Portefeuille d'investissement

L'analyse du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
- Titres de participation	8 778 841	6 645 511
- Titres immobilisés	581 112	81 112
- Avances sur acquisitions de titres NIDA	-	586 666
<b>Total</b>	<b>9 359 953</b>	<b>7 313 289</b>

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres de participation" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>	<u>Partie non libérée</u>
<u>Solde au 31 Décembre 2015</u>	6 645 511	6 645 511	-
Additions de la période			
- Société "NIDA"	2 133 330	2 133 330	
<u>Solde au 31 Décembre 2016</u>	<u>8 778 841</u>	<u>8 778 841</u>	-

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>	<u>Partie non libérée</u>
<u>Solde au 31 Décembre 2015</u>	81 112	81 112	-
Additions de la période			
- Fonds commun de placement MAC Horizon	500 000	500 000	
<u>Solde au 31 Décembre 2016</u>	<u>581 112</u>	<u>581 112</u>	-

Les titres de participation s'analysent au 31 Décembre 2016 comme suit :

<b>Emetteur</b>	<b>% détention</b>	<b>Nombre d'actions ou parts sociales</b>	<b>Valeur nominale</b>	<b>Coût d'acquisition</b>	<b>Date de souscription</b>
- Société Amilcar LLD	99,16%	12 395	100	1 239 500	2014
- Société immobilière ECHARIFA	26,56%	23 104	100	2 200 000 *	2010-2012
- Société NIDA	29,84%	3 939 342	1	4 739 341 **	2010-2013-2014-2016
- Société Eclair Prym	24,00%	6 000	100	600 000	2013
<b>Total</b>				<b>8 778 841</b>	

(\*) L'acquisition des 22.000 actions de la société immobilière ECHARIFA a été réalisée au prix de 100 dinars par action. Par ailleurs, cette dernière a réalisé une augmentation de capital par incorporation des réserves, la part de Hannibal Lease est de 1.104 actions gratuites.

(\*\*) L'acquisition des 3.939.342 actions de la société NIDA SA a été réalisée à raison de 2.606.011 actions au prix de 1 dinars par action et 1.333.331 actions au prix de 1.6 dinars par action.

Les titres immobilisés s'analysent au 31 Décembre 2016 comme suit :

<b>Emetteur</b>	<b>% détention</b>	<b>Nombre d'actions ou parts sociales</b>	<b>Valeur nominale</b>	<b>Coût unitaire d'acquisition</b>	<b>Montant Total</b>	<b>Date de souscription</b>
- Fonds commun de placement MAC Equilibre	1,57%	100	100,000	100,000	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Epargnant	0,18%	100	100,000	100,000	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Croissance	0,52%	108	100,000	102,889	11 112	2005-2008
- Fonds commun de placement MAC Horizon	4,23%	5 000	100,000	100,000	500 000	2016
- Les sables du centre	16,67%	500	100,000	100,000	50 000	2005
<b>Total</b>					<b>581 112</b>	

**Note 8: Valeurs immobilisées**

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**  
**ARRETE AU 31 DECEMBRE 2016**  
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Provisions pour dépréciation	Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transfert	Cessions et mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions et mise en rebut	Fin de période		
Logiciels	33,3%	320 622	105 338	25 888	-	451 849	297 526	39 691	-	337 217	-	114 632
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>		<b>320 622</b>	<b>105 338</b>	<b>25 888</b>	<b>-</b>	<b>451 849</b>	<b>297 526</b>	<b>39 691</b>	<b>-</b>	<b>337 217</b>	<b>-</b>	<b>114 632</b>
Terrain	-	5 670 140	-	-	-	5 670 140	-	-	-	-	-	5 670 140
Terrain hors exploitation	-	250 000	-	-	-	250 000	-	-	-	-	250 000	-
Immeubles	5,0%	2 630 526	-	-	-	2 630 526	661 255	131 526	-	792 782	-	1 837 744
Matériel de transport	20,0%	882 238	166 599	-	109 199	939 638	443 752	159 953	99 741	503 964	-	435 674
Equipements de bureau	10,0%	640 401	42 238	-	-	682 639	410 164	52 655	-	462 820	-	219 819
Matériel informatique	33,3%	407 285	95 169	-	-	502 454	324 947	63 418	-	388 365	-	114 089
Installations générales	10,0%	579 097	14 794	61 745	-	655 636	299 532	62 184	-	361 716	-	293 920
Autres matériels	10,0%	45 886	-	-	-	45 886	32 837	2 907	-	35 744	-	10 142
Immobilisations en cours		784 982	246 135	(87 633)	-	943 484	-	-	-	-	-	943 484
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		-	650 952	-	-	650 952	-	-	-	-	-	650 952
<b>Total des immobilisations corporelles</b>		<b>11 890 555</b>	<b>1 215 887</b>	<b>(25 888)</b>	<b>109 199</b>	<b>12 971 354</b>	<b>2 172 488</b>	<b>472 644</b>	<b>99 741</b>	<b>2 545 391</b>	<b>250 000</b>	<b>10 175 963</b>
<b>TOTAUX</b>		<b>12 211 177</b>	<b>1 321 225</b>	<b>-</b>	<b>109 199</b>	<b>13 423 203</b>	<b>2 470 015</b>	<b>512 335</b>	<b>99 741</b>	<b>2 882 608</b>	<b>250 000</b>	<b>10 290 595</b>

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs. Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

## NOTE 9 : Autres actifs

Le détail des autres actifs est le suivant :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Charges reportées	1 502 119	1 034 005
- Dépôts et cautionnements versés	40 100	38 500
- Fournisseurs, avances et acomptes	100 152	100 152
- Prêts au personnel	1 252 414	1 057 464
- Personnel, avances et acomptes	34 517	21 781
- Etat, crédit de TVA	12 687 499	2 794 504
- Etat, compte d'attente TVA	677 062	279 512
- Etat, TCL en cours de restitution	118 054	118 054
- Compte courant "AMLCAR LLD"	100 000	100 000
- Produits à recevoir des tiers	489 489	403 461
- Débiteurs divers	110 181	37 884
- Charges constatées d'avances	71 745	41 726
	<u>17 183 332</u>	<u>6 027 043</u>
<b>A déduire :</b>		
- Provisions	(127 223)	(77 213)
	<u><b>17 056 109</b></u>	<u><b>5 949 830</b></u>

Les charges reportées s'analysent comme suit :

**TABLEAU DE MOUVEMENT DES CHARGES REPORTEES**  
**AU 31 DECEMBRE 2016**  
(exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute			Résorptions			Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Frais d'augmentation de capital	33%	471 270	-	471 270	471 270	-	471 270	-
Charges à répartir	33%	158 279	-	158 279	158 279	-	158 279	-
Frais d'émission des emprunts	(a)	3 369 519	957 726	4 327 245	2 335 514	489 612	2 825 126	1 502 119
<b>TOTAUX</b>		<b>3 369 519</b>	<b>957 726</b>	<b>4 327 245</b>	<b>2 335 514</b>	<b>489 612</b>	<b>2 825 126</b>	<b>1 502 119</b>

Les charges reportées englobent les frais d'augmentation de capital, les frais d'émissions des emprunts ainsi que les charges à répartir. Cette dernière rubrique (charges à répartir) présente un solde nul. Les dernières dépenses remontent à l'année 2011 et sont relatives à l'élaboration d'un manuel de procédures et des fiches organisationnelles réalisée par un cabinet externe.

Les frais d'augmentation de capital ainsi que les charges à répartir sont résorbés selon le mode linéaire.

(a) Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

La dotation de la période aux résorptions des frais d'émission des obligations, s'élevant à D : 489.612 figure parmi les charges financières.

## NOTE 10 : Concours bancaires

Ce poste se présente comme suit:

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Banques, découverts	11 722 960	1 254 018
<u>Total</u>	<u>11 722 960</u>	<u>1 254 018</u>

## NOTE 11 : Dettes envers la clientèle

Les dettes envers la clientèle se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Avances et acomptes reçus des clients	5 193 476	5 679 303
- Dépôts et cautionnements reçus	6 000	6 000
<u>Total</u>	<u>5 199 476</u>	<u>5 685 303</u>

## NOTE 12 : Emprunts et dettes rattachées

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent ainsi :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Banques locales	141 054 211	117 593 952
- Banques étrangères	28 639 546	17 996 434
- Emprunts obligataires	210 145 000	128 284 000
- Billets de trésorerie	-	1 000 000
- Certificats de dépôt	46 500 000	45 000 000
- Certificats de leasing	52 000 000	49 500 000
<u>Total emprunts</u>	<u>478 338 758</u>	<u>359 374 386</u>
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	810 655	830 250
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	597 355	211 122
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	7 207 584	4 402 035
- Intérêts courus sur certificats de leasing	723 066	678 853
- Charges constatées d'avance sur certificats de dépôt	(577 006)	(468 623)
<u>Total dettes rattachées</u>	<u>8 761 655</u>	<u>5 653 636</u>
<u>Total</u>	<u>487 100 412</u>	<u>365 028 023</u>

Les mouvements enregistrés sur le poste "Emprunts et dettes rattachées" sont récapitulés dans le tableau suivant :

**NOTE 12 : Emprunts et dettes rattachées (suite)**

**TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES**  
**ARRETE AU 31 DECEMBRE 2016**  
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Solde	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
<u>CERTIFICAT DE DEPOT ET CERTIFICATS DE LEASING</u>								
Certificats de Leasing BEST BANK	35 000 000	Renouvelable tous les 3 mois sur 3 ans	35 000 000	110 000 000	(110 000 000)	35 000 000	-	35 000 000
Certificats de Leasing ZITOUNA BANK	13 000 000	Renouvelable tous les 3 mois sur 3 ans	13 000 000	52 000 000	(52 000 000)	13 000 000	-	13 000 000
Certificats de Leasing ATTAKAFULIA	4 000 000	Remboursement après 90 jours de la date de souscription de chaque certificat	1 500 000	4 500 000	(2 000 000)	4 000 000	-	4 000 000
<u>Sous-total</u>			49 500 000	166 500 000	(164 000 000)	52 000 000	-	52 000 000
Billets de Trésorerie à court terme	1 000 000	Remboursement après 90 jours, 180 ou 360 jours de la date de souscription de chaque billet	1 000 000	-	(1 000 000)	-	-	-
Certificats de dépôt	46 500 000	Remboursement après 90 jours, 180 ou 360 jours de la date de souscription de chaque certificat	45 000 000	286 000 000	(284 500 000)	46 500 000	-	46 500 000
<u>Sous-total</u>			46 000 000	286 000 000	(285 500 000)	46 500 000	-	46 500 000
<u>Total des certificats de leasing et des billets de trésorerie</u>			95 500 000	452 500 000	(449 500 000)	98 500 000	-	98 500 000
<u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u>								
HL 2012/1	20 000 000	Annuellement (2013-2017)	8 000 000	-	(4 000 000)	4 000 000	-	4 000 000
HL 2013/1	20 000 000	Annuellement (2014-2018)	12 000 000	-	(4 000 000)	8 000 000	4 000 000	4 000 000
HL 2013/2	30 000 000	Annuellement (2014-2018)	26 644 000	-	(3 356 000)	23 288 000	17 288 000	6 000 000
HL 2014/1	30 080 000	Annuellement (2015-2019)	26 640 000	-	(3 440 000)	23 200 000	17 184 000	6 016 000
HL 2015/1	30 000 000	Annuellement (2016-2020)	30 000 000	-	(2 240 000)	27 760 000	25 520 000	2 240 000
HL 2015/2 SUB	25 000 000	Annuellement (2016-2020)	25 000 000	-	(1 103 000)	23 897 000	22 794 000	1 103 000
HL 2015/2	40 000 000	Annuellement (2017-2023)	-	40 000 000	-	40 000 000	36 666 000	3 334 000
HL 2016/1	20 000 000	Annuellement (2017-2021)	-	20 000 000	-	20 000 000	16 000 000	4 000 000
HL 2016/2	40 000 000	Annuellement (2017-2023)	-	40 000 000	-	40 000 000	37 561 000	2 439 000
<u>Total des emprunts obligataires</u>			128 284 000	100 000 000	(18 139 000)	210 145 000	177 013 000	33 132 000
<u>CREDITS BANCAIRES ETRANGERS</u>								
BAD 4,996 (2013-2023)	5 996 434	Semestriellement (2016-2022)	5 996 434	-	(356 888)	5 639 546	4 854 341	785 205
BIRD 12 MDT (2015)	12 000 000	Semestriellement (2019-2026)	12 000 000	-	-	12 000 000	12 000 000	-
BIRD 8 MDT (2016)	8 000 000	Semestriellement (2019-2028)	-	8 000 000	-	8 000 000	8 000 000	-
BAD 3 MDT (2016-2025)	3 000 000	Semestriellement (2019-2027)	-	3 000 000	-	3 000 000	3 000 000	-
<u>Total des crédits des banques étrangères</u>			17 996 434	11 000 000	(356 888)	28 639 546	27 854 341	785 205

**TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES**  
**ARRETE AU 31 DECEMBRE 2016**  
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Solde	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
<u>CREDITS BANCAIRES LOCAUX</u>								
BTE 3 MDT (2011)	3 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	150 000	-	(150 000)	-	-	-
ATB 3 MDT (2011)	3 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	150 000	-	(150 000)	-	-	-
AMEN BANK 3 MDT (2011)	3 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	150 000	-	(150 000)	-	-	-
BIAT 2,5 MDT (2011)	2 500 000	Trimestriellement (2011-2016)	143 100	-	(143 100)	-	-	-
BIAT 1,5 MDT (2011)	1 500 000	Trimestriellement (2011-2016)	86 039	-	(86 039)	-	-	-
AMEN BANK 2 MDT (2011)	2 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	200 000	-	(200 000)	-	-	-
BIAT 1 MDT (2011)	1 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	67 126	-	(67 126)	-	-	-
BTL 5 MDT (2011)	5 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	750 000	-	(750 000)	-	-	-
BH 5 MDT (2011)	5 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	860 708	-	(860 708)	-	-	-
BT 5 MDT (2011)	5 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	1 000 000	-	(1 000 000)	-	-	-
STB BANK 7 MDT (2012)	7 000 000	Trimestriellement (2012-2017)	2 312 674	-	(1 519 255)	793 419	-	793 419
AMEN BANK 3 MDT (2012)	3 000 000	Trimestriellement (2012-2017)	750 000	-	(600 000)	150 000	-	150 000
AMEN BANK 2 MDT (2012)	2 000 000	Trimestriellement (2012-2017)	526 316	-	(421 053)	105 263	-	105 263
ATB 1,5 MDT (2012)	1 500 000	Trimestriellement (2013-2017)	600 000	-	(300 000)	300 000	-	300 000
BIAT 5 MDT (2012)	5 000 000	Trimestriellement (2012-2016)	1 159 918	-	(1 159 918)	-	-	-
BIAT 3 MDT (2012)	3 000 000	Trimestriellement (2012-2016)	734 176	-	(734 176)	-	-	-
BIAT 2 MDT (2012)	2 000 000	Trimestriellement (2012-2016)	491 407	-	(491 407)	-	-	-
BIAT(2) 2 MDT (2012)	2 000 000	Trimestriellement (2012-2016)	511 041	-	(511 041)	-	-	-
BIAT(3) 2 MDT (2012)	2 000 000	Trimestriellement (2013-2016)	548 589	-	(548 589)	-	-	-
BIAT 0,5 MDT (2012)	500 000	Trimestriellement (2013-2016)	136 553	-	(136 553)	-	-	-
BTK 2 MDT (2012)	2 000 000	Trimestriellement (2013-2017)	800 000	-	(400 000)	400 000	-	400 000
BT 5 MDT (2013)	5 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	2 750 000	-	(1 000 000)	1 750 000	750 000	1 000 000
BIAT 6 MDT (2013)	6 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	3 277 197	-	(1 242 197)	2 035 000	703 939	1 331 061
BT 2 MDT (2013)	2 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	1 100 000	-	(400 000)	700 000	300 000	400 000
STB BANK 5 MDT (2013)	5 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	2 425 993	-	(1 063 228)	1 362 765	223 492	1 139 274
BH 5 MDT (2013)	5 000 000	Trimestriellement (2014-2018)	3 205 284	-	(995 201)	2 210 083	1 143 368	1 066 715
BTE 3 MDT (2013)	3 000 000	Trimestriellement (2014-2018)	1 926 942	-	(596 939)	1 330 003	688 784	641 219
AMEN BANK 5 MDT (2013)	5 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	2 959 126	-	(1 007 511)	1 951 615	867 350	1 084 266
BIAT 3 MDT (2014)	3 000 000	Trimestriellement (2014-2019)	1 950 000	-	(600 000)	1 350 000	750 000	600 000
ATB 2MDT (2014)	2 000 000	Trimestriellement (2014-2019)	1 300 000	-	(400 000)	900 000	500 000	400 000
AMENBANK 5 MDT (2014)	5 000 000	Trimestriellement (2014-2019)	3 459 661	-	(975 437)	2 484 224	1 432 025	1 052 199
AMENBANK 2 MDT (2014)	2 000 000	Trimestriellement (2014-2018)	1 322 963	-	(499 513)	823 450	284 834	538 616
AMENBANK 2 MDT (2014-2)	2 000 000	Trimestriellement (2014-2018)	1 320 301	-	(498 091)	822 210	284 697	537 513
AMENBANK 2 MDT (2014-3)	2 000 000	Trimestriellement (2014-2018)	1 446 182	-	(491 262)	954 919	424 776	530 144
BTL 1,5 MDT (2014)	1 500 000	Trimestriellement (2014-2019)	1 125 000	-	(300 000)	825 000	525 000	300 000
BTL 1,5 MDT (2014)	1 500 000	Trimestriellement (2014-2019)	1 125 000	-	(300 000)	825 000	525 000	300 000

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Solde	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
BIA T 2,5MDT (2014)	2 500 000	Trimestriellement (2014-2019)	1 805 556	-	(555 556)	1 250 000	694 444	555 556
B.T.E 5 MDT (2014)	5 000 000	Trimestriellement (2014-2019)	4 146 328	-	(918 889)	3 227 439	2 236 606	990 832
BH 5 MDT (2014)	5 000 000	Trimestriellement (2014-2019)	3 911 315	-	(943 326)	2 967 989	1 955 186	1 012 803
ATB 1,5 MDT (2014)	1 500 000	Trimestriellement (2014-2019)	1 200 000	-	(300 000)	900 000	600 000	300 000
BIA T 2,5MDT (2014-2)	2 500 000	Trimestriellement (2014-2019)	1 911 765	-	(588 235)	1 323 529	735 294	588 235
QNB 5MDT (2015)	5 000 000	Trimestriellement (2015-2021)	4 285 714	-	(714 286)	3 571 429	2 857 143	714 286
BNA 5 MDT(2015)	5 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	4 250 000	-	(1 000 000)	3 250 000	2 250 000	1 000 000
BIA T 5MDT (2015-1)	5 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	4 250 000	-	(1 000 000)	3 250 000	2 250 000	1 000 000
BIA T 5MDT (2015-2)	5 000 000	Trimestriellement (2015-2018)	4 229 523	-	(1 599 077)	2 630 446	909 128	1 721 318
BT 3MDT (2015)	3 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	2 700 000	-	(600 000)	2 100 000	1 500 000	600 000
BIA T 2MDT (2015-1)	2 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	1 888 889	-	(444 444)	1 444 444	1 000 000	444 444
BIA T 4MDT (2015-1)	4 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	3 777 778	-	(888 889)	2 888 889	2 000 000	888 889
AMEN BANK 2MDT (2015-1)	2 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	1 915 788	-	(348 760)	1 567 027	1 190 939	376 089
AMEN BANK 1MDT (2015-1)	1 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	1 000 000	-	(176 965)	823 035	625 472	197 563
BTL 2MDT (2015-1)	2 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	2 000 000	-	(400 000)	1 600 000	1 200 000	400 000
BIA T 3MDT (2015)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	3 000 000	-	(600 000)	2 400 000	1 800 000	600 000
BTL 1MDT (2015)	1 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	1 000 000	-	(200 000)	800 000	600 000	200 000
AMEN BANK 1MDT (2015-2)	1 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	1 000 000	-	(177 043)	822 957	625 470	197 487
BIA T 2MDT (2015-2)	2 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	2 000 000	-	(400 000)	1 600 000	1 200 000	400 000
AMEN BANK 1MDT (2015-3)	1 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	1 000 000	-	(179 089)	820 911	622 571	198 340
ATB 1,5MDT (2015-1)	1 500 000	Trimestriellement (2016-2020)	1 500 000	-	(300 000)	1 200 000	900 000	300 000
AMEN BANK 2MDT (2015-2)	2 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	2 000 000	-	(363 736)	1 636 264	1 240 921	395 343
CITIBANK 10,5 MDT	10 500 000	Crédit relais	7 000 000	-	(7 000 000)	-	-	-
CITIBANK 15 MDT	15 000 000	Crédit relais	9 000 000	-	(9 000 000)	-	-	-
CITIBANK 8 MDT	8 000 000	Crédit relais	4 000 000	-	(4 000 000)	-	-	-
AMEN BANK 1,5MDT (1-2016)	1 500 000	Trimestriellement (2016-2020)	-	1 500 000	(215 591)	1 284 409	973 720	310 689
BT 3MDT (2016)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	-	3 000 000	(450 000)	2 550 000	1 950 000	600 000
BIA T 2MDT (2016)	2 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	-	2 000 000	(200 000)	1 800 000	1 400 000	400 000
BIA T 5MDT (2-2016)	5 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	-	5 000 000	(500 000)	4 500 000	3 500 000	1 000 000
BIA T 3MDT (2016)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	-	3 000 000	(315 789)	2 684 211	2 052 632	631 579
BIA T 4MDT (2016)	4 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	-	4 000 000	(400 000)	3 600 000	2 800 000	800 000
AMEN BANK 1,5MDT (1-2016)	1 500 000	Trimestriellement (2016-2020)	-	1 500 000	(138 034)	1 361 966	1 055 975	305 991
BIA T 3 MDT (2016-1)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	-	3 000 000	(315 789)	2 684 211	2 052 632	631 579
BTL 3 MDT (2016)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	-	3 000 000	(150 000)	2 850 000	2 250 000	600 000
BH 5 MDT (2016)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	-	5 000 000	-	5 000 000	4 124 263	875 737
STB 10 MDT (2016)	10 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	-	10 000 000	-	10 000 000	8 000 000	2 000 000
ATB 1 MDT (2016)	1 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	-	1 000 000	-	1 000 000	800 000	200 000
BNA 5 MDT (2016)	5 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	-	5 000 000	(250 000)	4 750 000	3 750 000	1 000 000
BIA T 3 MDT (2016-2)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	-	3 000 000	(157 895)	2 842 105	2 210 526	631 579
AMEN BANK 2 MDT (2016-1)	2 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	-	2 000 000	-	2 000 000	1 652 359	347 641
AMEN BANK 3 MDT (2016-1)	3 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	-	3 000 000	-	3 000 000	2 474 968	525 032
AMEN BANK 3 MDT (2016-2)	3 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	-	3 000 000	-	3 000 000	2 481 201	518 799
AMEN BANK 2 MDT (2016-2)	2 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	-	2 000 000	-	2 000 000	1 651 201	348 799
CITIBANK 20 MDT	20 000 000	Crédit relais	-	47 500 000	(27 500 000)	20 000 000	-	20 000 000
<u>Total des crédits des banques locales</u>			117 593 952	107 500 000	(84 039 740)	141 054 211	83 575 915	57 478 296
<u>Total général</u>			359 374 386	671 000 000	(552 035 629)	478 338 758	288 443 257	189 895 501

### NOTE 13 : Fournisseurs et comptes rattachés

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
<i>Fournisseurs d'exploitation</i>		
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	780 240	186 948
<u>Sous total</u>	<u>780 240</u>	<u>186 948</u>
<i>Fournisseurs d'immobilisation</i>		
- Fournisseurs d'immobilisation	-	3 848 788
- Fournisseurs, retenue de garantie	2 793	-
<u>Sous total</u>	<u>2 793</u>	<u>3 848 788</u>
<i>Fournisseurs de biens, objet de contrats de leasing</i>		
- Factures d'achats de biens de leasing	3 367 327	1 216 523
- Effets à payer	63 361 206	30 521 551
- Factures non parvenues	7 830	7 830
<u>Sous total</u>	<u>66 736 362</u>	<u>31 745 904</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>67 519 395</u>	<u>35 781 641</u>

### NOTE 14 : Autres passifs

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Personnel, rémunérations dues	108	2 156
- Personnel, provisions pour congés payés	108 995	97 122
- Personnel, autres charges à payer	465 000	300 000
- Etat, retenues sur salaires	114 314	90 544
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	693 402	467 430
- Etat, retenues sur TVA	5 095	8 201
- Etat, retenues sur revenus des capitaux mobiliers	58 580	57 202
- Etat, retenues au titre de la plus-value immobilière	29 750	60 000
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider (voir note 27)	980 418	383 764
- Etat, contribution conjoncturelle (voir note 27)	759 052	-
- Etat, autres impôts et taxes à payer	74 367	54 841
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges	3 270	2 771
- Etat, Redevance de compensation	-	27 042
- CNSS	257 467	209 890
- CAVIS	34 691	26 782
- Organismes sociaux, charges sociales sur congés payés et autres charges	24 575	15 304
- Crédoeurs divers	230 351	108 179
- Prestataires Assurances	664 799	292 420
- Diverses Charges à payer	622 809	561 228
- Provisions pour départ à la retraite	-	7 670
- Provisions pour risques et charges	439 375	50 000
<u>Total</u>	<u>5 566 418</u>	<u>2 822 545</u>

## NOTE 15 : Capitaux propres

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
- Capital social	(A)	28 700 000	28 700 000
- Réserve légale	(B)	1 541 814	1 163 016
- Réserve spéciale pour réinvestissement		3 487 979	3 487 979
- Primes d'émission		8 830 000	8 830 000
- Actions propres	(D)	(398 915)	(1 292)
- Complément d'apport		11 688	12 529
- Résultats reportés		4 846 306	2 940 255
<b>Total des capitaux propres avant résultat de la période</b>	(E)	<b>47 018 871</b>	<b>45 132 487</b>
Résultat de l'exercice (1)		7 068 169	4 635 703
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>	(F)	<b>54 087 039</b>	<b>49 768 190</b>
Nombre d'actions (2)	(C)	5 739 954	5 660 072
Résultat par action (1) / (2)		1,231	0,819

(A) Le capital social s'élève au 31 décembre 2016 à D : 28.700.000 composé de 5.740.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.  
Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(D) L'assemblée générale ordinaire, réunie le 09 juin 2014, a autorisé le conseil d'administration de la société à racheter et revendre ses propres actions en vue de réguler le cours boursier et ce, conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n°94-117 portant réorganisation du marché financier.

L'assemblée a fixé la durée d'intervention à 3 ans à partir de la date de cette assemblée.

Le conseil d'administration du 26 Août 2014, a limité le nombre maximum d'actions à détenir à 5% du total des actions composant le capital à la date de l'assemblée générale ordinaire du 09 juin 2014, soit 287.000 actions.

Les mouvements enregistrés sur cette rubrique se détaillent comme suit :

	Nombre	Coût
Solde au 31 décembre 2015	156	1 292
Achats de la période	74 383	656 955
Cession de la période	(30 345)	(258 491)
Complément d'apport		(842)
Solde au 31 décembre 2016	44 194	398 915

Le nombre des actions détenues par HL représente, au 31 décembre 2016, 0,77% des actions en circulation.

Le rachat de Hannibal Lease de ses propres actions a eu un effet de régularisation de son cours boursier.

(E) En application de l'article 19 de la loi n° 2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion 2014, les fonds propres distribuables en franchise de retenue s'élèvent au 31 décembre 2016 à D : 12.393.371 et se détaillent comme suit :

- Réserve spéciale pour réinvestissement	3 487 979
- Primes d'émission	8 830 000
- Résultats reportés	75 392

(F) Voir tableau de mouvements ci-joint

**TABEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES**  
**AU 31 DECEMBRE 2016**  
(exprimé en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve pour réinvestissement	Prime d'émission	Résultats reportés	Actions propres	Complément d'apport	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2014	28 700 000	902 529	3 487 979	8 830 000	2 084 392	(1 199 602)	-	3 125 350	45 930 648
Affectations approuvées par l'A.G.O du 27 Mai 2015		260 487			2 864 863			(3 125 350)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2014					(2 009 000)				(2 009 000)
Rachat d'actions propres						(509 293)			(509 293)
Cession d'actions propres						1 707 603	12 529		1 720 132
Résultat de l'exercice 2015								4 635 703	4 635 703
Solde au 31 décembre 2015	28 700 000	1 163 016	3 487 979	8 830 000	2 940 255	(1 292)	12 529	4 635 703	49 768 190
Affectations approuvées par l'A.G.O du 1 <sup>er</sup> Juin 2016		378 798			4 256 905			(4 635 703)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2015					(2 353 400)				(2 353 400)
Rachat d'actions propres						(656 955)			(656 955)
Encaissement de dividendes sur actions propres					2 546				2 546
Cession d'actions propres						259 333	(842)		258 491
Résultat de l'exercice 2016								7 068 169	7 068 169
Solde au 31 décembre 2016	28 700 000	1 541 814	3 487 979	8 830 000	4 846 306	(398 915)	11 688	7 068 169	54 087 039

## NOTE 16 : Intérêts et produits assimilés de leasing

L'analyse des intérêts et produits assimilés de leasing se présente ainsi :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Intérêts de leasing	49 446 765	37 553 640
- Intérêts de retard	922 499	665 544
- Prélouer	197 414	104 186
- Frais de dossier	515 609	409 264
- Produits nets sur cession d'immobilisations en leasing	265 298	324 501
- Frais de rejet	654 585	518 131
- Commissions d'assurance	142 000	148 456
<b>Total des produits</b>	<b><u>52 144 170</u></b>	<b><u>39 723 721</u></b>
- Transferts en produits de la période		
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	157 878	152 370
Intérêts de retard antérieurs	8 021	10 719
- Produits réputés réservés en fin de période		
Intérêts inclus dans les loyers	(433 692)	(235 067)
Intérêts de retard	(49 768)	(10 614)
<b>Variation des produits réservés</b>	<b><u>(317 561)</u></b>	<b><u>(82 591)</u></b>
<b>Total des intérêts et des produits de leasing</b>	<b><u>51 826 610</u></b>	<b><u>39 641 130</u></b>
- Encours financiers des contrats actifs		
. Au début de la période	414 960 399	340 834 085
. A la fin de la période	561 377 391	414 960 399
. Moyenne (A)	488 168 895	377 897 242
- Intérêts de la période (B)	49 446 765	37 553 640
- Taux moyen (B) / (A)	10,13%	9,94%

## NOTE 17 : Intérêts et charges assimilées

Les charges financières se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Intérêts des emprunts obligataires	13 865 384	8 801 638
- Intérêts des crédits des banques locales	8 366 786	7 121 956
- Intérêts des crédits des banques étrangères	921 863	457 203
- Intérêts des autres opérations de financement	6 543 913	6 672 473
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	489 612	376 338
<b>Total des charges financières des emprunts (A)</b>	<b><u>30 187 558</u></b>	<b><u>23 429 607</u></b>
- Intérêts des comptes courants	242 566	185 147
- Autres charges financières	3 023	56 481
<b>Total des autres charges financières</b>	<b><u>245 589</u></b>	<b><u>241 628</u></b>
<b>Total général</b>	<b><u>30 433 146</u></b>	<b><u>23 671 235</u></b>
- Encours des ressources		
. Au début de l'exercice	359 374 386	285 089 820
. A la fin de l'exercice	478 338 758	359 374 386
. Moyenne (B)	418 856 572	322 232 103
- Taux moyen (A) / (B)	7,21%	7,27%

## NOTE 18 : Produits des placements

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Dividendes	237 221	205 952
- Plus values sur cession des actions	110 421	-
- Plus values sur cession des titres SICAV	7 330	12 572
- Revenus des comptes créditeurs	87 264	62 215
- Moins values sur cession des titres SICAV	(2 704)	-
- Revenus des certificats de dépôt	106 740	125 947
- Revenus des comptes courants associés	8 000	4 000
- Plus values latentes sur titres SICAV	490	9 861
- Jetons de présences reçus des filiales	6 750	600
<u>Total</u>	<u>561 512</u>	<u>421 147</u>

## NOTE 19 : Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'analysent comme suit :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Produits locatifs	28 825	27 452
<u>Total</u>	<u>28 825</u>	<u>27 452</u>

## NOTE 20 : Charges de personnel

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Salaires et complément de salaires	4 350 552	3 612 758
- Cotisations de sécurité sociale	759 262	604 169
- Autres charges sociales	355 575	304 066
<u>Total</u>	<u>5 465 389</u>	<u>4 520 993</u>

## NOTE 21 : Dotations aux amortissements

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements et de résorptions se détaillent ainsi :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	39 691	22 322
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	472 644	422 452
- Dotations aux résorptions des frais d'augmentation de capital	-	130 956
<u>Total</u>	<u>512 335</u>	<u>575 730</u>

## NOTE 22 : Autres charges d'exploitation

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Achat de matières et fournitures	330 762	391 072
<u>Total des achats</u>	<u>330 762</u>	<u>391 072</u>
- Locations	368 246	301 717
- Entretien et réparations	73 759	63 547
- Primes d'assurances	96 076	95 665
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>538 081</u>	<u>460 928</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	433 839	322 589
- Publicités, publications, relations publiques	527 139	225 844
- Déplacements, missions et réceptions	238 647	243 217
- Frais postaux et de télécommunications	264 050	195 250
- Services bancaires et assimilés	358 957	266 328
- Autres	157 773	166 341
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>1 980 404</u>	<u>1 419 569</u>
- Jetons de présence	75 000	45 000
- Rémunération du Comité Permanent d'audit Interne	18 750	12 500
- Rémunération du Comité de risques	18 750	12 500
<u>Total des charges diverses</u>	<u>112 500</u>	<u>70 000</u>
- Impôts et taxes sur rémunérations	123 273	100 452
- T.C.L	121 587	94 261
- Droits d'enregistrement et de timbres	49 439	100 038
- Autres impôts et taxes	32 752	10 571
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>327 050</u>	<u>305 323</u>
<u>Total général</u>	<u>3 288 798</u>	<u>2 646 892</u>

## NOTE 23 : Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	3 328 946	3 198 239
- Dotations aux provisions collectives	200 000	500 000
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(1 093 001)	(872 083)
- Reprises de provisions additionnelles	-	(47 858)
- Dotation aux provisions additionnelles	26 484	-
<u>Total</u>	<u>2 462 429</u>	<u>2 778 299</u>

## NOTE 24 : Dotations nettes aux autres provisions

Le détail des dotations nettes aux autres provisions est le suivant :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Dotations aux provisions pour dépréciations des comptes d'actifs	50 010	40 892
- Dotations aux provisions pour dépréciations des titres cotés	116 325	183 942
- Dotations aux provisions pour risques et charges	389 375	-
- Reprise sur provision pour dépréciation des actions cotées	(108 425)	-
<u>Total</u>	<u>447 285</u>	<u>224 834</u>

## NOTE 25 : Autres pertes ordinaires

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Apurement de comptes	14 228	640
- Pénalités	255	760
- Moins value sur cessions d'immobilisations	21	-
- Autres pertes ordinaires	861	-
<u>Total</u>	<u>15 366</u>	<u>1 400</u>

## NOTE 26 : Autres gains ordinaires

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	46 062	79 600
- Autres gains sur éléments exceptionnels	13 099	15 687
<u>Total</u>	<u>59 161</u>	<u>95 287</u>

## NOTE 27 : Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
<b>Résultat comptable</b>	<b>7 068 169</b>	<b>4 635 703</b>
<b>A réintégrer</b>		
- Dotations aux provisions sur la clientèle	3 555 430	3 698 239
- Dotations aux provisions pour divers risques et charges	389 375	-
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs	50 010	40 892
- Dotations aux provisions pour dépréciations des titres	116 325	183 942
- Reprises sur provisions fiscales	1 093 001	919 941
- Provisions fiscales 2013/2012 pour affaires en cours	2 983 465	3 674 996
- Créances abandonnées	14 228	-
- Impôt sur les sociétés	2 024 139	1 129 930
- Contribution conjonctuelle	759 052	-
- Diverses charges non déductibles	52 941	49 078
<b>A déduire</b>		
- Reprises sur provisions comptables	1 093 001	919 941
- Provisions fiscales 2013/2012 pour affaires en cours	2 983 465	3 674 996
- Dividendes	237 221	205 952
Bénéfice fiscal avant provisions	<u>13 792 448</u>	<u>9 531 832</u>
Provisions pour créances douteuses déductibles à 100%	3 555 430	3 698 239
Provisions pour dépréciation de titres cotés	116 325	183 942
Bénéfice fiscal	<u>10 120 693</u>	<u>5 649 651</u>
<b>Impôt sur les sociétés (au taux de 20%)</b>	<u>2 024 139</u>	<u>1 129 930</u>
<b>A imputer</b>		
- Acomptes provisionnels payés	823 820	600 247
- Retenues à la source	219 900	145 920
<u>Impôt à payer (Report d'impôt)</u>	<u>980 418</u>	<u>383 764</u>
<b>Contribution conjonctuelle (au taux de 7,5% du bénéfice fiscal)</b>	<u>759 052</u>	<u>-</u>

**NOTE 28 : Encaissements reçus des clients**

		<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Clients et comptes rattachés en début de période	+ Note 4	20 317 031	16 042 981
- Clients et comptes rattachés en fin de période	- Note 4	(24 089 705)	(20 317 031)
- Clients, autres créances en début de période	+ Note 4	66 110	275 726
- Clients, autres créances en fin de période	- Note 4	(50 736)	(66 110)
- Clients avances et comptes reçus en début de période	- Note 11	(5 679 303)	(4 580 936)
- Clients avances et acomptes reçus en fin de période	+ Note 11	5 193 476	5 679 303
- Dépôts et cautionnements reçus en début de période	- Note 11	(6 000)	(6 000)
- Dépôts et cautionnements reçus en fin de période	+ Note 11	6 000	6 000
- Produits constatés d'avance en début de période	- Note 4	(2 153 794)	(1 694 907)
- Produits constatés d'avance en fin de période	+ Note 4	2 883 079	2 153 794
- TVA collectée		46 248 673	37 615 560
- TVA collectée sur avances et acomptes		(397 550)	179 337
- Revenus bruts de l'exercice (loyers)	+ Note 4 & 16	280 540 698	227 101 108
- Autres produits d'exploitation	+ Note 16	2 726 231	2 197 533
- Consolidation	- Note 4	-	(19 125)
- Plus/Moins values sur relocation	- Note 4	(909 638)	(665 606)
- Cessions d'immobilisations à la VR	+ Note 4	365 309	107 049
- Cessions anticipées d'immobilisations	+ Note 4	9 479 145	10 754 938
<u>Encaissements reçus des clients</u>		<u><b>334 539 023</b></u>	<u><b>274 763 616</b></u>

**NOTE 29 : Décaissements pour financement de contrats de leasing**

		<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Fournisseurs de leasing en début de période	+ Note 13	31 745 904	22 690 746
- Fournisseurs de leasing en fin de période	- Note 13	(66 736 362)	(31 745 904)
- Investissements en Immobilisations destinées à la location	+ Note 4	390 614 435	276 233 405
- TVA sur Investissements	+	55 495 036	38 118 896
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en début de période	+ Note 14	60 000	20 610
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en fin de période	- Note 14	(29 750)	(60 000)
<u>Investissements dans les contrats de leasing</u>		<u><b>411 149 263</b></u>	<u><b>305 257 753</b></u>

### NOTE 30 : Sommes versées aux fournisseurs et au personnel

		31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
- Avances et acomptes au personnel en début de période	- Note 9	(21 781)	(24 977)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+ Note 9	34 517	21 781
- Avances et acomptes aux fournisseurs en début de période	- Note 9	(100 152)	(100 152)
- Avances et acomptes aux fournisseurs en fin de période	+ Note 9	100 152	100 152
- Dépôts & cautionnements en début de période	- Note 9	(38 500)	(38 500)
- Dépôts & cautionnements en fin de période	+ Note 9	40 100	38 500
- Charges comptabilisées d'avance en début de période	- Note 9	(41 726)	(76 153)
- Charges comptabilisées d'avance en fin de période	+ Note 9	71 745	41 726
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+ Note 13	186 948	123 920
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	- Note 13	(780 240)	(186 948)
- Personnel, rémunérations dues en début de période	+ Note 14	2 156	-
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	- Note 14	(108)	(2 156)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+ Note 14	97 122	67 655
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	- Note 14	(108 995)	(97 122)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	+ Note 14	300 000	200 000
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	- Note 14	(465 000)	(300 000)
- Personnel, provisions pour départ à la retraite en début de période	+ Note 14	7 670	17 500
- Personnel, provisions pour départ à la retraite en fin de période	- Note 14	-	(7 670)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+ Note 14	90 544	88 587
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	- Note 14	(114 314)	(90 544)
- Etat, Redevances de compensation en début de période	+ Note 14	27 042	58 731
- Etat, Redevance de compensation en fin de période	- Note 14	-	(27 042)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+ Note 14	467 430	393 904
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	- Note 14	(693 402)	(467 430)
- C.N.S.S en début de période	+ Note 14	209 890	193 671
- C.N.S.S en fin de période	- Note 14	(257 467)	(209 890)
- CAVIS en début de période	+ Note 14	26 782	22 948
- CAVIS en fin de période	- Note 14	(34 691)	(26 782)
- Personnel, charges sociales sur congés à payer début de période	+ Note 14	15 304	15 268
- Personnel, charges sociales sur congés à payer fin de période	- Note 14	(24 575)	(15 304)
- Diverses Charges à payer en début de période	+ Note 14	561 228	319 116
- Diverses Charges à payer en fin de période	- Note 14	(622 809)	(561 228)
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	+	453 000	436 046
- Remboursements sur prêts au personnel	-	(258 050)	(247 194)
- TVA, payée sur biens et services	+	646 632	1 390 100
- Charges de personnel	+ Note 20	5 465 389	4 520 993
- Autres charges d'exploitation	+ Note 22	3 288 798	2 646 892
- Impôts et taxes	- Note 22	(327 050)	(305 323)
<u>Sommes versées aux fournisseurs et au personnel</u>		<u>8 203 588</u>	<u>7 913 076</u>

### NOTE 31 : Intérêts payés

		31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
- Frais d'émission d'emprunts	+ Note 9	957 726	721 454
- Intérêts comptabilisés d'avance en début de période	- Note 12	-	(502 241)
- Intérêts comptabilisés d'avance en fin de période	+ Note 12	-	-
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en début de période	+ Note 14	57 202	27 974
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en fin de période	- Note 14	(58 580)	(57 202)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	+ Note 12	4 402 035	3 329 428
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	- Note 12	(7 207 584)	(4 402 035)
- Intérêts courus sur emprunts bancaires début de période	+ Note 12	1 041 372	727 868
- Intérêts courus sur emprunts bancaires fin de période	- Note 12	(1 408 010)	(1 041 372)
- Intérêts courus sur certificat de dépôt en début de période	- Note 12	(468 623)	-
- Intérêts courus sur certificat de dépôt en fin de période	+ Note 12	577 006	468 623
- Intérêts courus sur certificat de leasing en début de période	+ Note 12	678 853	617 068
- Intérêts courus sur certificat de leasing en fin de période	- Note 12	(723 066)	(678 853)
- Intérêts et charges assimilées	+ Note 17	30 433 146	23 671 235
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	- Note 17	(489 612)	(376 338)
		<b>27 791 865</b>	<b>22 505 609</b>

Intérêts payés

### NOTE 32 : Impôts et taxes payés

		31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider début de période	+ Note 14	383 764	207 611
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider fin de période	- Note 14	(980 418)	(383 764)
- Etat, contribution conjoncturelle début de période	+ Note 14	-	-
- Etat, contribution conjoncturelle fin de période	- Note 14	(759 052)	-
- Etat, TCL en cours de restitution en début de période	+ Note 9	(118 054)	(118 054)
- Etat, TCL en cours de restitution en fin de période	- Note 9	118 054	118 054
- Etat, retenues sur TVA en début de période	+ Note 14	8 201	-
- Etat, retenues sur TVA en fin de période	- Note 14	(5 095)	(8 201)
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+ Note 14	54 841	84 951
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	- Note 14	(74 367)	(54 841)
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en début de période	+ Note 14	2 771	2 030
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en fin de période	- Note 14	(3 270)	(2 771)
- TVA payée		-	932 607
- Impôts et taxes	+ Note 22	327 050	305 323
- Contribution conjoncturelle	+ Note 27	759 052	-
- Impôts sur les bénéfices	+ Note 27	2 024 139	1 129 930
		<b>1 737 614</b>	<b>2 212 877</b>

Impôts payés

**NOTE 33 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles**

		<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+ Note 8	105 338	15 800
- Investissements en Immobilisations corporelles	+ Note 8	1 215 887	6 255 406
- Fournisseurs d'immobilisation en début de période	+ Note 13	3 848 788	13 808
- Fournisseurs d'immobilisation en fin de période	- Note 13	(2 793)	(3 848 788)
		<u>5 167 220</u>	<u>2 436 227</u>

**NOTE 34 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles**

		<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Cessions d'immobilisations corporelles	+ Note 8	9 458	-
- Moins value sur cessions d'immobilisations	- Note 25	(21)	-
- Produits nets sur cessions d'immobilisations, autres que destinées à la location	+ Note 26	46 062	79 600
		<u>55 499</u>	<u>79 600</u>

**NOTE 35 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières**

		<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Titres acquis au cours de l'exercice	+ Note 7	2 633 330	1 169 672
- Avances sur acquisitions de titres en début de période	- Note 7	(586 666)	-
- Avances sur acquisitions de titres en fin de période	+ Note 7	-	586 666
		<u>2 046 664</u>	<u>1 756 338</u>

**NOTE 36 : Dividendes et autres distributions**

		<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Dividendes	+ Note 15	2 353 400	2 009 000
- Dividendes sur actions propres	- Note 15	(2 546)	-
		<u>2 350 854</u>	<u>2 009 000</u>

**NOTE 37 : Autres flux liés à l'exploitation**

		<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+ Note 9	403 461	388 231
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	- Note 9	(489 489)	(403 461)
- Autres comptes débiteurs en début de période	+ Note 9	37 884	37 063
- Autres comptes débiteurs en fin de période	- Note 9	(110 181)	(37 884)
- Placements en début de période	+ Note 6	2 714 220	1 380 321
- Placements en fin de période	- Note 6	(1 601 913)	(2 714 220)
- Compte courant "AMILCAR LLD" en début de période	+ Note 9	100 000	-
- Compte courant "AMILCAR LLD" en fin de période	- Note 9	(100 000)	(100 000)
- Autres comptes créditeurs en début de période	- Note 14	(108 179)	(78 233)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+ Note 14	230 351	108 179
- Prestataires assurances en début de période	- Note 14	(292 420)	(724 796)
- Prestataires assurances en fin de période	+ Note 14	664 799	292 420
- Produits des placements (hors plus values de cessions)	+ Note 18	352 267	218 524
- Moins values sur cessions titres cotés	- Note 18	490	9 861
- Produits des comptes créditeurs	+ Note 18	208 754	192 762
- Autres gains ordinaires	+ Note 26	13 099	15 687
- Autres pertes ordinaires	- Note 25	(15 344)	(1 400)
		<u>2 007 799</u>	<u>(1 416 947)</u>
	<u>Autres flux liés à l'exploitation</u>		

## **Note 38 : Informations sur les parties liées :**

### **Engagement Leasing**

#### **AMILCA LLD**

Au cours de l'exercice 2016, HL a mis en force 42 contrats au profit de la société « Amilcar LLD », dans laquelle elle détient directement 99,16 % du capital, pour une valeur totale de 2 886 098 dinars.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 8 316 152 dinars.

La marge brute réalisée en 2016 sur ces contrats s'élève à 459 801 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2016, à 5 231 865 dinars.

#### **NIDA SA**

Au cours de l'exercice 2016, HL a mis en force un contrat au profit de la société «NIDA SA », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur de 158 673 dinars.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 290 141 dinars.

La marge brute réalisée en 2016 sur ces contrats s'élève à 2 562 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2016, à 81 268 dinars.

#### **Cellcom**

Au cours de l'exercice 2016, HL a mis en force 2 contrats au profit de la société « Cellcom », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur de 123 788 dinars.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 428 391 dinars.

La marge brute réalisée en 2016 sur ces contrats s'élève à 19 220 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2016, à 168 817 dinars.

#### **AL ATABA Immobilière**

Au cours de l'exercice 2016, HL a mis en force un contrat au profit de la société «AL ATABA Immobilière », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur de 90 015 dinars.

La marge brute réalisée en 2016 sur ce contrat s'élève à 1 469 dinars.

L'encours financier de ce contrat s'élève, au 31 décembre 2016, à 45457 dinars.

#### **Société Financière Tunisienne**

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la Société Financière Tunisienne, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, porte sur un montant de 300 000 dinars.

La marge brute réalisée en 2016 sur ce contrat s'élève à 26 019 dinars.

Au 31 décembre 2016, l'encours financier de ce contrat s'élève à 191 899 dinars.

#### **ECLAIR PRYM TUNISIE**

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « ECLAIR PRYM TUNISIE », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 633 541 dinars

La marge brute réalisée en 2016 sur ces contrats s'élève à 45 944 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2016, à 379 764 dinars.

#### **MANUFACTURING INTLE COMPAGNY « MIC »**

Au cours de l'exercice 2016, HL a mis en force 3 contrats au profit de la société « MANUFACTURING INTLE COMPAGNY (MIC) », dans laquelle elle a des administrateurs en commun, pour une valeur de 66 154 dinars.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 228 002 dinars.

La marge brute réalisée en 2016 sur ces contrats s'élève à 14 825 dinars.

Au 31 décembre 2016, l'encours financier de ces contrats s'élève à 143 055 dinars.

#### STE PRYM FASHION TUNISIE

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société PRYM FASHION TUNISIE, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 29 008 dinars.

La marge brute réalisée en 2016 sur ces contrats s'élève à 1 486 dinars.

Au 31 décembre 2016, l'encours financier de ces contrats s'élève à 8 991 dinars.

#### STE HMILA POUR LE COMMERCE ET INDUSTRIE

Au cours de l'exercice 2016, HL a mis en force 2 contrats au profit de la société HMILA POUR LE COMMERCE ET INDUSTRIE, dans laquelle elle a des administrateurs en commun, pour une valeur de 116 028 dinars.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 281 260 dinars.

La marge brute réalisée en 2016 sur ces contrats s'élève à 3 451 dinars.

Au 31 décembre 2016, l'encours financier de ces contrats s'élève à 113 996 dinars.

#### STE Y K H CONSULTING

Au cours de l'exercice 2016, HL a mis en force un contrat au profit de la société YKH CONSULTING, dans laquelle elle a des administrateurs en commun, pour une valeur de 82 194 dinars.

La marge brute réalisée en 2016 sur ce contrat s'élève à 2 389 dinars.

Au 31 décembre 2016, l'encours financier de ce contrat s'élève à 77 786 dinars.

#### STE YKH IMMOBILIERE

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société YKH IMMOBILIERE, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 69 933 dinars.

La marge brute réalisée en 2016 sur ces contrats s'élève à 2 316 dinars.

Au 31 décembre 2016, l'encours financier de ces contrats s'élève à 14 252 dinars.

#### STE HERMES CONSEIL

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « HERMES CONSEIL », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 102 681 dinars.

La marge brute réalisée en 2016 sur ces contrats s'élève à 682 dinars.

Au 31 décembre 2016, l'encours financier de ces contrats s'élève à 2 dinars.

#### Certificats de dépôt

##### Société Immobilière ECHARIFA

1- HL a réalisé, en 2015, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière ECHARIFA dans laquelle elle détient 26,56% du capital, pour un montant global de 4.000.000 DT, durant la période allant du 9 décembre 2015 au 28 janvier 2016, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2016, s'élève 18.016 DT.

2- HL a réalisé, en 2016, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière ECHARIFA dans laquelle elle détient 26,56% du capital, pour un montant global de 82.500.000 DT, durant la période allant du 8 janvier 2016 au 22 janvier 2017, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2016, s'élève à 473.625 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2016, à 6.000.000 DT.

#### Société Immobilière AL KADIRIA

1- HL a réalisé, en 2015, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière AL KADIRIA dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 2.500.000 DT, durant la période allant du 21 décembre 2015 au 22 janvier 2016, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2016, s'élève à 9.709 DT

2- HL a réalisé, en 2016, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière AL KADIRIA dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 23.000.000 DT, durant la période allant du 20 janvier 2016 au 14 janvier 2017, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2016, s'élève à 135.521 DT

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2016, à 1.000.000 DT.

#### Abdelkader ESSEGHAIER

1- HL a réalisé, en 2015, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Mr Abdelkader ESSEGHAIER, administrateur de votre société, pour un montant global de 2.500.000 DT, durant la période allant du 21 décembre 2015 au 28 janvier 2016, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2016, s'élève à 10.309 DT.

2- HL a réalisé, en 2016, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Mr Abdelkader ESSEGHAIER, administrateur de votre société, pour un montant global de 34.000.000 DT, durant la période allant du 20 janvier 2016 au 22 janvier 2017, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2016, s'élève à 195.776 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2016, à 3.000.000 DT.

#### PRYM FASHION TUNISIE

1- HL a réalisé, en 2015, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société PRYM FASHION TUNISIE dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 500.000 DT, durant la période allant du 20 décembre 2015 au 19 janvier 2016, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2016, s'élève à 1.802 DT.

2- HL a réalisé, en 2016, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société PRYM FASHION TUNISIE dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 6.000.000 DT, durant la période allant du 19 janvier 2016 au 13 janvier 2017, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2016, s'élève à 34.832 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2016, à 500.000 DT.

### EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT

1- HL a réalisé, en 2015, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 1.000.000 DT, durant la période allant du 20 décembre 2015 au 25 janvier 2016, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2016, s'élève à 4.204 DT.

2- HL a réalisé, en 2016, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 12.000.000 DT, durant la période allant du 19 janvier 2016 au 19 janvier 2017, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2016, s'élève à 69.062 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2016, à 1.000.000 DT.

### NIDA

HL a réalisé, en 2016, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société NIDA dans laquelle elle détient 29,84% du capital, pour un montant global de 3.000.000 DT, durant la période allant du 16 juin 2016 au 14 septembre 2016, au taux facial de 6,75%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2016, s'élève à 16.781 DT.

### LES BATIMENTS MODERNES

1- HL a réalisé, en 2015, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société LES BATIMENTS MODERNES dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 1.000.000 DT, durant la période allant du 23 décembre 2015 au 22 janvier 2016, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2016, s'élève à 4.204 DT.

2- HL a réalisé, en 2016, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société LES BATIMENTS MODERNES dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 9.000.000 DT, durant la période allant du 22 janvier 2016 au 22 janvier 2017, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2016, s'élève à 49.845 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2016, à 1.000.000 DT.

### Avances en compte courant associé

Le conseil d'administration, réuni le 29 juillet 2015, a autorisé une avance en compte courant, d'un montant de 100.000 dinars, accordée à la société « Amilcar LLD », dans laquelle votre société détient 99,16% du capital. Ladite avance est rémunérée au taux de 8 % l'an.

Le produit constaté à ce titre, en 2016, s'élève à 8.000 dinars.

### Location de voitures

Amilcar Location Longue Durée a conclu avec Hannibal Lease un contrat de location de voitures. Les voitures mises à la disposition de Hannibal Lease à fin 2016 sont au nombre de 10.

Les charges supportées au titre de l'année 2016 s'élèvent à 150 333 DT.

### Convention d'assistance et de conseil

Le conseil d'administration réuni le 26 avril 2016, a autorisé la convention d'assistance et de conseil conclue avec la société « HERMES CONSEIL » dirigée par Mr Abderrazak BEN AMMAR, administrateur de Hannibal Lease. Le niveau de rémunération annuelle rattachée à cette convention est plafonné à 50 000 dinars toutes taxes comprises.

La rémunération de cette société s'est élevée en 2016 à 29 040 dinars hors taxes, soit 32 525 dinars toutes taxes comprises.

### Rémunérations des dirigeants

Les rémunérations des dirigeants se détaillent comme suit :

	PDG		DGA		Membres du CA, du CPAI et du comité des Risques	
	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2016	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2016	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2016
<b>Avantages à court terme</b>	<b>277 027</b>	<b>1 629</b>	<b>289 691</b>	<b>62 413</b>	<b>112 500</b>	<b>112 500</b>
Rémunérations brutes	265 000	-	225 000	40 000	-	-
Charges sociales	6 976	1 629	57 254	22 413	-	-
Assurances	5 050	-	7 437	-	-	-
Jetons de présence et autres	-	-	-	-	112 500	112 500
<b>Avantages postérieurs à l'emploi (1)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>12 004</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
	<b>277 027</b>	<b>1 629</b>	<b>301 695</b>	<b>62 413</b>	<b>112 500</b>	<b>112 500</b>

(1) Le directeur général adjoint bénéficie, en cas de départ à la retraite et à l'instar de tout le personnel, d'une indemnité équivalente à 6 mois de salaires conformément à la convention sectorielle. Cet engagement est couvert par une police d'assurance.

En outre, le Président Directeur Général et le Directeur Général Adjoint bénéficient, chacun d'eux, d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

Par ailleurs, Monsieur Rafik MOALLA assure la fonction de Président Directeur Général la filiale « Amilcar Location Longue Durée », qui lui sert à ce titre une rémunération brute annuelle de 24.000 DT.

### **NOTE 39 : Évènements postérieurs à la clôture**

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 10 avril 2017. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

Sur la base de la revue des événements postérieurs, nous n'avons relevé aucun impact sur les comptes et la continuité d'exploitation n'est pas menacée.

#### **4.4.7. Notes complémentaires relatives aux états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2016**

##### 1- Note sur la situation du dossier fiscal :

« La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2015.

Une première notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en décembre 2016 et la société a formulé, en janvier 2017, son opposition quant aux résultats de la vérification fiscale et a présenté ses observations et arguments justifiant la régularité de sa situation fiscale et la sincérité de ses déclarations, néanmoins l'administration n'a pas retenu toutes les observations et arguments présentés par la société. La société a reformulé son opposition quant à la réponse de l'administration fiscale, en mars 2017.

A ce titre, et compte tenu de l'effet des corrections symétriques qui en découlent, la société a constitué les provisions requises permettant de couvrir les risques rattachés à ces redressements et ce, pour un montant de 415.000 DT. »

Les négociations avec l'administration fiscale suivent leurs cours et on espère clôturer le dossier dans les semaines qui viennent.

- 2- Note sur les conventions figurant dans le rapport spécial des CAC qui ont été soumises à l'autorisation du Conseil d'Administration :

Les conventions figurant au niveau du rapport spécial concernent exclusivement des opérations de financement et qui ont été soumises à l'autorisation du conseil d'administration au fur et à mesure de leur encaissement.

De plus, les PV du Conseil d'administration du 10 février 2016 et du 8 mars 2017 ont autorisé la direction générale de Hannibal Lease à émettre des certificats de dépôts auprès des personnes liées à hauteur de 15 millions de dinars sur des périodes n'excédant pas les 90 jours et renouvelables jusqu'à la date de la prochaine assemblée générale ordinaire.

Toutefois, ces autorisations ne peuvent pas être autorisées au préalable par le conseil et ce, au vu du nombre important de ses opérations et du besoin du déblocage rapide de ses financements par la société.

Par ailleurs, lesdites conventions ont été approuvées par l'Assemblée Générale ordinaire réunie le 17 mai 2017 et que les conventions concernées sont des conventions récurrentes et rentrant dans le cadre de notre activité ordinaire de financement.

- 3- Une note complémentaire à la note 15 « capitaux propres » indiquant l'effet quantifié du rachat et de la revente des actions propres sur le cours boursier :

Cette opération de rachat d'actions est effectuée en vue de réguler le cours boursier de l'action HL sur la Bourse de Valeur Mobilière de Tunis, conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi 94-117 portant réorganisation du marché financier.

Au 31 décembre 2016, la société dispose de 44.194 actions, soit un pourcentage des actions propres par rapport au total des actions en circulation de 0,77%.

Grâce aux acquisitions que Hannibal Lease a effectué, le cours moyen de l'action est passé de 8,21 DT au 31 janvier 2016 à 9,21 DT au 31 décembre 2016.

En effet, les acquisitions ont été réalisées principalement au cours des mois d'avril 2016 et de septembre 2016 et le tableau suivant montre l'évolution mensuelle du cours de l'action avec les souscriptions qu'Hannibal Lease a effectué.

#### 4.4.8. Notes explicatives relatives aux états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2016

1- Note explicative à la note 8 « valeurs immobilisées » :

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**  
**ARRETE AU 31 DECEMBRE 2016**  
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Provisions pour dépréciation	Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transfert	Cessions et mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions et mise en rebut	Fin de période		
Logiciels	33,3%	320 622	105 338	25 888	-	451 849	297 526	39 691	-	337 217	-	114 632
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>		<b>320 622</b>	<b>105 338</b>	<b>25 888</b>	<b>-</b>	<b>451 849</b>	<b>297 526</b>	<b>39 691</b>	<b>-</b>	<b>337 217</b>	<b>-</b>	<b>114 632</b>
Terrain	-	5 670 140	-	-	-	5 670 140	-	-	-	-	-	5 670 140
Terrain hors exploitation	-	250 000	-	-	-	250 000	-	-	-	-	250 000*	-
Immeubles	5,0%	2 630 526	-	-	-	2 630 526	661 255	131 526	-	792 782	-	1 837 744
Matériel de transport	20,0%	882 238	166 599	-	109 199	939 638	443 752	159 953	99 741	503 964	-	435 674
Equipements de bureau	10,0%	640 401	42 238	-	-	682 639	410 164	52 655	-	462 820	-	219 819
Matériel informatique	33,3%	407 285	95 169	-	-	502 454	324 947	63 418	-	388 365	-	114 089
Installations générales	10,0%	579 097	14 794	61 745	-	655 636	299 532	62 184	-	361 716	-	293 920
Autres matériels	10,0%	45 886	-	-	-	45 886	32 837	2 907	-	35 744	-	10 142
Immobilisations en cours		784 982	246 135	(87 633)	-	943 484	-	-	-	-	-	943 484
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		-	650 952	-	-	650 952	-	-	-	-	-	650 952
<b>Total des immobilisations corporelles</b>		<b>11 890 555</b>	<b>1 215 887</b>	<b>(25 888)</b>	<b>109 199</b>	<b>12 971 354</b>	<b>2 172 488</b>	<b>472 644</b>	<b>99 741</b>	<b>2 545 391</b>	<b>250 000</b>	<b>10 175 963</b>
<b>TOTAUX</b>		<b>12 211 177</b>	<b>1 321 225</b>	<b>-</b>	<b>109 199</b>	<b>13 423 203</b>	<b>2 470 015</b>	<b>512 335</b>	<b>99 741</b>	<b>2 882 608</b>	<b>250 000</b>	<b>10 290 595</b>

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

\* Il s'agit d'un terrain ayant fait l'objet d'une opération de leasing et qui a été repris par Hannibal Lease, en 2013, suite à un arrangement avec notre client.

Le montant du terrain a été provisionné car le titre foncier dudit terrain présente un problème foncier.

#### 4.4.9. Notes rectificatives relatives aux états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2016

- 1- La présentation de la contribution conjoncturelle prévue par la loi de finances 2017 en tant qu'élément du résultat des activités ordinaires et non sous la rubrique « éléments extraordinaires » :

#### ETAT DE RESULTAT (exprimé en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Intérêts et produits assimilés de leasing	16	51 826 610	39 641 130
Intérêts et charges assimilées	17	(30 433 146)	(23 671 235)
Produits des placements	18	561 512	421 147
Autres produits d'exploitation	19	28 825	27 452
<b>Produits nets</b>		<u>21 983 800</u>	<u>16 418 494</u>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Charges de personnel	20	5 465 389	4 520 993
Dotations aux amortissements	21	512 335	575 730
Autres charges d'exploitation	22	3 288 798	2 646 892
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<u>9 266 522</u>	<u>7 743 615</u>
		<u>12 717 278</u>	<u>8 674 879</u>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS</b>			
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	23	2 462 429	2 778 299
Dotations nettes aux autres provisions	24	447 285	224 834
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<u>9 807 564</u>	<u>5 671 746</u>
Autres pertes ordinaires	25	(15 366)	(1 400)
Autres gains ordinaires	26	59 161	95 287
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</b>		<u>9 851 359</u>	<u>5 765 633</u>
Impôts sur les bénéfices	27	(2 024 139)	(1 129 930)
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APES IMPOT</b>		<u>7 827 221</u>	<u>4 635 703</u>
Contribution conjoncturelle	27	(759 052)	-
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>		<u>7 068 169</u>	<u>4 635 703</u>
<b>Résultat par action</b>		<b>1,231</b>	<b>0,819</b>

**4.4.10. Rapport Général des Co-commissaires aux comptes sur les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2016**

**Deloitte.**

*Cabinet MS Louzir  
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited  
Rue du Lac Oubeira  
1053 - Les berges du Lac  
Tel: +216 36 400 900  
Fax: + 216 36 050 900  
RC: B119871997-MF:587570N/A/M/000  
[www.deloitte.tn](http://www.deloitte.tn)*

**FINOR**

**Société d'expertise comptable  
Inscrite au Tableau de l'Ordre**  
Immeuble International City Center - Tour des Bureaux  
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis - Tunisie  
Tel (LG) : 70 728 450 - Fax : 70 728 405  
RC : B1114411996 - MF : 048096 HAM 000  
Mail : [administration@finor.com.tn](mailto:administration@finor.com.tn)

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**

**Messieurs les actionnaires de la société Hannibal Lease**

**Introduction**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société HANNIBAL LEASE arrêtés au 31 décembre 2016, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de 631.195.700 dinars et un bénéfice net de 7.068.169 dinars, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société HANNIBAL LEASE, comprenant le bilan au 31 décembre 2016, ainsi que l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

**Responsabilité de la direction**

La direction de la société est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie ainsi que d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

**Responsabilité des commissaires aux comptes**

Les états financiers ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### **Opinion**

A notre avis, les états financiers de la société « HANNIBAL LEASE » sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2016, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

### **Paragraphe d'observation**

Nous attirons votre attention sur la note aux états financiers n° 3-4 dont le contenu indique que la société a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 31 décembre 2015.

Une première notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en décembre 2016 et la société a formulé, en janvier 2017, son opposition quant aux résultats de la vérification fiscale et a présenté ses observations et arguments justifiant la régularité de sa situation fiscale et la sincérité de ses déclarations, néanmoins l'administration n'a pas retenu toutes les observations et arguments présentés par la société.

La société a reformulé son opposition quant à la réponse de l'administration fiscale, en mars 2017.

A ce titre, et compte tenu de l'effet des corrections symétriques qui en découlent, la société a constitué les provisions requises permettant de couvrir les risques rattachés à ces redressements et ce, pour un montant de 415.000 DT.

Notre opinion ne comporte pas une réserve concernant cette question.

### **Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société eu égard à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 17 Avril 2017

Les commissaires aux comptes

Cabinet MS Louzir – Membre de Deloitte  
Touche Tohmatsu Limited

Mohamed LOUZIR



FINOR

Mustapha MEDHIOUB



4.4.11. Rapport Spécial des Co-commissaires aux comptes sur les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2016

**Deloitte.**

Cabinet MS Louzir  
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited  
Rue du Lac Oubeira  
1053 - Les berges du Lac  
Tel: +216 36 400 900  
Fax: + 216 36 050 900  
RC: B119871997-MF:587570N/A/M/000  
[www.deloitte.tn](http://www.deloitte.tn)

**FINOR**

Société d'expertise comptable  
Inscrite au Tableau de l'Ordre  
Immeuble International City Center - Tour des Banques  
Centre Urbain Nord - 1092 Tunis - Tunisie  
Tél (EG) : 70 728 481 - Fax : 70 728 485  
RC : B1114411996 - MF : 04899611AM 000  
Mail : [admin@finor.com.tn](mailto:admin@finor.com.tn)

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**

Messieurs les actionnaires de la société Hannibal Lease

En application des dispositions de l'article 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers et des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport toutes les indications relatives à la conclusion et à l'exécution de conventions régies par les dispositions précitées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher spécifiquement l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

**I. Conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016**

1- HL a réalisé, en 2016, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière ECHARIFA dans laquelle elle détient 26,56% du capital, pour un montant global de 82.500.000 DT, durant la période allant du 8 janvier 2016 au 22 janvier 2017, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2016, s'élève à 473.625 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2016, à 6.000.000 DT.

2- HL a réalisé, en 2016, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière AL KADRIA dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 23.000.000 DT, durant la période allant du 20 janvier 2016 au 14 janvier 2017, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2016, s'élève à 135.521 DT

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2016, à 1.000.000 DT.

3- HL a réalisé, en 2016, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Mr Abdelkader ESSEGHAIER, administrateur de votre société, pour un montant global de 34.000.000 DT, durant la période allant du 20 janvier 2016 au 22 janvier 2017, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2016, s'élève à 195.776 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2016, à 3.000.000 DT.

4- HL a réalisé, en 2016, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 12.000.000 DT, durant la période allant du 19 janvier 2016 au 19 janvier 2017, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2016, s'élève à 69.062 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2016, à 1.000.000 DT.

5- HL a réalisé, en 2016, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société NIDA dans laquelle elle détient 29,84% du capital, pour un montant global de 3.000.000 DT, durant la période allant du 16 juin 2016 au 14 septembre 2016, au taux facial de 6,75%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2016, s'élève à 16.781 DT.

6- HL a réalisé, en 2016, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société LES BATIMENTS MODERNES dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 9.000.000 DT, durant la période allant du 22 janvier 2016 au 22 janvier 2017, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2016, s'élève à 49.845 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2016, à 1.000.000 DT.

7- HL a réalisé, en 2016, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société PRYM FASHION TUNISIE dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 6.000.000 DT, durant la période allant du 19 janvier 2016 au 13 janvier 2017, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2016, s'élève à 34.832 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2016, à 500.000 DT.

## II. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs

1- Votre conseil d'administration, réuni le 29 juillet 2015, a autorisé une avance en compte courant, d'un montant de 100.000 DT, accordée à la société « Amilcar LLD », dans laquelle votre société détient 99,16% du capital. Ladite avance est rémunérée au taux de 8 % l'an.

Le produit constaté à ce titre, en 2016, s'élève à 8 000 dinars.

2- Votre conseil d'administration réuni le 26 avril 2016, a autorisé la convention d'assistance et de conseil conclue avec la société « HERMES CONSEIL » dirigée par Mr Abderrazak BEN AMMAR, administrateur de votre société. Le niveau de rémunération annuelle rattachée à cette convention est plafonné à 50 000 dinars toutes taxes comprises.

La rémunération de cette société s'est élevée en 2016 à 29 040 dinars hors taxes, soit 32 525 dinars toutes taxes comprises.

3- HL a réalisé, en 2015, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière ECHARIFA dans laquelle elle détient 26,56% du capital, pour un montant global de 4.000.000 DT, durant la période allant du 9 décembre 2015 au 28 janvier 2016, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2016, s'élève 18.016 DT.

4- HL a réalisé, en 2015, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière AL KADIRIA dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 2.500.000 DT, durant la période allant du 21 décembre 2015 au 22 janvier 2016, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2016, s'élève à 9.709 DT

5- HL a réalisé, en 2015, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Mr Abdelkader ESSEGHAIER, administrateur de votre société, pour un montant global de 2.500.000 DT, durant la période allant du 21 décembre 2015 au 28 janvier 2016, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2016, s'élève à 10.309 DT.

6- HL a réalisé, en 2015, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 1.000.000 DT, durant la période allant du 20 décembre 2015 au 25 janvier 2016, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2016, s'élève à 4.204 DT.

7- HL a réalisé, en 2015, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société LES BATIMENTS MODERNES dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 1.000.000 DT, durant la période allant du 23 décembre 2015 au 22 janvier 2016, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2016, s'élève à 4.204 DT.

8- HL a réalisé, en 2015, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société PRYM FASHION TUNISIE dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 500.000 DT, durant la période allant du 20 décembre 2015 au 19 janvier 2016, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2016, s'élève à 1.802 DT.

### III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit:

- Le conseil d'administration réuni le 27 Mai 2015, a nommé Mr Mohamed Hechmi DJILANI en qualité de Président Directeur Général de la société. Sa rémunération a été fixée par les comités de rémunération du 1<sup>er</sup> juin 2015 et du 1<sup>er</sup> juillet 2016. Cette rémunération est composée de salaires, de la prise en charge de la cotisation sociale, de l'assurance groupe et d'autres avantages sous forme d'une voiture de direction et la prise en charge des frais y afférents, ainsi que toutes les charges de représentation liées à sa fonction.

- Le conseil d'administration réuni le 27 Mai 2015 a nommé Mr Rafik MOALLA en qualité de Directeur Général Adjoint. Sa rémunération a été fixée par les comités de rémunération du 1<sup>er</sup> juin 2015 et du 1<sup>er</sup> juillet 2016. Cette rémunération est composée de salaires et d'une prime de bilan s'il y a lieu ainsi que la prise en charge de la cotisation sociale et de l'assurance groupe. Il bénéficie en outre d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents et d'une indemnité de départ à la retraite fixée à six salaires bruts à l'instar de tout le personnel ainsi que la prise en charge de toutes les charges de représentation liées à sa fonction.

- Les membres du conseil d'administration ainsi que les membres des comités issus du conseil sont rémunérés, au titre de 2016, par des jetons de présence et des rémunérations, approuvées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 1<sup>er</sup> juin 2016.

Les obligations et engagements de la société Hannibal Lease envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2016, sont détaillés au niveau du tableau ci-après :

	PDG		DGA		Membres du CA, du CPAI et du comité des Risques	
	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2016	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2016	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2016
<b>Avantages à court terme</b>	<b>277 027</b>	<b>1 629</b>	<b>289 691</b>	<b>62 413</b>	<b>112 500</b>	<b>112 500</b>
Rémunérations brutes	265 000	-	225 000	40 000	-	-
Charges sociales	6 976	1 629	57 254	22 413	-	-
Assurances	5 050	-	7 437	-	-	-
Jetons de présence et autres	-	-	-	-	112 500	112 500
Avantages postérieurs à l'emploi (1)	-	-	12 004	-	-	-
	<b>277 027</b>	<b>1 629</b>	<b>301 695</b>	<b>62 413</b>	<b>112 500</b>	<b>112 500</b>

(1) Le directeur général adjoint bénéficie, en cas de départ à la retraite et à l'instar de tout le personnel, d'une indemnité équivalente à 6 mois de salaires conformément à la convention sectorielle. Cet engagement est couvert par une police d'assurance.

Par ailleurs, Monsieur Rafik MOALLA assure la fonction de Président Directeur Général de la filiale « Amilcar Location Longue Durée », qui lui sert à ce titre une rémunération brute annuelle de 24.000 DT.

En dehors des opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 62 de la loi n° 2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers, des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 17 AVRIL 2017

**Les commissaires aux comptes**

Cabinet MS Louzir – Membre de Deloitte  
Touche Tohmatsu Limited

Mohamed LOUZIR



FINOR

Mustapha MEDHIOUB



#### 4.4. Engagements financiers au 31 décembre 2016

Type d'encouragements	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
<b>1)- Engagements donnés</b>						
<b>a) Garantie personnelles</b>						
• cautionnements						
•aval						
•autres garanties						
<b>b) Garanties réelles</b>						
•hypothèques						
•nantissement						
<b>c) Effets escomptés et non échus</b>						
<b>d) Créances à l'exploitation mobilisée</b>						
<b>e) Abandon de créances</b>						
<b>f) Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts</b>	74 141 510	74 141 510				
<b>g) Engagements sur opérations de Leasing</b>	50 146 914	49 559 872		587 042		
<b>TOTAL</b>	<b>124 288 424</b>	<b>123 701 382</b>		<b>587 042</b>		
<b>2 - Engagements reçus</b>						
<b>a) garanties personnelles</b>						
• cautionnements	482 579 060	482 579 060				
•aval						
•autres garanties						
<b>b) Garanties réelles</b>						
•hypothèques	630 963	630 963				
•nantissement						
<b>c) Effets escomptés et non échus</b>						
<b>d) Créances à l'exploitation mobilisée</b>						
<b>e) Abandon de créances</b>						
<b>f) ligne de découvert</b>						
<b>g) Les intérêts à échoir au crédit de Leasing</b>	94 177 649	93 458 614		719 035		
<b>h) Valeurs des biens, objet de Leasing</b>	692 530 235	685 452 500		7 077 735		
<b>Total</b>	<b>1 269 917 907</b>	<b>1 262 121 137</b>		<b>7 796 770</b>		
<b>3- Engagements réciproques</b>						
• Emprunt obtenu non encore encaissé						
*Effets escomptés et non échus	37 505	37 505				
• Crédit consenti non encore versé						
• Opération de portage						
• Crédit documentaire						
• Commande de consommables						
• Contrat avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
• Engagement sur dossiers génériques						
<b>Total</b>	<b>37 505</b>	<b>37 505</b>				

#### II- DETTES GARANTIES PAR DES SURETES

Néant.

#### 4.5. Encours des emprunts émis par Hannibal Lease au 31 décembre 2016

##### 4.5.1. Encours des emprunts obligataires émis par Hannibal Lease au 31 décembre 2016

(En Dinars)

Emprunts	Montants	Echéances	Taux d'intérêt	Durée	Encours 31/12/2016
E.O 2012/1 TF	18 500 000	28-sept.	6,75%	5 ANS	3 700 000
E.O 2012/1 TV	1 500 000	28-sept.	TMM+2	5 ANS	300 000
E.O 2013/1 TF	16 000 000	17-mai	6,90%	5 ANS	6 400 000
E.O 2013/1 TV	4 000 000	17-mai	TMM+1,9	5 ANS	1 600 000
E.O 2013/2 TF	12 080 000	28-févr.	7,20%	5 ANS	7 248 000
E.O 2013/2 TF	13 220 000	28-févr.	7,35%	7 ANS avec 2 ans de grâce	13 220 000
E.O 2013/2 TV	4 700 000	28-févr.	TMM+2,2	5 ANS	2 820 000
E.O 2014/1 TF	15 200 000	30-oct.	7,65%	5 ANS	9 120 000
E.O 2014/1 TF	12 880 000	30-oct.	7,80%	7 ANS avec 2 ans de grâce	12 880 000
E.O 2014/1 TV	2 000 000	30-oct.	TMM+2,3	5 ANS	1 200 000
E.O 2015/1 TF	11 200 000	30-avr.	7,70%	5 ANS	8 960 000
E.O 2015/1 TF	18 800 000	30-avr.	7,85%	7 ANS avec 2 ans de grâce	18 800 000
E.O 2015/1 TV	0	30-avr.	TMM+2,3	5 ANS	0
E.O 2015 s TF	5 515 000	25-nov.	7,72%	5 ANS	4 412 000
E.O 2015 s TF	19 485 000	25-nov.	7,92%	7 ANS avec 2 ans de grâce	19 485 000
E.O 2015/2 TF	14 670 000	28-mars	7,65%	5 ANS	14 670 000
E.O 2015/2 TF	23 330 000	28-mars	7,85%	7 ANS avec 2 ans de grâce	23 330 000
E.O 2015/2 TV	2 000 000	28-mars	TMM+2,35	5 ANS	2 000 000
E.O 2016/1 TF	20 000 000	28-juin	7,65%	5 ANS	20 000 000
E.O 2016/2 TF 1	12 195 000	28-nov	7,65%	5 ANS	12 195 000
E.O 2016/2 TF 2	27 805 000	28-nov	7,85%	7 ANS avec 2 ans de grâce	27 805 000
<b>Total</b>	<b>255 080 000</b>				<b>210 145 000</b>

##### 4.5.2. Encours des emprunts bancaires de leasing contractés par Hannibal Lease au 31 décembre 2016 (En Dinars)

Emprunts	Montants	Taux d'intérêts	Modalités de remboursement	Durée	Encours 31/12/2016
<b>CREDITS BANCAIRES LOCAUX</b>					
AMENBANK 3 MDT (2012)	3 000 000	TMM +2,25%	Trimestriellement (2012-2017)	5 ANS	150 000
AMENBANK 2 MDT (2012)	2 000 000	TMM +2,25%	Trimestriellement (2012-2017)	5 ANS	105 263
AMENBANK 5 MDT (2013)	5 000 000	TMM +2,5%	Trimestriellement (2013-2018)	5 ANS	1 951 615
AMENBANK 5 MDT (2014)	5 000 000	TMM +2,75%	Trimestriellement (2014-2019)	5 ANS	2 484 224
AMENBANK 2 MDT (2014)	2 000 000	TMM +2,75%	Trimestriellement (2014-2018)	4 ANS	823 450
AMENBANK 2 MDT (2014-2)	2 000 000	TMM +2,75%	Trimestriellement (2014-2018)	5 ANS	822 210
AMENBANK 2 MDT (2014-3)	2 000 000	TMM +2,75%	Trimestriellement (2014-2018)	5 ANS	954 919
AMENBANK 2 MDT (2015-1)	2 000 000	TMM +2,65%	Trimestriellement (2015-2020)	5 ANS	1 567 027
AMENBANK 1 MDT (2015-1)	1 000 000	TMM +2,65%	Trimestriellement (2016-2020)	5 ANS	823 035
AMENBANK 1 MDT (2015-2)	1 000 000	TMM +2,65%	Trimestriellement (2016-2020)	5 ANS	822 957
AMENBANK 1 MDT (2015-3)	1 000 000	TMM +2,65%	Trimestriellement (2016-2020)	5 ANS	820 911
AMENBANK 2 MDT (2015-2)	2 000 000	TMM +2,65%	Trimestriellement (2016-2020)	5 ANS	1 636 264
AMEN BANK 1,5MDT (2016-1)	1 500 000	TMM +2,65%	Trimestriellement (2016-2020)	5 ANS	1 284 409
AMEN BANK 1,5MDT (2016-2)	1 500 000	TMM +2,65%	Trimestriellement (2016-2020)	5 ANS	1 361 966
AMEN BANK 2MDT (2016-1)	2 000 000	TMM +2,75%	Trimestriellement (2017-2021)	5 ANS	2 000 000
AMEN BANK 3MDT (2016-1)	3 000 000	TMM +2,75%	Trimestriellement (2017-2021)	5 ANS	3 000 000
AMEN BANK 3MDT (2016-2)	3 000 000	TMM +2,75%	Trimestriellement (2017-2021)	5 ANS	3 000 000
AMEN BANK 2MDT (2016-2)	2 000 000	TMM +2,75%	Trimestriellement (2017-2021)	5 ANS	2 000 000

ATB 1,5MDT (2012)	1 500 000	TMM +2%	Trimestriellement (2013-2017)	4 ANS	300 000
ATB 2MDT (2014)	2 000 000	TMM +2%	Trimestriellement (2014-2019)	5 ANS	900 000
ATB 1,5MDT (2014)	1 500 000	TMM +2,5%	Trimestriellement (2014-2019)	5 ANS	900 000
ATB 1,5MDT (2015)	1 500 000	TMM +2,3%	Trimestriellement (2016-2020)	5 ANS	1 200 000
ATB 1MDT (2016)	1 000 000	TMM +2,35%	Trimestriellement (2017-2021)	5 ANS	1 000 000
BIAT6MDT (2013)	6 000 000	TMM +2,5%	Trimestriellement (2013-2018)	5 ANS	2 035 000
BIAT3MDT (2014)	3 000 000	TMM +2,75%	Trimestriellement (2014-2019)	5 ANS	1 350 000
BIAT2,5MDT (2014)	2 500 000	TMM +2,75%	Trimestriellement (2014-2019)	5 ANS	1 250 000
BIAT2,5MDT (2014)	2 500 000	TMM +2,75%	Trimestriellement (2014-2019)	5 ANS	1 323 529
BIAT5MDT (2015)	5 000 000	TMM +2,5%	Trimestriellement (2015-2020)	5 ANS	3 250 000
BIAT5MDT (2015-2)	5 000 000	TMM +2,5%	Trimestriellement (2015-2020)	5 ANS	2 630 446
BIAT4MDT (2015)	4 000 000	TMM +2,5%	Trimestriellement (2015-2020)	5 ANS	2 888 889
BIAT3MDT (2015)	3 000 000	TMM +2,5%	Trimestriellement (2016-2020)	5 ANS	2 400 000
BIAT2MDT (2015)	2 000 000	TMM +2,5%	Trimestriellement (2016-2020)	5 ANS	1 444 444
BIAT 2MDT (2015-2)	2 000 000	TMM +2,5%	Trimestriellement (2016-2020)	5 ANS	1 600 000
BIAT 2MDT (2016)	2 000 000	TMM +2,5%	Trimestriellement (2016-2021)	5 ANS	1 800 000
BIAT 5MDT (2-2016)	5 000 000	TMM +2,5%	Trimestriellement (2016-2021)	5 ANS	4 500 000
BIAT 3MDT (2016-1)	3 000 000	TMM +2,5%	Trimestriellement (2016-2021)	5 ANS	2 684 211
BIAT 4MDT (2016)	4 000 000	TMM +2,5%	Trimestriellement (2016-2021)	5 ANS	3 600 000
BIAT 3MDT (2016-2)	3 000 000	TMM +2,5%	Trimestriellement (2016-2021)	5 ANS	2 842 105
BIAT 3MDT (2016-3)	3 000 000	TMM +2,5%	Trimestriellement (2016-2021)	5 ANS	2 684 211
BTE 3MDT (2013)	3 000 000	TMM + 2,5%	Trimestriellement (2013-2018)	5 ANS	1 330 003
BTE 5MDT (2014)	5 000 000	TMM + 2,5%	Trimestriellement (2014-2019)	5 ANS	3 227 439
BTL 1,5MDT (2014)	1 500 000	TMM + 2,5%	Trimestriellement (2014-2019)	5 ANS	825 000
BTL 1,5MDT (2014)	1 500 000	TMM + 2,5%	Trimestriellement (2014-2019)	5 ANS	825 000
BTL 1MDT (2015)	1 000 000	TMM + 2,5%	Trimestriellement (2016-2020)	5 ANS	800 000
BTL 2MDT (2015)	2 000 000	TMM + 2,5%	Trimestriellement (2016-2020)	5 ANS	1 600 000
BTL 3MDT (2016)	3 000 000	TMM + 2,5%	Trimestriellement (2016-2021)	5 ANS	2 850 000
BH 5 MDT (2013)	5 000 000	TMM + 2,25%	Trimestriellement (2013-2018)	5 ANS	2 210 083
BH 5 MDT (2014)	5 000 000	TMM + 2,25%	Trimestriellement (2014-2019)	5 ANS	2 967 989
BH 5 MDT (2016)	5 000 000	TMM + 2,25%	Trimestriellement (2017-2021)	5 ANS	5 000 000
BT 2MDT (2013)	2 000 000	TMM + 2%	Trimestriellement (2013-2018)	5 ANS	700 000
BT 5MDT (2013)	5 000 000	TMM + 2%	Trimestriellement (2013-2018)	5 ANS	1 750 000
BT 3MDT (2015)	3 000 000	TMM + 2,5%	Trimestriellement (2015-2020)	5 ANS	2 100 000
BT 3MDT (2016)	3 000 000	TMM +2,5%	Trimestriellement (2016-2021)	5 ANS	2 550 000
STB BANK 7MDT (2012)	7 000 000	TMM + 2,25%	Trimestriellement (2012-2017)	5 ANS	793 419
STB BANK 5MDT (2013)	5 000 000	TMM + 2,5%	Trimestriellement (2013-2018)	5 ANS	1 362 765
STB BANK 10MDT (2016)	10 000 000	TMM + 3%	Trimestriellement (2017-2021)	6 ANS	10 000 000
BTK 2MDT (2012)	2 000 000	TMM+2,25%	Trimestriellement (2013-2017)	4 ANS	400 000
QNB 5MDT(2015)	5 000 000	7%	Trimestriellement (2015-2021)	7 ANS	3 571 429
BNA 5MDT(2015)	5 000 000	TMM + 2,75%	Trimestriellement (2015-2020)	5 ANS	3 250 000
BNA 5MDT(2016)	5 000 000	TMM + 2,75%	Trimestriellement (2016-2021)	5 ANS	4 750 000
CITIBANK 5,5 MDT	5 500 000	TMM + 1,75%	CREDIT RELAIS	6 Mois	5 500 000
CITIBANK 4,5 MDT	4 500 000	TMM + 1,75%	CREDIT RELAIS	6 Mois	4 500 000
CITIBANK 4 MDT	4 000 000	TMM + 1,75%	CREDIT RELAIS	6 Mois	4 000 000
CITIBANK 3 MDT	3 000 000	TMM + 1,75%	CREDIT RELAIS	6 Mois	3 000 000
CITIBANK 3 MDT	3 000 000	TMM + 1,75%	CREDIT RELAIS	6 Mois	3 000 000
<b>SOUS TOTAL 1</b>	<b>207 500 000</b>				<b>141 054 211</b>

<b>CREDITS BANCAIRES ETRANGERS</b>					
BAD 5MDT(2013)	4 996 434	4,72%	Semstriellement (2016-2023)	9 ANS AVEC 3 ANS DE GRACE	4 639 546
BAD 1MDT(2014)	1 000 000	4,72%	Semstriellement (2016-2023)	9 ANS AVEC 3 ANS DE GRACE	1 000 000
BIRD 1MDT(2015)	1 000 000	TMM+1,75%	Semstriellement (2019-2026)	12 ANS AVEC 3 ANS DE GRACE	1 000 000
BIRD 5MDT(2015)	5 000 000	TMM+1,75%	Semstriellement (2019-2026)	12 ANS AVEC 3 ANS DE GRACE	5 000 000
BIRD 6MDT(2015)	6 000 000	TMM+1,75%	Semstriellement (2019-2026)	12 ANS AVEC 3 ANS DE GRACE	6 000 000
BAD 3 MDT (2016)	3 000 000	4,20%	Semstriellement (2019-2025)	11 ANS AVEC 3 ANS DE GRACE	3 000 000
BIRD 8 MDT (2016)	8 000 000	TMM+1,75%	Semstriellement (2019-2028)	12 ANS AVEC 3 ANS DE GRACE	8 000 000
<b>SOUS TOTAL 2</b>	<b>28 996 434</b>				<b>28 639 546</b>
<b>Total</b>	<b>236 496 434</b>				<b>169 693 757</b>

**4.5.3. Encours des certificats de dépôts et certificats de leasing contractés par Hannibal Lease (En Dinars)  
au 31 décembre 2016**

<b>SOUSCRIPTEURS</b>	<b>Montants</b>	<b>Échéance</b>	<b>Encours 31/12/2016</b>
<b><u>Certificat de leasing</u></b>			
Certificats de leasing Baraka Bank (Taux : TMM+2,25)	35 000 000	Renouvelable tous les 3 mois sur 3 ans	35 000 000
Certificats de leasing Zitouna Bank (Taux Fixe)	13 000 000	Renouvelable tous les 3 mois sur 3 ans	13 000 000
Certificats de Leasing ATTAKAFULIA	500 000	04/09/2017	500 000
Certificats de Leasing ATTAKAFULIA	500 000	06/09/2017	500 000
Certificats de Leasing ATTAKAFULIA	1 000 000	05/10/2017	1 000 000
Certificats de Leasing ATTAKAFULIA	1 000 000	11/05/2017	1 000 000
Certificats de Leasing ATTAKAFULIA	1 000 000	20/07/2017	1 000 000
<b>Total certificat de leasing</b>	<b>52 000 000</b>		<b>52 000 000</b>
<b><u>Certificats de dépôt</u></b>			
FIDELITY OBL SICAV NON AVALISE	2 000 000	09/01/2017	2 000 000
FIDELITY OBL SICAV NON AVALISE	2 000 000	24/01/2017	2 000 000
FIDELITY OBL SICAV NON AVALISE	1 000 000	20/02/2017	1 000 000
FIDELITY OBL SICAV NON AVALISE	2 000 000	13/03/2017	2 000 000
FIDELITY OBL SICAV NON AVALISE	1 000 000	27/02/2017	1 000 000
FIDELITY OBL SICAV NON AVALISE	1 000 000	30/03/2017	1 000 000
FIDELITY OBL SICAV NON AVALISE	1 000 000	07/03/2017	1 000 000
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	3 000 000	19/01/2017	3 000 000
ATTIJARI SICAR	1 500 000	06/03/2017	1 500 000
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	1 000 000	07/03/2017	1 000 000
ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	500 000	14/03/2017	500 000
ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	500 000	11/01/2017	500 000
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	1 000 000	28/02/2017	1 000 000
IMMOBILIERE AL KADRIA	1 000 000	14/01/2017	1 000 000
LES BATIMENTS MODERNES	1 000 000	22/01/2017	1 000 000
Mr, ABDELKADER ESSEGHAIER	2 000 000	14/01/2017	2 000 000
Mr, ABDELKADER ESSEGHAIER	500 000	22/01/2017	500 000
Mr, ABDELKADER ESSEGHAIER	500 000	12/01/2017	500 000
IMMOBILIERE ECHARIFA	500 000	02/01/2017	500 000
IMMOBILIERE ECHARIFA	500 000	17/01/2017	500 000
IMMOBILIERE ECHARIFA	1 500 000	20/01/2017	1 500 000
IMMOBILIERE ECHARIFA	1 500 000	21/01/2017	1 500 000
IMMOBILIERE ECHARIFA	2 000 000	22/01/2017	2 000 000
EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT	500 000	13/01/2017	500 000
EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT	500 000	19/01/2017	500 000
PRYM FASHION TUNISIE	500 000	13/01/2017	500 000
STRATEGIE ACTIONS SICAV	500 000	16/02/2017	500 000

LE BUREAU UNIFIE AUTOMOBILE TUNISIEN(BUAT)	1 500 000	27/03/2017		1 500 000
LE BUREAU UNIFIE AUTOMOBILE TUNISIEN(BUAT)	500 000	28/03/2017		500 000
LE BUREAU UNIFIE AUTOMOBILE TUNISIEN(BUAT)	500 000	04/01/2017		500 000
LE BUREAU UNIFIE AUTOMOBILE TUNISIEN(BUAT)	1 000 000	30/01/2017		1 000 000
Mr, ABDELWAHEB BEN AYED	500 000	25/06/2017		500 000
B,S,B SERVICES ET PARTS	500 000	18/04/2017		500 000
FCP SMART EQUITY 2	500 000	28/01/2017		500 000
LA POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	3 000 000	27/10/2017		3 000 000
LA SOCIETE IMAE	2 000 000	28/01/2017		2 000 000
LA SOCIETE PARC ET LOISIRS	2 500 000	04/07/2017		2 500 000
MAE	2 000 000	09/02/2017		2 000 000
TSI POUR LE COMPTE DE NEW BODY LINE	1 000 000	30/01/2017		1 000 000
TUNISO EMIRATIE SICAV	500 000	15/02/2017		500 000
<b>Total Certificats de dépôt</b>	<b>46 500 000</b>			<b>46 500 000</b>

#### Billets de trésorerie non avalisés

<b>Total billets de trésorerie non avalisés</b>				

<b>Total</b>	<b>98 500 000</b>			<b>98 500 000</b>
--------------	-------------------	--	--	-------------------

#### 4.6. Structure des souscripteurs à l'Emprunt Obligataire « HL 2017-1 »

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt
A	5 ans	7,65% et/ou TMM+2,35%
B	7 ans avec 2 ans de grâce	7,85%

Catégorie	Nombre de souscripteurs	Nombre d'obligations	Montant souscrit (DT)	%
<b>Catégorie A Fixe</b>				
SICAV	1	5 000	500 000	2,50%
BANQUE	2	30 000	3 000 000	15,00%
CDC	1	5 000	500 000	2,50%
<b>Sous total</b>	<b>4</b>	<b>40 000</b>	<b>4 000 000</b>	<b>20,00%</b>
<b>Catégorie A Variable</b>				
BANQUE	1	10 000	1 000 000	5,00%
<b>Catégorie B Fixe</b>				
SICAV	7	63 900	6 390 000	31,95%
ASSURANCE	5	46 000	4 600 000	23,00%
LA POSTE	1	40 000	4 000 000	20,00%
PARTICULIER	1	100	10 000	0,05%
<b>Sous total</b>	<b>14</b>	<b>150 000</b>	<b>15 000 000</b>	<b>75,00%</b>
<b>Total</b>	<b>19</b>	<b>200 000</b>	<b>20 000 000</b>	<b>100,00%</b>

#### 4.7. Soldes intermédiaires de gestion comparés au 31 décembre

(En Dinars)

PRODUITS			CHARGES			SOLDES		
	Décembre	Décembre		Décembre	Décembre		Décembre	Décembre
	2016	2015		2016	2015		2016	2015
Intérêts de leasing	49 446 765	37 553 640	Intérêts et charges assimilés	30 433 146	23 671 235			
Intérêts de retard	922 499	665 544						
Variation des produits réservés	(317 561)	(82 591)						
Produits accessoires	1 774 907	1 504 537						
Autres produits d'exploitation	28 825	27 452						
<u>Intérêts et produits assimilés de leasing</u>	<u>51 855 435</u>	<u>39 668 582</u>	<u>Total des intérêts et charges assimilés</u>	<u>30 433 146</u>	<u>23 671 235</u>	<u>Marge commerciale (PNB)</u>	<u>21 422 288</u>	<u>15 997 347</u>
Marge commerciale (PNB)	21 422 288	15 997 347	Autres charges d'exploitation	3 288 798	2 646 892			
Produits des placements	561 512	421 147	Charges de personnel	5 465 389	4 520 993			
<u>Sous total</u>	<u>21 983 800</u>	<u>16 418 494</u>	<u>Sous total</u>	<u>8 754 187</u>	<u>7 167 885</u>	<u>Excédent brut d'exploitation</u>	<u>13 229 613</u>	<u>9 250 608</u>
Excédent brut d'exploitation	13 229 613	9 250 608	Dotations aux amortissements et aux résorptions	512 335	575 730			
Reprises sur provisions :			Dotations aux provisions :					
- Suite au recouvrement des créances	1 093 001	919 941	- Pour dépréciation des créances	3 355 430	3 198 239			
- pour titres de participation	108 425	-	- Collectives	200 000	500 000			
Autres produits ordinaires	59 161	95 287	- Pour dépréciation des titres	116 325	183 942			
			- Pour risques et charges	389 375	-			
			- Pour autres actifs	50 010	40 892			
			Autres pertes ordinaires	15 366	1 400			
			Impôts sur les bénéfices	2 024 139	1 129 930			
			Contribution conjoncturelle	759 052	-			
<u>Sous total</u>	<u>14 490 200</u>	<u>10 265 836</u>	<u>Sous total</u>	<u>7 422 032</u>	<u>5 630 133</u>	<u>Résultat des activités ordinaires</u>	<u>7 068 169</u>	<u>4 635 703</u>
						<u>Résultat net</u>	<u>7 068 169</u>	<u>4 635 703</u>

#### 4.8. Tableau de mouvement des capitaux propres

En Dinars

	Capital Social	Réserve légale	Réserve pour réinvestissement	Prime d'émission	Résultats reportés	Fond social	Actions propres	Complément d'apport	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2014	28 700 000	902 529	3 487 979	8 830 000	2 084 392	0	-1 199 602	-	3 125 350	45 930 648
Affectations approuvées par l'AGO du 27 Mai 2015		260 487			2 864 863				-3 125 350	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2014					-2 009 000					-2 009 000
Rachat d'actions propres							-509 293			-509 293
Cession d'actions propres							1 707 603	12 529		1 720 132
Résultat de l'exercice 2015									4 635 703	4 635 703
Solde au 31 décembre 2015	28 700 000	1 163 016	3 487 979	8 830 000	2 940 255	0	-1 292	12 529	4 635 703	49 768 190
Affectations approuvées par l'AGO du 01 juin 2016		378 798			4 256 905				-4 635 703	-2 353 400
Dividendes versés sur le bénéfice de 2015					-2 353 400					-2 353 400
Rachat d'actions propres							-656 955			-656 955
Encaissement de dividendes sur actions propres					2 546					2 546
Cession d'actions propres							259 333	-842		258 491
Résultat de l'exercice									7 068 169	7 068 169
Solde au 31 décembre 2016	<b>28 700 000</b>	<b>1 541 814</b>	<b>3 487 979</b>	<b>8 830 000</b>	<b>4 846 306</b>	<b>0</b>	<b>-398 915</b>	<b>11 688</b>	<b>7 068 169</b>	<b>54 087 039</b>
Affectations approuvées par l'AGO du 17 Mai 2017		595 724			6 322 445	150 000			-7 068 169	0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2016					-3 157 000					-3 157 000
Solde au 31 décembre 2016 après affectation du résultat	<b>28 700 000</b>	<b>2 137 538</b>	<b>3 487 979</b>	<b>8 830 000</b>	<b>8 011 750</b>	<b>150 000</b>	<b>-398 915</b>	<b>11 688</b>	<b>0</b>	<b>50 930 039</b>

**4.9. Affectation des résultats des trois derniers exercices**

En Dinars

Désignation	2016	2015	2014
Résultat Net	7 068 169	4 635 703	3 125 350
Résultat reportés	4 846 305	2 940 255	2 084 392
Réserves légales	595 724	378 798	260 487
Réserves spéciales de réinvestissement	-	-	-
Dividendes	3 157 000	2 353 400	2 009 000
Report à nouveau	8 011 750	4 843 760	2 940 255

**4.10. Evolution du revenu de leasing et du résultat d'exploitation**

En Dinars

Désignation	2016	2015	2014
Revenus de leasing	51 826 610	39 641 130	32 099 540
Résultat d'exploitation	9 807 564	5 671 746	3 927 774
Capital social	28 700 000	28 700 000	28 700 000
Nombre d'actions	5 740 000	5 740 000	5 740 000
Revenus de leasing par action	9,029	6,906	5,592
Résultat d'exploitation par action	1,709	0,988	0,684

**4.11. Evolution du résultat net**

En Dinars

Désignation	2016	2015	2014
Résultat avant impôt	9 851 359	5 765 633	3 954 934
Résultat net d'impôt	7 068 169	4 635 703	3 125 350
Capital social	28 700 000	28 700 000	28 700 000
Nombre d'actions	5 740 000	5 740 000	5 740 000
Résultat avant impôt par action	1,716	1,004	0,689
Résultat net d'impôt par action	1,231	0,808	0,544
Résultat avant impôt / Capital social	34,33%	20,09%	13,78%
Résultat net d'impôt / Capital social	24,63%	16,15%	10,89%

**4.12. Evolution de la marge brute d'autofinancement**

En Dinars

Désignation	2016	2015	2014
Résultat net de l'exercice	7 068 169	4 635 703	3 125 350
Dotation aux amortissements	512 335	575 730	608 286
Dotation nettes aux provisions	2 909 714	3 003 132	2 053 972
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>10 490 218</b>	<b>8 214 565</b>	<b>5 787 608</b>

**4.13. Evolution des dividendes**

En Dinars

Désignation	2016	2015	2014
Résultat Net	7 068 169	4 635 703	3 125 350
Montant global des dividendes	3 157 000	2 353 400	2 009 000
Capital social	28 700 000	28 700 000	28 700 000
Nombre d'actions	5 740 000	5 740 000	5 740 000
Dividende par action	0,55	0,41	0,35
Date de mise en paiement	15/06/2017	24/06/2016	25/06/2015

#### 4.14. Indicateurs de gestion et ratios

	2016	2015	2014
<b>Indicateurs de gestion en DT</b>			
Résultat de la période (1)	7 068 169	4 635 703	3 125 350
Créances sur la clientèle + Portefeuille titre commercial + Portefeuille d'investissement	589 417 987	437 657 819	357 498 186
Engagement (2) (Bilan et Hors bilan)	650 914 455	484 048 946	387 019 011
Fonds propres (avant résultat net) (3)	47 018 871	45 132 487	42 805 298
Capitaux propres avant affectation	54 087 039	49 768 190	45 930 648
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	578 771 502	427 937 789	350 684 452
Créance classées (4)	30 485 830	25 656 457	23 753 576
Produits réservés (5)	1 421 380	1 103 820	1 021 228
Total provisions (6)	20 335 792	18 073 363	15 795 064
Emprunts et ressources spéciales (7)	487 100 412	365 028 023	289 261 943
Dettes envers la clientèle	5 199 476	5 685 303	4 586 936
Total bilan	631 195 700	460 339 719	367 563 091
Charges de personnel	5 465 389	4 520 993	3 991 089
Dotations nettes aux provisions	2 909 714	3 003 132	2 053 972
Intérêts et produits assimilés de leasing	51 826 610	39 641 130	32 099 540
Charges financières (8)	30 433 146	23 671 235	19 066 695
Total charges d'exploitation	9 266 522	7 743 615	7 238 727
Produits nets	21 983 800	16 418 494	13 220 473
<b>Ratios propres aux sociétés de leasing</b>			
Fonds propres / Engagements (3)/(2)	7,22%	9,32%	11,06%
Rentabilité de fonds propres (1)/(3)	15,03%	10,27%	7,30%
Taux de créance classées(4)/(2)	4,68%	5,30%	6,14%
Ratio de couverture de créances classées (5)+(6)/(4)	71,37%	74,74%	70,79%
Créances classées/Créances sur la clientèle + Portefeuille titre commercial + Porte feuille d'investissement	5,17%	6,00%	6,64%
Ratio de Fonds propres selon la circulaire 91-24 de la BCT *	11,34%	15,26%	12,18%
<b>Ratio de gestion</b>			
Charges de personnel/ produits nets	24,86%	27,54%	30,19%
Produits nets/ Capitaux propres avant résultat	46,76%	36,38%	30,89%
Coefficient d'exploitation (Total des charges d'exploitation/Produits nets)	42,15%	47,16%	54,75%
Dotations nettes aux provisions/ produits nets	13,24%	18,29%	15,54%
<b>Ratio de structure</b>			
Total des capitaux propres avant résultat/ Total bilan	7,45%	9,80%	11,65%
Emprunts et ressources spéciales/Total bilan	77,17%	79,30%	78,70%
Créances sur clientèle, opérations de leasing/ Total bilan	91,69%	92,96%	95,41%
(Emprunts et ressources spéciales + dettes envers la clientèle)/Créances sur clientèle, opérations de leasing	85,06%	86,63%	83,79%
<b>Ratio de rentabilité</b>			
ROE (Résultat net/ Capitaux propres avant résultat net)	15,03%	10,27%	7,30%
ROA (Résultat net/ Total bilan)	1,12%	1,01%	0,85%
Résultat net/ Produits nets	32,15%	28,23%	23,64%
Intérêts et produits assimilés de leasing/Créances sur la clientèle	8,95%	9,26%	9,15%
Produits nets/ Total bilan	3,48%	3,57%	3,60%

\* Tel que modifié par la circulaire 99-04 de la BCT, ce ratio prudentiel exige de chaque établissement de crédit (Banques et société de leasing que ses fonds propres nets représentent au moins 8% de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus.

#### **4.15. Etats financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2016**

Les règles d'établissement et de présentation des états financiers consolidés de la Société Hannibal Lease arrêtés au 31/12/2016, soulèvent les observations suivantes par rapport au système comptable des entreprises en ce qui concerne :

Les notes aux états financiers ne comportent pas toutes les notes nécessaires notamment :

- Une note sur les « participations et organigramme du groupe » indiquant la quote-part d'intérêt dans le capital et, si celle-ci est différente, la quote-part des droits de vote détenus et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 26 de la NC 35 relative aux états financiers consolidés.

**Hannibal Lease s'engage à se conformer aux dispositions du système comptable des entreprises et ce pour les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2017 et suivants.**

#### 4.15.1. Bilan consolidé au 31 décembre 2016 (exprimé en Dinar Tunisien)

		<b>31 Décembre 2016</b>	<b>31 Décembre 2015</b>
<b>ACTIFS</b>			
	<u>Notes</u>		
Liquidités et équivalents de liquidités	5	14 431 110	7 270 784
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	6	573 023 584	423 119 729
Portefeuille-titres de placement	7	1 286 532	2 406 741
Portefeuille d'investissement	8	9 174 428	7 459 387
Valeurs Immobilisées	9	16 821 172	14 533 076
Actifs d'impôts différés	10	185 531	291 886
Autres actifs	11	17 294 463	6 134 657
		<b>632 216 820</b>	<b>461 216 261</b>
<b>PASSIFS</b>			
	<u>Notes</u>		
Concours bancaires	12	11 731 960	1 254 018
Dettes envers la clientèle	13	5 199 476	5 685 303
Emprunts et dettes rattachées	14	487 100 412	365 028 023
Fournisseurs et comptes rattachés	15	67 029 060	35 832 031
Autres passifs	16	5 689 876	2 912 550
		<b>576 750 784</b>	<b>410 711 925</b>
<b>INTERETS MINORITAIRES</b>	17	<b>9 652</b>	<b>6 971</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital social		28 700 000	28 700 000
Réserves		5 041 480	4 663 524
Prime d'émission		8 830 000	8 830 000
Actions propres		(398 915)	(1 292)
Résultats reportés consolidés		5 775 431	3 590 193
Résultat consolidé		7 508 389	4 714 939
<b>Total des capitaux propres</b>	18	<b>55 456 385</b>	<b>50 497 365</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>		<b>632 216 820</b>	<b>461 216 261</b>

#### 4.15.2. Etat des engagements hors bilan consolidé au 31 décembre 2016 (exprimé en Dinar Tunisien)

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>124 241 651</b>	<b>89 055 325</b>
Engagements de Financement en Faveur de la Clientèle	50 100 141	37 948 215
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	74 141 510	51 107 110
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>1 263 552 853</b>	<b>869 124 854</b>
Cautions Reçues	482 579 060	273 601 046
Garanties Reçues	630 963	1 003 274
Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs	93 633 671	69 064 032
Valeurs des biens, objet de leasing	686 709 160	525 456 502
<b>ENGAGEMENTS RECIPROQUES</b>	<b>37 505</b>	<b>3 000 000</b>
Emprunts obtenus non encore encaissés	-	3 000 000
Effets escomptés sur la clientèle	37 505	-

#### 4.15.3. Etat de résultat consolidé au 31 décembre 2016 (exprimé en Dinar Tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Intérêts et produits assimilés de leasing	19	51 367 589	39 278 480
Revenus des opérations de location longue durée	20	3 152 562	2 249 360
Intérêts et charges assimilées	21	(30 432 382)	(23 672 189)
Coût des opérations de location longue durée	22	(2 017 075)	(1 538 899)
Produits des placements	23	391 784	255 419
Autres produits d'exploitation	24	46 165	57 864
<b>Produits nets</b>		<u>22 508 643</u>	<u>16 630 035</u>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Charges de personnel	25	5 677 361	4 702 094
Dotations aux amortissements	26	584 305	614 801
Autres charges d'exploitation	27	3 260 035	2 638 614
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<u>9 521 700</u>	<u>7 955 509</u>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS</b>		<u>12 986 943</u>	<u>8 674 525</u>
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	28	2 462 429	2 778 299
Dotations nettes aux autres provisions	29	492 358	16 882
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<u>10 032 156</u>	<u>5 879 345</u>
Autres pertes ordinaires	30	(16 034)	(239 163)
Autres gains ordinaires	31	72 472	110 775
<b>RESULTAT COURANTS DES SOCIETES INTEGREES</b>		<u>10 088 593</u>	<u>5 750 957</u>
Impôts différés		(106 355)	(35 462)
Impôts sur les bénéfices		(2 031 176)	(1 135 136)
Contribution conjoncturelle		(760 052)	-
<b>RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES</b>		<u>7 191 011</u>	<u>4 580 360</u>
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	8	320 059	135 473
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>		<u>7 511 069</u>	<u>4 715 833</u>
Part revenant aux intérêts minoritaires	17	(2 680)	(894)
<b>RESULTAT NET REVENANT A LA SOCIETE CONSOLIDANTE</b>		<u>7 508 389</u>	<u>4 714 939</u>
<b>Résultat par action</b>		<b>1,308</b>	<b>0,833</b>

#### 4.15.4. Etat de flux de trésorerie consolidé au 31 décembre 2016 (exprimé en Dinar Tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>			
Encaissements reçus des clients	32	334 395 247	275 169 744
Décaissements pour financement de contrats de leasing	33	(408 263 166)	(302 141 818)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	34	(8 885 331)	(8 500 501)
Intérêts payés	35	(27 791 101)	(22 506 563)
Impôts et taxes payés	36	(1 801 970)	(2 370 544)
Autres flux liés à l'exploitation		1 939 771	(1 809 706)
		<u>(110 406 549)</u>	<u>(62 159 388)</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	37	(8 070 120)	(5 422 415)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	38	990 665	681 063
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	39	(2 046 664)	(1 756 338)
		<u>(9 126 120)</u>	<u>(6 497 689)</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
Encaissements suite à la cession d'actions propres	18	258 491	1 720 132
Décaissements suite au rachat d'actions propres	18	(656 955)	(509 293)
Dividendes et autres distributions	40	(2 350 854)	(2 009 000)
Encaissements provenant des emprunts	14	671 000 000	596 250 000
Remboursements d'emprunts	14	(552 035 629)	(521 965 433)
		<u>116 215 053</u>	<u>73 486 406</u>
<b>Variation de trésorerie</b>		<u>(3 317 615)</u>	<u>4 829 328</u>
Trésorerie au début de l'exercice	5 et 12	6 016 766	1 187 438
Trésorerie à la clôture de l'exercice	5 et 12	2 699 150	6 016 766

**4.15.5. Schéma des Soldes Intermédiaires de Gestion consolidé au 31 décembre 2016 (exprimé en Dinar Tunisien)**

PRODUITS			CHARGES			SOLDES		
	Décembre	Décembre		Décembre	Décembre		Décembre	Décembre
	2016	2015		2016	2015		2016	2015
Intérêts de leasing	48 987 744	37 190 990	Intérêts et charges assimilés	30 432 382	23 672 189			
Revenu des opérations de location longue durée	3 152 562	2 249 360						
Intérêts de retard	922 499	665 544	Coût des opérations de location longue durée	2 017 075	1 538 899			
Variation des produits réservés	(317 561)	(82 591)						
Produits accessoires	1 774 907	1 504 537						
Autres produits d'exploitation	46 165	57 864						
<u>Intérêts et produits assimilés de leasing</u>	<u>54 566 316</u>	<u>41 585 703</u>	<u>Total des intérêts et charges assimilés</u>	<u>32 449 457</u>	<u>25 211 087</u>	<u>Marge commerciale (PNB)</u>	<u>22 116 859</u>	<u>16 374 616</u>
Marge commerciale (PNB)	22 116 859	16 374 616	Autres charges d'exploitation	3 260 035	2 638 614			
Produits des placements	391 784	255 419	Charges de personnel	5 677 361	4 702 094			
<u>Sous total</u>	<u>22 508 643</u>	<u>16 630 035</u>	<u>Sous total</u>	<u>8 937 395</u>	<u>7 340 708</u>	<u>Excédent brut d'exploitation</u>	<u>13 571 248</u>	<u>9 289 327</u>
Excédent brut d'exploitation	13 571 248	9 289 327	Dotations aux amortissements et aux résorptions	584 305	614 801			
Reprises sur provisions :			Dotations aux provisions :					
- Suite au recouvrement des créances	1 093 001	872 083	- Pour dépréciation des créances	3 355 430	3 198 239			
- additionnelles	-	47 858	- Collectives	200 000	500 000			
- pour titres de participation	108 425	-	- Pour dépréciation des immobilisations	-	8 810			
- pour immobilisations	16 281	2 052	- Pour dépréciation des titres	116 325	183 942			
- pour autres actifs	24 218	238 928	- Pour risques et charges	389 375	-			
Autres produits ordinaires	72 472	110 775	- Pour dépréciation des autres actifs	135 581	65 109			
Quote part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	320 059	135 473	Autres pertes ordinaires	16 034	239 163			
<u>Sous total</u>	<u>15 205 702</u>	<u>10 696 495</u>	Impôt différé	106 355	35 462	<u>Résultat des activités ordinaires</u>	<u>7 511 069</u>	<u>4 715 833</u>
			Impôts sur les bénéfices	2 031 176	1 135 136	<u>Part revenant aux intérêts minoritaires</u>	<u>(2 680)</u>	<u>(894)</u>
			Contribution conjoncturelle	760 052	-	<u>Résultat net</u>	<u>7 508 389</u>	<u>4 714 939</u>
			<u>Sous total</u>	<u>7 694 633</u>	<u>5 980 662</u>			

#### 4.15.6. Notes aux états financiers consolidés au 31 décembre 2016

##### Note 1 : Présentation du groupe

###### 1.1. Structure juridique des sociétés du groupe

Le groupe « HL » est composé des cinq sociétés suivantes :

- ◆ La société Hannibal Lease « **HL** » a été créée en juillet 2001 et ayant comme objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel ou professionnel.

Le capital social de la société Hannibal Lease s'élève à la clôture de l'exercice, à la somme de D : 28.700.000 divisé en 5.740.000 actions de D : 5 chacune.

Les titres de la société sont admis à la côte de la bourse depuis juillet 2013.

- ◆ La société « **AMILCAR LLD** » est une société anonyme de droit tunisien constituée en 2010. Elle a pour objet principal la location de voitures.

Le capital social de la société « **AMILCAR LLD** » s'élève à la clôture de l'exercice à D : 1.250.000, divisé en 12.500 actions de D : 100 chacune, totalement libérées.

- ◆ La société « **IMMOBILIERE ECHARIFA** » est une société anonyme de droit tunisien constituée en 1994. Elle a pour objet principal la promotion immobilière.

Le capital social de la société « **IMMOBILIERE ECHARIFA** » s'élève à la clôture de l'exercice à D : 8.700.000, divisé en 87.000 actions de D : 100 chacune, totalement libérées.

- ◆ La société « **ECLAIR PRYM TUNISIE** » est une société à responsabilité limitée de droit tunisien constituée en septembre 2001 sous le régime d'entreprise totalement exportatrice dans le cadre de la loi n°93-120 portant promulgation du code d'incitations aux investissements. Elle a pour objet la fabrication des fermetures à glissières de tout genre.

Le capital social de la société « **ECLAIR PRYM TUNISIE** » s'élève à la clôture de l'exercice à D : 2.500.000, divisé en 25.000 parts de D : 100 chacune, totalement libérées.

- ◆ La société « **NIDA** » est une société anonyme de droit tunisien constituée en mai 2007. Elle a pour objet la promotion, le développement et l'hébergement des centres d'appels.

Le capital social de la société « **NIDA** » s'élève à la clôture de l'exercice à D : 13.200.000, divisé en 13.200.000 actions de D : 1 chacune, totalement libérées.

###### 1.2. Evolution du périmètre de consolidation

La modification apportée au périmètre de consolidation retenu au 31 décembre 2016 par rapport au périmètre en vigueur pour l'arrêté du 31 décembre 2015, concerne l'acquisition de 1.333.331 actions de la

société « NIDA », ce qui a eu pour effet de porter sa participation au capital de ladite société de 19,74% à 29,84%.

### **1.3. Participations et organigramme du groupe**

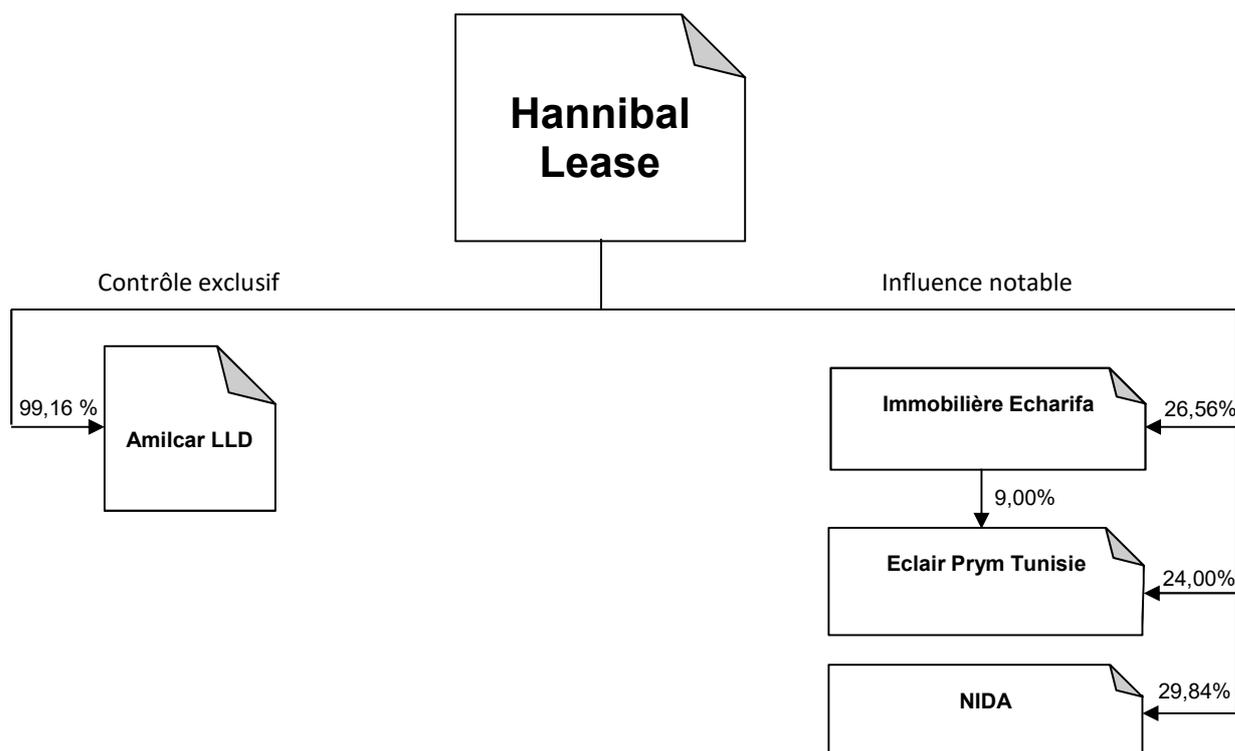
Les participations de la société Hannibal Lease dans les entreprises associées et filiales, se détaillent comme suit :

- ✓ Hannibal Lease détient 12.395 titres sur les 12.500 actions formant le capital de la société «**AMILCAR LLD** », soit un pourcentage de participation de 99,16%.
- ✓ Hannibal Lease détient 23.104 titres sur les 87.000 actions formant le capital de la société « **IMMOBILIERE ECHARIFA** », soit un pourcentage de participation de 26,56%.
- ✓ Hannibal Lease détient 6.000 titres sur les 25.000 parts formant le capital de la société « **ECLAIR PRYM TUNISIE** », soit un pourcentage de participation de 24,00%
- ✓ Hannibal Lease détient 3.939.342 titres sur les 13.200.000 actions formant le capital de la société « **NIDA** », soit un pourcentage de participation de 29,84%

#### **Périmètre de consolidation**

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Amilcar LLD	99,16%	99,16%
Société Immobilière ECHARIFA	26,56%	26,56%
Société Eclair Prym Tunisie	24,00%	24,00%
Société NIDA	29,84%	19,74%

## Organigramme du groupe



### Note 2 : Méthodes et modalités de consolidation

#### 2.1. Méthode de consolidation

La méthode de consolidation appliquée est déterminée en fonction du pourcentage des droits de vote, détenu par la société Hannibal Lease, ainsi que de son pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de chaque société incluse dans le périmètre de consolidation.

Les méthodes de consolidation appliquées pour chaque société du périmètre de consolidation sont les suivantes :

<i>Société</i>	<i>Degré de contrôle</i>	<i>Méthode retenue</i>
AMILCAR LLD	Contrôle exclusif	Intégration globale
IMMOBILIÈRE ECHARIFA	Influence notable	Mise en équivalence
NIDA	Influence notable	Mise en équivalence
ECLAIR PRYM	Influence notable	Mise en équivalence

- Le contrôle exclusif est présumé exister, dès lors qu'une entreprise détient directement ou indirectement quarante pour cent au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.
- L'influence notable est présumée lorsque l'investisseur détient, directement ou indirectement par le biais de filiales, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue.

L'existence de l'influence notable est mise en évidence par la représentation de l'investisseur au conseil d'administration de l'entreprise détenue.

## **2.2. Date de clôture**

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés correspond à celle des états financiers individuels, soit le 31 décembre de chaque année.

## **2.3. Modalités de consolidation**

La consolidation des sociétés du groupe est effectuée selon les étapes suivantes :

### **▪ Traitement des participations dans les entreprises associées**

Les participations dans les entreprises associées, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

La quote-part dans les résultats de ces participations est présentée comme un élément distinct au compte de résultat.

Toute différence, lors de l'acquisition de la participation, entre le coût d'acquisition et la quote-part de chaque investisseur dans les justes valeurs des actifs identifiables nets de l'entreprise associée, est comptabilisée selon la NCT 38.

### **▪ Intégration des sociétés sous contrôle exclusif**

L'établissement des états financiers consolidés, a été réalisé en suivant les étapes suivantes :

- Les états financiers individuels de la société mère et de sa filiale, sont combinés ligne à ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ;
- Les soldes et les transactions intra-groupe sont intégralement éliminés ;
- Les méthodes comptables sont revues afin de s'assurer qu'elles sont uniformes au sein de toutes les sociétés du groupe ;
- La valeur comptable de la participation de la mère dans la filiale et la quote-part de la mère dans les capitaux propres de la filiale, sont éliminées ;
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net de la filiale consolidée, sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;
- Les intérêts minoritaires dans l'actif net de la filiale consolidée sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

## **2.4 : Règles de consolidation**

Les états financiers consolidés sont établis selon une optique à la fois financière et économique, suivant laquelle, les comptes consolidés ont pour objet de fournir aux associés de la société mère, la véritable valeur de leurs titres et ce dans le cadre d'une même entité économique englobant les intérêts majoritaires et minoritaires. Ces derniers ne sont pas considérés comme des tiers.

Les conséquences de cette optique se traduisent comme suit :

- Ecart d'acquisition: l'écart d'acquisition est retenu à hauteur de la part de la société mère lors de l'acquisition.

- Ecart d'évaluation : l'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.
- Résultats inter-sociétés: les résultats réalisés suite à des transactions conclues entre la société mère et les sociétés sous contrôle exclusif ou conjoint ou mise en équivalence sont éliminés respectivement dans leur intégralité ou dans la limite du pourcentage d'intérêt.
- Présentation des intérêts minoritaires: ils sont présentés au bilan et au compte de résultat respectivement entre les capitaux propres et les dettes, et en déduction du résultat consolidé.

## **2.5 : Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés**

### **▪ Homogénéisation des méthodes comptables**

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe.

### **▪ Elimination des soldes et transactions intra-groupe**

Les produits et les charges résultant d'opérations internes au Groupe et ayant une influence significative sur les états financiers consolidés sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle ou mise en équivalence.

Les créances, les dettes et les engagements réciproques ainsi que les produits et charges réciproques sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

### **Note 3 : Déclaration de conformité**

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux dispositions de la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises dont notamment :

- La norme comptable générale (NCT 1).
- La NCT 35 (Etats financiers consolidés) et la NCT 36 (Participations dans des entreprises associées), et notamment les principes régissant les techniques, règles de présentation, et de divulgation spécifiques à l'établissement des états financiers consolidés ;
- La norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38).
- Les règles de la Banque Centrale de Tunisie prévues par la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires n°99-04 du 19 mars 1999, n°2001-12 du 4 mai 2001, n°2012-09 du 29 juin 2012, n°2012-20 du 6 décembre 2012 et n°2013-21 du 30 décembre 2013.

### **Note 4 : Bases de mesure et principes comptables pertinents :**

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la Société pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

#### **4-1 Bases de mesure**

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept du capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

#### **4-2 Unité monétaire**

Les états financiers d'Hannibal Lease sont libellés en Dinar Tunisien.

### **4-3 Sommaire des principales méthodes comptables**

#### *4-3-1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de leasing :*

Les contrats de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Ces contrats transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1er janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NC 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1<sup>er</sup> janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location, sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actuelle cumulée (a) des paiements minimaux au titre de la location et de (b) la valeur résiduelle non garantie égale à la somme (i) de la juste valeur de l'actif loué et (ii) des coûts directs initiaux de bailleur.

Pour le cas spécifique de Hannibal Lease :

- c) la valeur résiduelle non garantie est nulle ;
- d) les coûts directs initiaux (frais de dossier et enregistrement) sont supportés par le locataire à la signature du contrat.

Hannibal Lease vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net de la société. Les paiements au titre de la location

correspondant à l'exercice, sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

#### *4-3-2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :*

Des dépréciations sont constituées sur les créances issues d'opérations de leasing dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du concours, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.

#### *Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de leasing :*

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

- A- Actifs courants
- B1- Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2- Actifs incertains
- B3- Actifs préoccupants
- B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la société correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;
- Les dépôts de garantie ;
- Les hypothèques inscrites ;

La valeur du matériel donnée en leasing est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances, et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'appréciation de la valeur de réalisation attendue des biens en location sont les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

Pour certains contrats de leasing classés en actifs compromis, la valeur du bien est considérée nulle, tant que ledit bien n'a pas fait l'objet d'une évaluation individuelle circonstanciée tenant compte des possibilités réelles d'encaissement ou de récupération.

*Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de leasing :*

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique " Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées" en tant que composante du coût du risque encouru par Hannibal Lease.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de leasing sont déduites des actifs correspondants.

L'exercice du jugement expérimenté de la Direction peut conduire la société à constater des provisions collectives additionnelles au titre d'un secteur économique ou d'une zone géographique affectés par des événements économiques exceptionnels ; tel peut être le cas lorsque les conséquences de ces événements n'ont pu être mesurées avec la précision nécessaire pour ajuster les paramètres servant à déterminer la provision collective sur les portefeuilles homogènes non spécifiquement dépréciés.

#### Provisions additionnelles :

En application des dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21 du 30 décembre 2013, il est constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe B4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe B4 est déterminée selon la formule suivante :  $A=N-M+1$  tel que :

- ✓ A : Ancienneté dans la classe B4 ;
- ✓ N : Année d'arrêt des états financiers ;
- ✓ M : Année de la dernière migration vers la classe B4.

#### *4-3-3 Revenus sur créances issues d'opérations de leasing :*

Antérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de leasing » au niveau de l'état de résultat. Pour corriger le solde du produit net de leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figuraient en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1<sup>er</sup> janvier 2008, de la norme NC 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée.

Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les pré-loyers correspondent aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

#### *4-3-4 Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :*

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres de placement) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

##### **Placements à court terme**

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

#### - **Placements à long terme**

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.

- à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

#### - **Comptabilisation des revenus des placements**

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

#### *4-3-5 Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes*

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

#### *4-3-6 Immobilisations corporelles et incorporelles :*

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation et de formation.

Les immobilisations de la société sont linéairement amorties, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la société, converties en taux d'amortissement se présentent comme suit :

- Logiciels	33,3%
- Immeuble	5,0%
- Matériel de transport	20,0%
- Mobilier et matériel de bureau	10,0%
- Matériel informatique	33,3%
- Installations générales	10,0%
- Autres matériels	10,0%

#### *4-3-7 Taxe sur la valeur ajoutée :*

Les charges et les produits sont comptabilisés en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée aux sociétés du groupe est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

La loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, prévoit que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations. Par ailleurs les entreprises de leasing peuvent déduire la TVA grevant l'achat d'équipement, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

#### *4-3-8 Impôt différé*

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

### **4-4 Contrôle fiscal**

La société Hannibal Lease a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 31 décembre 2015.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en décembre 2016 et ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes pour un montant de 748.431 DT dont 262.537 DT de pénalités et de ramener le crédit de TVA constaté au 31 décembre 2015 de 2.795.985 DT à 2.176.671 DT.

Dans ce cadre et en application de l'article 44 du code des droits et des procédures fiscaux, la société a formulé, en janvier 2017, son opposition quant aux résultats de la vérification fiscale et a présenté ses observations et arguments justifiant la régularité de sa situation fiscale et la sincérité de ses déclarations, néanmoins l'administration n'a pas retenu toutes les observations et arguments présentés par la société.

La société a reformulé son opposition quant à la réponse de l'administration fiscale en mars 2017.

A ce titre, et compte tenu de l'effet des corrections symétriques qui en découlent, la société a constitué les provisions requises permettant de couvrir les risques rattachés à ces redressements et ce, pour un montant de 415.000 DT.

#### NOTE 5 : Liquidités et équivalents de liquidités

Ce poste se détaille comme suit :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Banques	14 429 802	7 269 934
- Caisses	1 308	850
<u>Total</u>	<u>14 431 110</u>	<u>7 270 784</u>

#### NOTE 6 : Créances sur la clientèle, opérations de leasing

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
<b>Créances sur contrats mis en force</b>	<b>590 567 074</b>	<b>439 873 350</b>
Encours financiers	569 285 496	421 717 022
Impayés	24 089 705	20 220 576
Intérêts échus différés	(2 858 863)	(2 130 357)
Valeurs à l'encaissement	50 736	66 110
<b>Créances sur contrats en instance de mise en force</b>	<b>6 813 681</b>	<b>4 823 562</b>
<b>Total brut des créances leasing</b>	<b><u>597 380 756</u></b>	<b><u>444 696 911</u></b>
<b><u>A déduire couverture</u></b>		
Provisions pour dépréciation des encours	(8 295 032)	(7 740 995)
Provisions pour dépréciation des impayés	(11 978 963)	(10 297 056)
Provisions collectives	(2 600 000)	(2 400 000)
Provisions additionnelles	(61 796)	(35 312)
Produits réservés	(1 421 380)	(1 103 820)
<b>Total net des créances leasing</b>	<b><u>573 023 584</u></b>	<b><u>423 119 729</u></b>

##### 6.1 Encours financiers

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing sont indiqués ci-après :

<b>Solde au 31 décembre 2015</b>	<b><u>426 540 583</u></b>
<b><u>Addition de la période</u></b>	
- Investissements	387 188 069
- Relocations	10 732 030
<b><u>Retraits de la période</u></b>	
- Remboursement du capital	(228 694 659)
- Relocations	(9 822 392)
- Cessions à la valeur résiduelle	(365 309)
- Cessions anticipées	(9 479 145)
<b><u>Solde au 31 décembre 2016</u></b>	<b><u>576 099 177</u></b>

## 6.2 Impayés

L'analyse des impayés se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
<b><u>Clients ordinaires (1)</u></b>	<b>12 200 051</b>	<b>9 656 514</b>
Inférieur à 1 mois	5 640 104	4 318 048
Entre 1 à 3 mois	3 876 324	3 206 666
Entre 3 et 6 mois	786 231	808 254
Entre 6 mois et 1 année	732 912	365 010
Supérieur à 1 année	1 164 480	958 536
<b><u>Clients litigieux (2)</u></b>	<b>11 889 654</b>	<b>10 564 062</b>
<b><u>Total (1)+(2)</u></b>	<b><u>24 089 705</u></b>	<b><u>20 220 576</u></b>

### 6.3 : Analyse et classification des créances sur la clientèle

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	
Encours financiers	474 049 604	79 489 917	1 746 142	1 252 901	12 746 932	569 285 496
Impayés	1 834 273	6 849 731	665 999	1 079 279	13 660 422	24 089 705
Contrats en instance de mise en force	6 670 435	143 246	-	-	-	6 813 681
<b>CREANCES LEASING</b>	<b>482 554 312</b>	<b>86 482 894</b>	<b>2 412 141</b>	<b>2 332 180</b>	<b>26 407 355</b>	<b>600 188 882</b>
Avances reçues (*)	(4 495 038)	(32 591)	(2 781)	(460)	(662 605)	(5 193 476)
<b>ENCOURS GLOBAL</b>	<b>478 059 274</b>	<b>86 450 303</b>	<b>2 409 360</b>	<b>2 331 720</b>	<b>25 744 750</b>	<b>594 995 406</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>48 478 951</b>	<b>1 621 191</b>	-	-	-	<b>50 100 141</b>
<b>TOTAL ENGAGEMENTS</b>	<b>526 538 224</b>	<b>88 071 494</b>	<b>2 409 360</b>	<b>2 331 720</b>	<b>25 744 750</b>	<b>645 095 548</b>
Produits réservés	-	-	(62 097)	(106 609)	(1 252 674)	(1 421 380)
Provisions sur encours financiers	-	-	-	(31 241)	(8 263 791)	(8 295 032)
Provisions sur impayés	-	-	(97 341)	(463 241)	(11 418 382)	(11 978 963)
Provisions additionnelles	-	-	-	-	(61 796)	(61 796)
<b>TOTAL DE LA COUVERTURE</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(159 438)</b>	<b>(601 091)</b>	<b>(20 996 643)</b>	<b>(21 757 172)</b>
<b>ENGAGEMENTS NETS</b>	<b>526 538 224</b>	<b>88 071 494</b>	<b>2 249 922</b>	<b>1 730 629</b>	<b>4 748 106</b>	<b>623 338 376</b>
<b>Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)</b>			<b>0,37%</b>	<b>0,36%</b>	<b>3,99%</b>	
			<b>4,73%</b>			
<b>Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) au 31 décembre 2015</b>			<b>5,36%</b>			
<b>Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés</b>			<b>6,62%</b>	<b>25,78%</b>	<b>81,56%</b>	
			<b>71,37%</b>			
<b>Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés au 31 décembre 2015</b>			<b>74,75%</b>			

(\*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

## NOTE 7 : Portefeuille-titres de placement

L'analyse du portefeuille-titres de placement se présente comme suit :

	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
- Actions cotées	1 590 343	1 656 321
- Titres SICAV	11 569	1 057 899
<b>Total brut</b>	<b>1 601 913</b>	<b>2 714 220</b>
- Provisions pour dépréciation des actions cotées	(315 380)	(307 480)
<b>Total net</b>	<b>1 286 532</b>	<b>2 406 741</b>

Le portefeuille des actions cotées se présente comme suit :

Libellé	Nombre d'action Participation HL	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Total	Coût moyen de décembre	Provision	pourcentage de détention
CARTHAGE CEMENT	79 312	1,000	2,893	229 412	2,105	(62 461)	0,046%
SAH	23 550	1,000	6,494	152 923	13,451	-	0,064%
TUNIS RE	13 050	5,000	9,518	124 204	8,255	(16 476)	0,087%
Tawasool	272 728	1,000	1,100	300 001	0,545	(151 365)	0,253%
Délice Holding	35 276	10,000	13,723	484 095	15,455	-	0,064%
UADH	38 462	6,500	6,500	250 003	4,288	(85 078)	0,104%
ARTES	6 500	5,000	7,647	49 706	7,849	-	0,033%
<b>Total</b>				1 590 343		(315 380)	

## NOTE 8 : Portefeuille d'investissement

L'analyse du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
- Titres mis en équivalence	8 593 316	6 791 609
- Avances sur acquisitions de titres	-	586 666
- Titres immobilisés	581 112	81 112
<b>Total</b>	<b>9 174 428</b>	<b>7 459 387</b>

Les titres mis en équivalence s'analysent au 31 Décembre 2016 comme suit :

Emetteur	Coût d'acquisition	Quote-part dans les réserves	Ecart d'acquisition	Quote-part dans les résultats	Valeur des titres mis en équivalence	% détenu
- Société immobilière ECHARIFA	2 200 000	584 685	-	83 418	2 868 103	26,56%
- Société Eclair Prym	600 000	423 707	-	78 516	1 102 223	24,00%
- Société NIDA	4 739 341	415 428	(689 904)	158 125	4 622 990	29,84%
	7 539 341	1 423 820	(689 904)	320 059	8 593 316	

Les titres immobilisés s'analysent au 31 Décembre 2016 comme suit :

Emetteur	% détention	Nombre d'actions ou parts sociales	Valeur nominale	Coût unitaire d'acquisition	Montant Total	Date de souscription
- Fonds commun de placement MAC Equilibre	1,57%	100	100,000	100,000	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Epargnant	0,18%	100	100,000	100,000	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Croissance	0,52%	108	100,000	102,889	11 112	2005-2008
- Fonds commun de placement MAC Horizon	4,23%	5 000	100,000	100,000	500 000	2016
- Les sables du centre	16,67%	500	100,000	100,000	50 000	2005
<b>Total</b>					<b>581 112</b>	

**Note 9: Valeurs immobilisées**

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**  
**ARRETE AU 31 DECEMBRE 2016**  
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Provisions pour dépréciation	Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transfert	Cessions et mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions et mise en rebut	Fin de période		
Ecart d'acquisition	5,0%	-	689 904	-	-	689 904	-	34 495	-	34 495	-	655 409
<b>Total écart d'acquisition</b>		-	<b>689 904</b>	-	-	<b>689 904</b>	-	<b>34 495</b>	-	<b>34 495</b>	-	<b>655 409</b>
Logiciels	33,3%	373 424	106 276	25 888	-	505 589	314 085	57 023	-	371 108	-	134 481
Logiciels en cours		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>		<b>373 424</b>	<b>106 276</b>	<b>25 888</b>	-	<b>505 589</b>	<b>314 085</b>	<b>57 023</b>	-	<b>371 108</b>	-	<b>134 481</b>
Terrain	-	5 430 290	-	-	-	5 430 290	-	-	-	-	-	5 430 290
Terrain hors exploitation	-	250 000	-	-	-	250 000	-	-	-	-	250 000	-
Immeubles	5,0%	2 630 526	-	-	-	2 630 526	661 255	131 526	-	792 782	-	1 837 745
Matériel de transport	20,0%	8 065 501	3 052 697	-	1 501 608	9 616 591	2 387 041	1 601 085	872 269	3 115 857	-	6 500 734
Equipements de bureau	10,0%	645 508	42 868	-	-	688 375	413 713	53 308	-	467 020	-	221 355
Matériel informatique	33,3%	418 348	99 405	-	-	517 753	332 925	65 949	-	398 874	-	118 879
Installations générales	10,0%	607 815	27 752	61 745	-	697 311	311 066	68 543	-	379 610	-	317 702
Autres matériels	10,0%	45 887	-	-	-	45 887	32 837	2 907	-	35 744	-	10 142
Immobilisations en cours		784 982	246 135	(87 633)	-	943 484	-	-	-	-	-	943 484
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		-	650 952	-	-	650 952	-	-	-	-	-	650 952
<b>Total des immobilisations corporelles</b>		<b>18 878 857</b>	<b>4 119 809</b>	<b>(25 888)</b>	<b>1 501 608</b>	<b>21 471 170</b>	<b>4 138 838</b>	<b>1 923 318</b>	<b>872 269</b>	<b>5 189 887</b>	<b>250 000</b>	<b>16 031 283</b>
<b>TOTAUX</b>		<b>19 252 281</b>	<b>4 915 989</b>	<b>-</b>	<b>1 501 608</b>	<b>22 666 662</b>	<b>4 452 924</b>	<b>2 014 836</b>	<b>872 269</b>	<b>5 595 490</b>	<b>250 000</b>	<b>16 821 172</b>

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs. Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

## NOTE 10 : Actifs d'impôts différés

Les impôts différés se détaillent par société intégrée comme suit :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Actif d'impôt différé, AMILCAR LLD	185 531	291 886
<u>Total des actifs d'impôt différé</u>	<u>185 531</u>	<u>291 886</u>

## NOTE 11 : Autres actifs

Le détail des autres actifs est le suivant :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Clients Amilcar LLD	297 556	178 943
- Charges reportées	1 502 119	1 034 005
- Dépôts et cautionnements versés	40 100	38 500
- Fournisseurs, avances et acomptes	100 152	100 152
- Prêts au personnel	1 252 414	1 057 464
- Personnel, avances et acomptes	37 717	21 781
- Etat, excédent d'impôt sur les sociétés	74 881	46 843
- Etat, crédit de TVA	12 695 208	2 825 963
- Etat, compte d'attente TVA	677 062	279 512
- Etat, TCL en cours de restitution	118 054	118 054
- Produits à recevoir des tiers	517 224	443 305
- Débiteurs divers	110 181	37 884
- Compte d'attente	5 931	5 931
- Charges constatées d'avances	74 531	3 482
- Fonds de roulement	-	41 726
- Stocks de pièces de rechanges	10 059	8 475
<u>Total brut</u>	<u>17 513 189</u>	<u>6 242 019</u>
<b>A déduire :</b>		
- Provisions	(218 725)	(107 362)
<u>Montant net</u>	<u>17 294 463</u>	<u>6 134 657</u>

## NOTE 12 : Concours bancaires

Ce poste se présente comme suit:

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Banques, découverts	11 731 960	1 254 018
<u>Total</u>	<u>11 731 960</u>	<u>1 254 018</u>

## NOTE 13 : Dettes envers la clientèle

Les dettes envers la clientèle se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Avances et acomptes reçus des clients	5 193 476	5 679 303
- Dépôts et cautionnements reçus	6 000	6 000
<u>Total</u>	<u>5 199 476</u>	<u>5 685 303</u>

## NOTE 14 : Emprunts et dettes rattachées

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent ainsi :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Banques locales	141 054 211	117 593 952
- Banques étrangères	28 639 546	17 996 434
- Emprunts obligataires	210 145 000	128 284 000
- Billets de trésorerie	-	1 000 000
- Certificats de dépôts	46 500 000	45 000 000
- Certificats de leasing	52 000 000	49 500 000
<u>Total emprunts</u>	<u>478 338 758</u>	<u>359 374 386</u>
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	810 655	830 250
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	597 355	211 122
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	7 207 584	4 402 035
- Intérêts courus sur certificats de leasing	723 066	678 853
- Charges constatées d'avance sur certificats de dépôt	(577 006)	(468 623)
<u>Total dettes rattachées</u>	<u>8 761 655</u>	<u>5 653 636</u>
<u>Total</u>	<u>487 100 412</u>	<u>365 028 023</u>

Les mouvements enregistrés sur le poste "Emprunts et dettes rattachées" sont récapitulés dans le tableau suivant :

**NOTE 14 : Emprunts et dettes rattachées (suite)**

**TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES**  
**ARRETE AU 31 DECEMBRE 2016**  
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Solde	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
<u>CERTIFICAT DE DEPOT ET CERTIFICATS DE LEASING</u>								
Certificats de Leasing BEST BANK	35 000 000	Renouvelable tous les 3 mois sur 3 ans	35 000 000	110 000 000	(110 000 000)	35 000 000	-	35 000 000
Certificats de Leasing ZITOUNA BANK	13 000 000	Renouvelable tous les 3 mois sur 3 ans	13 000 000	52 000 000	(52 000 000)	13 000 000	-	13 000 000
Certificats de Leasing ATTAKAFULIA	4 000 000	Remboursement après 90 jours de la date de souscription de chaque certificat	1 500 000	4 500 000	(2 000 000)	4 000 000	-	4 000 000
<u>Sous-total</u>			49 500 000	166 500 000	(164 000 000)	52 000 000	-	52 000 000
Billets de Trésorerie à court terme	1 000 000	Remboursement après 90 jours, 180 ou 360 jours de la date de souscription de chaque billet	1 000 000	-	(1 000 000)	-	-	-
Certificats de dépôt	46 500 000	Remboursement après 90 jours, 180 ou 360 jours de la date de souscription de chaque certificat	45 000 000	286 000 000	(284 500 000)	46 500 000	-	46 500 000
<u>Sous-total</u>			46 000 000	286 000 000	(285 500 000)	46 500 000	-	46 500 000
<u>Total des certificats de leasing et certificats de dépôts</u>			95 500 000	452 500 000	(449 500 000)	98 500 000	-	98 500 000
<u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u>								
HL 2010/1	30 000 000	Annuellement (2011-2015)	-	-	-	-	-	-
HL 2010/2	30 000 000	Annuellement (2011-2015)	-	-	-	-	-	-
HL 2012/1	20 000 000	Annuellement (2013-2017)	8 000 000	-	(4 000 000)	4 000 000	-	4 000 000
HL 2013/1	20 000 000	Annuellement (2014-2018)	12 000 000	-	(4 000 000)	8 000 000	4 000 000	4 000 000
HL 2013/2	30 000 000	Annuellement (2014-2018)	26 644 000	-	(3 356 000)	23 288 000	17 288 000	6 000 000
HL 2014/1	30 080 000	Annuellement (2015-2019)	26 640 000	-	(3 440 000)	23 200 000	17 184 000	6 016 000
HL 2015/1	30 000 000	Annuellement (2016-2020)	30 000 000	-	(2 240 000)	27 760 000	25 520 000	2 240 000
HL 2015/2 SUB	25 000 000	Annuellement (2016-2020)	25 000 000	-	(1 103 000)	23 897 000	22 794 000	1 103 000
HL 2015/2	40 000 000	Annuellement (2017-2023)	-	40 000 000	-	40 000 000	36 666 000	3 334 000
HL 2016/1	20 000 000	Annuellement (2017-2021)	-	20 000 000	-	20 000 000	16 000 000	4 000 000
HL 2016/2	40 000 000	Annuellement (2017-2023)	-	40 000 000	-	40 000 000	37 561 000	2 439 000
<u>Total des emprunts obligataires</u>			128 284 000	100 000 000	(18 139 000)	210 145 000	177 013 000	33 132 000
<u>CREDITS BANCAIRES ETRANGERS</u>								
BAD 4,996 (2013-2023)	5 996 434	Semestriellement (2016-2022)	5 996 434	-	(356 888)	5 639 546	4 854 341	785 205
BIRD 12 MDT (2015)	12 000 000	Semestriellement (2019-2026)	12 000 000	-	-	12 000 000	12 000 000	-
BIRD 8 MDT (2016)	8 000 000	Semestriellement (2019-2028)	-	8 000 000	-	8 000 000	8 000 000	-
BAD 3 MDT (2016-2025)	3 000 000	Semestriellement (2019-2027)	-	3 000 000	-	3 000 000	3 000 000	-
<u>Total des crédits des banques étrangères</u>			17 996 434	11 000 000	(356 888)	28 639 546	27 854 341	785 205

**TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES**  
**ARRETE AU 31 DECEMBRE 2016**  
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Solde	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
<u>CREDITS BANCAIRES LOCAUX</u>								
BTE 3 MDT (2011)	3 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	150 000	-	(150 000)	-	-	-
ATB 3 MDT (2011)	3 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	150 000	-	(150 000)	-	-	-
AMEN BANK 3 MDT (2011)	3 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	150 000	-	(150 000)	-	-	-
BIAT 2,5 MDT (2011)	2 500 000	Trimestriellement (2011-2016)	143 100	-	(143 100)	-	-	-
BIAT 1,5 MDT (2011)	1 500 000	Trimestriellement (2011-2016)	86 039	-	(86 039)	-	-	-
AMEN BANK 2 MDT (2011)	2 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	200 000	-	(200 000)	-	-	-
BIAT 1 MDT (2011)	1 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	67 126	-	(67 126)	-	-	-
BTL 5 MDT (2011)	5 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	750 000	-	(750 000)	-	-	-
BH 5 MDT (2011)	5 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	860 708	-	(860 708)	-	-	-
BT 5 MDT (2011)	5 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	1 000 000	-	(1 000 000)	-	-	-
STB BANK 7 MDT (2012)	7 000 000	Trimestriellement (2012-2017)	2 312 674	-	(1 519 255)	793 419	-	793 419
AMEN BANK 3 MDT (2012)	3 000 000	Trimestriellement (2012-2017)	750 000	-	(600 000)	150 000	-	150 000
AMEN BANK 2 MDT (2012)	2 000 000	Trimestriellement (2012-2017)	526 316	-	(421 053)	105 263	-	105 263
ATB 1,5 MDT (2012)	1 500 000	Trimestriellement (2013-2017)	600 000	-	(300 000)	300 000	-	300 000
BIAT 5 MDT (2012)	5 000 000	Trimestriellement (2012-2016)	1 159 918	-	(1 159 918)	-	-	-
BIAT 3 MDT (2012)	3 000 000	Trimestriellement (2012-2016)	734 176	-	(734 176)	-	-	-
BIAT 2 MDT (2012)	2 000 000	Trimestriellement (2012-2016)	491 407	-	(491 407)	-	-	-
BIAT(2) 2 MDT (2012)	2 000 000	Trimestriellement (2012-2016)	511 041	-	(511 041)	-	-	-
BIAT(3) 2 MDT (2012)	2 000 000	Trimestriellement (2013-2016)	548 589	-	(548 589)	-	-	-
BIAT 0,5 MDT (2012)	500 000	Trimestriellement (2013-2016)	136 553	-	(136 553)	-	-	-
BTK 2 MDT (2012)	2 000 000	Trimestriellement (2013-2017)	800 000	-	(400 000)	400 000	-	400 000
BT 5 MDT (2013)	5 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	2 750 000	-	(1 000 000)	1 750 000	750 000	1 000 000
BIAT 6 MDT (2013)	6 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	3 277 197	-	(1 242 197)	2 035 000	703 939	1 331 061
BT 2 MDT (2013)	2 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	1 100 000	-	(400 000)	700 000	300 000	400 000
STB BANK 5 MDT (2013)	5 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	2 425 993	-	(1 063 228)	1 362 765	223 492	1 139 274
BH 5 MDT (2013)	5 000 000	Trimestriellement (2014-2018)	3 205 284	-	(995 201)	2 210 083	1 143 368	1 066 715
BTE 3 MDT (2013)	3 000 000	Trimestriellement (2014-2018)	1 926 942	-	(596 939)	1 330 003	688 784	641 219
AMEN BANK 5 MDT (2013)	5 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	2 959 126	-	(1 007 511)	1 951 615	867 350	1 084 266
BIAT 3 MDT (2014)	3 000 000	Trimestriellement (2014-2019)	1 950 000	-	(600 000)	1 350 000	750 000	600 000
ATB 2MDT (2014)	2 000 000	Trimestriellement (2014-2019)	1 300 000	-	(400 000)	900 000	500 000	400 000
AMENBANK 5 MDT (2014)	5 000 000	Trimestriellement (2014-2019)	3 459 661	-	(975 437)	2 484 224	1 432 025	1 052 199
AMENBANK 2 MDT (2014)	2 000 000	Trimestriellement (2014-2018)	1 322 963	-	(499 513)	823 450	284 834	538 616
AMENBANK 2 MDT (2014-2)	2 000 000	Trimestriellement (2014-2018)	1 320 301	-	(498 091)	822 210	284 697	537 513
AMENBANK 2 MDT (2014-3)	2 000 000	Trimestriellement (2014-2018)	1 446 182	-	(491 262)	954 919	424 776	530 144
BTL 1,5 MDT (2014)	1 500 000	Trimestriellement (2014-2019)	1 125 000	-	(300 000)	825 000	525 000	300 000
BTL 1,5 MDT (2014)	1 500 000	Trimestriellement (2014-2019)	1 125 000	-	(300 000)	825 000	525 000	300 000

**TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES**  
**ARRETE AU 31 DECEMBRE 2016**  
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Solde	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
BIAT 2,5MDT (2014)	2 500 000	Trimestriellement (2014-2019)	1 805 556	-	(555 556)	1 250 000	694 444	555 556
B.T.E 5 MDT (2014)	5 000 000	Trimestriellement (2014-2019)	4 146 328	-	(918 889)	3 227 439	2 236 606	990 832
BH 5 MDT (2014)	5 000 000	Trimestriellement (2014-2019)	3 911 315	-	(943 326)	2 967 989	1 955 186	1 012 803
ATB 1,5 MDT (2014)	1 500 000	Trimestriellement (2014-2019)	1 200 000	-	(300 000)	900 000	600 000	300 000
BIAT 2,5MDT (2014-2)	2 500 000	Trimestriellement (2014-2019)	1 911 765	-	(588 235)	1 323 529	735 294	588 235
QNB 5MDT (2015)	5 000 000	Trimestriellement (2015-2021)	4 285 714	-	(714 286)	3 571 429	2 857 143	714 286
BNA 5 MDT(2015)	5 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	4 250 000	-	(1 000 000)	3 250 000	2 250 000	1 000 000
BIAT 5MDT (2015-1)	5 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	4 250 000	-	(1 000 000)	3 250 000	2 250 000	1 000 000
BIAT 5MDT (2015-2)	5 000 000	Trimestriellement (2015-2018)	4 229 523	-	(1 599 077)	2 630 446	909 128	1 721 318
BT 3MDT (2015)	3 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	2 700 000	-	(600 000)	2 100 000	1 500 000	600 000
BIAT 2MDT (2015-1)	2 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	1 888 889	-	(444 444)	1 444 444	1 000 000	444 444
BIAT 4MDT (2015-1)	4 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	3 777 778	-	(888 889)	2 888 889	2 000 000	888 889
AMEN BANK 2MDT (2015-1)	2 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	1 915 788	-	(348 760)	1 567 027	1 190 939	376 089
AMEN BANK 1MDT (2015-1)	1 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	1 000 000	-	(176 965)	823 035	625 472	197 563
BTL 2MDT (2015-1)	2 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	2 000 000	-	(400 000)	1 600 000	1 200 000	400 000
BIAT 3MDT (2015)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	3 000 000	-	(600 000)	2 400 000	1 800 000	600 000
BTL 1MDT (2015)	1 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	1 000 000	-	(200 000)	800 000	600 000	200 000
AMEN BANK 1MDT (2015-2)	1 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	1 000 000	-	(177 043)	822 957	625 470	197 487
BIAT 2MDT (2015-2)	2 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	2 000 000	-	(400 000)	1 600 000	1 200 000	400 000
AMEN BANK 1MDT (2015-3)	1 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	1 000 000	-	(179 089)	820 911	622 571	198 340
ATB 1,5MDT (2015-1)	1 500 000	Trimestriellement (2016-2020)	1 500 000	-	(300 000)	1 200 000	900 000	300 000
AMEN BANK 2MDT (2015-2)	2 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	2 000 000	-	(363 736)	1 636 264	1 240 921	395 343
CITIBANK 10.5 MDT	10 500 000	Crédit relais	7 000 000	-	(7 000 000)	-	-	-
CITIBANK 15 MDT	15 000 000	Crédit relais	9 000 000	-	(9 000 000)	-	-	-
CITIBANK 8 MDT	8 000 000	Crédit relais	4 000 000	-	(4 000 000)	-	-	-
AMEN BANK 1,5MDT (1-2016)	1 500 000	Trimestriellement (2016-2020)	-	1 500 000	(215 591)	1 284 409	973 720	310 689
BT 3MDT (2016)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	-	3 000 000	(450 000)	2 550 000	1 950 000	600 000
BIAT 2MDT (2016)	2 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	-	2 000 000	(200 000)	1 800 000	1 400 000	400 000
BIAT 5MDT (2-2016)	5 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	-	5 000 000	(500 000)	4 500 000	3 500 000	1 000 000
BIAT 3MDT (2016)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	-	3 000 000	(315 789)	2 684 211	2 052 632	631 579
BIAT 4MDT (2016)	4 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	-	4 000 000	(400 000)	3 600 000	2 800 000	800 000
AMEN BANK 1,5MDT (1-2016)	1 500 000	Trimestriellement (2016-2020)	-	1 500 000	(138 034)	1 361 966	1 055 975	305 991
BIAT 3 MDT (2016-1)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	-	3 000 000	(315 789)	2 684 211	2 052 632	631 579
BTL 3 MDT (2016)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	-	3 000 000	(150 000)	2 850 000	2 250 000	600 000
BH 5 MDT (2016)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	-	5 000 000	-	5 000 000	4 124 263	875 737
STB 10 MDT (2016)	10 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	-	10 000 000	-	10 000 000	8 000 000	2 000 000
ATB 1 MDT (2016)	1 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	-	1 000 000	-	1 000 000	800 000	200 000
BNA 5 MDT (2016)	5 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	-	5 000 000	(250 000)	4 750 000	3 750 000	1 000 000
BIAT 3 MDT (2016-2)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	-	3 000 000	(157 895)	2 842 105	2 210 526	631 579
AMEN BANK 2 MDT (2016-1)	2 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	-	2 000 000	-	2 000 000	1 652 359	347 641
AMEN BANK 3 MDT (2016-1)	3 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	-	3 000 000	-	3 000 000	2 474 968	525 032
AMEN BANK 3 MDT (2016-2)	3 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	-	3 000 000	-	3 000 000	2 481 201	518 799
AMEN BANK 2 MDT (2016-2)	2 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	-	2 000 000	-	2 000 000	1 651 201	348 799
CITIBANK 20 MDT	20 000 000	Crédit relais	-	47 500 000	(27 500 000)	20 000 000	-	20 000 000
<b>Total des crédits des banques locales</b>			<b>117 593 952</b>	<b>107 500 000</b>	<b>(84 039 740)</b>	<b>141 054 211</b>	<b>83 575 915</b>	<b>57 478 296</b>
<b>Total général</b>			<b>359 374 386</b>	<b>671 000 000</b>	<b>(552 035 629)</b>	<b>478 338 758</b>	<b>288 443 257</b>	<b>189 895 501</b>

## NOTE 15 : Fournisseurs et comptes rattachés

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
<i>Fournisseurs d'exploitation</i>		
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	826 254	235 378
<u>Sous total</u>	<u>826 254</u>	<u>235 378</u>
<i>Fournisseurs d'immobilisation</i>		
- Fournisseurs d'immobilisation	3 921	3 850 749
- Fournisseurs, retenue de garantie	2 793	-
<u>Sous total</u>	<u>6 713</u>	<u>3 850 749</u>
<i>Fournisseurs de biens, objet de contrats de leasing</i>		
- Factures d'achats de biens de leasing	2 827 058	1 216 523
- Effets à payer	63 361 206	30 521 551
- Factures non parvenues	7 830	7 830
<u>Sous total</u>	<u>66 196 093</u>	<u>31 745 904</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>67 029 060</u>	<u>35 832 031</u>

## NOTE 16 : Autres passifs

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Clients Amilcar LLD, avances et acomptes	52 000	-
- Personnel, rémunérations dues	108	2 156
- Personnel, provisions pour congés payés	112 477	100 174
- Personnel, autres charges à payer	465 000	300 000
- Etat, retenues sur salaires	114 314	90 544
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	693 402	467 430
- Etat, retenues sur TVA	5 095	8 201
- Etat, retenues sur revenus des capitaux mobiliers	58 580	57 202
- Etat, retenues au titre de la plus-value immobilière	29 750	60 000
- Etat, contribution conjoncturelle	760 052	-
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider	980 418	383 764
- Etat, autres impôts et taxes à payer	82 428	88 710
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges	3 270	2 772
- Etat, Redevance de compensation	-	27 042
- CNSS	266 742	217 956
- CAVIS	34 691	26 782
- Organismes sociaux, charges sociales sur congés payés et autres charges	24 575	15 304
- Crédoeurs divers	230 616	108 444
- Prestataires Assurances	664 799	292 420
- Diverses Charges à payer	647 756	585 804
- Produits constatés d'avance	4 253	-
- Personnel, provisions pour départ à la retraite	-	7 670
- Provisions pour risques et charges	459 551	70 176
<u>Total</u>	<u>5 689 876</u>	<u>2 912 550</u>

## NOTE 17 : Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de Amilcar LLD		
- Dans le capital	10 500	10 500
- Dans les réserves	(3 529)	(4 422)
- Dans le résultat	2 680	894
<u>Total</u>	<u>9 652</u>	<u>6 971</u>

## NOTE 18 : Capitaux propres

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
- Capital social	(A)	28 700 000	28 700 000
- Réserve légale	(B)	1 541 814	1 163 016
- Réserve spéciale pour réinvestissement		3 487 979	3 487 979
- Primes d'émission		8 830 000	8 830 000
- Actions propres	(D)	(398 915)	(1 292)
- Complément d'apport		11 688	12 529
- Quote-part dans les réserves des sociétés mises en équivalence		1 423 820	1 010 276
- Dividendes reçus des filiales		161 728	161 728
- Résultats reportés		4 189 883	2 418 189
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<b>47 947 996</b>	<b>45 782 426</b>
Résultat net des sociétés intégrés		7 191 011	4 580 360
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		320 059	135 473
Part revenant aux intérêts minoritaires		(2 680)	(894)
<b>Résultat consolidé de l'exercice</b>		<b>7 508 389</b>	<b>4 714 939</b>
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>	(E)	<b>55 456 385</b>	<b>50 497 365</b>
Nombre d'actions (2)		5 739 954	5 660 072
Résultat par action (1) / (2)	(C)	1,308	0,833

(A) Le capital social s'élève au 31 décembre 2016 à D : 28.700.000 composé de 5.740.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.  
Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(D) L'assemblée générale ordinaire, réunie le 09 juin 2014, a autorisé le conseil d'administration de la société à racheter et revendre ses propres actions en vue de réguler le cours boursier et ce, conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n°94-117 portant réorganisation du marché financier.

L'assemblée a fixé la durée d'intervention à 3 ans à partir de la date de cette assemblée.

Le conseil d'administration du 26 Août 2014, a limité le nombre maximum d'actions à détenir à 5% du total des actions composant le capital à la date de l'assemblée générale ordinaire du 09 juin 2014, soit 287.000 actions.

Les mouvements enregistrés sur cette rubrique se détaillent comme suit :

	Nombre	Coût
Solde au 31 décembre 2015	156	1 292
Achats de la période	74 383	656 955
Cession de la période	(30 345)	(258 491)
Complément d'apport		(842)
Solde au 31 décembre 2016	44 194	398 915

Le nombre des actions détenues par HL représente, au 31 décembre 2016, 0,77% des actions en circulations.

Le rachat de Hannibal Lease de ses propres actions a eu un effet de régularisation de son cours boursier.

(E) Voir tableau de mouvements ci-joint :

**TABEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES**  
**AU 31 DECEMBRE 2016**  
(exprimé en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve pour réinvestissement	Prime d'émission	Quote-part dans les réserves des sociétés mises en équivalence	Dividendes reçus des filiales	Actions propres	Complément d'apport	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2014	28 700 000	902 529	3 487 979	8 830 000	709 850	64 162	(1 199 602)	-	1 582 500	3 507 075	46 584 494
Affectations approuvées par l'A.G.O du 27 Mai 2015		260 487			40 643	(64 162)			2 848 596	(3 085 564)	-
Affectations des résultats des filiales					259 783	161 728				(421 511)	-
Autres									(3 907)		(3 907)
Dividendes versés sur le bénéfice de 2014									(2 009 000)		(2 009 000)
Rachat d'actions propres							(509 293)				(509 293)
Cession d'actions propres							1 707 603	12 529			1 720 132
Résultat de l'exercice 2015										4 714 939	4 714 939
Solde au 31 décembre 2015	28 700 000	1 163 016	3 487 979	8 830 000	1 010 276	161 728	(1 292)	12 529	2 418 189	4 714 939	50 497 365
Affectations approuvées par l'A.G.O du 1 <sup>er</sup> Juin 2016		378 798			239 849	(161 728)			4 122 547	(4 579 466)	-
Affectations des résultats des filiales					(26 255)	161 728				(135 473)	-
Modifications des résultats antérieurs des filiales					(296)						(296)
Subventions reçues					200 245						200 245
Dividendes versés sur le bénéfice de 2015									(2 353 400)		(2 353 400)
Rachat d'actions propres							(656 955)				(656 955)
Encaissement de dividendes sur actions propres									2 546		2 546
Cession d'actions propres							259 333	(842)			258 491
Résultat de l'exercice 2016										7 508 389	7 508 389
Solde au 31 décembre 2016	28 700 000	1 541 814	3 487 979	8 830 000	1 423 820	161 728	(398 915)	11 688	4 189 883	7 508 389	55 456 385

## NOTE 19 : Intérêts et produits assimilés de leasing

L'analyse des intérêts et produits assimilés de leasing se présente ainsi :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Intérêts de leasing	48 987 744	37 190 990
- Intérêts de retard	922 499	665 544
- Prélouer	197 414	104 186
- Frais de dossier	515 609	409 264
- Produits nets sur cession d'immobilisations en leasing	265 298	324 501
- Frais de rejet	654 585	518 131
- Commissions d'assurance	142 000	148 456
<b><u>Total des produits</u></b>	<b><u>51 685 149</u></b>	<b><u>39 361 071</u></b>
- Transferts en produits de la période		
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	157 878	152 370
Intérêts de retard antérieurs	8 021	10 719
- Produits réputés réservés en fin de période		
Intérêts inclus dans les loyers	(433 692)	(235 067)
Intérêts de retard	(49 768)	(10 614)
<b><u>Variation des produits réservés</u></b>	<b><u>(317 561)</u></b>	<b><u>(82 591)</u></b>
<b><u>Total des intérêts et des produits de leasing</u></b>	<b><u>51 367 589</u></b>	<b><u>39 278 480</u></b>

## NOTE 20 : Revenus des opérations de location longue durée

L'analyse des revenus des opérations de location longue durée se présente ainsi :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Location longue durée	2 837 277	2 093 041
- Plus values de cession du matériel de transport	336 568	202 098
- Moins values de cession du matériel de transport	(21 283)	(45 779)
<b><u>Total</u></b>	<b><u>3 152 562</u></b>	<b><u>2 249 360</u></b>

## NOTE 21 : Intérêts et charges assimilées

Les charges financières se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Intérêts des emprunts obligataires	13 865 384	8 801 638
- Intérêts des crédits des banques locales	8 366 786	7 121 956
- Intérêts des crédits des banques étrangères	921 863	457 203
- Intérêts des autres opérations de financement	6 543 913	6 672 473
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	489 612	376 338
<b><u>Total des charges financières des emprunts</u></b>	<b><u>30 187 558</u></b>	<b><u>23 429 607</u></b>
- Intérêts des comptes courants	241 801	186 101
- Autres charges financières	3 023	56 480
<b><u>Total des autres charges financières</u></b>	<b><u>244 824</u></b>	<b><u>242 581</u></b>
<b><u>Total général</u></b>	<b><u>30 432 382</u></b>	<b><u>23 672 189</u></b>

## NOTE 22 : Coût des opérations de location longue durée

Le coût des opérations de location longue durée s'analyse ainsi :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Dotations aux amortissements du parc automobile	1 430 532	1 083 662
- Achats de pièces de rechange	135 851	119 671
- Primes d'assurances	323 374	243 355
- Remboursement assurances	(197 356)	(103 539)
- Entretiens	246 970	132 699
- Vignettes	77 705	63 049
<u>Total</u>	<u>2 017 075</u>	<u>1 538 899</u>

## NOTE 23 : Produits des placements

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Dividendes	75 493	44 224
- Plus values sur cession des actions	110 421	-
- Plus values sur cession des titres SICAV	7 330	12 572
- Revenus des comptes créditeurs	87 264	62 215
- Moins values sur cession des titres SICAV	(2 704)	-
- Revenus des certificats de dépôt	106 740	125 947
- Plus values latentes sur titres SICAV	490	9 861
- Jetons de présences reçus des filiales	6 750	600
<u>Total</u>	<u>391 784</u>	<u>255 419</u>

## NOTE 24 : Autres produits d'exploitation

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Produits locatifs	28 825	27 452
- Autres	17 340	30 411
<u>Total</u>	<u>46 165</u>	<u>57 864</u>

## NOTE 25 : Charges de personnel

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Salaires et complément de salaires	4 540 742	3 775 980
- Cotisations de sécurité sociales	781 044	622 849
- Autres charges sociales	355 575	303 265
<u>Total</u>	<u>5 677 361</u>	<u>4 702 094</u>

## NOTE 26 : Dotations aux amortissements

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements et de résorptions se détaillent ainsi :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	57 023	34 315
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	492 786	449 530
- Dotations aux amortissements d'écart d'acquisition	34 495	-
- Dotations aux résorptions des frais d'augmentation de capital	-	130 956
<u>Total</u>	<u>584 305</u>	<u>614 801</u>

## NOTE 27 : Autres charges d'exploitation

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Achat de matières et fournitures	368 941	418 194
<u>Total des achats</u>	<u>368 941</u>	<u>418 194</u>
- Locations	240 845	219 457
- Entretiens et réparations	73 759	63 547
- Primes d'assurances	96 947	95 665
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>411 550</u>	<u>378 668</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	449 313	332 127
- Publicités, publications, relations publiques	529 633	228 124
- Déplacements, missions et réceptions	250 354	250 940
- Frais postaux et de télécommunications	270 429	202 316
- Services bancaires et assimilés	362 620	269 739
- Autres	157 773	166 791
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>2 020 121</u>	<u>1 450 037</u>
- Jetons de présence	75 000	45 000
- Rémunération du Comité Permanent d'audit Interne	18 750	12 500
- Rémunération du Comité de risques	18 750	12 500
<u>Total des charges diverses</u>	<u>112 500</u>	<u>70 000</u>
- Impôts et taxes sur rémunérations	128 655	110 373
- T.C.L	128 636	94 261
- Droits d'enregistrement et de timbres	56 879	106 509
- Autres impôts et taxes	32 752	10 571
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>346 922</u>	<u>321 714</u>
<u>Total général</u>	<u><b>3 260 035</b></u>	<u><b>2 638 614</b></u>

## NOTE 28 : Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	3 328 946	3 198 239
- Dotations aux provisions collectives	200 000	500 000
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(1 093 001)	(872 083)
- Reprises de provisions additionnelles	-	(47 858)
- Dotation aux provisions additionnelles	26 484	-
<u>Total</u>	<u><b>2 462 429</b></u>	<u><b>2 778 299</b></u>

## NOTE 29 : Dotations nettes aux autres provisions

Le détail des dotations nettes aux autres provisions est le suivant :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Dotations aux provisions pour dépréciations des immobilisations	-	8 810
- Dotations aux provisions pour dépréciations des comptes d'actifs	135 581	65 109
- Dotations aux provisions pour dépréciations des titres cotés	116 325	183 942
- Dotations aux provisions pour divers risques et charges	389 375	-
- Reprises sur provisions sur autres actifs	(24 218)	(238 928)
- Reprise sur provision pour dépréciation des actions cotées	(108 425)	-
- Reprise sur provision immobilisations	(16 281)	(2 052)
<u>Total</u>	<u><b>492 358</b></u>	<u><b>16 882</b></u>

### NOTE 30 : Autres pertes ordinaires

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Apurement de compte	14 228	-
- Radiation des créances	-	237 251
- Moins value sur cessions d'immobilisations	21	-
- Pénalités de retard	835	1 272
- Autres pertes ordinaires	950	640
<u>Total</u>	<u>16 034</u>	<u>239 163</u>

### NOTE 31 : Autres gains ordinaires

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	46 062	79 600
- Autres gains sur éléments exceptionnels	26 409	31 175
<u>Total</u>	<u>72 472</u>	<u>110 775</u>

## Note 32 : Encaissements reçus des clients

		<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Clients et comptes rattachés en début de période	+ Note 6	20 220 576	15 937 156
- Clients et comptes rattachés en fin de période	- Note 6	(24 089 705)	(20 220 576)
- Clients, autres créances en début de période	+ Note 6	66 110	275 726
- Clients, autres créances en fin de période	- Note 6	(50 736)	(66 110)
- Clients AMILCAR LLD avances et comptes reçus en début de période	- Note 16	-	(48 236)
- Clients AMILCAR LLD avances et acomptes reçus en fin de période	+ Note 16	52 000	-
- Clients AMILCAR LLD en début de période	+ Note 11	178 943	492 489
- Clients AMILCAR LLD en fin de période	- Note 11	(297 556)	(178 943)
- Clients avances et comptes reçus en début de période	- Note 13	(5 679 303)	(4 580 936)
- Clients avances et acomptes reçus en fin de période	+ Note 13	5 193 476	5 679 303
- Dépôts et cautionnements reçus en début de période	- Note 13	(6 000)	(6 000)
- Dépôts et cautionnements reçus en fin de période	+ Note 13	6 000	6 000
- Produits constatés d'avance en début de période	- Note 6	(2 130 357)	(1 678 941)
- Produits constatés d'avance en fin de période	+ Note 6	2 858 863	2 130 357
- TVA collectée		46 272 423	37 706 958
- TVA collectée sur avances et acomptes		(397 550)	179 337
- Revenus bruts de l'exercice (loyers)	+ Note 6 & 19	277 682 403	225 043 916
- Revenus bruts de l'exercice (loyers AMILCAR)	+ Note 20	2 837 277	2 093 041
- Autres produits d'exploitation	+ Note 19	2 743 570	2 227 945
- Consolidation	+ Note 6	-	(19 125)
- Plus/Moins values sur relocation	- Note 6	(909 638)	(665 606)
- Cessions d'immobilisations à la VR	+ Note 6	365 309	107 049
- Cessions anticipées d'immobilisations	+ Note 6	9 479 145	10 754 938
<u>Encaissements reçus des clients</u>		<u>334 395 247</u>	<u>275 169 744</u>

## NOTE 33 : Décaissements pour financement de contrats de leasing

		<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Fournisseurs de leasing en début de période	+ Note 15	31 745 904	22 690 746
- Fournisseurs de leasing en fin de période	- Note 15	(66 196 093)	(31 745 904)
- Investissements en Immobilisations destinées à la location	+ Note 6	387 188 069	273 117 471
- TVA sur Investissements	+	55 495 036	38 118 896
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en début de période	+ Note 16	60 000	20 610
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en fin de période	- Note 16	(29 750)	(60 000)
<u>Investissements dans les contrats de leasing</u>		<u>408 263 166</u>	<u>302 141 818</u>

### NOTE 34 : Sommes versées aux fournisseurs et au personnel

		<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Avances et acomptes au personnel en début de période	- Note 11	(21 781)	(24 977)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+ Note 11	37 717	21 781
- Avances et acomptes aux fournisseurs en début de période	- Note 11	(100 152)	(111 455)
- Avances et acomptes aux fournisseurs en fin de période	+ Note 11	100 152	100 152
- Dépôts & cautionnements en début de période	- Note 11	(38 500)	(38 500)
- Dépôts & cautionnements en fin de période	+ Note 11	40 100	38 500
- Charges comptabilisées d'avance en début de période	- Note 11	(41 726)	(76 153)
- Charges comptabilisées d'avance en fin de période	+ Note 11	-	41 726
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+ Note 15	235 378	155 728
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	- Note 15	(826 254)	(235 378)
- Personnel, rémunérations dues en début de période	+ Note 16	2 156	-
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	- Note 16	(108)	(2 156)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+ Note 16	100 174	71 508
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	- Note 16	(112 477)	(100 174)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	+ Note 16	300 000	200 000
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	- Note 16	(465 000)	(300 000)
- Personnel, provisions pour départ à la retraite en début de période	+ Note 16	7 670	17 500
- Personnel, provisions pour départ à la retraite en fin de période	- Note 16	-	(7 670)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+ Note 16	90 544	88 587
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	- Note 16	(114 314)	(90 544)
- Etat, Redevances de compensation en début de période	+ Note 16	27 042	58 731
- Etat, Redevance de compensation en fin de période	- Note 16	-	(27 042)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+ Note 16	467 430	393 904
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	- Note 16	(693 402)	(467 430)
- C.N.S.S en début de période	+ Note 16	217 956	207 692
- C.N.S.S en fin de période	- Note 16	(266 742)	(217 956)
- CAVIS en début de période	+ Note 16	26 782	22 948
- CAVIS en fin de période	- Note 16	(34 691)	(26 782)
- Personnel, charges sociales sur congés à payer début de période	+ Note 16	15 304	15 268
- Personnel, charges sociales sur congés à payer fin de période	- Note 16	(24 575)	(15 304)
- Diverses Charges à payer en début de période	+ Note 16	585 804	340 618
- Diverses Charges à payer en fin de période	- Note 16	(647 756)	(585 804)
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	+	453 000	436 046
- Remboursements sur prêts au personnel	-	(258 050)	(247 194)
- TVA, payée sur biens et services	+	646 632	1 390 100
- Charges de personnel	+ Note 25	5 677 361	4 702 094
- Autres charges d'exploitation	+ Note 22 et 27	3 846 578	3 093 851
- Impôts et taxes	- Note 27	(346 922)	(321 714)
<u>Sommes versées aux fournisseurs et au personnel</u>		<u>8 885 331</u>	<u>8 500 501</u>

### NOTE 35 : Intérêts payés

		<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Frais d'émission d'emprunts	+ Note 11	957 726	721 454
- Intérêts comptabilisés d'avance en début de période	- Note 14	-	(502 241)
- Intérêts comptabilisés d'avance en fin de période	+ Note 14	-	-
- Intérêts courus sur certificat de dépôt en début de période	- Note 14	(468 623)	-
- Intérêts courus sur certificat de dépôt en fin de période	+ Note 14	577 006	468 623
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en début de période	+ Note 16	57 202	27 974
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en fin de période	- Note 16	(58 580)	(57 202)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	+ Note 14	4 402 035	3 329 428
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	- Note 14	(7 207 584)	(4 402 035)
- Intérêts courus sur emprunts bancaires début de période	+ Note 14	1 041 372	727 868
- Intérêts courus sur emprunts bancaires fin de période	- Note 14	(1 408 010)	(1 041 372)
- Intérêts courus sur certificat de leasing en début de période	+ Note 14	678 853	617 068
- Intérêts courus sur certificat de leasing en fin de période	- Note 14	(723 066)	(678 853)
- Intérêts et charges assimilées	+ Note 21	30 432 382	23 672 189
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	- Note 21	(489 612)	(376 338)
		<u><b>27 791 101</b></u>	<u><b>22 506 563</b></u>

Intérêts payés

### NOTE 36 : Impôts et taxes payés

		<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider début de période	+ Note 16	383 764	207 611
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider fin de période	- Note 16	(980 418)	(383 764)
- Etat, contribution conjoncturelle en début de période	- Note 16	-	-
- Etat, contribution conjoncturelle en fin de période	+ Note 16	(760 052)	-
- Etat, report d'impôts début de période	- Note 11	(46 843)	(20 240)
- Etat, report d'impôts fin de période	+ Note 11	74 881	46 843
- Etat, retenues sur TVA en début de période	+ Note 16	(8 201)	-
- Etat, retenues sur TVA en fin de période	- Note 16	(5 095)	(8 201)
- Etat, TCL en cours de restitution en début de période	+ Note 11	(118 054)	(118 054)
- Etat, TCL en cours de restitution en fin de période	- Note 11	118 054	118 054
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+ Note 16	88 710	165 211
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	- Note 16	(82 428)	(88 710)
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en début de période	+ Note 16	2 772	2 030
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en fin de période	- Note 16	(3 270)	(2 772)
- TVA payée		-	995 685
- Impôts et taxes	+ Note 27	346 922	321 714
- Contribution Conjoncturelle		760 052	-
- Impôts sur les bénéfices		2 031 176	1 135 136
		<u><b>1 801 970</b></u>	<u><b>2 370 544</b></u>

Impôts et taxes payés

**NOTE 37 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles**

		<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+ Note 9	106 276	24 600
- Investissements en Immobilisations corporelles	+ Note 9	4 119 809	9 201 094
- Fournisseurs d'immobilisation en début de période	+ Note 15	3 850 749	47 470
- Fournisseurs d'immobilisation en fin de période	- Note 15	(6 713)	(3 850 749)
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		<u><b>8 070 120</b></u>	<u><b>5 422 415</b></u>

**NOTE 38 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles**

		<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Cessions d'immobilisations corporelles	+ Note 9	629 338	445 145
- Moins value sur cessions d'immobilisations	- Note 20 et 30	(21 304)	(45 779)
- Produits nets sur cessions d'immobilisations	+ Note 20 et 31	382 631	281 698
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		<u><b>990 665</b></u>	<u><b>681 063</b></u>

**NOTE 39 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières**

		<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Titres acquis au cours de l'exercice	+ Note 8	2 633 330	1 169 672
- Avances sur acquisition de titres en début de période	+ Note 8	(586 666)	-
- Avances sur acquisition de titres	+ Note 8	-	586 666
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>		<u><b>2 046 664</b></u>	<u><b>1 756 338</b></u>

**NOTE 40 : Dividendes et autres distributions**

		<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Dividendes	+ Note 18	2 353 400	2 009 000
- Encaissement de dividendes sur actions propres		(2 546)	-
<u>Dividendes et autres distributions</u>		<u><b>2 350 854</b></u>	<u><b>2 009 000</b></u>

**NOTE 41 : Évènements postérieurs à la clôture**

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 10 avril 2017. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

Sur la base de la revue des événements postérieurs, nous n'avons relevé aucun impact sur les comptes et la continuité d'exploitation n'est pas menacée.

#### 4.15.7. Notes complémentaires relatives aux états financiers consolidés au 31 décembre 2016

- 1- Note complémentaire à la note 1.3 « participations et organigramme du groupe » indiquant la quote part d'intérêt et les droits de vote »

	Quote part des droits de vote	Quote part d'intérêt
Amilcar LLD	99,16%	99,16%
Société Immobilière ECHARIFA	26,56%	26,56%
Société Eclair Prym Tunisie	24,00%	24,00%
Société NIDA	29,84%	29,84%

#### 4.15.8. Notes rectificatives relatives aux états financiers consolidés au 31 décembre 2016

- 1- La présentation de la contribution conjoncturelle prévue par la loi de finances 2017 en tant qu'élément du résultat des activités ordinaires et non sous la rubrique « éléments extraordinaires »

#### ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE (exprimé en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Intérêts et produits assimilés de leasing	19	51 367 589	39 278 480
Revenus des opérations de location longue durée	20	3 152 562	2 249 360
Intérêts et charges assimilées	21	(30 432 382)	(23 672 189)
Coût des opérations de location longue durée	22	(2 017 075)	(1 538 899)
Produits des placements	23	391 784	255 419
Autres produits d'exploitation	24	46 165	57 864
<b>Produits nets</b>		<u>22 508 643</u>	<u>16 630 035</u>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Charges de personnel	25	5 677 361	4 702 094
Dotations aux amortissements	26	584 305	614 801
Autres charges d'exploitation	27	3 260 035	2 638 614
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<u>9 521 700</u>	<u>7 955 509</u>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS</b>		<u>12 986 943</u>	<u>8 674 525</u>
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	28	2 462 429	2 778 299
Dotations nettes aux autres provisions	29	492 358	16 882
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<u>10 032 156</u>	<u>5 879 345</u>
Autres pertes ordinaires	30	(16 034)	(239 163)
Autres gains ordinaires	31	72 472	110 775
<b>RESULTAT COURANTS DES SOCIETES INTEGREES</b>		<u>10 088 593</u>	<u>5 750 957</u>
Impôts différés		(106 355)	(35 462)
Impôts sur les bénéfices		(2 031 176)	(1 135 136)
<b>RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES</b>		<u>7 951 063</u>	<u>4 580 360</u>
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	8	320 059	135 473
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>		<u>8 271 121</u>	<u>4 715 833</u>
Part revenant aux intérêts minoritaires	17	(2 680)	(894)
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES DU GROUPE</b>		<u>8 268 441</u>	<u>4 714 939</u>
Contribution conjoncturelle		(760 052)	-
<b>RESULTAT NET REVENANT A LA SOCIETE CONSOLIDANTE</b>		<u>7 508 389</u>	<u>4 714 939</u>
<b>Résultat par action</b>		<b>1,308</b>	<b>0,833</b>

**Deloitte.**

Cabinet MS Louzir  
Membre de Deloitte Touche Tomatsu Limited  
Rue du Lac Oubeira  
1053 - Les berges du Lac  
Tel: +216 36 400 900  
Fax: + 216 36 050 900  
RC: B119871997-MF:587570N/A/M/000  
[www.deloitte.fr](http://www.deloitte.fr)

**FINOR**

Société d'expertise comptable  
Inscrite au Tableau de l'Ordre  
Immeuble International City Center - Tour des Bureaux  
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis - Tunisie  
Tél (LG) : 70 728 450 - Fax : 70 728 405  
RC : B114411996 - MF : 048096 ELAM 000  
Mail : [administration@finor.com.tn](mailto:administration@finor.com.tn)

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31  
DECEMBRE 2016**

Messieurs les actionnaires de la société Hannibal Lease

**Introduction**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés de la société HANNIBAL LEASE arrêtés au 31 décembre 2016, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de 632.216.820 dinars et un résultat consolidé bénéficiaire de 7.508.389 dinars, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société HANNIBAL LEASE, comprenant le bilan au 31 décembre 2016, ainsi que l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

**Responsabilité de la direction**

La direction de la société est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie ainsi que d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

**Responsabilité des commissaires aux comptes**

Les états financiers ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### **Opinion**

A notre avis, les états financiers consolidés de la société « HANNIBAL LEASE » sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 décembre 2016, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

### **Paragraphe d'observation**

Nous attirons votre attention sur la note aux états financiers n° 4-4 dont le contenu indique que la société Hannibal Lease a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 31 décembre 2015.

Une première notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en décembre 2016 et la société a formulé, en janvier 2017, son opposition quant aux résultats de la vérification fiscale et a présenté ses observations et arguments justifiant la régularité de sa situation fiscale et la sincérité de ses déclarations, néanmoins l'administration n'a pas retenu toutes les observations et arguments présentés par la société.

La société a reformulé son opposition quant à la réponse de l'administration fiscale en mars 2017.

A ce titre, et compte tenu de l'effet des corrections symétriques qui en découlent, la société a constitué les provisions requises permettant de couvrir les risques rattachés à ces redressements et ce, pour un montant de 415.000 DT.

Notre opinion ne comporte pas une réserve concernant cette question.

### **Vérifications et informations spécifiques**

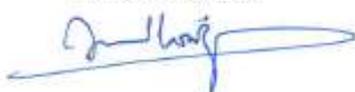
Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice 2016.

Tunis, le 17 Avril 2017

Les commissaires aux comptes

Cabinet MS Louzir – Membre de Deloitte  
Touche Tohmatsu Limited  
Mohamed LOUZIR



FINOR  
Mustapha MEDHIOUB



#### 4.4. Solde intermédiaire de gestion consolidé au 31/12/2016 (exprimé en Dinar Tunisien)

PRODUITS			CHARGES			SOLDES		
	Décembre	Décembre		Décembre	Décembre		Décembre	Décembre
	2016	2015		2016	2015		2016	2015
Intérêts de leasing	48 987 744	37 190 990	Intérêts et charges assimilés	30 432 382	23 672 189			
Revenu des opérations de location longue durée	3 152 562	2 249 360	Coût des opérations de location longue durée	2 017 075	1 538 899			
Intérêts de retard	922 499	665 544						
Variation des produits réservés	(317 561)	(82 591)						
Produits accessoires	1 774 907	1 504 537						
Autres produits d'exploitation	46 165	57 864						
<u>Intérêts et produits assimilés de leasing</u>	<u>54 566 316</u>	<u>41 585 703</u>	<u>Total des intérêts et charges assimilés</u>	<u>32 449 457</u>	<u>25 211 087</u>	<u>Marge commerciale (PNB)</u>	<u>22 116 859</u>	<u>16 374 616</u>
Marge commerciale (PNB)	22 116 859	16 374 616	Autres charges d'exploitation	3 260 035	2 638 614			
Produits des placements	391 784	255 419	Charges de personnel	5 677 361	4 702 094			
<u>Sous total</u>	<u>22 508 643</u>	<u>16 630 035</u>	<u>Sous total</u>	<u>8 937 395</u>	<u>7 340 708</u>	<u>Excédent brut d'exploitation</u>	<u>13 571 248</u>	<u>9 289 327</u>
Excédent brut d'exploitation	13 571 248	9 289 327	Dotations aux amortissements et aux résorptions	584 305	614 801			
Reprises sur provisions :			Dotations aux provisions :					
- Suite au recouvrement des créances	1 093 001	872 083	- Pour dépréciation des créances	3 355 430	3 198 239			
- additionnelles	-	47 858	- Collectives	200 000	500 000			
- pour titres de participation	108 425	-	- Pour dépréciation des immobilisations	-	8 810			
- pour immobilisations	16 281	2 052	- Pour dépréciation des titres	116 325	183 942			
- pour autres actifs	24 218	238 928	- Pour risques et charges	389 375	-			
Autres produits ordinaires	72 472	110 775	- Pour dépréciation des autres actifs	135 581	65 109			
Quote part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	320 059	135 473	Autres pertes ordinaires	16 034	239 163			
<u>Sous total</u>	<u>15 205 702</u>	<u>10 696 495</u>	Impôt différé	106 355	35 462	<u>Résultat des activités ordinaires</u>	<u>7 511 069</u>	<u>4 715 833</u>
			Impôts sur les bénéfices	2 031 176	1 135 136	<u>Part revenant aux intérêts minoritaires</u>	<u>(2 680)</u>	<u>(894)</u>
			Contribution conjoncturelle	760 052	-	<u>Résultat net</u>	<u>7 508 389</u>	<u>4 714 939</u>
			<u>Sous total</u>	<u>7 694 633</u>	<u>5 980 662</u>			

#### 4.16. Comportement boursier de l'action Hannibal Lease du 01/01/2017 au 04/07/2017

##### Indicateurs boursiers

Date d'introduction à la cote : 04 Juillet 2013

Valeur Nominale : 5 DT

Cours d'introduction : 9,5 DT

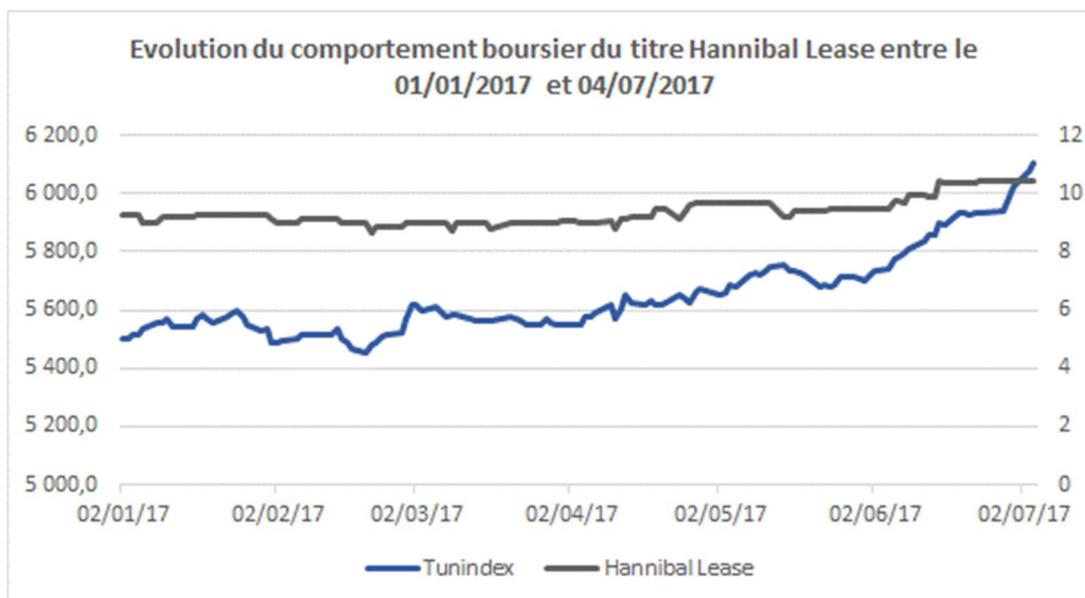
Capitalisation boursière (au 04/07/2017) : 59,6 MDT

Cours plus haut ajusté : 10,4 DT

Cours plus bas ajusté : 8,6 DT

Dividend Yield (en %) : 5,30%

PER (2016) : 7,52



Le titre Hannibal Lease a connu une bonne performance pour l'exercice 2016, par rapport au TUNINDEX (8,86%), affichant une hausse de 15,5% clôturant l'année à un niveau de cours de 9,26 DT contre 8,01 DT au début de l'année.

Désignation	2016	2015	2014
Bénéfice par action (en DT)	1,231	0,808	0,544
Dividende par action (en DT)	0,550	0,410	0,350
Date de mise en paiement	15/06/2017	24/06/2016	25/06/2015
Nombre de titres admis	5 740 000	5 740 000	5 740 000
Nombre de titres traités	1 728 735	1 053 648	552 938
Cours fin de période	9,260	8,400	7,374
Capitalisation fin de période (en MDT)	53,1	48,2	44,31
Dividend Yield (en %)	5,93%	4,88%	4,70%
PER	7,52	10,40	12,66

## Chapitre 5 : Organes d'Administration, de Direction et de Contrôle des Comptes

### 5.1 Conseil d'Administration

#### 5.1.1 Membres des organes d'administration

Membres	Représenté par	Qualité	Mandat	Adresse
M Hédi DJILANI*'''	Lui-même	Président	2015-2017	Tunis
M Abderrazak BEN AMMAR*	Lui-même	Membre	2015-2017	Tunis
La Financière Tunisienne*	Mr. Abdelkader ESSGHAIER	Membre	2015-2017	Tunis
United Gulf Bank, UGB*	Mr. Mohamed Salah FRAD	Membre	2015-2017	Tunis
Tunis International Bank, TIB*	Mr. Mohamed FKIH	Membre	2015-2017	Tunis
Investment Trust Tunisia*	Mr. Hatem BEN AMMEUR	Membre	2015-2017	Tunis
	Mme Dadou DJILANI BEN ALI '''	Membre	2015-2017	Tunis
M Ridha AYED *'	Lui-même	Membre	2015-2017	Tunis
M Youssef IDANI *'	Lui-même	Membre	2015-2017	Tunis
Mutuelle Assurances de l'Enseignement	Mme Myriam BEN ABDENNEBI	Membre	2015-2017	Tunis
Caisse Tunisienne d'Assurances Mutuelles Agricoles'''	Mr Jalel DRIDI	Membre	2015-2017	Tunis
M Zouheir BESBES**''	Représentant des actionnaires minoritaires	Membre	2015-2017	Tunis

\* Mandat renouvelé lors de l'AGO du 27 Mai 2015

\*\*Administrateur nommé par l'AGO du 27 Mai 2015

' Administrateurs indépendants

'' Administrateur représentant des actionnaires minoritaires

''' Nommé par le CA du 17 Mai 2017

#### 5.1.2 Fonctions des membres et des organes d'administration et de direction dans la société

Membres	Qualité	Mandat	Adresse
Mr Hédi DJILANI*	Président du Conseil d'Administration	2015-2017	Tunis
Mr Mohamed-Hechmi DJILANI*	DG	2015-2017	Tunis
Mr Rafik MOALLA*	DGA	2015-2017	Tunis

\*Nommés par le conseil d'administration du 17/05/2017

Il est à signaler que :

M Ridha AYED, la Financière Tunisienne représentée par M Abdelkader ESSEGHAIER et M Zouhaier BESBES sont membres du comité permanent d'audit interne.

M Youssef IDANI, Investment Trust Tunisia SA représentée par M Hatem BEN AMMEUR, La Mutuelle Assurances de l'Enseignement MAE représentée par Mme Myriam BEN ABDENNEBI et United Gulf Bank « UGB » représentée par M Mohamed Salah FRAD sont membres du comité des risques.

M Hédi DJILANI, M Zouheir BESBES et M Abderrazak BEN AMMAR sont membres du comité de stratégie, des nominations et des rémunérations.

### 5.1.3 Principales activités exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années par les membres des organes d'administration et de direction

Membres	Activité exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années
M Mohamed-Hechmi DJILANI	DGA des sociétés : Confection Ras Jebel, Finances et Investissements, CRJ construction, La Générale de Distribution, Amilcar Holding et PDG de la société : Investment Trust Tunisia
M Hédi DJILANI	PDG des Sociétés : Financière Tunisienne, Confection Ras Jebel, Finances et Investissements, CRJ construction, La Générale de Distribution, MTEI, Amilcar Holding
M Abdelkader ESSGHAIER	DGA des sociétés : Financière Tunisienne Tunisienne, Représentation internationale. PDG des sociétés : Immobilière Echarifa, Immobilière Kadiria, Les bâtiments modernes.
M Abderrazak BEN AMMAR	Gérant des sociétés : Hermès Conseil Sarl et Sables de Centre Sarl.
M Mohamed Salah Frad	Directeur général de United Gulf Financial Services – NorthAfrica
M Mohamed FKIH	Directeur général de Tunis International Bank
M Hatem BEN AMMEUR	Directeur financier de Investment Trust Tunisia
Mme Aoitef JOUIROU	Directeur Contrôle de Gestion de YKH Holding
M Ridha AYED	Directeur de l'audit et de l'inspection à la STUSID BANK
M Youssef IDANI	Consultant et ancien Secrétaire Général de la BNA
Mme Myriam BEN ABDENNEBI	Directeur Financier de la Mutuelle Assurance de l'Enseignement
M Zouheir BESBES	Administrateur Indépendant
M Rafik MOALLA	Directeur Général Adjoint

### 5.1.4 Mandats des membres des organes d'administration et de direction les plus significatifs dans d'autres sociétés

Membres	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés
M Mohamed-Hechmi DJILANI	Administrateur dans les sociétés : Investment Trust Tunisia, Financière Tunisienne, CRJ, WIC, MIC, FIC, LGD, Immobilière Echarifa
M Hédi DJILANI	Administrateur dans les sociétés : Investment Trust Tunisia, Financière Tunisienne, CRJ, WIC, MIC, FIC, LGD, Immobilière Echarifa
M Abdelkader ESSGHAIER	Administrateur dans les sociétés : Investment Trust Tunisia, Financière Tunisienne, CRJ, WIC, MIC, FIC, LGD, Immobilière Echarifa
M Abderrazak BEN AMMAR	Tuninvest SICAR, GABESINVEST SICAR, TUNISIE VALEUR, TUNISIE SICAV, SICAV PLUS
M Mohamed Salah FRAD	Administrateur dans la Mutuelle Assurance de l'Enseignement
M Mohamed FKIH	Vice président du Conseil d'Administration et Administrateur Délégué de Tunis International Bank, Président du CA de SACEM industries, Président du CA de UGFS industries, Président du comité du conseil d'audit de Tunisiana, Administrateur de Gulf Bank Algérie, Alger
M Hatem BEN AMMEUR	Néant
Mme Aoitef JOUIROU	Administrateur dans les sociétés : YKH Holding SA, - KASSO SA, Plastic Tunisie SA, Raffinerie Africaine, Société Hamila pour le commerce et l'industrie.
M Ridha AYED	Administrateur dans les filiales de la STUSID Bank
M Youssef IDANI	Administrateur dans les sociétés SFBT, ATL, TUNIS RE
Mme Myriam BEN ABDENNEBI	Néant
M Zouheir BESBES	Administrateur de la STB
M Rafik MOALLA	Président Directeur Général de la société Amilcar LLD

### 5.1.5 Fonctions des représentants permanents des personnes morales administrateurs dans la société qu'ils représentent

Membre	Représentant permanent	Fonction au sein de la société qu'il représente
La Financière Tunisienne	Mr. Abdelkader ESSGHAIER	Directeur Général Adjoint
United Gulf Bank, UGB	Mr. Mohamed Salah FRAD	Néant *
Tunis International Bank, TIB	Mr. Mohamed FKIH	Directeur Général
Investment Trust Tunisia	Mr. Hatem BEN AMMEUR	Directeur Financier
Mutuelle Assurances de l'Enseignement	Mme Myriam BEN ABDENNEBI	Directeur Financier

\* : M Mohamed Salah FRAD est Directeur Général de « United Gulf Financial Services North Africa », mais n'occupe aucune fonction au sein de la « United Gulf Bank », UGB.

## 5.2 Intérêts des dirigeants dans la société pour l'exercice 2016

### 5.2.1 Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice 2016

Le Président Directeur Général a reçu, au titre de l'exercice 2016, un salaire brut de **265 000** Dinars et la prise en charge des cotisations sociales pour **6 976** DT. Aussi, la société a mis à sa disposition des avantages en nature s'élevant à **5 050** DT.

Le Directeur Général Adjoint a bénéficié, au titre de l'exercice 2016, d'un salaire brut de **225 000** Dinars et la prise en charge des cotisations sociales pour **57 254** DT. Aussi, la société a mis à sa disposition des avantages en nature s'élevant à **7 437** DT.

Les membres du Conseil d'Administration, du Comité Permanent d'Audit Interne et du comité des risques ont reçus des jetons de présence de l'ordre de **112 500** dinars.

### 5.2.2 Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction au 31/12/2016

Néant.

## 5.3. Contrôle

Commissaires aux comptes	Adresse	Mandat
<b>Cabinet MS LOUZIR Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited</b> : Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par M Mohamed LOUZIR	Immeuble SOLARIS, 4ième étage, Appartement 1&2 - 1053 Les berges du LAC Tunis. Tél: 71 862 430 Fax : 70 862 437	2015-2017*
<b>FINOR</b> : Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par M Mustapha MEDHIOUB	Immeuble International City Center - Tour des bureaux Centre Urbain Nord - 1082 Tunis. Tel : 70 728 450 Fax : 70 728 405	2016-2018**

\*Mandat renouvelé par l'AGO du 27 Mai 2015

\*\* Mandat renouvelé par l'AGO du 01 Juin 2016

## 5.4. Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres des organes d'administration et de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du Conseil d'Administration ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital

### 5.4. 1. Prêts octroyés et crédits reçus

#### ▪ Prêts octroyés :

Néant.

#### ▪ Crédits reçus :

HL a réalisé, en 2015, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Mr Abdelkader ESSEGHAIER, administrateur de HL, pour un montant global de 2.500.000 DT, durant la période allant du 21 décembre 2015 au 28 janvier 2016, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2016, s'élève à 10.309 DT.

HL a réalisé, en 2016, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Mr Abdelkader ESSEGHAIER, administrateur de votre société, pour un montant global de 34.000.000 DT, durant la période allant du 20 janvier 2016 au 22 janvier 2017, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2016, s'élève à 195.776 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2016, à 3.000.000 DT.

#### 5.4.2. Apport en capital

Néant.

#### 5.4.3. Dividendes et autres rémunérations distribuées par Hannibal Lease et encaissés par les autres parties liées en DT

Actionnaires	Dividende par action 2016	Nombre d'actions	Dividendes 2016
Investment Trust Tunisia S.A.	0,55	1 222 206	672 213
Financière Tunisienne S.A.	0,55	1 026 250	564 438
United Gulf Bank	0,55	640 000	352 000
Tunis International Bank TIB	0,55	160 000	88 000
YKH Holding	0,55	0	0
Mutuelle Assurance de l'Enseignement	0,55	312 889	172 089
M Hédi Djilani	0,55	20 042	11 023
M Abderrazak Ben Ammar	0,55	10 000	5 500
M Mohamed-Hechmi Djilani	0,55	14 385	7 912
M Zouhaier BESBES	0,55	1 435	789
M. Ridha Ayed	0,55	0	0
M. Youssef IDANI	0,55	0	0
M Rafik MOALLA	0,55	18 537	10 195
<b>Total</b>	-	<b>3 425 744</b>	<b>1 884 159</b>

L'Assemblée Générale Ordinaire du 17/05/2017 a décidé d'allouer au Conseil d'Administration à titre de jetons de présence pour l'exercice 2017 un montant net de 60.000 Dinars.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 17/05/2017 a fixé la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit Interne et les membres du Comité des Risques pour l'exercice 2017 à un montant global net de 15.000 Dinars par comité.

#### 5.4.4. Prestations de services reçus ou données

▪ **Données :** Néant

▪ **Reçues :**

Le conseil d'administration réuni le 26 avril 2016, a autorisé la convention d'assistance et de conseil conclue avec la société « HERMES CONSEIL » dirigée par Mr Abderrazak BEN AMMAR, administrateur de votre société. Le niveau de rémunération annuelle rattachée à cette convention est plafonné à 50 000 dinars toutes taxes comprises.

La rémunération de cette société s'est élevée en 2016 à 29 040 dinars hors taxes, soit 32 525 dinars toutes taxes comprises.

• **Engagements Leasing**

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la Société Financière Tunisienne, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, porte sur un montant de 300 000 dinars.

La marge brute réalisée en 2016 sur ce contrat s'élève à 26 019 dinars.

Au 31 décembre 2016, l'encours financier de ce contrat s'élève à 191 899 dinars.

## Chapitre 6 – Renseignements concernant l'évolution récente et les perspectives d'avenir

### 6.1 Evolution récente et orientation stratégique

#### 6.1.1 Evolution récente

Hannibal Lease affiche au 30/06/2017 une progression de 41,1% des approbations par rapport à la même période de 2016 atteignant un montant de 361,7 MDT contre 258,1 MDT au 30/06/2016.

La progression des Mises en Force sont passés de 192,4 MDT au 30/06/2016 à 263,4 MDT au 30/06/2017, soit une progression de 36,9%.

Les encours sont passés de 507,3 MDT au 30/06/2016 à 686,7 MDT au 30/06/2017, soit une progression de 35,4%.

#### Situation de « Hannibal Lease » par rapport au secteur du Leasing au 30/06/2017

	Secteur en MDT (*)			HL en MDT			Part de Hannibal Lease (%)		
	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Approbations	1 569,9	1 234,4	2 417,8	361,7	258,1	524,2	23,0%	20,9%	21,7%
Mises en Forces	1 214,2	913,2	1 862,3	263,4	192,4	388,2	21,7%	21,1%	20,8%
Encours financier	3 699,0	3 141,9	3 339,3	686,7	507,3	574,5	18,6%	16,1%	17,2%

(\*) : Source : CIL

#### 6.1.2 Orientation stratégique

La société Hannibal Lease, dans le souci de soutenir son rythme de croissance dans un environnement très concurrentiel, espère recourir aux moyens de financement qui lui permettent une meilleure compétitivité. Ainsi La société prévoit :

- **Au niveau national :**

- Le développement du réseau commercial de Hannibal Lease, par l'ouverture d'une deuxième agence à Sfax (Juillet 2017) et d'une agence à Megrine (Novembre 2017) ;
- Avancement des travaux de construction du siège social aux Berges du Lac, Tunis : Livraison prévue en Octobre 2018.

- **Au niveau international :**

- Libération du capital de la filiale de Hannibal Lease en Côte d'Ivoire prévue pour le 3<sup>ème</sup> trimestre 2017.

Cette stratégie de développement de la société, sur la prochaine période, reposera sur :

- Le renforcement de la structure commerciale et des procédures de contrôle et de gestion ;
- L'accroissement de la part de marché ;
- La maîtrise du risque crédit ;
- La restructuration des ressources financières par le recours aux crédits à moyen terme et aux Emprunts Obligataires ;
-

- La réduction du coût des ressources financières par la renégociation des conditions des lignes de crédits ;
- L'amélioration du rating.

## 6.2 Perspectives d'avenir

### 6.2.1 Analyse des écarts enregistrés et des modifications effectuées par rapport aux prévisions relatives à l'exercice 2016

La confrontation des réalisations de l'exercice 2016 par rapport aux prévisions établies et publiées au niveau de du document de référence « HL 2016 » a fait ressortir des écarts dont les plus significatifs sont les suivants :

Rubrique	Prévisions 2016 (A)	Réalisations 2016 (B)	Ecart	Taux de réalisation (B)/(A)	Commentaires
Mises en force	287 000 000	388 159 584	101 159 584	135,25%	Les Réalisations de l'exercice 2016 en termes de Mises en Force ont été supérieures aux prévisions de 35,2%. Cet écart est expliqué par la réactivité de Hannibal Lease à un Secteur Leasing plus dynamique que prévu.
Portefeuille titres de placement	2 406 741	1 286 532	-1 120 209	53,46%	Cet écart est expliqué par la cession des titres SICAV détenus par Hannibal Lease.
Portefeuille d'investissement	14 635 200	9 359 953	-5 275 247	63,96%	Le report de la libération du capital de la filiale africaine de Hannibal Lease et l'acquisition d'actions de la société NIDA SA pour un montant de 2 133 mDT explique cet écart entre les prévisions et les réalisations de 2016.
Emprunts et dettes rattachées	443 980 692	487 100 412	43 119 720	109,71%	L'augmentation des Emprunts et dettes rattachées est expliquée par les besoins supplémentaires en refinancement générés par des Mises en Force réalisées plus importantes que celles prévues.
Intérêts et produits de leasing	49 085 592	51 826 610	2 741 018	105,58%	Cette Hausse des Intérêts et produits de leasing est expliqué par la hausse des revenus suite aux Mises en force plus importante que prévus ainsi que les la hausse des autres produits.
Intérêts et charges assimilées	29 906 705	30 433 146	526 441	101,76%	Les intérêts ont connu une légère augmentation par rapport aux prévisions suite à la hausse des besoins en refinancement d'une part et par l'accès à des lignes de crédit étrangères à des coût relativement faible.
Charges de personnel	4 973 092	5 465 389	492 297	109,90%	Les charges de personnel ont connu une augmentation de 10%. Expliqué par les augmentations légales de 2016 ainsi que par les recrutements de 2016.
Dotations aux provisions	2 953 798	2 909 714	-44 084	98,51%	Les dotations aux provisions en 2016 ont connu une baisse par rapport aux prévisions suite à une meilleure maîtrise du risque de crédit. Une provision pour risque fiscal a été constaté en 2016 pour 415 mDT
Produit net	19 443 569	21 983 800	2 540 231	113,06%	Cette hausse des Produits nets est essentiellement expliquée par une augmentation par rapport aux prévisions du montant de l'encours financier et des Intérêts et produits de leasing nettement plus importantes que celle des Intérêts et charges assimilées.

**6.2.1.1 Mesure et analyse des performances réalisées au 30/06/2017 par rapport aux prévisions relatives à l'exercice 2017**

Indicateurs d'activité (en mDT)	Prévisions 2017	Réalisations au 30/06/2017*	Taux de réalisation
Montant des Mises en Force	430 000	263 370	61,25%
Encours Financiers	702 790	686 717	97,71%
Total des Engagements	785 312	765 028	97,42%
Total des Engagements Classées	32 999	36 607	110,93%
Revenus Nets de Leasing	66 306	32 122	48,45%
Produits Nets de Leasing	25 970	12 413	47,80%
Total Charges d'exploitation	11 070	5 365	48,46%
Structure des Ressources	601 172	564 347	93,87%
Emprunts Obligataires	297 013	229 906	77,41%
Autres Emprunts	304 159	334 441	109,96%
Trésorerie Nette	738	-16 476	-2232,52%
Capitaux Propres avant résultat	65 105	50 767	77,98%

(\*) Chiffres non audités

Les Mises en force réalisées au cours du 1<sup>er</sup> semestre ont dépassé le Business Plan de la société. Le total des engagements ainsi que des créances classées réalisés au 30/06/2017 ont largement dépassé ceux prévus pour le premier semestre l'exercice 2017, avec un taux de réalisation de 110,93%.

Les revenus nets de leasing sont en ligne avec le business plan.

**6.2.1.2 Analyse des modifications**

• **Mises en force (en Dinars)**

Mises en force	2017	2018	2019	2020	Commentaires
B.P "HL 2016"	287 000 000	307 000 000	328 000 000	352 000 000	Les prévisions de mises en force ont été réajustées au niveau du BP 2017, et ce compte tenu des mises en force réalisées par Hannibal lease en 2016 et de l'actualisation des projections d'activité du Secteur de Leasing à partir de 2017.
B.P "HL 2017"	430 000 000	475 000 000	525 000 000	580 000 000	
Variation	143 000 000	168 000 000	197 000 000	228 000 000	

• **Créances sur la clientèle (en Dinars)**

Créances sur la clientèle	2017	2018	2019	2020	Commentaires
B.P "HL 2016"	537 908 199	560 379 620	559 741 031	579 044 483	La variation des créances sur la clientèle entre les BP 2016 et 2017 est expliquée par la hausse de mises en force réalisées en 2016 comparés aux prévisions (BP 2016) d'une part, et la variation positive des mises en force entre les BP 2017 et 2016 d'autre part.
B.P "HL 2017"	705 664 063	799 134 699	863 881 459	894 105 413	
Variation	167 755 864	238 755 079	304 140 428	315 060 930	

• **Portefeuille d'investissement (en Dinars)**

Portefeuille d'investissement	2017	2018	2019	2020	Commentaires
B.P "HL 2016"	14 635 200	17 635 200	22 756 193	25 756 193	L'écart s'explique par la montée en capital dans la Société NIDA S.A. opérée par Hannibal Lease en 2016, la libération de l'augmentation du capital projetée de la Société Hannibal lease Afrique en 2019 ainsi que les réinvestissements projetés à partir de 2018.
B.P "HL 2017"	16 201 864	18 201 864	22 522 857	24 822 857	
Variation	1 566 664	566 664	-233 336	-933 336	

- **Portefeuille titres de placement (en Dinars)**

Portefeuille titres de placement	2017	2018	2019	2020	Commentaires
B.P "HL 2016"	2 406 741	2 406 741	2 406 741	2 406 741	L'écart s'explique par la cession des titres SICAV opérés en 2016 qui étaient réservés à des éventuelles acquisitions d'actions propres.
B.P "HL 2017"	1 286 533	1 286 533	1 286 533	1 286 533	
Variation	-1 120 208	-1 120 208	-1 120 208	-1 120 208	

- **Emprunts et dettes rattachées (en Dinars)**

Emprunts et dettes rattachées	2017	2018	2019	2020	Commentaires
B.P "HL 2016"	479 664 548	479 955 724	494 515 043	509 537 816	La variation de l'encours des emprunts et dettes rattachées est expliquée par les ressources financières supplémentaires nécessitées d'une part par des mises en force réalisées en 2016 plus importantes que celles prévues (BP 2016) et d'autre part par la révision à la hausse des mises force projetées dans le BP 2017 comparées à celles prévues au niveau du BP 2016.
B.P "HL 2017"	613 560 589	692 976 132	734 164 161	744 156 657	
Variation	133 896 041	213 020 408	239 649 118	234 618 841	

- **Intérêts et produits de leasing (en Dinars)**

Intérêts et produits de leasing	2017	2018	2019	2020	Commentaires
B.P "HL 2016"	55 062 955	59 104 290	60 539 534	61 563 705	L'écart constaté au niveau des intérêts et produits de leasing est dû essentiellement aux produits supplémentaires générés par d'une part par des mises en force réalisées en 2016 plus importantes que celles prévues (BP 2016) et d'autre part par la révision à la hausse mises force projetées dans le BP 2017 (comparées à celles figurant dans le BP 2016).
B.P "HL 2017"	66 306 002	77 739 530	86 081 463	90 822 588	
Variation	11 243 047	18 635 240	25 541 929	29 258 883	

- **Intérêts et charges assimilées**

Intérêts et charges assimilées	2017	2018	2019	2020	Commentaires
B.P "HL 2016"	33 950 735	36 129 508	36 707 949	37 278 661	L'écart constaté au niveau des intérêts et charges assimilées est expliqué d'une part par les ressources financières supplémentaires contractées en 2016 en raison de mises en force réalisées plus importantes que celles projetées et d'autre part par les besoins en financement plus importants au niveau du BP 2017 du fait de la révision à la hausse des mises en force projetées comparées à celles du BP 2016.
B.P "HL 2017"	40 871 593	48 676 567	53 324 794	55 001 541	
Variation	6 920 858	12 547 059	16 616 845	17 722 880	

- **Produit net (en Dinars)**

Produit net	2017	2018	2019	2020	Commentaires
B.P "HL 2016"	21 651 418	23 531 245	24 409 296	25 277 489	Les variations des produits nets entre les BP 2017 et 2016 s'expliquent par des accroissements des intérêts et produits de leasing plus importants que ceux des Intérêts et charges assimilées, entre les BP 2017 et 2016.
B.P "HL 2017"	25 970 801	29 635 559	33 580 645	37 064 340	
Variation	4 319 383	6 104 314	9 171 349	11 786 851	

## 6.2.2 Les prévisions sur la période (2017-2021)

Les perspectives d'avenir de la société Hannibal Lease pour la période 2017-2021 ont été établies sur la base des états financiers arrêtés au 31/12/2016 et ont été approuvées par le Conseil d'Administration du **10/04/2017**.

### 6.2.2.1 Hypothèses du compte de résultat prévisionnel

#### Les mises en forces :

La progression des mises en forces prévue pour les années 2016 à 2021 tient compte du programme de développement d'Hannibal Lease et de sa position sur le marché.

A partir de l'année 2016, Hannibal Lease prévoit une augmentation annuelle des mises en forces comme suit :

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	TCAM
<b>Mises en Force</b>	<b>388 159 584</b>	<b>430 000 000</b>	<b>475 000 000</b>	<b>525 000 000</b>	<b>580 000 000</b>	<b>640 000 000</b>	<b>10,52%</b>
<i>Taux de Croissance</i>		10,80%	10,50%	10,50%	10,50%	10,30%	

#### Revenus Bruts de Leasing

Les intérêts bruts de leasing prévus durant la période 2016-2021 se présentent comme suit :

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	TCAM
<b>Intérêts Bruts</b>	<b>49 446 765</b>	<b>63 292 784</b>	<b>74 246 793</b>	<b>82 159 327</b>	<b>86 539 073</b>	<b>90 962 499</b>	<b>12,97%</b>
<i>Taux de Croissance</i>		28,00%	17,30%	10,70%	5,30%	5,10%	

Les intérêts bruts de leasing enregistrent une croissance annuelle moyenne de 12,97% sur la période 2016-2021.

Les hypothèses suivantes ont été retenues :

- Un taux de sortie moyen de 10% ;
- Un autofinancement de 15% sur le montant Hors taxes à financer ; et
- Une durée moyenne de 42 mois pour les nouveaux financements.

#### Autres produits d'exploitation

- Frais de dossiers  
Contrat Moyen : 57.500 Dinars  
Frais de dossier : 84,746  
Taux de facturation : 100%
- Préloyers  
Estimé à 0,05% des MEF
- Intérêts de retard

	2017	2018	2019	2020	2021
<b>Taux de rejet</b>	17,00%	16,50%	16,00%	15,50%	15,50%

Retard Moyen : 45 jours  
Taux d'intérêt : 12,80%

- Frais de rejet

	2017	2018	2019	2020	2021
<b>Taux de rejet</b>	17,00%	16,50%	16,00%	15,50%	15,50%

Encours moyen/ Contrats : 31.369 Dinars

Frais de rejet : 21,186 Dinars.

- Produits accessoires (assurance)

Prime moyenne assurance/ Véhicule : 1.200 Dinars

Ristourne Hannibal Lease : 10%

Taux de recours à l'assurance Vs nombre des contrats MEF : 16%

- Produits Nets/ Cession d'immobilisation

Estimé à 0,045% de l'encours global

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
<b>Autres Produits d'Exploitation</b>	<b>2 697 406</b>	<b>3 333 219</b>	<b>3 842 736</b>	<b>4 282 135</b>	<b>4 673 515</b>	<b>4 976 455</b>
évolution		23,6%	15,3%	11,4%	9,1%	6,5%
- Frais de dossier	515 609	633 051	699 661	773 051	854 661	942 966
évolution		22,8%	10,5%	10,5%	10,6%	10,3%
- Préloyer	197 414	215 000	237 500	262 500	290 000	320 000
évolution		8,9%	10,5%	10,5%	10,5%	10,3%
- Intérêts de retard	922 499	1 152 871	1 387 700	1 603 511	1 823 865	1 906 013
évolution		25,0%	20,4%	15,6%	13,7%	4,5%
- Frais de rejet et produits accessoires	654 585	896 144	1 017 055	1 089 725	1 112 712	1 173 432
évolution		36,9%	13,5%	7,1%	2,1%	5,5%
- Produits d'assurance	142 000	143 424	158 515	175 142	193 632	213 638
évolution		1,0%	10,5%	10,5%	10,6%	10,3%
- Produits nets sur cession d'immobilisations en leasing	265 298	292 728	342 305	378 206	398 645	420 406
évolution		10,3%	16,9%	10,5%	5,4%	5,5%

## Ressources à mobiliser

La société projette sur la période 2016-2021 de mobiliser des ressources de financement bancaires et obligataires. Le détail de ces ressources se présente comme suit :

	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
<b>CMT</b>						
Encours des CMT début de période	115 590 387	149 693 759	181 659 620	202 187 828	203 697 150	197 523 563
CMT Additionnels	78 500 000	80 000 000	80 000 000	70 000 000	70 000 000	80 000 000
Remboursements	-44 396 629	-48 034 138	-59 471 793	-68 490 678	-76 173 587	-82 175 121
<b>Encours des CMT fin de période</b>	<b>149 693 759</b>	<b>181 659 620</b>	<b>202 187 828</b>	<b>203 697 150</b>	<b>197 523 563</b>	<b>195 348 442</b>
<b>Crédit Revolving Citibank</b>						
Encours des CMT début de période	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000
Crédits Additionnels	40 000 000	40 000 000	40 000 000	40 000 000	40 000 000	40 000 000
Remboursements	-40 000 000	-40 000 000	-40 000 000	-40 000 000	-40 000 000	-40 000 000
<b>Encours des CMT fin de période</b>	<b>20 000 000</b>					
<b>Emprunts Obligataires</b>						
Encours des E.O. début de période	128 284 000	210 145 000	297 013 000	370 624 000	428 408 000	448 988 000
E.O. Additionnels	100 000 000	120 000 000	120 000 000	120 000 000	100 000 000	120 000 000
Remboursements	-18 139 000	-33 132 000	-46 389 000	-62 216 000	-79 420 000	-98 477 000
<b>Encours des E.O. fin de période</b>	<b>210 145 000</b>	<b>297 013 000</b>	<b>370 624 000</b>	<b>428 408 000</b>	<b>448 988 000</b>	<b>470 511 000</b>
<b>Encours Global CMT &amp; Emprunts Obligataires</b>	<b>379 838 759</b>	<b>498 672 620</b>	<b>592 811 828</b>	<b>652 105 150</b>	<b>666 511 563</b>	<b>685 859 442</b>
<b>Certificats de Dépôt et Certificats de Leasing</b>						
Encours des Certificats de Dépôt et Certificats de Leasing début de période	95 500 000	98 500 000	102 500 000	85 500 000	65 500 000	60 500 000
Encaissements de Certificats de Dépôt et Certificats de Leasing	452 500 000	518 000 000	532 500 000	379 500 000	266 000 000	383 500 000
Remboursements de Certificats de Dépôt et Certificats de Leasing	-449 500 000	-514 000 000	-549 500 000	-399 500 000	-271 000 000	-352 000 000
<b>Encours des Certificats de Dépôt et Certificats de Leasing Fin de Période</b>	<b>98 500 000</b>	<b>102 500 000</b>	<b>85 500 000</b>	<b>65 500 000</b>	<b>60 500 000</b>	<b>92 000 000</b>
<b>Encours de la Dette</b>	<b>478 338 759</b>	<b>601 172 620</b>	<b>678 311 828</b>	<b>717 605 150</b>	<b>727 011 563</b>	<b>777 859 442</b>
<b>% Dette à CT</b>	<b>20,6%</b>	<b>17,1%</b>	<b>12,6%</b>	<b>9,1%</b>	<b>8,3%</b>	<b>11,8%</b>
<b>% Dette à MT</b>	<b>79,4%</b>	<b>82,9%</b>	<b>87,4%</b>	<b>90,9%</b>	<b>91,7%</b>	<b>88,2%</b>

	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
<b>REFINANCEMENT</b>						
CMT	78 500 000	80 000 000	80 000 000	70 000 000	70 000 000	80 000 000
Crédits Revolving Citibank	0	0	0	0	0	0
Emprunts Obligataires	100 000 000	120 000 000	120 000 000	120 000 000	100 000 000	120 000 000
Certificats de Dépôt et Certificats de Leasing	3 000 000	4 000 000	0	0	0	31 500 000
<b>Total Ressources Financières Supplémentaires</b>	<b>181 500 000</b>	<b>204 000 000</b>	<b>200 000 000</b>	<b>190 000 000</b>	<b>170 000 000</b>	<b>231 500 000</b>

## Les charges financières

Les charges financières d'Hannibal Lease, sur la période 2016-2021, tiennent compte des intérêts relatifs aux différents crédits en cours de remboursement et à contracter sur la période prévisionnelle. Les charges financières enregistreront une croissance annuelle de l'ordre de 13,38%. Elles ont été estimées sur la base d'un TMM de 4,26%.

Les conditions appliquées aux différents types de crédits se détaillent comme suit :

- Crédits à moyen terme bancaires

Taux : TMM + 2,5% & Commissions : 0,5% flat

- Crédits à moyen terme revolving

Montant : 20 millions de Dinars

Taux : TMM + 1,75%

- Emprunts obligataires

Emprunt à taux fixe 5 ans (40%) - Taux 7,65%

Emprunt à taux fixe 7 ans (60%) - Taux 7,85%

Commissions : 0,675% flat

- Certificats de Leasing et Certificats de dépôt

Certificats de Leasing (Encours 40 Millions de Dinars) - Taux : 7%

Certificats de Dépôt - Taux : 7,5%

Commissions : 0,50% flat

Le détail de ce poste se présente comme suit :

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	TCAM
<b>Total Charges Financières</b>	<b>30 433 146</b>	<b>40 871 593</b>	<b>48 676 567</b>	<b>53 324 794</b>	<b>55 001 541</b>	<b>57 027 223</b>	<b>13,38%</b>
<b>Taux de croissance</b>		34,30%	19,10%	9,60%	3,10%	3,70%	

### Les charges générales d'exploitation

L'évolution moyenne prévisionnelle des charges générales d'exploitation hors provisions sur la période 2016-2021 serait de 11,53%.

Les frais du personnel tiennent compte d'une augmentation annuelle moyenne de 12,74% expliquée par les augmentations légales annuelles de la masse salariale et de la variation des échelons des salariés existants.

Les autres charges d'exploitation enregistrent une croissance annuelle moyenne de 9,30% sur la période 2016-2021.

Les dotations aux amortissements tiennent compte de l'amortissement annuel des immobilisations existantes de Hannibal Lease ainsi que des nouvelles acquisitions prévus à partir de 2017.

Les charges générales d'exploitation, sur la période 2016-2021 se présentent comme suit :

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	TCAM
<b>Charges de personnel</b>	5 465 389	6 800 000	7 480 000	8 228 000	9 050 800	9 955 880	<b>12,74%</b>
<b>Taux de croissance</b>		24,42%	10,00%	10,00%	10,00%	10,00%	

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	TCAM
<b>Autres charges d'exploitation</b>	3 288 798	3 620 000	3 850 000	4 240 000	4 660 000	5 130 000	<b>9,30%</b>
<b>Taux de croissance</b>		10,07%	6,35%	10,13%	9,91%	10,09%	

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	TCAM
<b>Dotations aux amortissements</b>	512 335	650 273	885 675	1 076 528	972 526	905 926	<b>12,07%</b>
<b>Taux de croissance</b>		26,90%	36,20%	21,50%	-9,70%	-6,80%	

#### Dotations nettes aux provisions des créances sur la clientèle

Hannibal Lease prévoit une maîtrise du taux de croissance des dotations nettes aux provisions et ce par à l'augmentation des reprises de provisions sur ses créances classées à partir de 2017.

Les dotations nettes aux provisions des créances sur la clientèle, sur la période 2016-2021 se présentent comme suit :

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	TCAM
<b>Dotations aux provisions</b>	2 462 429	3 517 452	3 993 047	3 892 337	4 036 038	4 342 670	<b>12,02%</b>
<b>Taux de croissance</b>		42,80%	13,50%	-2,50%	3,70%	7,60%	
<b>Provisions Constituées sur créances clientèle</b>	20 335 792	22 352 999	24 784 789	27 089 131	29 509 075	32 188 222	<b>9,62%</b>
<b>Taux de croissance</b>		9,90%	10,90%	9,30%	8,90%	9,10%	

#### Evolution du poste « clients » et des actifs classés

##### - Poste clients

Sur la période 2016-2021, l'évolution du poste clients devrait traduire les efforts d'Hannibal Lease en matière de recouvrement des anciennes créances impayées ainsi que celles relatives aux nouveaux financements. L'évolution du poste client, sur la période prévisionnelle, se présente comme suit :

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	TCAM
<b>Solde Clients fin de période</b>	24 089 705	25 546 655	27 241 428	28 886 022	30 602 466	32 472 226	<b>6,15%</b>
<b>Taux de croissance</b>		6,00%	6,60%	6,00%	5,90%	6,10%	

##### - Evolution des créances classées

Les procédures de recouvrement et contentieux mises en place par Hannibal Lease ainsi qu'une meilleure approche des risques au niveau du comité de crédit, favorisent la maîtrise des créances classées sur la période 2017-2021.

Hannibal Lease vise à maintenir un niveau des parts d'actifs classés inférieur à 4,70 % sur la période 2016-2021. Le taux de couverture des actifs classés devrait atteindre 78,34% en 2021.

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
<b>Total Engagements</b>	<b>650 914 455</b>	<b>785 312 080</b>	<b>888 398 262</b>	<b>962 602 359</b>	<b>1 003 249 851</b>	<b>1 081 050 059</b>
<i>dont créances classées</i>	30 485 830	32 999 782	35 989 329	38 878 516	41 911 404	45 250 924
<i>Provisions + Agios (*)</i>	21 757 172	24 094 380	26 876 170	29 540 511	32 350 455	35 449 603
<b>Ratio Créances Classées</b>	<b>4,68%</b>	<b>4,20%</b>	<b>4,05%</b>	<b>4,04%</b>	<b>4,18%</b>	<b>4,19%</b>
<b>Taux de couverture des actifs classés</b>	<b>71,37%</b>	<b>73,01%</b>	<b>74,68%</b>	<b>75,98%</b>	<b>77,19%</b>	<b>78,34%</b>

(\*) Sans tenir compte de la provision collective

### Le résultat et le report à nouveau

L'évolution du résultat de l'exercice ainsi que celle du résultat reporté, sur la période 2016-2021, se présente comme suit :

	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>TCAM</b>
<b>Résultats reportés</b>	<b>4 846 305</b>	<b>8 161 750</b>	<b>12 158 800</b>	<b>13 963 704</b>	<b>18 010 561</b>	<b>23 021 395</b>	<b>36,57%</b>
<i>Taux de Croissance</i>		68,40%	49,00%	14,80%	29,00%	27,80%	
<b>Résultats de l'exercice</b>	<b>7 068 169</b>	<b>8 866 461</b>	<b>9 232 445</b>	<b>11 068 457</b>	<b>12 534 234</b>	<b>13 282 397</b>	<b>13,45%</b>
<i>Taux de Croissance</i>		25,40%	4,10%	19,90%	13,20%	6,00%	

Le taux de croissance annuel moyen du résultat est de 13,45% à partir de 2016.

## Les dividendes

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
<b>Nombre d'actions</b>	5 740 000	8 036 000	8 036 000	8 036 000	8 036 000	8 036 000
<b>Nominal de l'action</b>	5,000	5,000	5,000	5,000	5,000	5,000
<b>Bénéfice de l'Exercice</b>	7 068 169	8 866 461	9 232 445	11 068 457	12 534 234	13 282 397
<b>Bénéfice de l'Exercice / Action</b>	1,231	1,103	1,149	1,377	1,560	1,653
<b>Dividendes à Distribuer</b>	3 157 000	4 018 000	4 419 800	4 821 600	5 223 400	5 625 200
<b>Taux de distribution</b>	44,67%	45,32%	47,87%	43,56%	41,67%	42,35%
<b>Dividende / Action</b>	0,550	0,500	0,550	0,600	0,650	0,700
<b>Dividende / Action rapporté au Nominal de l'action</b>	11,00%	10,00%	11,00%	12,00%	13,00%	14,00%

## Augmentation du capital

	Actions Anciennes	Actions Nouvelles	Nombre d'Actions	Capital Social
<b>Avant Augmentation de Capital</b>	<b>5 740 000</b>		<b>5 740 000</b>	<b>28 700 000</b>
<b>Augmentation de Capital</b>		<b>2 296 000</b>	<b>2 296 000</b>	<b>11 480 000</b>
1- Par incorporation de réserves et attribution d'une action nouvelle pour 10 actions anciennes		574 000	574 000	2 870 000
2- En numéraire par émission d'actions nouvelles		1 722 000	1 722 000	8 610 000
<b>Après Augmentation de Capital</b>	<b>5 740 000</b>	<b>1 722 000</b>	<b>8 036 000</b>	<b>40 180 000</b>

### Montant de la Levée de Fonds

Prime d'Emission	3,000 Dinars
Nominal de l'action	5,000 Dinars
<b>Prix d'émission</b>	<b>8,000 Dinars</b>
<b>Nombre d'actions nouvelles émises</b>	<b>1 722 000 Dinars</b>
<b>Montant Levée de Fonds</b>	<b>13 776 000 Dinars</b>

### 6.2.2.2 Hypothèses du bilan prévisionnel

#### Créance sur la clientèle, opérations de leasing

Ce compte regroupe la valeur nette des immobilisations destinées à la location ainsi que le compte client net des provisions. L'évolution de ce compte sur la période du business plan est comme suit :

En DT	2016	2017 E	2018 P	2019 P	2020 P	2021 P	TCAM*
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	578 771 502	705 664 063	799 134 699	863 881 459	894 105 413	960 352 951	10,66%
<b>Evolution</b>	-	<b>21,90%</b>	<b>13,20%</b>	<b>8,10%</b>	<b>3,50%</b>	<b>7,40%</b>	

E : Estimé  
P : Prévisionnel

#### Portefeuille titre de placement et investissements

Cette rubrique représente les immobilisations financières de la société. Le portefeuille d'investissement connaîtra une évolution à partir de 2016 pour finir à 27,3 MDT en 2021.

L'évolution de ces deux rubriques est retracée dans le tableau ci-dessous :

En DT	2016	2017 E	2018 P	2019 P	2020 P	2021 P	TCAM*
Portefeuille titre de placement	1 286 532	1 286 533	1 286 533	1 286 533	1 286 533	1 286 533	0,00%
Portefeuille d'investissement	9 359 953	16 201 864	18 201 864	22 522 857	24 822 857	27 322 857	23,89%
<b>Evolution PF titre d'investissement</b>	-	<b>73,10%</b>	<b>12,30%</b>	<b>23,70%</b>	<b>10,20%</b>	<b>10,10%</b>	

E : Estimé  
P : Prévisionnel

#### Les valeurs immobilisées

Ce sont les immobilisations propres à la société. Ces immobilisations évolueront comme suit :

	2016	2017 E	2018 P	2019 P	2020 P	2021 P	TCAM*
Valeurs immobilisées	10 290 595	16 251 012	18 288 670	17 585 476	16 958 505	16 412 579	9,79%
<b>Evolution</b>	-	<b>57,90%</b>	<b>12,50%</b>	<b>-3,80%</b>	<b>-3,60%</b>	<b>-3,20%</b>	

E : Estimé  
P : Prévisionnel

\*TCAM : taux de croissance annuel moyen sur la période (2016-2021)

### Les investissements

Hannibal Lease prévoit une enveloppe d'investissement de l'ordre de **10,7 MDT** sur la période prévisionnelle 2017-2021, conformément au tableau suivant :

	2017 E	2018 P	2019 P	2020 P	2021 P
<b>Siège Actuel + Agences</b>	<b>930 000</b>	<b>290 000</b>	<b>240 000</b>	<b>290 000</b>	<b>360 000</b>
Matériel de Transport	150 000	200 000	150 000	200 000	250 000
Matériel et Mobilier de Bureau	100 000	50 000	50 000	50 000	60 000
Immobilier	600 000				
Matériel Informatique	80 000	40 000	40 000	40 000	50 000
<b>Nouveau Siège (Coût Total Estimé 13,9 MDT)</b>	<b>5 102 913</b>	<b>3 000 000</b>	-	-	-
Terrain					
Constructions	5 102 913	2 500 000			
Matériel et Mobilier de Bureau		250 000			
Matériel de Sécurité		100 000			
Matériel Informatique		150 000			
<b>Nouvelle Agence Sfax (Coût Total Estimé 1 MDT)</b>	<b>500 000</b>	-	-	-	-
Immeuble					
Aménagement - Immeuble	375 000				
Matériel et Mobilier de Bureau	75 000				
Matériel de Sécurité	30 000				
Matériel Informatique	20 000				
<b>Total Général</b>	<b>6 532 913</b>	<b>3 290 000</b>	<b>240 000</b>	<b>290 000</b>	<b>360 000</b>

E : Estimé  
P : Prévisionnel

### Investissements en immobilisations financières

Libération de la souscription au capital de Hannibal Lease Afrique (reportée à Septembre 2017) 6,8 MDT, et augmentation de capital prévue en 2019 d'un montant de 2,1 MDT.

Prise de participation pour dégrèvement fiscal : 2 MDT en 2018, 2,2 MDT en 2019, 2,3 MDT en 2020 et 2,5 en 2021.

### Les autres actifs

En DT	2016	2017 E	2018 P	2019 P	2020 P	2021 P	TCAM*
Autres actifs	17 056 109	19 744 365	14 664 148	3 327 917	3 179 596	3 261 819	-28,17%

E : Estimé  
P : Prévisionnel

\*TCAM : taux de croissance annuel moyen sur la période (2016-2021)

### 6.2.3 Les états financiers prévisionnels

En DT

#### Bilan prévisionnel

	2016	2017 E	2018P	2019P	2020P	2021P
<b>ACTIFS</b>						
Liquidités et équivalents de liquidités	14 431 009	738 285	570 266	580 411	786 271	914 518
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	578 771 502	705 664 063	799 134 699	863 881 459	894 105 413	960 352 951
Portefeuille-titres de placement	1 286 532	1 286 533	1 286 533	1 286 533	1 286 533	1 286 533
Portefeuille d'investissement	9 359 953	16 201 864	18 201 864	22 522 857	24 822 857	27 322 857
Valeurs Immobilisées	10 290 595	16 251 012	18 288 670	17 585 476	16 958 505	16 412 579
Autres actifs	17 056 109	19 744 365	14 664 148	3 327 917	3 179 596	3 261 819
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>631 195 700</b>	<b>759 886 123</b>	<b>852 146 181</b>	<b>909 184 652</b>	<b>941 139 175</b>	<b>1 009 551 256</b>
<b>PASSIFS</b>						
Concours bancaires	11 722 960	0	0	0	0	0
Dettes envers la clientèle	5 199 476	5 805 000	6 412 500	7 087 500	7 830 000	8 640 000
Emprunts et dettes rattachées	487 100 412	613 560 589	692 976 132	734 164 161	744 156 657	794 935 020
Fournisseurs et comptes rattachés	67 519 395	61 478 775	68 216 175	74 953 575	82 533 150	90 954 900
Autres passifs	5 566 418	5 070 344	5 355 515	7 144 900	13 072 217	13 415 189
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>577 108 661</b>	<b>685 914 708</b>	<b>772 960 322</b>	<b>823 350 136</b>	<b>847 592 025</b>	<b>907 945 109</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>						
Capital social	28 700 000	40 180 000	40 180 000	40 180 000	40 180 000	40 180 000
Réserves	5 029 792	5 625 516	6 476 927	9 484 667	11 684 667	13 984 667
Prime d'émission	8 830 000	11 126 000	11 126 000	11 126 000	11 126 000	11 126 000
Actions Propres	-398 915	0	0	0	0	0
Complément d'apport	11 689	11 688	11 688	11 688	11 688	11 688
Résultats reportés	4 846 305	8 161 750	12 158 800	13 963 704	18 010 561	23 021 395
Résultat de la période	7 068 169	8 866 461	9 232 445	11 068 457	12 534 234	13 282 397
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>54 087 039</b>	<b>73 971 414</b>	<b>79 185 859</b>	<b>85 834 516</b>	<b>93 547 150</b>	<b>101 606 147</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>	<b>631 195 700</b>	<b>759 886 123</b>	<b>852 146 181</b>	<b>909 184 652</b>	<b>941 139 175</b>	<b>1 009 551 256</b>

E : estimé

P: prévisionnel

**Etat de résultat prévisionnel**

En DT

	2016	2017 E	2018P	2019P	2020P	2021P
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>						
Intérêts et produits assimilés de leasing	51 826 610	66 306 002	77 739 530	86 081 463	90 822 588	95 518 954
Intérêts et charges assimilées	30 433 146	40 871 593	48 676 567	53 324 794	55 001 541	57 027 223
Produits des placements	561 512	506 126	540 817	610 608	1 019 256	995 809
Autres produits d'exploitation	28 825	30 266	31 779	213 368	224 037	235 239
<b>PRODUIT NET</b>	<b>21 983 800</b>	<b>25 970 801</b>	<b>29 635 559</b>	<b>33 580 645</b>	<b>37 064 340</b>	<b>39 722 779</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>						
Charges de personnel	5 465 389	6 800 000	7 480 000	8 228 000	9 050 800	9 955 880
Dotations aux amortissements	512 335	650 273	885 675	1 076 528	972 526	905 926
Autres charges d'exploitation	3 288 798	3 620 000	3 850 000	4 240 000	4 660 000	5 130 000
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>9 266 522</b>	<b>11 070 273</b>	<b>12 215 675</b>	<b>13 544 528</b>	<b>14 683 326</b>	<b>15 991 806</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS</b>	<b>12 717 278</b>	<b>14 900 528</b>	<b>17 419 885</b>	<b>20 036 117</b>	<b>22 381 013</b>	<b>23 730 974</b>
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	2 462 429	3 517 452	3 993 047	3 892 337	4 036 038	4 342 670
Dotations nettes aux autres provisions	7 900	0	0	0	0	0
Dotations aux provisions pour risques divers	439 385	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>9 807 564</b>	<b>11 083 076</b>	<b>13 126 838</b>	<b>15 843 780</b>	<b>18 044 975</b>	<b>19 088 303</b>
Autres pertes ordinaires	15 366	0	0	0	0	0
Autres gains ordinaires	59 161	0	0	0	0	0
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</b>	<b>9 851 359</b>	<b>11 083 076</b>	<b>13 126 838</b>	<b>15 843 780</b>	<b>18 044 975</b>	<b>19 088 303</b>
Impôts sur les bénéfices	2 024 139	2 216 615	3 894 393	4 775 323	5 510 741	5 805 906
Contribution conjoncturelle	759 052					
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>	<b>7 068 169</b>	<b>8 866 461</b>	<b>9 232 445</b>	<b>11 068 457</b>	<b>12 534 234</b>	<b>13 282 397</b>

E : estimé

P: prévisionnel

**Etats de flux de trésorerie prévisionnel**

En DT

	2016	2017 E	2018P	2019P	2020P	2021P
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>						
Encaissements reçus des clients	334 539 023	425 885 134	528 070 800	629 360 031	738 816 060	772 155 409
Décaissements pour financement de contrats de leasing	-411 149 263	-498 469 839	-534 762 600	-591 762 600	-653 620 425	-721 178 250
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-8 203 588	-10 099 220	-11 072 588	-12 244 391	-13 536 309	-14 955 983
Intérêts payés	-27 791 865	-38 119 989	-46 885 484	-51 720 119	-54 454 499	-57 261 905
Impôts et taxes payés	-1 737 614	-2 178 210	-4 422 175	-4 759 269	-20 236 799	-22 626 380
Autres flux liés à l'exploitation	2 007 800	535 407	572 821	823 963	1 243 018	1 230 876
<b>Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation</b>	<b>-112 335 508</b>	<b>-122 446 716</b>	<b>-68 499 227</b>	<b>-30 302 384</b>	<b>-1 788 953</b>	<b>-42 636 233</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>						
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-5 167 220	-6 532 913	-2 790 000	-240 000	-290 000	-360 000
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	55 499	0	0	0	0	0
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-2 046 664	-6 841 912	-2 000 000	-4 320 993	-2 300 000	-2 500 000
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement</b>	<b>-7 158 385</b>	<b>-13 374 824</b>	<b>-4 790 000</b>	<b>-4 560 993</b>	<b>-2 590 000</b>	<b>-2 860 000</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>						
Encaissements suite à l'émission d'actions	0	13 776 000	0	0	0	0
Décaissements suite au rachat d'actions propres	-656 955	0	0	0	0	0
Encaissements suite à la cession d'actions propres	258 490	398 915	0	0	0	0
Dividendes et autres distributions	-2 350 855	-3 157 000	-4 018 000	-4 419 800	-4 821 600	-5 223 400
Encaissement provenant des CMT Bancaires	118 500 000	120 000 000	120 000 000	110 000 000	110 000 000	120 000 000
Remboursement provenant des CMT Bancaires	-84 396 629	-88 034 138	-99 471 793	-108 490 678	-116 173 587	-122 175 121
Encaissement provenant des emprunts obligataires	100 000 000	120 000 000	120 000 000	120 000 000	100 000 000	120 000 000
Remboursement provenant des emprunts obligataires	-18 139 000	-33 132 000	-46 389 000	-62 216 000	-79 420 000	-98 477 000
Encaissements des certificats de dépôt et des certificats de leasing	452 500 000	518 000 000	532 500 000	379 500 000	266 000 000	383 500 000
Décaissements des certificats de dépôt et des certificats de leasing	-449 500 000	-514 000 000	-549 500 000	-399 500 000	-271 000 000	-352 000 000
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement</b>	<b>116 215 052</b>	<b>133 851 777</b>	<b>73 121 207</b>	<b>34 873 522</b>	<b>4 584 813</b>	<b>45 624 479</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>-3 278 841</b>	<b>-1 969 764</b>	<b>-168 020</b>	<b>10 145</b>	<b>205 860</b>	<b>128 247</b>
Trésorerie au début de l'exercice	5 986 891	2 708 050	738 285	570 266	580 411	786 271
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>2 708 050</b>	<b>738 285</b>	<b>570 266</b>	<b>580 411</b>	<b>786 271</b>	<b>914 518</b>

E : estimé

P: prévisionnel

## 6.2.4 Ratios prévisionnels

En DT

En DT	2016	2017 E	2018P	2019P	2020P	2021P
<b>Indicateurs de gestion en DT</b>						
Résultat de la période (1)	7 068 169	8 866 461	9 232 445	11 068 457	12 534 234	13 282 397
Créances sur la clientèle + Portefeuille titre commercial + Portefeuille d'investissement	589 417 987	723 152 460	818 623 096	887 690 849	920 214 802	988 962 340
Engagement (2) (Bilan et Hors bilan)	650 914 455	785 312 080	888 398 262	962 602 359	1 002 499 851	1 081 050 059
Fonds propres (avant résultat net) (3)	47 018 871	65 104 954	69 953 414	74 766 059	81 012 916	88 323 750
Capitaux propres avant affectation	54 087 039	73 971 414	79 185 859	85 834 516	93 547 150	101 606 147
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	578 771 502	705 664 063	799 134 699	863 881 459	894 105 413	960 352 951
Créance classées (4)	30 485 830	32 999 782	35 989 329	38 878 516	41 911 404	45 250 924
Produits réservés (5)	1 421 380	1 741 380	2 091 380	2 451 380	2 841 380	3 261 380
Total provisions (6)	20 335 792	22 352 999	24 784 789	27 089 131	29 509 075	32 188 222
Emprunts et ressources spéciales (7)	487 100 412	613 560 589	692 976 132	734 164 161	744 156 657	794 735 020
Dettes envers la clientèle	5 199 476	5 805 000	6 412 500	7 087 500	7 830 000	8 640 000
Total bilan	631 195 700	759 886 123	852 146 181	909 184 652	941 139 175	1 009 551 256
Charges de personnel	5 465 389	6 800 000	7 480 000	8 228 000	9 050 800	9 955 880
Dotations nettes aux provisions	2 909 714	3 817 452	4 293 047	4 192 337	4 336 038	4 642 670
Intérêts et produits assimilés de leasing	51 826 610	66 306 002	77 739 530	86 081 463	90 822 588	95 518 954
Charges financières (8)	30 433 146	40 871 593	48 676 567	53 324 794	55 001 541	57 027 223
Total charges d'exploitation	9 266 522	11 070 273	12 215 675	13 544 528	14 683 326	15 991 806
Produits nets	21 983 800	25 970 801	29 635 559	33 580 645	37 064 340	39 722 779
<b>Ratios propres aux sociétés de leasing</b>						
Fonds propres / Engagements (3) /(2)	7,22%	8,29%	7,87%	7,77%	8,08%	8,17%
Rentabilité de fonds propres (1) /(3)	15,03%	13,62%	13,20%	14,80%	15,47%	15,04%
Taux de créance classées (4) /(2)	4,68%	4,20%	4,05%	4,04%	4,18%	4,19%
Ratio de couverture de créances classées (5) +(6) /(4)	71,37%	73,01%	74,68%	75,98%	77,19%	78,34%
Créances classées/ Créances sur la clientèle + Portefeuille titre commercial + Portefeuille d'investissement	5,17%	4,56%	4,40%	4,38%	4,55%	4,58%
<b>Ratio de gestion</b>						
Charges de personnel/ produits nets	24,86%	26,18%	25,24%	24,50%	24,42%	25,06%
Produits nets/ Capitaux propres avant résultat	46,76%	39,89%	42,36%	44,91%	45,75%	44,97%
Coefficient d'exploitation (Total des charges d'exploitation/Produits nets)	42,15%	42,63%	41,22%	40,33%	39,62%	40,26%
Dotations nettes aux provisions/ produits nets	13,24%	14,70%	14,49%	12,48%	11,70%	11,69%
<b>Ratio de structure</b>						
Total des capitaux propres avant résultat/ Total bilan	7,45%	8,57%	8,21%	8,22%	8,61%	8,75%
Emprunts et ressources spéciales/Total bilan	77,17%	80,74%	81,32%	80,75%	79,07%	78,72%
Créances sur clientèle, opérations de leasing/ Total bilan	91,69%	92,86%	93,78%	95,02%	95,00%	95,13%
Emprunts et ressources spéciales + dettes envers la clientèle/ Créances sur clientèle, opérations de leasing	85,06%	87,77%	87,52%	85,80%	84,10%	83,65%
<b>Ratio de rentabilité</b>						
ROE (Résultat net/ Capitaux propres avant résultat net)	15,03%	13,62%	13,20%	14,80%	15,47%	15,04%
ROA (Résultat net/ Total bilan)	1,12%	1,17%	1,08%	1,22%	1,33%	1,32%
Résultat net/ Produits nets	32,15%	34,14%	31,15%	32,96%	33,82%	33,44%
Intérêts et produits assimilés de leasing/ Créances sur la clientèle	8,95%	9,40%	9,73%	9,96%	10,16%	9,95%
Produits nets/ Total bilan	3,48%	3,42%	3,48%	3,69%	3,94%	3,93%

e : estimé

P: prévisionnel

## 6.2.5 Marge brute d'autofinancement prévisionnel

En DT	2016	2017 E	2018P	2019P	2020P	2021P
Résultat net	7 068 169	8 866 461	9 232 445	11 068 457	12 534 234	13 282 397
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	2 462 429	3 517 452	3 993 047	3 892 337	4 036 038	4 342 670
Dotations nettes aux autres provisions	7 900	0	0	0	0	0
Dotations aux provisions pour risques divers	439 385	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>9 977 883</b>	<b>12 683 913</b>	<b>13 525 492</b>	<b>15 260 794</b>	<b>16 870 272</b>	<b>17 925 067</b>

## 6.2.6 Encours émis par Hannibal Lease

### Echéances à moins d'un an

En DT	2016	2017E	2018P	2019P	2020P	2021P
E.O 2012/1	4 000 000	4 000 000				
E.O 2013/1	4 000 000	4 000 000	4 000 000			
E.O 2013/2	3 356 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	2 644 000	2 644 000
E.O 2014	3 440 000	6 016 000	6 016 000	6 016 000	2 576 000	2 576 000
E.O 2015/1	2 240 000	2 240 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	3 760 000
E.O.S 2015/1	1 103 000	1 103 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	3 897 000
E.O 2015/2		3 334 000	3 334 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000
E.O 2016/1		4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000
E.O 2016/2		2 439 000	2 439 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000
E.O 2017/1			1 000 000	1 000 000	4 000 000	4 000 000
<b>Total</b>	<b>18 139 000</b>	<b>33 132 000</b>	<b>37 789 000</b>	<b>44 016 000</b>	<b>40 220 000</b>	<b>36 877 000</b>

E : estimé

P: prévisionnel

### Echéances à plus d'un an

En DT	2016	2017E	2018P	2019P	2020P	2021P
E.O 2012/1	4 000 000					
E.O 2013/1	8 000 000	4 000 000				
E.O 2013/2	23 288 000	17 288 000	11 288 000	5 288 000	2 644 000	
E.O 2014	23 200 000	17 184 000	11 168 000	5 152 000	2 576 000	
E.O 2015/1	27 760 000	25 520 000	19 520 000	13 520 000	7 520 000	3 760 000
E.O.S 2015/1	23 897 000	22 794 000	17 794 000	12 794 000	7 794 000	3 897 000
E.O 2015/2	40 000 000	36 666 000	33 332 000	25 332 000	17 332 000	9 332 000
E.O 2016/1	20 000 000	16 000 000	12 000 000	8 000 000	4 000 000	0
E.O 2016/2	40 000 000	37 561 000	35 122 000	27 122 000	19 122 000	11 122 000
E.O 2017/1		20 000 000	19 000 000	18 000 000	14 000 000	10 000 000
<b>Total</b>	<b>210 145 000</b>	<b>197 013 000</b>	<b>159 224 000</b>	<b>115 208 000</b>	<b>74 988 000</b>	<b>38 111 000</b>

E : estimé

P: prévisionnel

## 6.2.7 Avis des Commissaires Aux Comptes sur les états financiers prévisionnels pour la période (2017-2021)

**Deloitte.**

*Cabinet MS Louzir  
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited  
Rue du Lac Oubéira  
1053 - Les berges du Lac  
Tel: +216 36 400 900 Fax: + 216 36 050 900  
RC: B119871997-MF-587570N/A/M/000  
www.deloitte.tn*

**FINOR**

**Société d'expertise comptable  
Inscrite au Tableau de l'Ordre**  
Immeuble International City Center - Tour des Bureaux  
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis - Tunisie  
T4 (LQ) : 70 728 450 - Fax : 70 728 405  
RC : B114411996 - MF : 048096 HAM 000  
Mail : administration@finor.com.tn

### **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'EXAMEN D'INFORMATIONS FINANCIERES PREVISIONNELLES POUR LA PERIODE 2017-2021**

#### **MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE HANNIBAL LEASE (HL)**

Conformément à la mission qui nous a été confiée, nous avons examiné la projection d'informations financières et ses annexes de la société HANNIBAL LEASE relatives à la période 2017-2021, telles qu'elles sont jointes au présent rapport.

Cette projection et les hypothèses retenues relèvent de la responsabilité de la direction. Elle a été préparée dans le cadre de l'élaboration du document de référence "HL 2017" et a été approuvée par le Conseil d'Administration de la société du 10 avril 2017. Il nous appartient, sur la base de notre examen, d'exprimer notre conclusion sur cette projection.

La projection a été préparée sur la base d'un ensemble d'éléments comprenant des hypothèses théoriques sur des événements futurs et des actions de la direction qui ne se produiront peut-être pas. En conséquence, les lecteurs sont avertis que cette projection ne peut pas être utilisée à d'autres fins que celles indiquées ci-avant.

Nous avons effectué cet examen selon les Normes Internationales de Missions d'Assurance applicables à l'examen d'informations financières prévisionnelles. Il n'entre pas dans notre mission de mettre à jour le présent rapport pour tenir compte des faits et circonstances postérieurs à sa date de signature.

Sur la base de notre examen des éléments corroborant les hypothèses retenues, nous n'avons pas relevé de faits qui nous conduisent à penser que celles-ci ne constituent pas une base raisonnable pour la projection, étant toutefois rappelé qu'elle repose sur des hypothèses théoriques et que nous ne pouvons apporter d'assurance sur leur réalisation.

A notre avis, cette projection est correctement préparée sur la base des hypothèses décrites et est synthétisée dans un bilan, un état de résultat et un état de flux de trésorerie conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessous, nous attirons votre attention sur le fait que :

- La projection d'informations financières préparée par la direction ne tient pas compte du plan de cession, totale ou partielle, des participations qui dépassent le seuil de 20% fixé par l'article 75 de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.
- Les projections ont été arrêtées par le conseil d'administration de la société, réuni le 10 avril 2017, sur la base d'un taux directeur de 4,25%, porté à ce jour à 5,00%. Notons que cette augmentation n'affecte pas de manière significative les dites projections. En effet les emprunts à taux variables ne dépassent pas 35% du total des ressources et parallèlement la société révisé périodiquement son taux de sortie pour tenir compte des variations du taux du TMM.

Enfin, nous rappelons que s'agissant de projections présentant par nature un caractère incertain, les réalisations différeront, parfois de manière significative, des informations prévisionnelles présentées.

Tunis, le 31 mai 2017

#### Les commissaires aux comptes

Cabinet MS Louzir – Membre de Deloitte Touche  
Tohmatsu Limited

Mohamed LOUZIR



FINOR

Mustapha MEDHIOUB

